

Communauté de Communes Du Périgord Nontronnais

www.perigord-nontronnais.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



**Communauté de Communes
du Périgord Nontronnais**
48/50 rue Antonin Debidour
24300 Nontron
Tél : 05.56.60.33.88

SOMMAIRE

Préambule	Page 01
Mot du Président	Page 02
Les commissions	Page 03
Dépenses et recettes de fonctionnement,	Page 05
Investissement	Page 07
Les Moments Clés	Page 09
I. <u>Moyens Généraux</u>	
Secrétariat Général	Page 10
Ressources Humaines	Page 12
Finances	Page 23
Communication	Page 24
Urbanisme	Page 35
OPAH	Page 39
II. <u>Services techniques et entretien</u>	
PDIPR-Vélo Route	Page 42
Entretien et sécurité des bâtiments de la CCPN	Page 45
III. <u>Services à la population</u>	
Complexe aquatique l'Ovive	Page 47
Enfance, jeunesse (Périsco + ALSH + Ados)	Page 59
Enfance, jeunesse (Multi-Accueil)	Page 89
Enfance, jeunesse (RAM)	Page 108
Bibliothèque	Page 116
IV. <u>Services Culturels</u>	
Cinéma	Page 122
PEMA	Page 129
Fête du couteau	Page 150
Associations	Page 157
V. <u>Tourisme</u>	
Nontron / Piègut / Varaignes / St Pardoux	Page 162
VI. <u>CIAS</u>	
CIAS de Nontron / Piègut / St Pardoux la Rivière	Page 175
VII. <u>Eau et Assainissement</u>	
Eau potable	Page 198
Assainissement	Page 204

PREAMBULE

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, apporte une innovation importante en matière de communication des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale).

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales est rédigé comme suit :

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune-membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune-membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.

Ce rapport a été élaboré en coordination avec les services communautaires.

MOT DU PRESIDENT



Mesdames, Messieurs les Maires, Maires Adjoints et Conseillers Municipaux,

Si la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (qui regroupe 28 communes depuis le 1^{er} janvier 2017), est connue de la plupart d'entre nous, son action au quotidien peut paraître floue et source de questionnement.

Ceci est le plus grand défi à relever. Rendre visible l'action du bloc communal qu'il s'agisse des interventions des communes, comme de celles de leur groupement il convient donc de redonner de la clarté et de mieux communiquer sur nos actions. Ainsi, le présent rapport d'activités est la première pierre (obligatoire) à ce travail de longue haleine.

Les Communautés de communes créées par la loi du 6 Février 1992, revisitées par la loi NOTRe, associent des communes au sein d'un espace de solidarité en vue d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement du territoire.

Notre EPCI exerce en lieu et place des communes-membres, des compétences que les communes leur transfèrent. Cela veut dire que le législateur a souhaité que plusieurs compétences soient mises en commun pour concerner tous les habitants d'un territoire et avoir une plus grande efficacité.

Les compétences multiples de la Communauté de Communes, tout en respectant l'autonomie des 28 communes-membres, permettent d'engager des opérations et des services importants au profit de l'enfance, de la jeunesse, de l'économie, du social, de l'environnement, des équipements sportifs et culturels, du logement, de l'urbanisme et du développement touristique notamment.

Toutes ces compétences doivent permettre d'ancrer notre territoire dans un développement harmonieux autour de notre ville centre de Nontron mais sans laisser de côté les plus petites communes qui doivent pouvoir bénéficier de cette collaboration intercommunale.

La Communauté de Communes s'est donnée pour objectif de mutualiser des moyens humains et financiers, de mettre en commun les atouts et les ressources (économiques et patrimoniales) afin de favoriser le développement, l'emploi et toutes les activités pour agir dans l'intérêt des habitants.

Nous devons donc, avec les élus(e)s, dessiner et construire un avenir ensemble, collégalement et collectivement pour le défendre contre les projets et les lois portants des réformes profondes aux conséquences déterminantes pour tous les citoyens. Ces réformes étant menées sur fond de baisse des dotations de l'État aux collectivités locales, il nous appartient de les intégrer dans notre projet pour forger un avenir à notre territoire actuel !

Le rapport d'activités démontre l'implication des élu(e)s et des services dans la vie quotidienne des habitants et cette volonté d'agir au quotidien pour le développement de notre territoire.

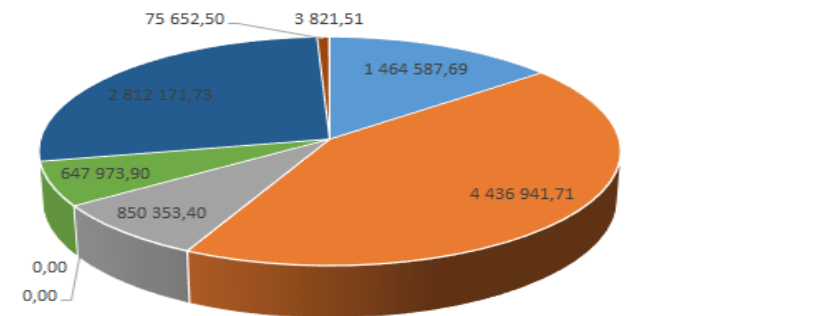
Marcel RESTOIN, Président

<u>Commissions</u>	<u>Noms Délégués</u>	
Communication/Culture/ Evènementiel/ Relations avec le Département et la Région/Education Populaire	BOURDEAU Pascal CALASSOU Stéphane GAILLOT Christian FONT Lydia NEVERS Juliette CARABIN Erwan PEYRAZAT Pierre VILLETTE Pascale COUSSY Alain COMBEAU Michel	LEMANS Michel LAVALLADE Jean-Jacques DESPOUYS Myriam VANDENBOSCH Sylvie MARTIAL Florence HERMAN Nadine LE MOEL Ghislaine GARRAUD Jean-Pierre
Relations avec les communes/Pistes forestières/Vélo Route-Voie Verte/PDIPR/Cadre de vie (traverse de bourg, schéma routier intercommunal)	COMBEAU Michel REYTHIER Régis DUVAL Pierre CHAPEAU Gérard GUINOT Maurice Francis VIROULET Pierrot FORGENEUF Eric VALLÉE Philippe SAVOYE Gérard MÉCHINEAU Pascal LAVALLADE Jean-Jacques LAVOIX Marcel	RATHIER Jean-Claude BEAUZETIER Guy GARRAUD Jean-Pierre GOURINCHAT Patrice RAT Michel LAGORCE Alain CHABOT Jean-Michel PASQUET Thierry PIALHOUX Laurent VÉDRENNE Daniel GARDILLOU René VILLECHALANE Jean-Pierre
Développement économique/Economie sociale/Emploi	MOLLON Laurent GUINOT Maurice Francis VILLECHALANE Jean-Pierre SAVOYE Gérard BAZINET Bernard	BESSE Jean-Claude DUMONT Christelle CARABIN Erwan BERNARD Francine LE MOËL Ghislaine PASQUET Thierry
Développement touristique/Développement Durable/Transition Energétique	SAVOYE Gérard MOLLON Laurent VILLETTE Pascale VILLECHALANE Jean-Pierre LAINÉ Corinne AUSEMS Richard BAKKER-SMITH Caroline CARABIN Erwan	DESPOUYS Myriam LAVOIX Marcel MASLARD Jean-Luc BOURDEAU Pascal LE MOËL Ghislaine COUSSY Alain DUMONT Christelle
Crèche/RAM/ ALSH/TAP/Périscolaire	PEYRAZAT Pierre NEVERS Juliette FREDON Jean-Luc GUINOT Maurice Francis VILLETTE Pascale CALASSOU Stéphane CHICON Daniel	LALISOU René PATURAUD Mireille BAZINET Bernard DEPLAS Marie-Hélène DUMONT Christelle JUGE Pierrette
Equipements sportifs communautaires (stades communautaires / piscine)	BESSE Jean-Claude FORGENEUF Eric VALLÉE Philippe FREDON Jean-Luc BOUDY Marcel PEYRAZAT Pierre	BESSE Daniel VEDRENNE Daniel LAVOIX Marcel BOURDEAU Pascal LASTERE Gérard GACHON Didier
Action Sociale	LALISOU René LASTERE Guy VILLETTE Pascale PORTE Jean-Pierre BELLY Mauricette VILLECHALANE Jean-Pierre COMBEAU Maurice	NEVERS Juliette DUMONT Christelle CARABIN Erwan DEPLAS Marie-Hélène BERNARD Francine GILARDIE Alain

<p align="center">Ressources Humaines/Schéma de mutualisation</p>	<p>SAVOYE Gérard LALISOU René PORTE Jean-Pierre VEDRENNE Daniel FORGENEUF Marilyne VIROULET Pierrot CARABIN Erwan LAINÉ Corinne</p>	<p>HERMAN Nadine BAZINET Bernard VALLÉE Philippe BERNARD Francine DELAGE Christiane MARZAT Alain DUMONT Christelle</p>
<p>Logement/Habitat/OPAH/ Aménagement de l'espace (urbanisme-instruction et planification PLUI-SCOT)</p>	<p>BERNARD Francine MARTIAL Florence BESSE Jean-Claude CHABOT Jean-Michel VIROULET Pierrot SAVOYE Gérard RAT Michel</p>	<p>PARTONNAUD Pascale LALANNE Jean LAPEYRE Jean-Marie VÉDRENNE Daniel GABORIT Michel NEVERS Juliette FAURE Jean-Michel</p>
<p>Mise en place de la compétence Eau et Assainissement/ Environnement/GEMAPI</p>	<p>LAPEYRONNIE Alain CHAPEAU Gérard GUINOT Francis Maurice DUVAL Pierre VIROULET Pierrot COUSSY Alain GABORIT Michel FORGENEUF Marilyne GOURINCHAT David JOUSSELY Christian AGARD Gilles</p>	<p>THOMAS Thierry BRÉGEON Sylvain GARDILLOU René LALANNE Jean GARRAUD Jean-Pierre LE MOËL Ghislaine SAVOYE Gérard PIALHOUX Laurent COTE Henri MECHINEAU Pascal BEAUZETIER Guy</p>
<p>Finances Et contrôle de gestion / Suivi de projets</p>	<p>LASTERE Guy MOLLON Laurent STHULER Nadine CHAPEAU Gérard MARZAT Alain LALANNE Jean COMBEAU Maurice PASQUET Thierry</p>	<p>ALLAIN Daniel VALLÉE Philippe VEDRENNE Daniel COTE Henri BERNARD Francine GOURINCHAT Patrice PEYRAZAT Pierre MASLARD Jean-Luc</p>

Dépenses de fonctionnement

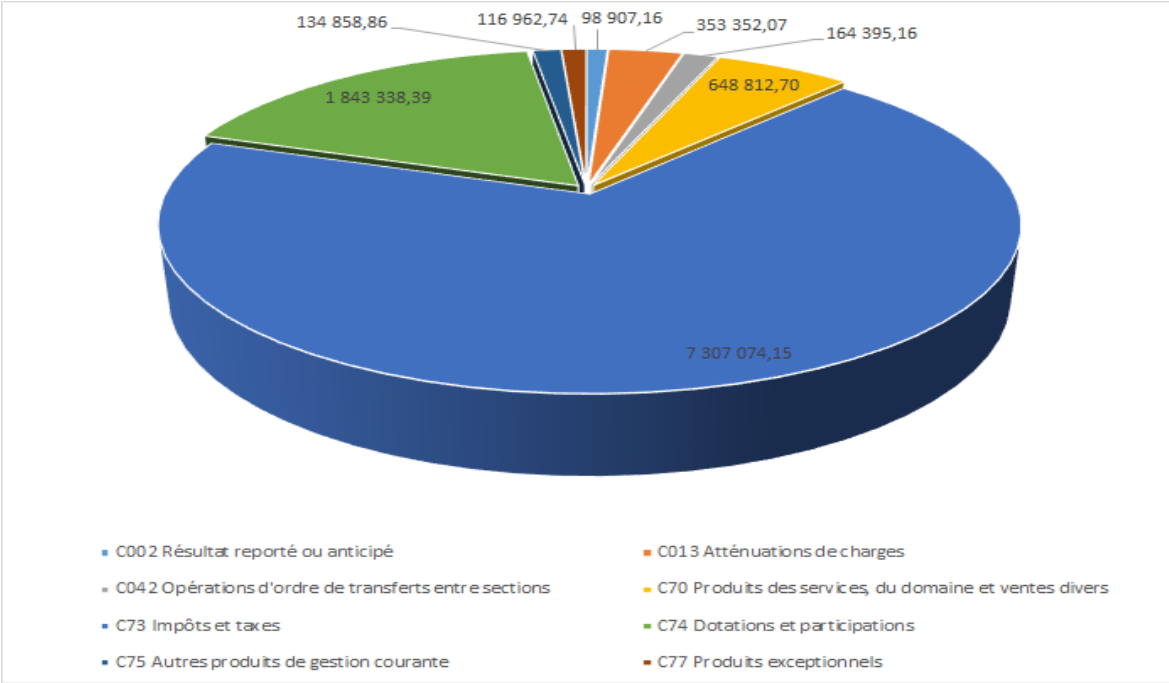
COMPTES	LIBELLE	BUDGET	BUDGET REALISE 2019	%
C011	Charges à caractère général	1 558 847,11	1 464 587,69	14,23
C012	Charges de personnel et frais assimilés	4 451 600,00	4 436 941,71	43,11
C014	Atténuations de produits	850 353,40	850 353,40	8,26
C022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
C023	Virement à la section d'investissement	273 458,93	0,00	0,00
C042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	647 973,90	647 973,90	6,30
C65	Autres charges de gestion courante	2 828 626,00	2 812 171,73	27,33
C66	Charges financières	77 205,49	75 652,50	0,74
C67	Charges exceptionnelles	14 000,00	3 821,51	0,04
TOTAL DES DEPENSES		10 702 064,83	10 291 502,44	100,00



- C011 Charges à caractère général
- C012 Charges de personnel et frais assimilés
- C014 Atténuations de produits
- C022 Dépenses imprévues
- C023 Virement à la section d'investissement
- C042 Opérations d'ordre de transferts entre sections
- C65 Autres charges de gestion courante
- C66 Charges financières
- C67 Charges exceptionnelles

Recettes de fonctionnement

COMPTES	LIBELLE	BUDGET	BUDGET REALISE 2019	%
C002	Résultat reporté ou anticipé	98 907,16	98 907,16	0,93
C013	Atténuations de charges	370 000,00	353 352,07	3,31
C042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	164 395,16	164 395,16	1,54
C70	Produits des services, du domaine et ventes divers	635 200,00	648 812,70	6,08
C73	Impôts et taxes	7 277 374,51	7 307 074,15	68,50
C74	Dotations et participations	1 895 908,00	1 843 338,39	17,28
C75	Autres produits de gestion courante	150 000,00	134 858,86	1,26
C77	Produits exceptionnels	110 280,00	116 962,74	1,10
TOTAL DES RECETTES		10 702 064,83	10 667 701,23	100,00



BUDGET INVESTISSEMENT 2019 au 31.12.2019

		DÉPENSES	RECETTES
001	RESULTAT REPORTE	105 877,76	
021	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		
1068	AFFECTATION RESULTAT		184 165,37
020	DEPENSES IMPREVUES		
024	PRODUITS CESSIONS IMMOBILISATIONS		
10222	FCTVA		239 894,00
001	Opérations financières /patrimoniales	399 766,02	1,00
	CAUTION	2 532,88	1 027,37
	REMB ECHEANCES MSP		33 333,32
	CREANCES CESSIONS PAVILLONS / BAGUETTE		18 040,00
	OP ORDRE SECTION //AMORTISSEMENT	164 395,16	647 973,90
	CREANCES CESSIONS BAGUETTE	54 600,00	
	Emprunt équilibre		
007	OPERATION ECONOMIQUE		
	<i>ZAE ST MARTIAL</i>		
	<i>ZAE ST FRONT LA RIVIERE</i>	220 388,08	120 213,49
009	ACHAT MATERIEL	68 586,36	1 185,00
011	BATIMENT	5 736,01	0,00
30	VOIE VERTE	6 093,60	8 876,18
34	PLUI	0,00	0,00
35	DOCUMENTS URBANISME	6 464,40	0,00
60	REVISION PLU CCPVN (4 existants)	3 430,30	0,00
43	PONT DU MANET	0,00	17 208,00
83	MEDIATHEQUE ST PARDOUX LA RIVIERE	9 776,89	109 442,99
51	PERIGORD NUMERIQUE	43 993,00	0,00
52	AMENAG OFFICE TOURISME	1 390,65	0,00
56	PROMOTION V92	4 350,00	0,00
58	VESTIAIRES STADE		
59	ZAE VARAIGNES	3 029,18	0,00
62	PISTES FORESTIERES CCPN	5 490,81	0,00
956	ZAE AUGIGNAC	3 181,45	0,00
957	AMENAG TRAVERSE CHAMPNIERS REILHAC	3 590,40	26 421,87
82	AMEN. ACCES HANDICAPE	0,00	0,00
959	LOGEMENT BUSSEROLLES	0,00	0,00
69	AMENAGEMENT BOURG LE BOURDEIX	0,00	0,00
70	AIRE DE GENS DU VOYAGE	0,00	0,00
72	TRAVERSE ST BARTHELEMY DE BUSSIÈRE	115 924,68	0,00
73	DEVIATION PIEGUT	273 669,00	187 354,54
74	PLAFOND CINEMA	0,00	17 525,92
75	BATIMENT TECHNIQUE	0,00	90 000,00
76	INFORMATIQUE	0,00	0,00
78	EAUX PLUVIALES NONTRON	0,00	0,00
81	EAUX PLUVIALES NONTRON IMP LAURIÈRES	0,00	0,00
79	EAUX PLUVIALES ST ESTEPHE	24 075,65	0,00
91	LOGEMENT CCPN	0,00	0,00
84	SCHEMA ROUTIER VOIRIE	755 662,02	714 859,17

89	RINO	2 380,20	130 000,00
90	AMENAGEMENT ACM BUSSEROLLES	8 844,33	0,00
85	MAISON DES ARTS - PHASE 1 - 2	8 298,00	0,00
	MAISON DES ARTS - PHASE 3 2020		
86	TRAVERSES BOURGS		
	PARKING STADE USINE HERMES	110 173,38	33 161,74
	ATELIER USINE RELAIS		
89	SITE GALLO ROMAIN	0,00	
92	STADE ANNEXE 3	12 923,40	
93	PARKING COLLEGE LYCEE	69 594,36	21 748,24
Total Général		2 494 217,97	2 602 432,10
			108 214,13

Les Moments Clés de 2019

LOI NOTRe

**Engagement et
Proximité**

Décembre 2019

Promulguée le 27 décembre 2019, la loi « Engagement et Proximité » vise à revaloriser la commune et à la remettre au cœur de notre démocratie. Fruit d'un travail constructif entre le Gouvernement, les sénateurs et les députés, ce texte pragmatique part de la vie quotidienne des 500 000 élus locaux et répond à leurs attentes en matière de libertés locales, de droits et de protection.

**SCHEMA DE VOIRIE
INTERCOMMUNALE**



**PORTAGE PAR LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES DU CONTRAT
LOCAL DE SANTE (POUR 4 EPCI)**

**LE DEMARRAGE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE A
SAINT PARDOUX LA RIVIERE**



I. MOYENS GENERAUX

A. SECRETARIAT GENERAL CCPN

ADMINISTRATIF ET ACCUEIL – Elu référent : Marcel RESTOIN

Directeur Général des Services : Fabrice VAN GERDINGE

Responsables du service : Béatrice Cibot, Sandy Lamonnerie

Secrétariat général

- ❖ Accueil téléphonique et physique,
- ❖ Traitement du courrier avec le logiciel Clarisse, des courriels,
- ❖ Secrétariat de la direction et des élus,
- ❖ Aide ponctuelle aux services,
- ❖ Mise à jour des sites internet (Piscine, les ALSH de Nontron et Saint Pardoux, CCPN (aide ponctuelle), et planning des réunions sur le site de la CCPN),
- ❖ Elaboration du rapport d'activités annuel (avec les éléments remis en partie par les services),
- ❖ Marchés Publics (14 en 2019).

Assemblées

- ❖ Coordination administrative et juridique du travail des assemblées (conseils et bureaux communautaires, commissions générales, commissions spéciales), rédaction et/ou mise en forme des rapports, envoi des convocations,
- ❖ Rédaction des relevés de décisions, procès-verbaux et comptes rendus,
- ❖ Pilotage de la logistique des sessions,
- ❖ Télétransmission des actes au contrôle de légalité,
- ❖ Affichage et publication du recueil des actes administratifs,
- ❖ Mise à jour des fichiers relatifs aux données concernant les élus, des fichiers liés à l'organisation fonctionnelle (Commissions, Groupes de Travail) et des plannings des réunions,
- ❖ Rationalisation du suivi de l'ensemble des réunions des élus communautaires (Commissions Générales, Conseils et Bureaux Communautaires, Commissions d'Instruction, Commissions Spéciales et Groupes de Travail) avec la mise à jour des plannings, la collecte des convocations et comptes rendus établis par les services.

Missions :

- ❖ Elaboration et sécurisation des actes de la collectivité (contrats, arrêtés/décisions, délibérations),
- ❖ Instruction juridique des projets politiques complexes et/ou des dossiers transversaux,
- ❖ Suivi des contentieux,
- ❖ Gestion des assurances (déclaration de sinistres, suivi des contrats et des procédures),
- ❖ Veille juridique et information aux services,
- ❖ Conseil et aide à la décision des élus et de la direction,
- ❖ Accueil physique et téléphonique.

L'ANNÉE 2019 EN QUELQUES CHIFFRES :

Le courrier : 6900 plis ouverts et enregistrés dans la base « Clarisse »
Courriers envoyés 6500

Mails : environ 8000 reçus et 7900 envoyés

Accueil physique : environ 1500 visites / an

Accueil téléphonique : environ 7900 / an

- 167 Délibérations**
- 021 Arrêtés**
- 010 Conseils communautaires**
- 09 Réunions de bureau**
- 060 Réunions de commissions**

Responsable R.H. : Catherine MARQUILLIE

Assistante R.H. : Nadine CHAUVET

Depuis le mois de septembre 2018, le service des Ressources Humaines a été mutualisé. Les missions dévolues à ce service concernent la CCPN et le CIAS.

Le service composé de deux personnes prend en charge toutes les missions R.H. qui concernent le CIAS et, pour l'instant, en partie seulement celles de la CCPN, le reste demeurant sous la responsabilité du service « comptabilité ».

Missions :

- ☛ Gestion du personnel :
 - Paie CCPN (Brigitte CIBOT)
 - Paie CIAS (Catherine MARQUILLIE)
 - Gestion des carrières
 - Gestion de l'absentéisme
 - Gestion des congés

- ☛ Formation - Plan de formation
- ☛ Médecine professionnelle
- ☛ Suivi de l'évaluation des professionnels
- ☛ Comité technique (CT), dialogue social,
- ☛ CHSCT : Veille réglementaire en matière d'hygiène et sécurité,
- ☛ Organisation et suivi des recrutements,
- ☛ Participation aux projets d'organisation ou de réorganisation des services,
- ☛ Information et conseils des personnels, encadrants et élus
- ☛ Action sociale (Garantie maintien de salaire MNT).

Objectifs 2020 :

- ☛ Participation au projet de l'Administration,
- ☛ Mettre au point les différents services communs.

Réalisations et résultats obtenus :

- ☛ Mise au point de la gestion des congés annuels et des CET
- ☛ Suivi renforcé et harmonisation des fiches de poste
- ☛ Organisation et mise en œuvre des entretiens professionnels annuels
- ☛ Organisation formation professionnelle obligatoire
- ☛ Renforcement du suivi de la médecine professionnelle

Evolution de la masse salariale

CCPN	2018		2019	
	Montant	Taux	Montant	Taux
Masse salariale (Chapitre 012)	4 111 723 €	Soit 42.12% du budget de fonctionnement	4 436 942 €	Soit 43.11% du budget de fonctionnement
Dépenses totales de fonctionnement	9 761 101 €		10 291 502 €	
Atténuation de charges salariales	363 008 €		354 452 €	

Evolution de la masse salariale entre 2018 et 2019 : + 7.33%

Cette augmentation est liée, notamment, à la mutualisation du service RH que la CCPN prend en charge financièrement et que le CIAS rembourse en partie (hors chapitre 012)

CIAS	2018		2019	
	Montant	Taux	Montant	Taux
Masse Salariale (Chapitre 012)	2 498 572 €	Soit 93.60% du budget de fonctionnement	2 555 268 €	Soit 92.36% du budget de fonctionnement
Dépenses totales de fonctionnement	2 669 303 €		2 766 656 €	
Atténuation de charges salariales	149 558 €		174 665 €	

Evolution de la masse salariale entre 2018 et 2019 : + 2.22%

Effectifs au 31 décembre 2019 :

- Pour la CCPN : 143 agents
- Pour le CIAS : 118 agents

Effectifs Equivalent temps plein (ETP) au 31 décembre 2019

<i>Agents</i>	Titulaires	Non- titulaires	Droit privé (PEC, Apprenti)	Total ETP
CCPN	102.4	23.9	5.1	131.4
CIAS	74.4	22.15	0.75	97.3

Taux d'absentéisme :

CCPN :

CIAS : 13.43 %

Annexes :

- Modèles
 - 1 - Feuille de congés annuels
 - 2 - Feuille de CET
 - 3 - Fiche poste
 - 4 - Entretien pro



48-50 RUE ANTONIN DEBIDOUR
24300 Nontron

Tél : 05 53 60 33 88
Siret : 200 071 819 000 11

CONGES ANNUELS 2019

SERVICE :

COLLECTIVITÉ : Communauté de Communes Périgord Nontronnais

NOM & PRÉNOM DE L'AGENT :

QUALITÉ : Titulaire / Contractuel

Durée totale des congés pour l'année : 30 jours (25 jours de congés + 2 jours fractionnés + 3 jours Président)

Reliquat des jours de congés de l'année précédente :

⇒ **TOTAL :**

Droits acquis au titre de 2019 :

HISTORIQUE DES CONGÉS ANNUELS PRIS (Réservé au Service RH)					
Exercice	Période		Nombre de jours pris	Nombre de jours restants	Observation
	Du	Au (inclus)			

DEMANDE DE CONGÉS - à remplir par l'agent

Nom & prénom de l'agent :

Date de la demande :

Période du au Soit Jours.

Demande accordée : OUI / NON

Signature : L'Agent

Le Chef de service

Le Président

Coupon destiné au service RH à remplir par l'agent.

DEMANDE DE CONGÉS - Habitat & Energie - à remplir par l'agent

Nom & prénom de l'agent :

Demande accordée : OUI / NON

Période du au Soit Jours.

Date :

Signature : L'Agent

Le Chef de service

Le Président

DEMANDE d'OUVERTURE d'un COMPTE EPARGNE-TEMPS

Je soussigné NOM PRENOM

Employé en qualité de :
titulaire (*)
non titulaire (**)

Grade

Date d'entrée dans la commune:

Demande l'ouverture d'un compte épargne-temps dans les conditions fixées par le règlement intérieur pris pour l'application du décret n° 2004-878 relatif au compte épargne-temps dans la Fonction Publique Territoriale.

Le
Signature de l'agent

Décision du chef de service: - acceptation (*) - refus (**)

Le.....
Le Président

(*) rayer la ou les mentions inutiles étant précisé que les fonctionnaires stagiaires ne peuvent ouvrir un compte épargne-temps
(**) le refus ne peut être motivé que par le seul fait que l'agent ne remplit pas les conditions prévues par l'article 2 du règlement intérieur.

1 exemplaire agent 1 exemplaire R.H.

DEMANDE ANNUELLE de VERSEMENT
sur le COMPTE EPARGNE-TEMPS

Je soussigné NOM PRENOM

Date de l'autorisation d'ouverture du compte épargne-temps :

Nombre d'heures à reporter sur le compte (*), dont :

- jours de congés annuels :
- jours d'ARTT :
- jours de récupération :

Le..... Signature de l'agent

Le..... Signature du chef de service

(*) le nombre total d'heures reportées ne peut être supérieur, au titre d'une même année, à 12 jours)
(**) la demande de report sur le compte de jours comptabilisés au titre de l'année doit être faite et transmise au plus tard le 31 mars de chaque année suivante (au plus tard le 31 mars 2013 pour la demande faite au titre des jours acquis au titre de l'année 2012)

Communauté de Communes du Périgord Nontronnais
(Partie détachable à conserver par l'agent)

Nombre d'heures reportées sur le compte (*), de :

NOM PRENOM

- jours de congés annuels :
- jours d'ARTT :
- jours de récupération :

NOMBRE DE JOURS CUMULES

Fait à le
Le Président

FICHE DE POSTE

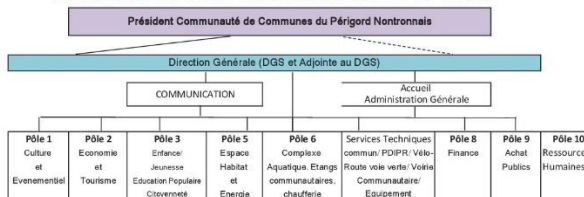
Fiche créée le:

Fiche modifiée le:

Nom :	Intitulé du poste :	Classification statutaire:
Prénom:		A B C
Date:		Filière :

Grade: _____ depuis: _____

PRESENTATION DU POSTE DANS L'ORGANIGRAMME DU SERVICE



LIAISONS FONCTIONNELLES DU POSTE

Supérieur hiérarchique direct:
 Les relations ou autorité fonctionnelles du poste:
 Les relations extérieures:

FONCTION D'ENCADREMENT

MODALITES D'EXERCICE DU POSTE

Temps de travail:
 Conditions particulières (aménagement du temps de travail) et astreintes du poste:

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE DE TRAVAIL

LES ACTIVITES DU POSTE

Régulières:
 Occasionnelles ou irrégulières:
 Variations saisonnières:

QUALIFICATIONS REQUISES POUR LE POSTE

Diplômes / Formations / Habilitations / Permis:

Connaissances et compétences:

Compétences techniques:
 Compétences managériales pour les encadrants:

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité applicables au poste et des EPCI correspondants

MOYENS MATERIELS DU POSTE (matériels informatiques, EPI)

Bureau individuel EPI
 Poste informatique Autres:

AMENAGEMENT DE L'ESPACE DE TRAVAIL DU POSTE

Où est localisé le poste (implantation, proximité géographique avec d'autres postes...)

Aménagements spécifiques du poste (équipements particuliers, ergonomie, plusieurs lieux d'exercice du poste...)

Nom et Signature de l'agent	Nom et Signature du supérieur hiérarchique	Nom et Signature du directeur	Signature de l'Autorité territoriale
-----------------------------	--	-------------------------------	--------------------------------------

La fiche poste est susceptible d'être modifiée lors de l'entretien professionnel d'évaluation annuel

FICHE D'ENTRETIEN PROFESSIONNEL/COMPTE RENDU

CATEGORIE C

Date de l'entretien:

Année :

Nom de la collectivité ou établissement :

Service :

Date de réalisation de l'entretien professionnel :

Nom et fonction de l'évaluateur (supérieur hiérarchique direct) :

IDENTIFICATION ET SITUATION ADMINISTRATIVE DE L'AGENT

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	
Catégorie :	Grade :
Statut :	depuis le :
Service :	depuis le :
Emploi :	depuis le :
Temps de travail (temps complet, temps partiel, temps non complet) :	

Les missions de la fiche de poste de l'agent ont-elles évolué ? Oui Non

Si oui, veuillez actualiser la fiche de poste de l'agent et la transmettre à la DRH ou au Responsable du personnel ou au Secrétaire général ou au Secrétaire de Mairie

Catégorie C

1

PARTIE 1 : BILAN DE L'ANNEE ECOULEE

Appréciation des résultats professionnels de l'agent compte tenu des objectifs fixés et des conditions d'organisation et de fonctionnement du service

Rappel des objectifs fixés sur l'année	Appréciation des résultats*
Objectif(s) permanent(s)	
	<input type="checkbox"/> Atteint <input type="checkbox"/> Partiellement atteint <input type="checkbox"/> Non atteint
	<input type="checkbox"/> Atteint <input type="checkbox"/> Partiellement atteint <input type="checkbox"/> Non atteint
	<input type="checkbox"/> Atteint <input type="checkbox"/> Partiellement atteint <input type="checkbox"/> Non atteint
	<input type="checkbox"/> Atteint <input type="checkbox"/> Partiellement atteint <input type="checkbox"/> Non atteint
Objectif(s) ponctuel(s)	
	<input type="checkbox"/> Atteint <input type="checkbox"/> Partiellement atteint <input type="checkbox"/> Non atteint
	<input type="checkbox"/> Atteint <input type="checkbox"/> Partiellement atteint <input type="checkbox"/> Non atteint
	<input type="checkbox"/> Atteint <input type="checkbox"/> Partiellement atteint <input type="checkbox"/> Non atteint

* Atteint : résultats conformes ou au-delà des objectifs fixés
 Partiellement atteint : résultats partiellement conformes aux objectifs fixés
 Non atteint : résultats non conformes ou insuffisants par rapport aux objectifs fixés

Catégorie C

2

Commentaires du supérieur hiérarchique direct sur la réalisation des objectifs (appréciation générale et bilan, réalisations professionnelles particulières de l'agent au-delà des objectifs fixés, événements ayant eu des impacts sur l'activité, ...)

--

Catégorie C

3

Bilan des formations

Formations suivies (intitulé)	Effets constatés/appréciation de la formation et des compétences acquises

Formations non suivies (intitulé)	Motifs (raisons de service, refus de l'organisme de formation, événements particuliers ...)

Catégorie C

4

Appréciation des compétences techniques et professionnelles de l'agent et des acquis de l'expérience professionnelle

M : maîtrisé A : acquis ECA : en cours d'acquisition AM : à améliorer NS : non satisfaisant SO : sans objet

COMPETENCES TECHNIQUES	APPRECIATION					
	M	A	ECA	AM	NS	SO
Connaissances des procédures et techniques propres au domaine d'activité	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Connaissance de l'environnement professionnel	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Maîtrise des outils, logiciels, techniques nécessaires au poste ou au domaine d'activité	☐	☐	☐	☐	☐	☐
COMPETENCES PROFESSIONNELLES						
Organiser, planifier son travail et mettre en œuvre les instructions	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Respecter les règles et directives dans le domaine d'activités	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Savoir utiliser et manipuler les moyens matériels	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Rendre compte de ses activités	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Respecter les délais et exécuter les consignes avec efficacité	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Prendre des initiatives	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Savoir traiter les informations recueillies	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Compétences professionnelles propres au domaine d'activité	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Commentaires du supérieur hiérarchique direct

Catégorie C

5

Appréciation de la manière de servir et des qualités relationnelles de l'agent

M : maîtrisé A : acquis ECA : en cours d'acquisition AM : à améliorer NS : non satisfaisant SO : sans objet

	APPRECIATION					
	M	A	ECA	AM	NS	SO
Implication au sein du service	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Aptitudes relationnelles	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Sens du service public	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Réserve, discrétion et secret professionnels	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Capacité à travailler en équipe et en transversalité	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ponctualité et assiduité	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Respect des moyens matériels	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Travailler en autonomie	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Rigueur et fiabilité d travail effectué	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Réactivité face à une situation d'urgence	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Commentaires du supérieur hiérarchique direct

Agents de catégorie C qui encadrent du personnel : appréciation des capacités d'encadrement ou le cas échéant à exercer des fonctions d'un niveau supérieur

M : maîtrisé A : acquis ECA : en cours d'acquisition AM : à améliorer NS : non satisfaisant SO : sans objet

	APPRECIATION					
	M	A	ECA	AM	NS	SO
Coordonner et évaluer les interventions d'une équipe	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Capacité à maintenir la cohésion d'équipe	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Expliquer les consignes et les faire respecter	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Capacité au dialogue et à la communication	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Capacité à prévenir et à résoudre les conflits	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Commentaires du supérieur hiérarchique direct

Catégorie C

6

PARTIE 2 : ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNEE A VENIR

Détermination des objectifs fixés à l'agent pour l'année à venir et perspectives d'amélioration des résultats professionnels

Objectif(s) permanent(s)
Objectif(s) ponctuel(s)

Conditions de réussite (moyens humains, techniques, financiers mis à disposition), délais de réalisation et éléments de contexte

--

Catégorie C

7

Amélioration de la collaboration et de l'environnement professionnel

Appréciation de l'agent sur son poste de travail (points forts, points de progression) et suggestions pour l'améliorer

--

Suggestions de l'agent pour améliorer le fonctionnement du service et/ou de la collectivité

--

Souhaits de l'agent sur ses perspectives d'évolution professionnelle en termes de carrière et de mobilité

Souhaits de mobilité (interne au service, au sein de la collectivité, vers une autre structure) et de carrière de l'agent

--

Avis du supérieur hiérarchique direct sur les perspectives professionnelle de l'agent

--

Durée de l'entretien :

--

Catégorie C

8

Appréciation générale littérale traduisant la valeur professionnelle de l'agent (par le supérieur hiérarchique direct)	
	Supérieur hiérarchique direct
	Date :
	Signature :
Visa de l'autorité territoriale	
Autorité territoriale	
Date:	
Signature :	
Date de la notification à l'agent :	
Observations de l'agent, le cas échéant, sur la conduite de l'entretien et/ou les différents sujets sur lesquels il a porté	
	Agent
	Date :
	Signature :

Une copie du présent compte rendu, visé par l'autorité territoriale doit être remise à l'agent et transmise au CDG24.

Le présent compte rendu peut à compter de la présente notification:

- *faire l'objet d'une demande de révision auprès de l'autorité territoriale dans le délai de 15 jours. En cas de refus ou de non réponse, l'agent titulaire pourra, dans le mois suivant saisir la commission administrative paritaire placée auprès du CDG24*
- *faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de 2 mois*
- *faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois*

Missions :

- § Préparation et suivi du budget principal et des budgets annexes,
- § Exécution financière des marchés publics,
- § Suivi des loyers à payer / à recevoir,
- § Fiscalité,
- § Attribution de compensation,
- § Gestion de la dette et de la trésorerie,
- § Suivi des subventions à verser et à recevoir,
- § Suivi des régies comptables,
- § Animation Groupe Travail Finances et CLETC,
- § Suivi et mise à jour des transferts de charges liés au transfert de compétences.

Objectifs 2019 :

- § Mise à jour de la prospective financière,
- § Dématérialisation des actes budgétaires (budgets, DM, comptes administratifs),
- § Etablissement de dossiers de demandes de subvention pour les opérations d'investissement,
- § Révision de l'attribution de compensation voirie,
- § Déconcentration des bons de commande,
- § Mise en place d'une procédure avec le service commande publique,
- § Elaboration et diffusion des procédures : élaboration du budget, chaîne comptable, guide de la Dépense Publique.

Réalizations et résultats obtenus :

- § Mise à jour de la prospective financière,
- § Dématérialisation des actes budgétaires (budgets, DM, comptes administratifs),
- § Etablissement de dossiers de demandes de subvention pour les opérations d'investissement,
- § Mise en place de services pilote pour la déconcentration des bons de commande,
- § Travail partenarial avec le CDG 24 sur la mise en place du document unique,
- § Élaboration du Schéma de Mutualisation rendu obligatoire par la réglementation,
- § Mandats et annulations : 4879 Titres et annulations : 1565 Paie : 1779

Les réalisations : paiement des travaux et des services

Quelques exemples :

Schéma de voirie intercommunale

Secrétariat général :

- ☐ Accueil téléphonique et physique (occasionnel)
- ☐ Traitement du courrier (occasionnel)
- ☐ Traitement des courriels
- ☐ Secrétariat de la direction et des élus
- ☐ Compte rendu des conseils communautaires
- ☐ Aide ponctuelle aux services et à la mairie de Nontron

Communication :

Missions :

- ☐ Renforcer l'image de la collectivité au niveau interne et externe
- ☐ Elaborer différents supports de communication
- ☐ Mettre à jour le site internet de la CCPN
- ☐ Mettre à jour le Facebook de la CCPN
- ☐ Contribuer aux divers projets des services (affiches, plaquettes, programmes, suivi des chantiers...) et aux diverses manifestations de la collectivité (vœux, inauguration, fête de la crèche et des alsh, fête du couteau, les Rencontres Louis Delluc, Rue des Métiers d'Art, ...)
- ☐ Etre en relation avec la presse locale (articles, photos)
- ☐ Etre en relation avec le centre hospitalier de Nontron pour diffusion d'informations
- ☐ Rencontrer des représentants de sociétés (informatique, supports de communication...)
- ☐ **Participer à la réalisation d'un bulletin intercommunal**
- ☐ **Participation au Projet « Semaine de la Laïcité »**

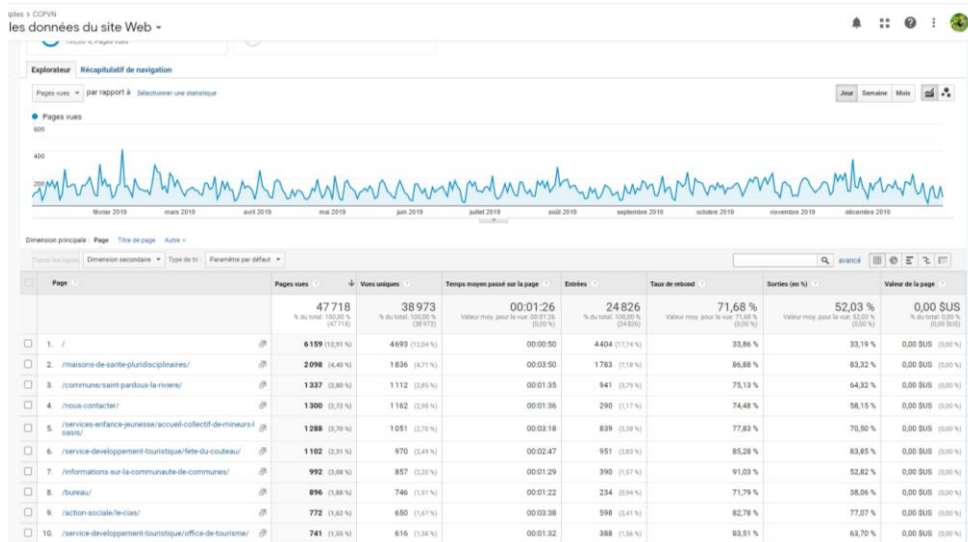
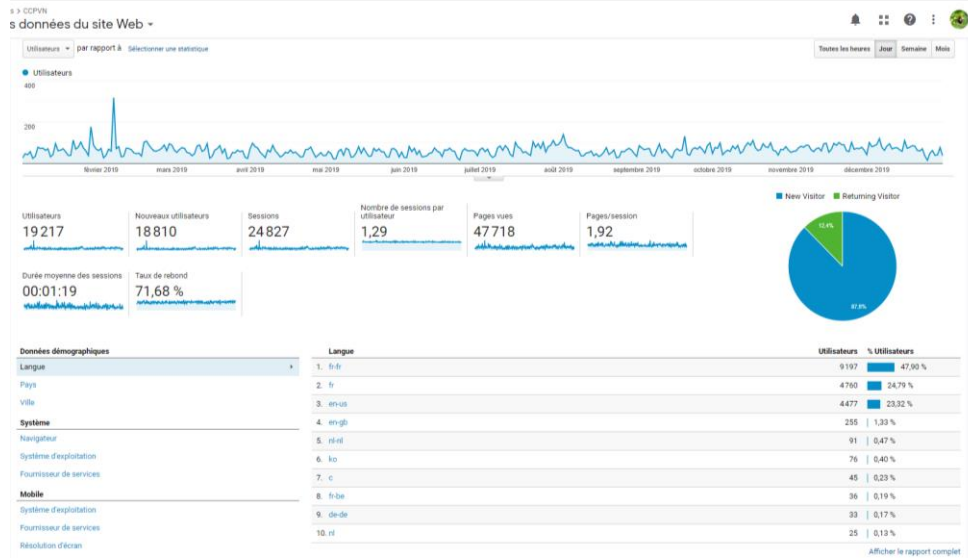
Autres missions :

- ☐ Poursuite du groupement informatique (antivirus...)
- ☐ Poursuite du déploiement et du suivi téléphonie orange
- ☐ Aide à la préparation de la Fête du Couteau
- ☐ Aide à la mise en place du 2^{ème} Forum Intercommunal des Associations
- ☐ Participation à des formations sur l'accueil des gens du voyage

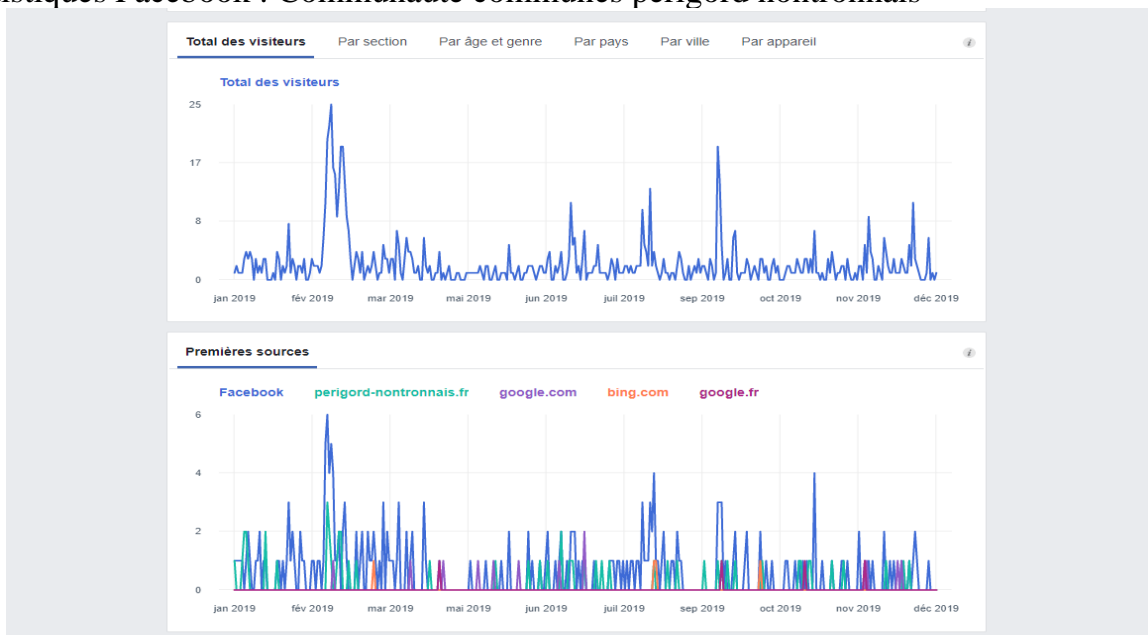
Réalisations 2019

- ☐ Alimentation du site internet et du Facebook de la CCPN
- ☐ Articles et photos des diverses manifestations et activités des services au cours de l'année 2019
- ☐ Création du 1er Bulletin Intercommunal de la CCPN
- ☐ Suivi projet « semaine de la laïcité » (invitations, conférence, dédicace du Livre Géant de la Laïcité dans les écoles)

Statistiques Site internet : www.perigord-nontronnais.com



Statistiques Facebook : Communauté communes périgord nontronnais



*Bulletin Intercommunal



*la Journée du Forum Intercommunal des Associations



*la semaine de la Laïcité

AUGIGNAC

Venez assister et participer à la

CONFÉRENCE
de M. LELIEVRE
« *La Laïcité est-elle menacée?* »

en partenariat avec le Collectif Laïcité Dordogne
et
la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais

SAMEDI 7 DÉCEMBRE
A 10H30 AU FOYER RURAL


Suivie de la plantation d'un Arbre de la Laïcité dans
le parc de la mairie d'Augignac



IPNS Ne pas jeter sur la voie publique.

Périgord Nontronnais
Semaine de la laïcité du 9 au 14 Décembre 2019

Laïcité



PERIGORD NONTRONNAIS
communauté de communes

Signature du Livre Géant de la Laïcité par Jean-Michel Aupy le Mardi 10 Décembre

En projet pour 2020 :

-Continuer à promouvoir le territoire de la CCPN et de ses services

Diverses communications



Les Droits de l'Enfant à l'Oasis



*Intervention de La Ligue contre le Cancer
à l'Arc en Ciel : prévention contre le soleil*



Noel à l'Oasis



Spectacle de Noel pour les 3 accueils de loisirs



Bibliothèque : Concours photo



Service Habitat : le Truck de Soliha



Vidange Etang de Saint Saud Lacoussière



Formation PSCI



Fête du couteau : stage Préhistoire



Fête du Couteau : stage Forge



Fête du Couteau : stage de scrimshaw



Fête
du
Couteau





F
O
R
U
M

d
e
s

A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S



Rue des Métiers d'Art



Semaine de la Laïcité



Conférence



Plantation Arbre Laïcité

Séance de dédicaces dans les écoles primaires, collège par Jean Michel Aupy, dessinateur et fondateur de Hors-Pistes Edition et auteur de l'ouvrage « Le Livre Géant de la Laïcité ».



PERSONNEL DU SERVICE



Valérie MEYLEU : Responsable du service ; chargée du suivi des diverses procédures concernant les documents d'urbanisme et de l'instruction des Certificats d'urbanisme opérationnels, Déclarations Préalables, Permis de construire, Permis d'Aménager et Permis de démolir

Karine DUPINET : Agent mis à disposition par la commune de St Saud Lacoussière depuis le 01/04/2019,

2 jours/semaine, chargée de l'instruction des Déclarations d'Intention d'Aliéner, des Certificats d'urbanisme informatifs et de diverses tâches de secrétariat

MISSIONS DU SERVICE

I - Compétence : « Harmonisation, Elaboration, Révision et Modification des documents d'urbanisme et Elaboration et suivi du PLUI, SCOT » :

-  Sur un territoire couvert par 23 cartes communales et 4 Plans Locaux d'Urbanisme, assurer un suivi des procédures en cours et assister aux réunions en liaison avec le bureau d'études, apporter un conseil aux élus et effectuer une veille juridique.
-  Assurer la gestion des déclarations d'intention d'aliéner dans le cadre de l'exercice du Droit de Prémption Urbain dont la CCPN est titulaire (compétence liée à celle en matière de documents d'urbanisme)
4 communes avec PLU concernées ainsi que 8 communes avec carte communale




II - Service commun d'instruction des actes relatifs au droit des sols (ADS) :

Il s'agit d'un service à destination des communes de la CCPN et chargé :

- . d'assurer l'instruction des autorisations d'urbanisme (Permis de construire - Permis de démolir - Permis d'aménager - Certificats d'urbanisme - Déclarations préalables)
- . d'assurer une permanence téléphonique à destination des élus, des secrétaires de mairie, des professionnels, des services administratifs et des particuliers.
- . de participer à des réunions d'évocation des dossiers complexes en amont du dépôt des demandes d'autorisation (notamment permis d'aménager)
- . de recevoir les pétitionnaires en cas de difficultés particulières (uniquement sur rendez-vous)
- . d'apporter une aide juridique et technique aux communes sur les dossiers pré-contentieux et contentieux

ACTIONS EN 2019

I – Compétence : « Harmonisation, Elaboration, Révision et Modification des documents d’urbanisme et Elaboration et suivi du PLUI, SCOT »

-  Approbation des procédures de modification des 4 PLU de la CCPN
-  Poursuite des révisions des cartes communales de St Martin le Pin, Champniers-Reilhac et St Barthélémy de Bussière
-  Elaboration d’un SCOT à l’échelle du Périgord Vert Nontronnais : participation au club technique du SCOT

Gestion du Droit de Préemption Urbain (Année 2019)

Nature des dossiers	IA
Total	143
ABJAT/BANDIAT	18
AUGIGNAC	0
LE BOURDEIX	0
BUSSEROLLES	0
BUSSIERE BADIL	0
CHAMPNIERS REILHAC	1
CHAMPS ROMAIN	0
CONNEZAC	0
ETOUARS	0
HAUTEFAYE	0
JAVERLHAC	2
LUSSAS ET NONTRONNEAU	0
MILHAC DE NONTRON	0
NONTRON	66
PIEGUT PLUVIERS	28
ST BARTHELEMY DE B	0
ST ESTEPHE	0
ST FRONT LA RIVIERE	0
ST FRONT/NIZONNE	0
ST MARTIAL DE VALETTE	16
ST MARTIN LE PIN	0
ST PARDOUX LA RIVIERE	0
ST SAUD LACOUSSIERE	12
SAVIGNAC DE NONTRON	0
SCEAU ST ANGEL	0
SOUDAT	0
TEYJAT	0
VARAIGNES	0

II – Service commun d’instruction des actes relatifs au droit des sols (ADS) :

Pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019, nombre d’actes traités :

Nature des dossiers	CUa	CUB	DP	PA	PC	PCMI	PD	Total
Total	664	79	238	2	67	82	2	1134
ABJAT/BANDIAT	37	9	12	0	2	0	0	60
AUGIGNAC	29	9	11	0	2	8	0	59
LE BOURDEIX	6	1	5	0	1	4	0	17
BUSSEROLLES	34	1	7	0	4	6	0	52
BUSSIERE BADIL	9	1	5	0	2	0	0	17
CHAMPNIERS REILHAC	20	2	7	0	2	11	0	42
CHAMPS ROMAIN	16	1	9	0	1	0	0	27
CONNEZAC	9	0	2	0	0	0	0	11
ETOUARS	6	0	4	0	1	0	0	11
HAUTEFAYE	11	0	2	0	1	1	0	15
JAVERLHAC	14	1	4	0	5	5	0	29
USSAS ET NONTRONNEAU	20	1	5	0	2	2	0	30
MILHAC DE NONTRON	55	4	11	0	6	1	0	77
NONTRON	84	14	48	0	4	5	1	156
PIEGUT PLUVIERS	33	4	17	0	2	7	0	63
ST BARTHELEMY DE B,	11	0	5	0	0	3	0	19
ST ESTEPHE	28	6	13	1	8	4	0	60
ST FRONT LA RIVIERE	39	3	8	0	3	4	1	58
ST FRONT/NIZONNE	4	1	0	0	2	0	0	7
ST MARTIAL DE VALETTE	28	5	14	0	2	4	0	53
ST MARTIN LE PIN	10	3	3	0	0	1	0	17
ST PARDOUX LA RIVIERE	72	7	13	1	4	7	0	104
ST SAUD LACOUSSIERE	57	6	17	0	12	3	0	95
SAVIGNAC DE NONTRON	3	0	3	0	0	2	0	8
SCEAU ST ANGEL	4	0	0	0	0	0	0	4
SOUDAT	0	0	0	0	0	0	0	0
TEYJAT	5	0	2	0	1	1	0	9
VARAIGNES	20	0	11	0	0	3	0	34

Ci-dessous tableau d'évolution des dossiers traités par le service depuis sa création au 01/07/2014 :(tableau établi à la date du 29/06/2020)

Année de dépôt	2ème sem 2014	2015	2016	2017	2018	2019	1er sem 2020	Total
Total	294	544	602	988	952	1134	521	5035
ABJAT/BANDIAT	13	34	57	70	50	60	29	313
AUGIGNAC	1	1	0	57	39	59	15	172
LE BOURDEIX	0	15	29	16	13	17	5	95
BUSSEROLLES	0	0	0	26	33	52	15	126
BUSSIERE BADIL	0	0	0	34	26	17	13	90
CHAMPNIERS REILHAC	0	0	2	28	37	42	13	122
CHAMPS ROMAIN	2	26	26	24	22	27	23	150
CONNEXAC	2	1	5	7	3	11	1	30
ETOUARS	0	0	0	10	21	11	7	49
HAUTEFAYE	3	7	3	7	9	15	3	47
JAVERLHAC	20	28	30	35	54	29	18	214
LUSSAS ET NONTRONNEAU	6	18	17	16	42	30	11	140
MILHAC DE NONTRON	22	38	56	49	57	77	31	330
NONTRON	129	137	146	120	119	156	63	870
PIEGUT PLUVIERS	2	0	2	83	67	63	41	258
ST BARTHELEMY DE B	0	0	0	23	28	19	3	73
ST ESTEPHE	0	0	0	44	62	60	19	185
ST FRONT LA RIVIERE	6	29	30	36	32	58	24	215
ST FRONT/NIZONNE	6	8	11	13	12	7	10	67
ST MARTIAL DE VALETTE	13	41	54	64	47	53	22	294
ST MARTIN LE PIN	2	12	9	13	15	17	9	77
ST PARDOUX LA RIVIERE	29	48	50	75	63	104	45	414
ST SAUD LACOUSSIERE	34	79	57	79	55	95	47	446
SAVIGNAC DE NONTRON	3	7	10	17	8	8	2	55
SCEAU ST ANGEL	1	15	8	13	7	4	24	72
SOUDAT	0	0	0	0	0	0	0	0
TEYJAT	0	0	0	8	12	9	14	43
VARAIGNES	0	0	0	21	19	34	14	88







OPAH – Elu référent : Francine BERNARD

Directeur Général des Services : Fabrice VAN GERDINGE

Responsable du service : Pierre-Antoine BAZINET Thermicien : Thomas JAMAIN




MISSIONS DU SERVICE

Suivi-animation de l'OPAH-RR du Nontronnais 2018-2023, comprenant :

-  Réalisation des études liées à l'élaboration, au suivi et aux bilans d'étapes de l'OPAH du Bassin Nontronnais
-  Gestion de la Maîtrise d'Ouvrage de l'OPAH du Bassin Nontronnais confiée à la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais
-  Animation du partenariat technique et financier de Maîtrise d'Ouvrage de l'OPAH avec la Communautés de Communes Dronne & Belle
-  Suivi-animation de l'OPAH (montage des dossiers de subventions, accompagnement des propriétaires ...)
-  Animation et communication auprès des partenaires territoriaux concernés
-  Gestion des affaires courantes liées à l'OPAH

OBJECTIFS POUR L'ANNEE 2019





Pour l'OPAH-RR du Bassin Nontronnais

-  Réaliser l'objectif de dossiers de subventions défini par la convention d'OPAH-RR
-  Pérenniser et adapter l'enveloppe financière de l'OPAH
-  Développer l'information sur les aides à l'habitat sur le territoire

RÉALISATIONS EN 2019 POUR L'OPAH-RR 2018-2023 - Année 1

DOSSIERS DE SUBVENTIONS :

58 dossiers de subvention ont été agréés par l'ANAH au cours de la 1^{ère} année sur l'ensemble du territoire du Périgord Nontronnais, soit un taux de réalisation de 53 % par rapport à l'objectif prévisionnel de 108 dossiers. Les dossiers agréés se répartissent comme suit :

-  **Travaux de rénovation énergétique chez les propriétaires occupants : 45 dossiers réalisés sur 80 dossiers prévus, soit un taux de réalisation de 56 %.**
-  **Travaux d'adaptation des logements chez les PO : 11 dossiers réalisés sur 24 dossiers prévus, soit un taux de réalisation de 46 %.**
-  **Travaux lourds chez les PO : 1 dossier réalisé sur 3 dossiers prévus, soit un taux de réalisation de 33 %.**
-  **Travaux de rénovation énergétique chez les propriétaires bailleurs : 1 dossier réalisé avec un objectif de 1 dossier, soit un taux de réalisation de 100 %.**

Les activités du service HABITAT concernant le montage de dossiers pour l'année 1 de l'OPAH-RR 2018-2023 ont été perturbées à partir d'août 2019 en raison du départ du responsable de service Nicolas CHAMOULAUD, cela jusqu'au recrutement de son successeur, Pierre-Antoine BAZINET, en novembre 2019.

Afin de maintenir la stabilité du service habitat durant cette période, le thermicien Thomas JAMAIN et la Vice-Présidente en charge de l'habitat Francine BERNARD ont assuré d'une part la gestion des paiements des dossiers déjà engagés et, d'autre part, la tenue de permanences ponctuelles d'information au public.

PÉRENNISER ET ADAPTER L'ENVELOPPE FINANCIÈRE DEDIEE A L'OPAH

En 2019, les niveaux de subventions des communautés de communes ont été modifiés pour les propriétaires occupants et bailleurs avec des montants de subventions désormais compris entre 200 € (Dossiers Habiter mieux sérénité PO) et 5000 € (Travaux Lourds PO).

Les engagements budgétaires de l'ANAH et du CD24 concernant le suivi-animation ont été pérennisés. Sur un coût global de 103 658,29 € HT (frais de la CCDB compris), les aides publiques se sont élevées à 70 246, 63 €, soit un taux de financement global de 68 % HT.

LES OBJECTIFS PREVISIONNELS POUR 2020

1- Remise en service de l'animation OPAH-RR 2018-2023

Au vu de la vacance du poste de responsable de service durant une période de trois mois, l'objectif principal est de reprendre les dossiers engagés par Nicolas CHAMOULAUD et de traiter les dossiers en attente depuis le mois d'août. Ceci afin de mettre progressivement en place une gestion à flux tendu des demandes de montage de dossier. L'objectif du service étant d'assurer une grande réactivité (moins d'un mois) entre la demande du particulier et la visite du logement par le responsable habitat.

2- Orienter les demandeurs en fonction de leur situation et de la multitude des dispositifs d'aides aux travaux

L'année 2020 marque l'arrivée de nouveaux acteurs sur le terrain de l'adaptation et de la rénovation énergétique des logements. Elle marque également la disparition du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE). Face à ces changements et à la multitude des dispositifs existants, tous n'étant pas cumulables, il conviendra de guider au mieux les ménages du territoire dans leurs projets de travaux et leurs sollicitations des différents organismes financeurs (Caisses de retraites, Caisses complémentaires de retraites, ANAH, Action Logement, Ma prime rénov, Conseil Départemental de Dordogne etc.).

3- Reprise et développement des relations avec les différents acteurs de terrains

Pour l'année 2020, il conviendra d'étendre la communication entre le service Habitat et les différents acteurs de terrain afin de repérer au mieux les situations susceptibles de bénéficier des subventions de l'ANAH. Cela passe par une meilleure communication

avec les artisans locaux par le biais de rencontres pour les informer sur les différents dispositifs d'aides existants et les inciter à orienter les ménages éligibles vers le service habitat. Cela passe aussi par une meilleure communication avec les opérateurs du champ social et médico-social de manière à accroître la réactivité du service. Enfin, il conviendra de pérenniser les actions menées avec les partenaires existants (CASSIOPEA, Fondation Abbé Pierre).

II. SERVICES TECHNIQUES ET ENTRETIEN

SERVICE ENVIRONNEMENT – Elu référent : Michel COMBEAU
Directeur Général des Services : Fabrice VAN GERDINGE

Responsable du service : Julien PIJARIAS

Travaux d'intérieurs et extérieurs :

L'entretien des véhicules, des machines et du petit matériel a été réalisé lors des périodes d'intempéries.

Une haie de thuyas qui gênait la visibilité des voitures a été coupée et remplacée par la construction d'un mur en parpaing au niveau du stade Henry Laforest.

Les vestiaires du stade Henry Laforest sont de plus en plus en mauvais état.

Des travaux de réparation de tuyaux en cuivre ont été effectués pour pallier de nombreuses fuites qui ont accentué à nouveau la dégradation des sols et des murs des vestiaires.

Il faudra vite prévoir des travaux sur les 2 toits des vestiaires de ce même stade car des infiltrations d'eau ont dégradé le plafond des toilettes publiques et les plafonds des vestiaires commencent à se délabrer.

PDIPR :

L'entretien du PDIPR et sa gestion ont été gérés par les communes elles-mêmes.

La remise en place du mobilier sur l'ensemble de la CCPN devra être effectuée.

Un état des lieux complet est également à prévoir.

Espaces Verts Espaces Naturels :

L'entretien de l'Agorespace à Saint Front la Rivière est désormais réalisé par les agents intercommunaux affectés à cette commune.

L'arboretum privé d'une superficie supérieure à 2 hectares a été intégré au PDIPR sur la commune de Saint Saud Lacoussière.

Son entretien est désormais fait par la commune (prestataire de service).

L'Aire de pique-nique à Nontron.

L'étang de Saint Saud Lacoussière a bénéficié de quelques aménagements comme le changement complet du sable de la plage surveillée, la restauration de quelques tables et poubelles (certaines ont été changées).

L'entretien quotidien (même les week-ends pendant la période d'ouverture de la baignade) est réalisé par les agents communautaires affectés à cette commune.

Le plan d'eau des Nouailles nécessite une grosse charge de travail.
En effet il faut entre 3 et 4 jours pour réaliser son entretien (débroussailleuse et tracteur autoporté).

Entre mai et début août, il faut intervenir toutes les 3 semaines, tous les mois par la suite et la dernière passe s'effectue fin octobre.

Nous parlons ici seulement des missions d'entretien courant.
Des travaux de reprofilage du sentier autour de l'étang devront être effectués ainsi que de l'élagage d'arbres.

De plus, les 2 ruisseaux alimentant l'étang nécessitent un curage complet afin de faciliter l'écoulement des eaux notamment en période de sécheresse.

Le parcours de santé ainsi que les balises de course d'orientation nécessitent également une remise en état.

Ce sont les 2,75 agents (3 temps pleins dont 1 réalisant du ménage au centre de loisirs pendant les vacances scolaires) affectés aux stades qui réalisent cette mission.

L'entretien extérieur des 2 maisons médicales de Saint Pardoux la Rivière et de Nontron est désormais réalisé par la CCPN. A Saint Pardoux la Rivière il faut intervenir tous les 15 jours entre avril et juillet. Cette mission est réalisée par les agents affectés aux stades.

L'entretien de l'espace extérieur des bureaux de la CCPN est également réalisé par les agents des stades et est réalisé toutes les 3 semaines.

L'ancienne plaine de jeux à St Martial de Valette (prolongement du parking de la salle des fêtes) est désormais destinée aux entraînements de football et de rugby pour l'instant.

Des travaux de sablage, décompactage et d'engazonnement ont été réalisés en septembre 2019 et à l'heure actuelle ce terrain est de très bonne qualité.

L'extérieur du centre aquatique et les abords des stades sont entretenus par les agents affectés aux stades.

Véloroute - Voie verte :

La signalétique pour la Flow Vélo a été posée en début d'année permettant ainsi d'avoir une continuité entre la coulée d'Oc en Charente et la voie verte de Saint Pardoux la Rivière.

Malheureusement ce tracé utilise des voies communales et départementales en attendant de pouvoir créer cette véloroute sur l'ancienne voie de chemin de fer.

Le rachat de certaines parcelles sur les communes de Teyjat et de Varaignes (actes devant le notaire) est en cours ce qui permettra de rallier la Flow vélo en Charente au centre bourg de Javerlhac en site propre sur sa quasi-totalité (environ 4 kilomètres) à condition d'y effectuer des travaux d'aménagement (terrassment, revêtement et signalétique).

STADES :

La Communauté de communes a désormais la charge d'entretenir exclusivement les terrains de sports de St Martial de Valette (4 terrains).

Un nouveau terrain a été créé à partir de septembre. Un désherbage a d'abord été effectué sur un champ à proximité du terrain d'entraînement de l'association de football, et ensuite des travaux de sablage suivis d'un ré engazonnement ont permis d'avoir à l'heure actuelle un terrain de très bonne qualité qui dans un premier temps servira de terrain d'entraînements pour les jeunes des écoles de foot et de rugby.

Les agents nettoient quotidiennement les vestiaires utilisés par l'association du rugby.

L'association de football gère elle-même l'entretien des vestiaires. Il conviendra d'harmoniser cette gestion pour l'année à venir.

Les agents des stades effectuent pour chaque week-end le traçage de l'ensemble des terrains de la CCPN soit 7 terrains.

La non intégration du personnel technique de 3 communes au sein de la CCPN engendre beaucoup de contraintes au personnel communautaire et plus particulièrement les agents affectés à l'entretien des stades (Nouailles et maisons médicales principalement).

VOIRIE INTERCOMMUNALE :

La CCPN a pris en charge, pour les 28 communes, 2 passes de fauchage, 2 journées d'élagage et le curage de 25 % du linéaire routier intercommunal sur les voies intercommunales.

De plus, des travaux routiers ont été réalisés sur une partie des communes à hauteur de 999 003.44 € TTC avec une participation des communes à hauteur de 50% sous forme de fonds de concours.

Ce programme est reconduit en 2020 avec d'autres travaux et d'autres communes concernées.

SERVICE ENTRETIEN ET SECURITE DES BATIMENTS DE LA CCPN

– Elu référent :

Directeur Général des Services : Fabrice VAN GERDINGE

Responsable du service : Jean-Guillaume DOUCET

-Service extincteur.

Pour l'année 2019 se sont 22 communes sur 28 qui sont conventionnées pour la vérification et le contrôle des extincteurs, ce qui représente 1 252 extincteurs vérifiés. On compte en moyenne 5 à 6 extincteurs vérifiés par heure.

Grace à cette mutualisation, cela nous permet de pouvoir acheter les extincteurs à prix coûtant.

Le service propose une mise à disposition gratuite d'extincteurs pour toutes festivités, salons, rassemblements ; par exemple la « fête du dindon » à Varaignes : mise à disposition de 30 extincteurs + registre de sécurité + couvertures feux.

-Service prévention.

Le service propose son aide technique pour le montage des dossiers pour l'utilisation exceptionnelle des ERP (Etablissement Recevant du Public) et pour la préparation en amont des commissions de sécurité. Ainsi que la réalisation et la conception de plan d'évacuation, d'intervention, de réseau d'intervention technique et l'élaboration de registre de sécurité spécifique à ERP.

-Service vérification électrique, alarme incendie, bloc d'évacuation, et défibrillateurs.

Tous les ans nous avons l'obligation de faire contrôler les équipements électriques des différents bâtiments. Cette vérification est effectuée par un prestataire privé. Pour les alarmes incendies et les blocs d'évacuation la vérification s'effectue en interne.

Depuis le 1^{er} janvier 2019 la vérification des défibrillateurs est obligatoire. Pour cela le service a trouvé une société de contrôle et mis en place le recensement des communes voulant adhérer au service de vérification, pour pouvoir bénéficier d'un prix négocié ; par exemple la CCPN possède un parc de 5 défibrillateurs : en 2018 nous avons payés 750€ HT (150€x5), actuellement le prix négocié est de 95€ HT par appareil.

-Service entretien des bâtiments.

Le service intervient sur l'ensemble des bâtiments de la CCPN : petite plomberie, interventions électriques, nettoyage des VMC, hotte des cuisines, réparation du mobilier, changement bloc d'évacuation, relamping, suppression des néons et halogènes

par de la LED ; par exemple changement de 30 pavés néons, par 30 pavés LED à la crèche. Le relamping se poursuivra pour 2020 sur le reste des bâtiments.

-Service ménage

Le service se compose de 3 agents :

- 1 agent à 35h
- 1 agent à 26h
- 1 agent à 20h

Ces trois agents interviennent sur l'ensemble des bâtiments de la CCPN : Crèche, Centre de loisirs de Nontron, Cinéma, PEMA, OT, Ecole de musique, Bureau, Urbanisme, Maison médicale de Nontron, Bibliothèque, RAM.

Le service s'occupe des commandes des produits une fois par an, ce qui représente un volume d'une dizaine de palettes. Un travail est effectué pour harmoniser les différents produits, mais la tâche est rendue difficile par certains services.

-Service Certibiocide

Pour 2020, la mise en place d'un service Certibiocide va permettre l'achat de produits réservés aux professionnels ; par exemple : achat de produits contre les rongeurs ou bien achat pour la piscine de produits plus actifs (acide/soude).

III. SERVICES A LA POPULATION

Enfance-Jeunesse Sport Equipements Sportifs – Elu référent : Pierre

PEYRAZAT

Directeur Général des Services : Fabrice VAN GERDINGE

Complexe aquatique - Responsable du service : Pascal RABIAN

PERSONNEL DU CENTRE AQUATIQUE

Direction et expertise technique :

*Pascal RABIAN

Maintenance :

*Jean Guillaume DOUCET

Maitres-nageurs :

*GOUAUD Bénédicte (*Chef de bassin,
en congé maternité depuis janvier 2019*)

*LANIS Karine

*MOILARD Julien (*Remplaçant depuis
Octobre 2019*)

*LARUE Guillaume (*Démission le 30 juin
2019*)

*BERSSAC Antoine (*Remplaçant d'octobre
à novembre 2019*)

Accueil/entretien :

*PAULHIAC Valérie

*NADAL Christèle (*Détachée à l'Oti
depuis juin 2019*)

*GUZZO Marion (*Remplaçante*)

* BENEYROL Valérie (*En arrêt maladie
jusqu'au 15 mars 2019 puis en
mi-temps thérapeutique jusqu'à fin 2019*)

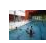
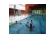
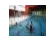
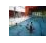
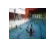
*MENANTEAU David (*Remplaçant
depuis juin 2019*)

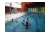
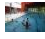
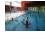



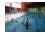
Saisonniers :

L'Ovive : deux BNSSA, deux MNS employés ponctuellement suivant les besoins et un agent d'accueil/entretien.








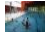
Etang de St Saud Lacoussière : deux BNNSA + un demi-poste pour les jours de repos.

Missions 2019 :



-  Enseignement de la natation scolaire en 3 cycles aux classes de GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2 des Communautés de Communes du Périgord Nontronnais, Communauté de Communes Dronne et Belle
-  Accueil des classes des 4 collèges (Nontron, Piégut Pluviers, Mareuil, Brantôme).
-  Accueil des classes secondes, premières, terminales lycée de Nontron.
-  Cours collectifs de natation (Aquaphobie, adultes débutants et enfants).
-  Animations : stages de natation sur la période des vacances scolaires.

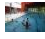


-  Animation d'activités « Aquasport » (Aquabiking, Aquagym, Aquatraining, Aquapalming, Aquastep...)
-  Accueil des publics.
-  Gestion et répartition du matériel sportif à disposition des écoles du territoire.
-  Accueil des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H)
-  Accueil des associations
-  Pour la cinquième année consécutive, formation BNSSA (**brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique**) en partenariat avec la Fédération de MNS de Périgueux. Roland MENARD a supervisé l'entraînement et la préparation des stagiaires durant les nocturnes des mardis, du mois de septembre 2019 au mois de mai 2020. L'examen final fin mai 2020 (annulé pour cause de COVID-19) et le brevet de secourisme (PSE1) étaient organisés et encadrés par la Fédération à Périgueux. La Fédération gérant également l'aspect financier des formations, nous nous proposons de mettre deux lignes d'eau à la disposition des stagiaires de 19h30 à 22h00 les mardis. A terme, nous pouvons ainsi espérer un recrutement plus aisé pour la surveillance de sites, durant les saisons estivales. Nous comptons 8 inscrits pour la session 2019/2020.
-  Gestion de l'Etang de Saint Saud Lacoussiere sur la saison d'été (Surveillance de la baignade-achats divers).

Suivi et réalisations techniques 2019.

-  Fermeture durant la première semaine de janvier 2019 pour remise en état du carrelage du fond du grand bassin.
-  Fermeture durant les vacances de NOËL 2019/2020 afin de réaliser les travaux suivants :
 - Reconditionnement décennal des trois filtres à sable (décembre 2019).
 - Echange baie vitrée entre l'accueil et le bassin pour cause de corrosion.
-  Echange régulateur d'injection de chlore gazeux N°1(mars 2019).
-  Décapage et remise en peinture des pieds des filtres à sable.
-  Modification de la ligne d'injection de chlore gazeux de la pataugeoire.
-  Entretien annuel de la chaudière bois (Décembre 2019 Ets COMPTES constructeurs).
-  Remplacement des roulements à billes et des joints de la pompe de filtration du grand bassin N°1(préventif mars 2019).
-  Echange décennal des deux compresseurs d'aire, (nettoyage cendres chaudière bois et commande vannes électropneumatique grand bassin),

Objectifs 2020 :

-  Etude de faisabilité concernant un projet de mini-golf (pelouses extérieures du centre aquatique).
-  Pérenniser les économies engagées après la remise en service de la chaudière bois. Opérateur dédié (Jean Guillaume DOUCET). Renouvellement d'un contrat de fourniture de combustible, et contrôle du respect de celui-ci.

-  Après douze années d'exercice, nous devons envisager d'effectuer certains travaux et opérations de maintenance (entretien de la pompe de filtration grand bassin N° 2, renouvellement d'organes de régulation, servomoteurs, pompes doseuses, injecteurs et détendeurs chlore gazeux...)
-  Modification suivant prescriptions du constructeur, du convoyeur de combustible chaudière bois.
-  Entretien préventif (joints et roulements) de la pompe filtration pataugeoire

Fréquentation tout public :

	2018	2019
Janv	4 177	3 964
Fev	2 995	3 260
Mars	4 016	4 232
Avr	4 102	4 232
Mai	3 342	3 757
Juin	3 405	3 163
Juil	3 274	2 662
Aout	3 488	2 759
Sept	2 694	2 926
Oct	4 203	3 812
Nov	4 447	3 834
Déc.	2 865	1 687
Total	43 008	40 288

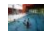
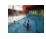
Bilan 2019 :

Fréquentation globale du centre Aquatique regroupant toutes les catégories de public.

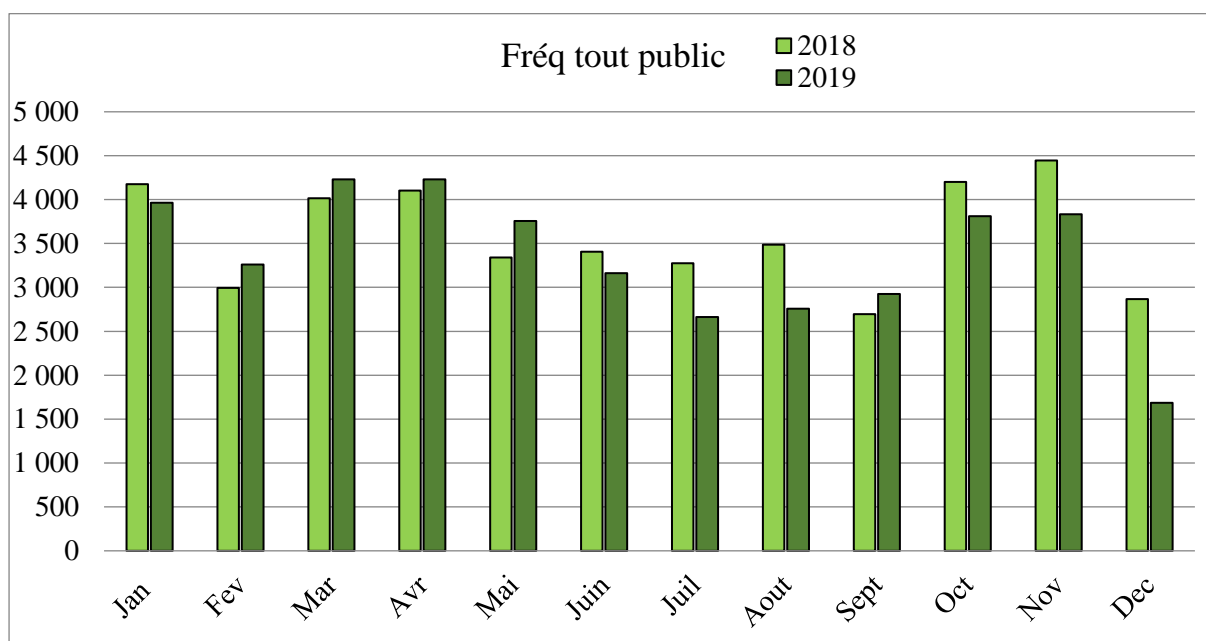
En replis de 6.3% du fait de :

- Des créneaux du lycée de Nontron non reconduits pour des raisons budgétaires, et ce malgré une baisse des tarifs lycéens
- Aux fermetures techniques exceptionnelles pour remise en état et entretien des installations.
- Une saison estivale en baisse de 19% par rapport à 2018.
- Une importante rotation du personnel bassin pour cause d'arrêt maternité, de maladie ou de démission. Le recrutement est toujours difficile (faute de personnel disponible), et surtout pérenniser les nouvelles embauches est souvent problématique.

Axes de progrès pour 2020:

-  Stabiliser l'équipe bassin (MNS), et installer la nouvelle équipe accueil (Marion GUZZO et David MENANTEAU).
-  Réorganisation et optimisation des horaires d'ouverture au public.

Evolution 2018/2019	-6.3 %
----------------------------	---------------






Fréquentation Aquasport

	2018	2019
Jan	641	530
Fev	194	274
Mar	649	455
Avr	353	445
Mai	425	453
Juin	577	364
Juil	121	145
Aou	88	112
Sept	510	511
Oct	620	456
Nov	576	597
Déc	393	255
Total	5147	4577

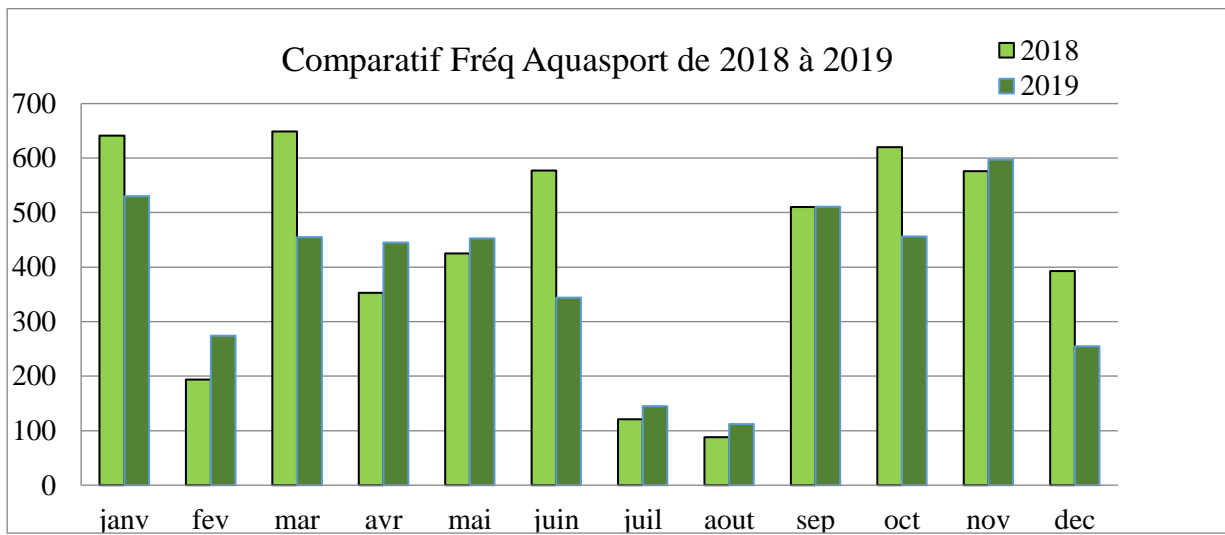
Bilan 2019 :

Baisse de la fréquentation des cours d'aquasport dû en partie à une importante rotation du personnel bassin, et au repli général de l'activité.

Axes de progrès pour 2020 :

-  Stabiliser l'équipe bassin (MNS).
-  Redynamiser les cours.
-  Optimisation des horaires des cours pour les rendre accessibles à un nouveau public.

Evolution 2019 : -11 %



Ecoles primaires

	2018	2019
Jan	747	800
Fev	281	319
Mar	780	668
Avr	428	607
Mai	581	639
Juin	630	500
Juil	0	0
Aout	0	0
Sept	549	650
Oct	595	579
Nov	795	625
Déc	310	473
Total	5696	5840

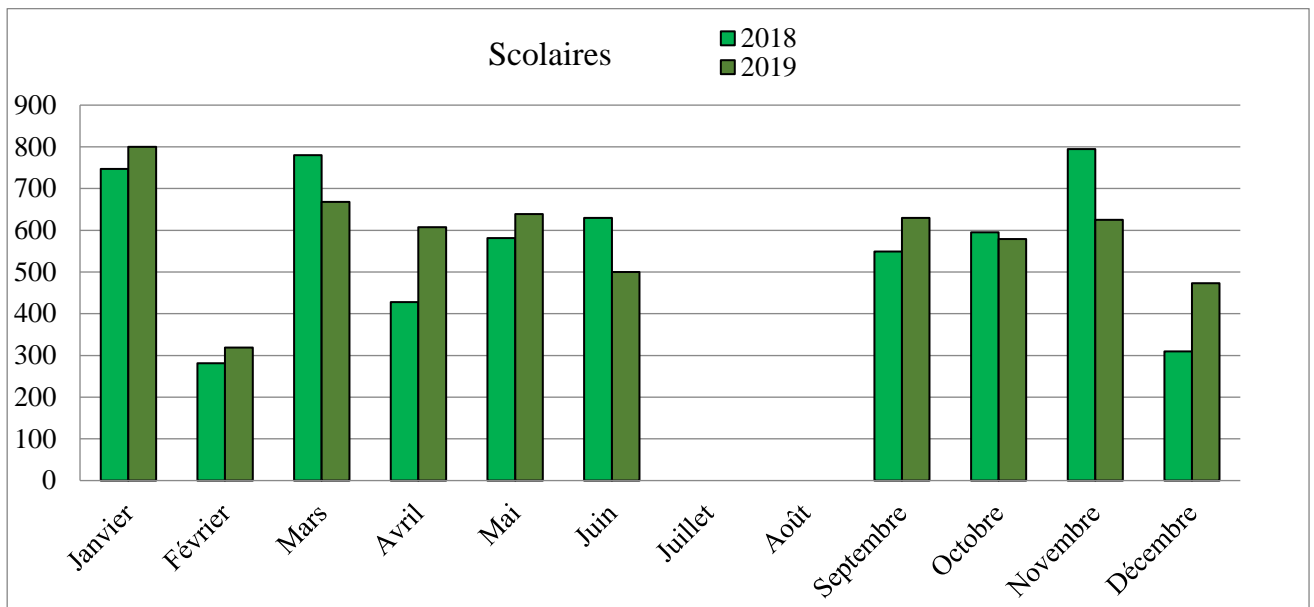
Bilan 2018/2019 :

Nous drainons toujours la plus grande partie des écoles du secteur.

La fréquentation des scolaires reste stable.

Planning « L'OVIVE »
Année scolaire 2019-2020

Jour	Trim.	14h00 - 14h40			14h40 - 15h20			15h20 - 16h00		
MARDI	T1	JAVERLHAC Mme BLONDY	CE2 CM1/2	25	CHAMPAGNAC Mme ERNAULT	CM2	21	ST MARTIAL Mme GENIN	CP/CE2	?
		JAVERLHAC Mme VAXELAIRE	CP/CE1	18	VILLARS Mme MOUSNIER (Décloisonnement)	CP	22	ST MARTIAL Mr POURÉ	GS/CE1	24
	T2	PIEGUT ?	CE2	14	PIEGUT Mme LANDREVIE	CP	19	ST MARTIAL Mme GARCIA	ULIS	12
		PIEGUT Mme GUIGAMP	CM1/2	17	PIEGUT Mme BLANCHON	CE1	19	ST MARTIAL Mme HOURCADE	CM1/2	30
	T3	BRANTOME Mme BOUSSARIE	CM1/2	25	VARAIGNES Mme LAVOIX	CP	15	NONTRON Gambetta Mme SURIANA	CE1	22
		BUSSEROLLES Mme ROUSSEL	CM1/2	?	VARAIGNES ?	CE1/2	14	NONTRON Gambetta Mme JOUAN NONTRON Gambetta ?	CP	24
JEUDI	T1	10h00 - 10h40			10h40 - 11h20					
		ABJAT Mme GREMERET	CE1/2	13	BEAUSSAC ?	PS à CP	12			
	ST SAUD Mme JAMET	GS CP	16	BEAUSSAC Mr ROVERE	CE1 à CM2	15				
	NONTRON A.France Mr TISON	CM2	23	NONTRON A.France Mme BESSIERE	CE2	22				
	NONTRON A.France Mr LE GUILLOU	CM1/2	22	NONTRON A.France Mr WISSANG	CE2/CM 1	20				
	T3	AUGIGNAC Mme GACHON	GS/CP	17	ST PARDOUX ?	CE1	?			
ST ESTEPHE Mme CHAMINADE		CE2	14	ST PARDOUX Mme ROUSSARIE	CP	?				



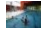
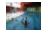
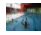
Collèges et Lycées

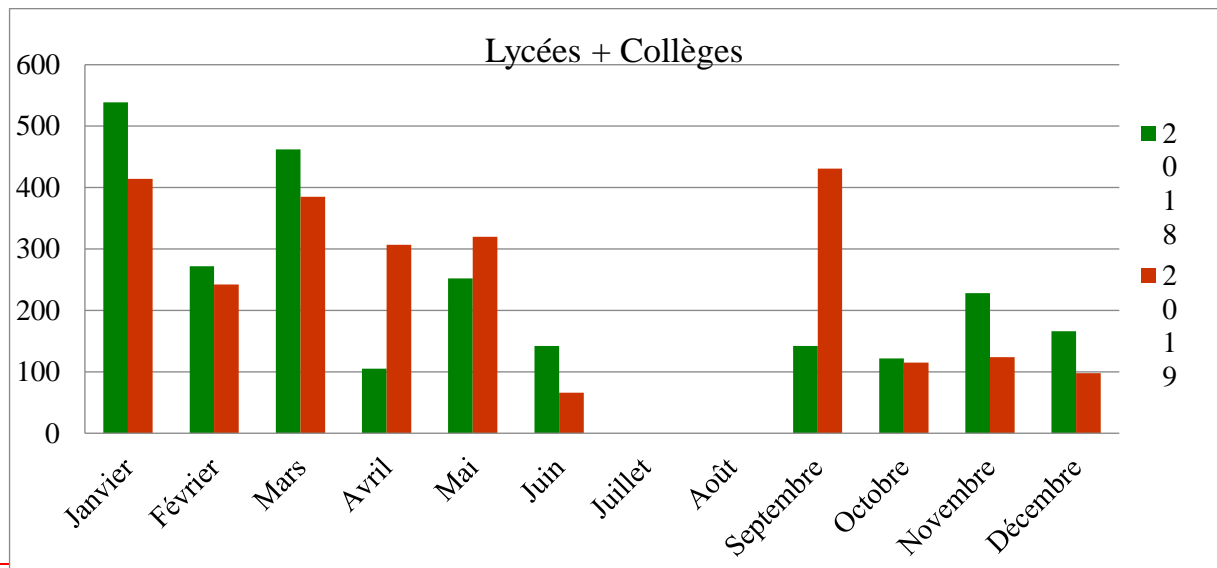
	2018	2019
Jan	539	414
Fev	272	242
Mar	462	385
Avr	105	307
Mai	252	320
Juin	142	66
Juil	0	0
Aou	0	0
Sept	142	431
Oct	122	115
Nov	228	124
Déc	166	98
Total	2430	2502

Bilan 2018/2019 :

Faute de budget et bien que la collectivité ait baissé le tarif des créneaux, le lycée de Nontron n'a pas reconduit toutes les séances pour 2018/2019. La fréquentation est pourtant restée stable (accroissement des séances de Piégut Pluviers).

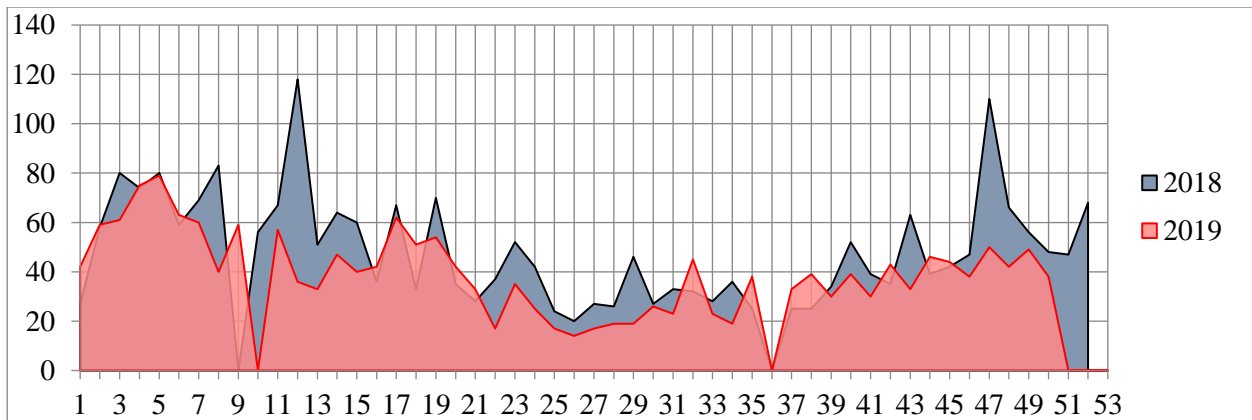
Etablissements fréquentant le centre en 2018/2019 :

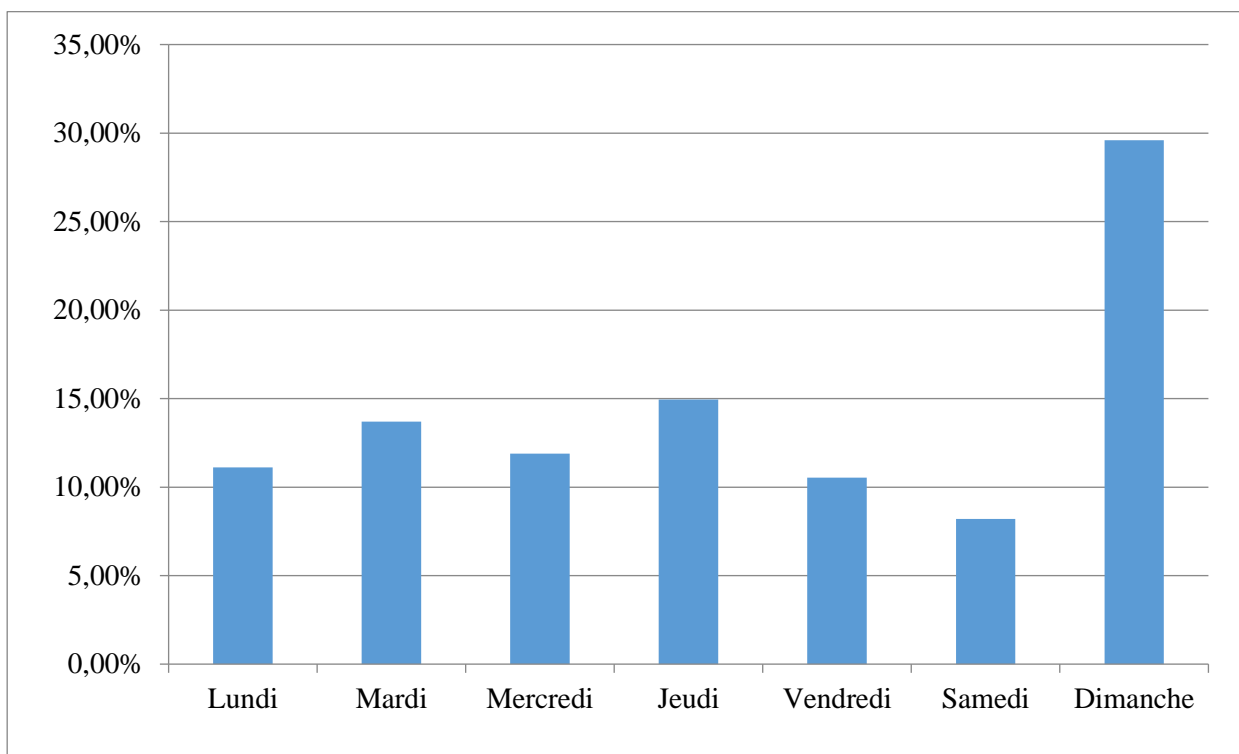
-  Collège et lycée de Nontron.
-  Collège de Mareuil.
-  Collège de Piégut Pluviers.



Balnéothérapie :

Fréquentation année 2019 de la Balnéothérapie par semaine repli de 8%.





Ecoles de natation :

Inscrits aux cours enfants 2018/2019 : 219 - Inscrits aux cours enfants 2019/2020 : 219

SAISON	MARM'EAU	ENF DEB	ENF PERF	TOTAL
2009/2010	20	50	35	105
2010/2011	20	45	50	115
2011/2012	20	35	50	105
2012/2013	30	70	73	173
2013/2014	30	60	65	155
2014/2015	40	50	90	180
2015/2016	40	60	90	190
2016/2017	44	77	88	209
2017/2018	46	78	95	219
2018/2019	44	85	90	219

Comparatif des recettes mensuelles 2018/2019.

Recettes 2019 / Totaux par mois	Total COMPTANT	CA TOTAL	ESPECES	Chèques	Chèques vacances	Chèques Sports	TPE Brut	Différés reçus scolaires	Total recettes 2019	Pour info total CA 2018
janvier	21 755,26	21 755,26	4 264,00	6 343,76	210,00	530,00	8 177,50	2 230,00	20 528,26	20 888,09
février	11 571,10	11 571,10	3 739,20	2 767,20	60,00	40,00	4 964,70	0,00	11 571,10	11 755,40
mars	13 760,94	13 760,94	3 315,00	2 904,14	150,00	90,00	6 072,30	1 229,50	13 760,94	14 760,40
avril	16 125,10	16 804,20	4 323,50	4 801,60	450,00	140,00	5 851,30	1 245,00	16 811,40	15 897,00
mai	12 595,85	12 704,25	3 380,30	2 843,25	190,00	70,00	6 066,30	154,40	12 704,25	12 864,80
juin	11 386,91	11 386,91	3 504,30	2 921,96	120,00	60,00	4 532,00	248,65	11 386,91	12 199,33
juillet	16 712,55	17 072,15	4 647,70	1 956,75	400,00	40,00	5 668,10	4 359,60	17 072,15	17 677,70
août	13 221,70	13 221,70	4 182,40	2 988,40	240,00	0,00	5 810,90	0,00	13 221,70	13 811,70
septembre	21 668,70	21 668,70	2 752,90	5 493,00	610,00	420,00	11 008,20	1 263,60	21 547,70	27 473,50
octobre	16 007,50	16 111,60	3 526,90	3 191,60	700,00	480,00	8 109,00	104,10	16 111,60	20 304,20
novembre	16 054,90	16 054,90	3 068,10	5 456,90	420,00	90,00	6 884,90	135,00	16 054,90	14 102,30
décembre	6 405,60	6 405,60	1 427,80	1 648,00	200,00	0,00	2 522,20	607,60	6 405,60	11 371,80
Total	177 266,11	178 517,31	42 132,10	43 316,56	3 750,00	1 960,00	75 667,40	11 577,45	177 176,51	193 106,22

Comparatif 2018 / 2019		
Mois	Comparatif 2018 / 2019	%
Janvier	867,17	4,15
Février	-184,30	-1,57
Mars	-999,46	-6,77
Avril	907,20	5,71
Mai	-160,55	-1,25
Juin	-812,42	-6,66
Juillet	-605,55	-3,43
Août	-590,00	-4,27
Septembre	-5 804,80	-21,13
Octobre	-4 192,60	-20,65
Novembre	1 952,60	13,85
Décembre	-4 966,20	-43,67
	-14 588,91	-8,17

Bilan en baisse, repli dû principalement à la modification des créneaux collèges et lycées, et à la fermeture de deux semaines pour travaux en décembre 2019.

Statiques de provenance 2019

Libellé	Quantités	CA TTC	%
24300 NONTRON	6 417	39 091,40	21,81
24300 ST MARTIAL DE	3 161	14 308,60	10,74
24000 PERIGUEUX	1 359	4 700,60	4,62
24310 BRANTOME	975	5 936,45	3,31
24340 MAREUIL	718	6 019,40	2,44
24530 CHAMPAGNAC DE	548	3 054,40	1,86
24360 PIEGUT PUVIER	527	6 822,80	1,79
24300 JAVERLHAC ET L	525	4 203,80	1,78
24530 CONDAT SUR TRI	455	1 885,00	1,55
24470 ST PARDOUX LA	439	3 163,90	1,49
24300 AUGIGNAC	404	3 651,50	1,37
24300 ABJAT SUR BAND	305	3 350,30	1,04
24360 BUSSEROLLES	293	1 630,30	1,00
24470 ST SAUD LACOUS	276	2 384,00	0,94
24360 ST ESTEPHE	149	1 868,50	0,51
24800 THIVIERS	136	920,90	0,46

16220 MONTBRON	133	1 349,00	0,45
24470 CHAMPS ROMAIN	129	1 289,80	0,44
24300 LE BOURDEIX	127	1 080,60	0,43
24300 ST FRONT LA RI	119	1 239,00	0,40
24340 RUDEAU LADOSSE	117	3 080,66	0,40
24430 MARSAC SUR L I	110	400,00	0,37
24360 VARAIGNES	109	1 028,60	0,37
24340 MONSEC	108	1 130,30	0,37
24530 QUINSAC	102	1 207,00	0,35
24360 BUSSIERE BADIL	99	865,20	0,34
24300 LUSSAS ET NONT	98	749,60	0,33
24340 BEAUSSAC	97	798,90	0,33
24310 BIRAS	95	615,50	0,32
24310 BOURDEILLES	91	967,40	0,31
24340 ROCHEBEAUCOURT	90	894,00	0,31
24470 MILHAC DE NONT	80	956,60	0,27
24300 ST MARTIN LE P	78	977,70	0,27
24360 CHAMPNIERS ET	74	914,90	0,25
87440 MARVAL	72	654,00	0,24
16380 FEUILLADE	68	986,20	0,23
24360 ETOUARS	67	561,00	0,23
24530 CANTILLAC	67	410,90	0,23
24530 VILLARS	62	553,10	0,21
16380 MARTHON	61	552,20	0,21

16320 COMBIERS	60	676,10	0,20
24800 CHALEIX	54	308,30	0,18
24300 SAVIGNAC DE NO	54	718,00	0,18
24320 AURIAC DE BOUR	50	298,40	0,17
24530 LA CHAPELLE FA	50	409,10	0,17
87440 MAISONNAIS SUR	49	266,20	0,17
24340 VIEUX MAREUIL	48	514,80	0,16
24320 LA TOUR BLANCH	47	282,20	0,16
87440 ST MATHIEU	47	761,70	0,16
24800 ST JORY DE CHA	44	757,10	0,15
87440 LA CHAPELLE MO	42	213,60	0,14
24300 LA CHAPELLE MO	41	734,70	0,14
24320 VERTEILLAC	40	355,80	0,14
24300 SCEAU ST ANGEL	40	809,40	0,14

24300 ST FRONT SUR N	40	545,10	0,14
24530 ST PANCRACE	39	319,10	0,13
24360 ST BARTHELEMY	34	322,40	0,12
24800 ST PIERRE DE C	33	518,60	0,11
24300 TEYJAT	32	628,60	0,11
24450 MIALET	31	459,50	0,11
24310 ST CREPIN DE R	31	772,80	0,11
24600 RIBERAC	30	138,20	0,10
24320 CHERVAL	29	436,80	0,10
24340 CHAMPEAUX ET L	28	244,00	0,10
16380 ST GERMAIN DE	27	207,10	0,09
16380 CHARRAS	26	259,60	0,09
24800 ST JEAN DE COL	26	412,70	0,09
24340 LES GRAULGES	25	141,20	0,08
16380 GRASSAC	24	201,90	0,08
24320 GOUT ROSSIGNOL	24	115,90	0,08
24310 VALEUIL	23	330,70	0,08
24360 SOUDAT	22	732,30	0,07
24310 PAUSSAC ET ST	21	276,60	0,07
24300 HAUTEFAYE	21	93,00	0,07
24340 LEGUILLAC DE C	21	427,20	0,07
16220 ECURAS	20	232,20	0,07
24800 ST MARTIN DE F	20	356,30	0,07
24310 SENCENAC PUY D	20	239,00	0,07
24340 ST SULPICE DE	20	478,80	0,07
16320 BLANZAGUET ST	19	113,00	0,06
24660 COULOUNIEIX CH	18	68,00	0,06
16220 EYMOUTHIER	15	166,20	0,05
24320 CHAPDEUIL	15	491,60	0,05
87230 CHAMPSAC	15	91,10	0,05
24320 CHAMPAGNE ET F	14	106,40	0,05
16000 ANGOULEME	13	81,00	0,04
24460 EYVIRAT	13	133,20	0,04
24350 TOCANE ST APRE	12	46,00	0,04
87150 CUSSAC	12	95,80	0,04
24800 EYZERAC	11	89,40	0,04
87000 LIMOGES	11	88,00	0,04



16 Ecoles

12 Accueils Péricolaires

*933 Enfants
3 / 10 ans*

3 ALSH

- Arc en ciel*
- Loasis*
- Les loustics*

*650 Jeunes
11/17 ans*

L'enfance Jeunesse du territoire



*1 ALSH Ados
11/14 ans*

*1 Accueil
Projet Citoyen
14/18 ans*

*2 Collèges
1 Lycée*

*Budget définitif 2019
1 180 611 euros*

*Coût du service jeunesse
670 280 euros*

Personnel ACM

Emplois	Type de salariés	Durée hebdo	Date fin contrats	Fonctions
Adjoint d'animation 2 ^e classe	Titulaire	35 h		Responsables ados 14/18 ans
Adjoint d'animation 2 ^e classe	Titulaire	35 h		Responsables ados 11/ 14 ans
Animateur	Stagiaire	35 h		Animateur ados
Adjoint d'animation 1 ^{ere} classe	Titulaire	35 h		Coordinateur Enfance Jeunesse
Adjoint d'animation 2 ^e classe	Titulaire	35 h		Directeur adjoint
Adjoint d'animation 2 ^e classe	Titulaire	35 h		Animateur
Adjoint d'animation 2 ^e classe	Titulaire	35 h		Animateur
Animateur	Stagiaire	35 h		Animateur
Animateur	Stagiaire	35 h		Animateur
Animateur	Stagiaire	35 h		Animateur
Animateur	Stagiaire	35 h		Animateur
Animateur	CDD	35 h	31/01/20	Animateur
Animateur	CDD	35 h	31/08/19	Animateur
Adjoint d'animation 2 ^e classe	Titulaire	35 h		Animateur
Adjoint d'animation 2 ^e classe	Titulaire	35 h		Animateur
Animateur	Titulaire	35 h		Animateur
Animateur	CDD	35 h		Animateur
Animateur	CDD	10 h		Animateur
Animateur	PEC	20 h		Animateur
Adjoint d'animation 2 ^e classe	Titulaire	35 h		Directeur
Animateur	Stagiaire	35 h		Animateur
Animateur	CDD	35 h		Animateur
Animateur	CDD	35 h		Animateur
Adjoint d'animation 1 ^{ere} classe	CDI droit public	35 h		Directeur
Adjoint d'animation 2 ^e classe	CDI droit public	35 h		Directeur adjoint
Total		835 h		
Équivalent temps plein 2019			23,85	
Équivalent temps plein 2018			21,29	

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES PAR SECTEUR

Rappel de la législation : il faut un animateur pour 10 enfants – de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de + de 6 ans. Un animateur ne doit pas se retrouver seul (sans un autre adulte) dans l'enceinte de la structure scolaire. Concernant la direction, la personne désignée doit être titulaire du BAFD ou équivalent, des dérogations peuvent être accordées par la DDCSPP.

L'ensemble des chiffres 2019 correspondent au début de l'année scolaire 2019/2020

RPI AUGIGNAC / ST ESTEPHE

Le RPI (rassemblement pédagogiques intercommunaux) est composé de 95 élèves. Les classes sont réparties dans les 2 écoles :

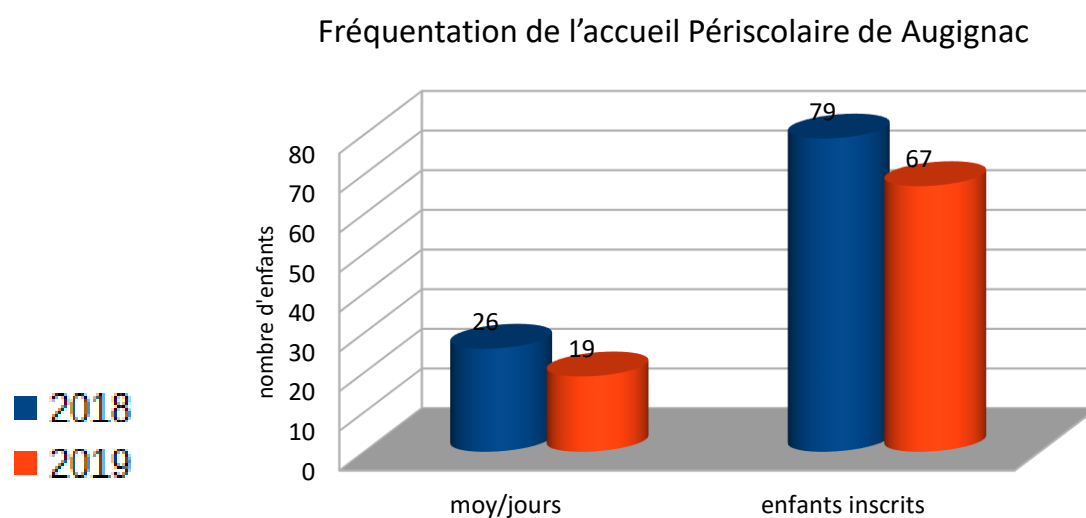
3 classes à Augignac (PS-MS , GS-CP, CE1)

2 classes à St Estèphe (CE2 , CM1-CM2)

Personnel :

Le personnel est composé de 3 agents communaux conventionnés avec la CCPN.

Evolution des effectifs :



On peut noter une baisse des effectifs en 2019. La baisse de la moyenne par jour est proportionnelle à la baisse des enfants inscrits.

PIEGUT

L'école de Piégut est composée de 120 élèves dont 47 maternels. Toutes les classes y sont représentées, de la petite section au CM2.

Personnel :

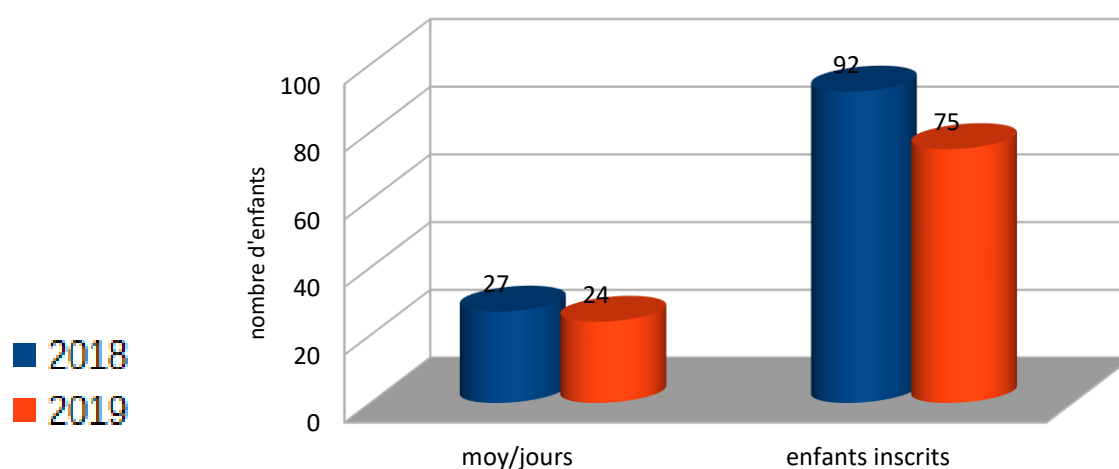
Le personnel est composé de : 2 agents intercommunaux

1 agent communal sous convention avec la CCPN.

L'un des agents de la CCPN intervient également sur l'ALSH les loustics et l'autre sur l'ALSH ados.

Evolution des effectifs :

Fréquentation de l'accueil Périscolaire de PIEGUT



On constate une légère diminution de la fréquentation moyenne d'enfants par jour ainsi qu'une diminution plus importante d'enfants inscrits au périscolaire.

Ces chiffres sont certainement impactés par la fermeture de l'école de Champniers Reilhac (en 2018 le périscolaire comptabilisait les deux écoles).



RPI BUSSIÈRE / BUSSEROLLES / VARAIGNES

Le RPI est composé de 90 élèves dont 44 maternels. Les classes sont réparties dans les 3 écoles :

- 2 à Bussière Badil (PS-MS, MS-GS)
- 2 à Varaignes (CP, CE1-CE2)
- 1 à Busserolles (CM1, CM2)

Personnel :

A Bussière Badil : 1 agent intercommunal

3 agents communaux sous convention.

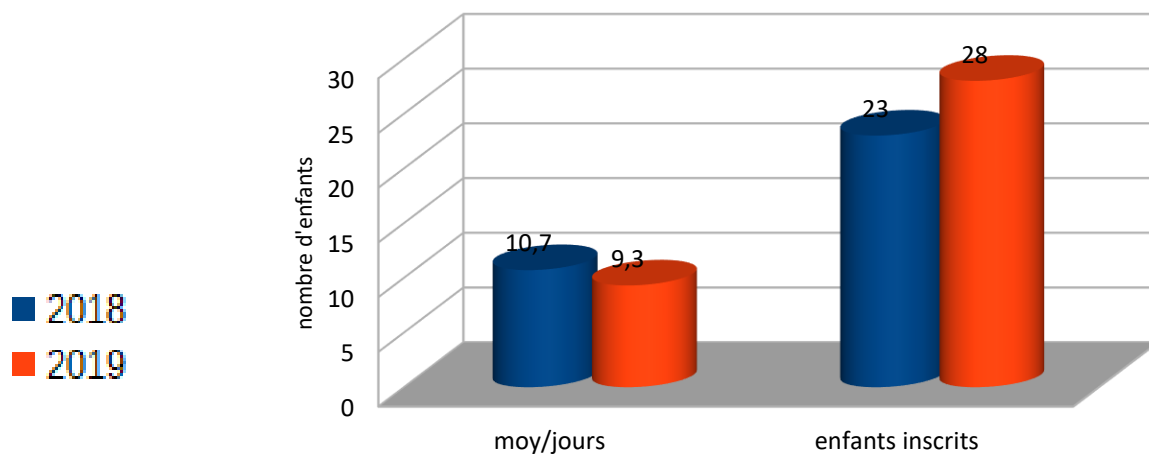
L'agent CCPN intervient également sur l'ALSH les loustics les mercredis et vacances scolaires.

A Varaignes : 2 agents communaux sous convention.

Les deux agents interviennent sur l'ALSH les loustics à tour de rôle.

Evolution des effectifs :

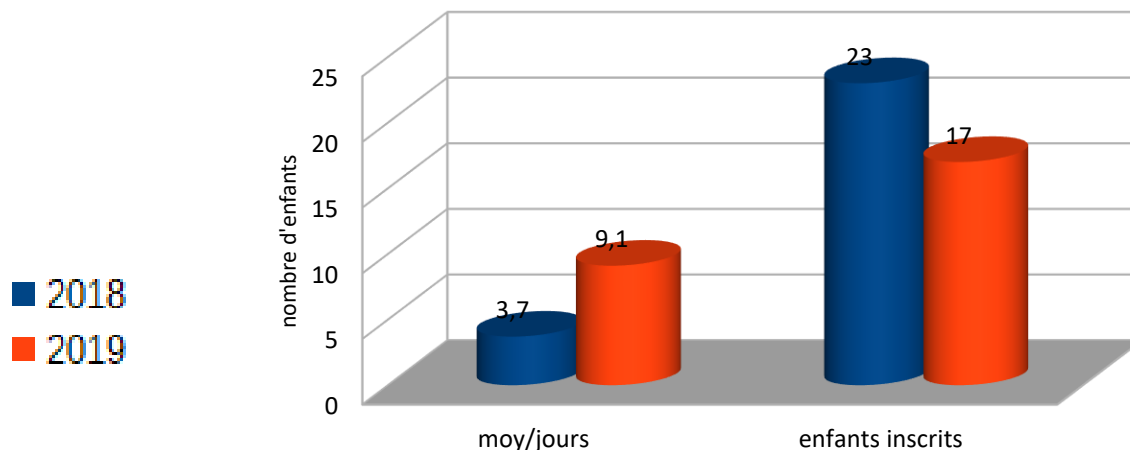
Fréquentation de l'accueil Périscolaire de Bussière



Une stabilité est constatée concernant la moyenne de fréquentation par jour. Le nombre d'enfants inscrits au périscolaire a légèrement augmenté en 2019.



Fréquentation de l'accueil Périscolaire de Varaignes



On observe une forte hausse des fréquentations sur cet accueil en 2019. Le ratio enfants inscrits et moyenne par jour est important.

JAVERLHAC

L'école de Javerlhac est composée de 74 élèves.

Personnel :

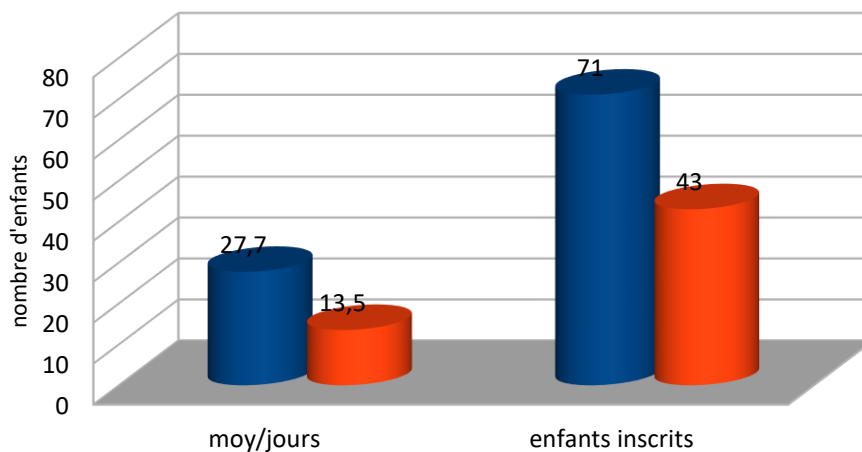
Le personnel est composé de : 1 agent intercommunal (sous contrat)

3 agents communaux sous convention avec la CCPN.

L'agent contractuel intervient également sur l'ALSH les mercredis et vacances scolaires.

Evolution des effectifs :

Fréquentation de l'accueil Périscolaire de Javerlhac



NONTRON

La commune de Nontron possède trois écoles pour un total de 231 élèves dont 74 maternels et 11 classes.

L'école de Jean Rostand est consacrée uniquement aux maternels., tandis que Gambetta et Anatole France reçoivent les primaires. L'implantation géographique des écoles oblige la présence de trois accueils périscolaires.

Personnel :

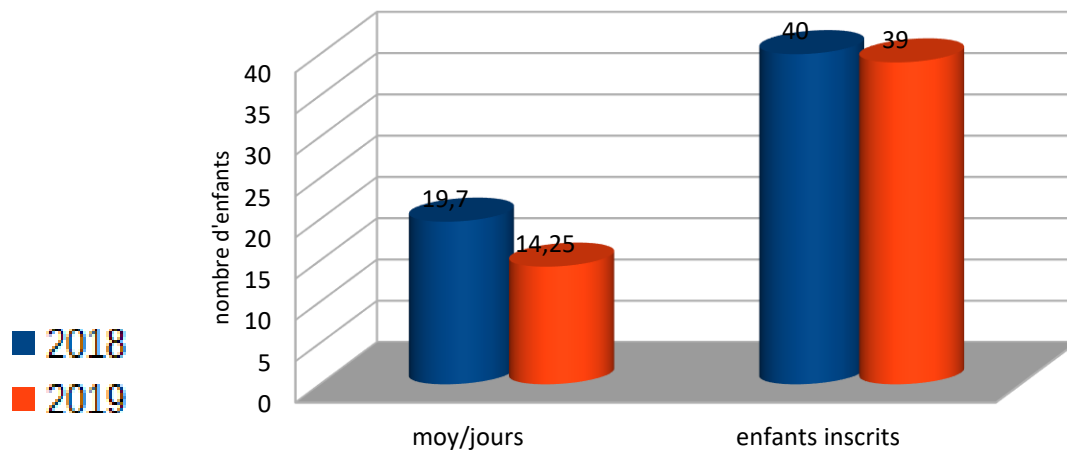
École Jean Rostand : 2 agents CCPN et 1 agent communal conventionné. Les deux agents CCPN interviennent les mercredis et les vacances scolaires sur l'ALSH arc en ciel pour l'un et l'ALSH l'oasis pour l'autre.

École Gambetta : 1 agent CCPN et un agent communal conventionné. L'agent de la CCPN intervient sur l'ALSH oasis les mercredis et les vacances scolaires.

École Anatole France : 1 agent CCPN et deux agents communaux conventionnés. L'agent de la CCPN intervient les mercredis et les vacances scolaires sur l'ALSH ados.

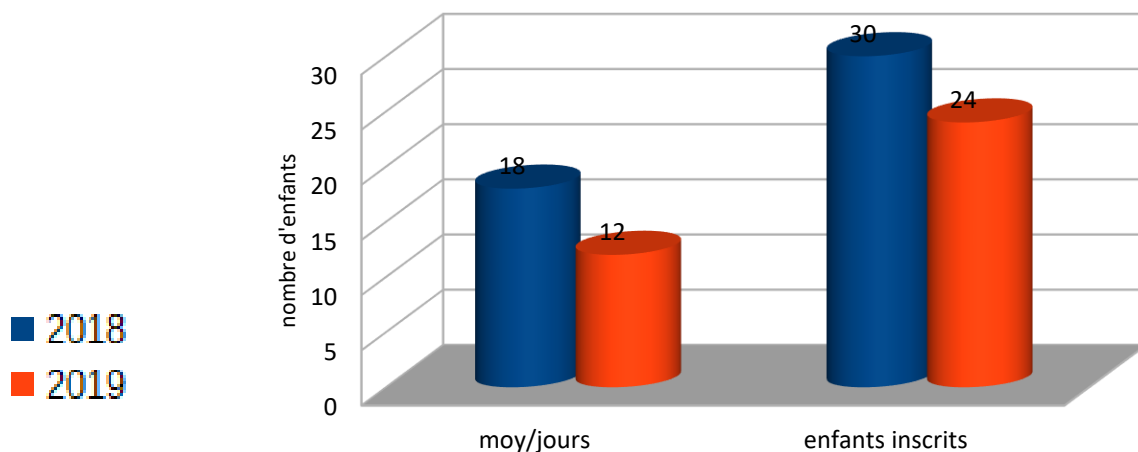
Evolution des effectifs :

Fréquentation de l'accueil Périscolaire de Jean Rostand



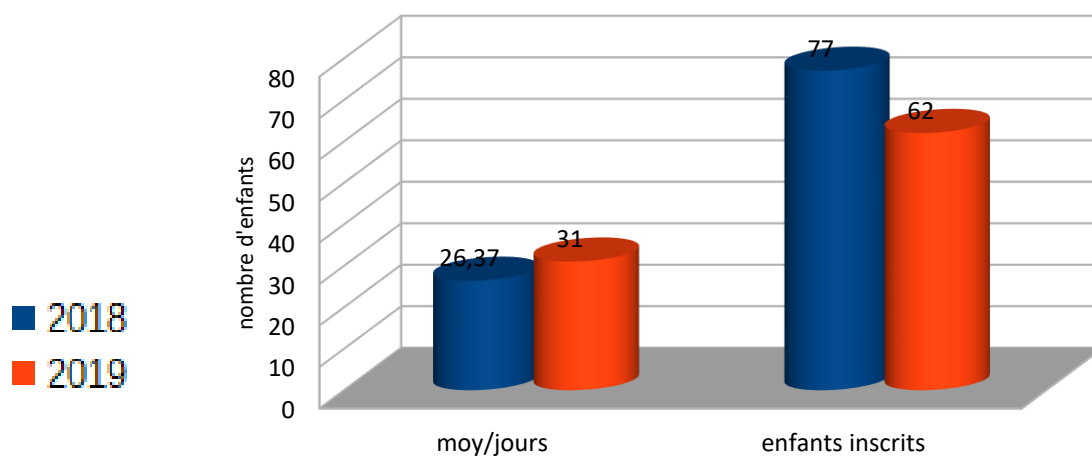
Une baisse des effectifs est constatée. Des raisons internes à l'école expliquent ces chiffres.

Fréquentation de l'accueil Périscolaire Gambetta



Cette baisse s'explique par la diminution des effectifs d'enfants scolarisés sur l'école Gambetta.

Fréquentation de l'accueil Périscolaire Anatole France



Nous constatons une hausse des effectifs sur Anatole France. Le ratio enfants inscrits/moyenne par jour est important.



ST MARTIAL DE VALETTE

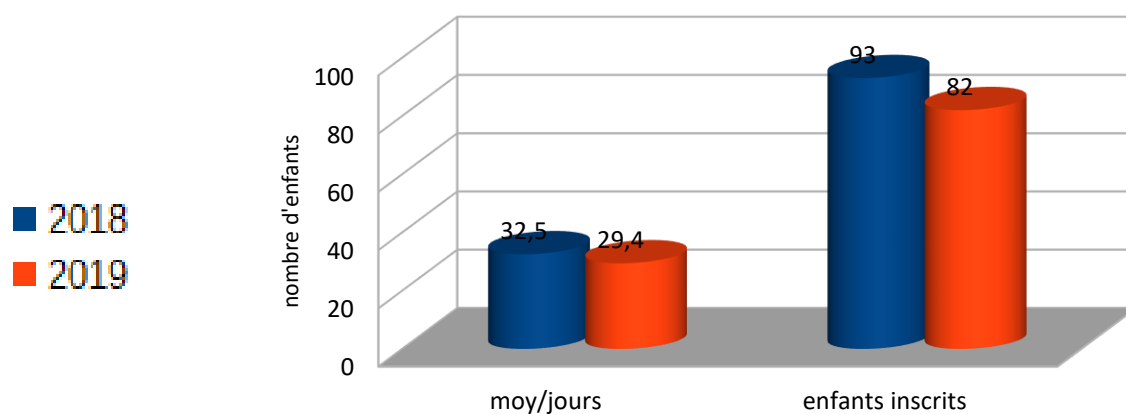
L'école de st Martial est composée de 110 élèves et 5 classes

Personnel :

3 agents intercommunaux qui interviennent tous sur l'ALSH l'oasis les mercredis et vacances scolaires.

Evolution des effectifs :

Fréquentation de l'accueil Périscolaire de St Martial de Valette



On constate une certaine stabilité des effectifs malgré moins d'enfants inscrits.

RPI ABJAT/ ST SAUD

Le RPI est composé de 80 élèves. Les liaisons intra-RPI se font par le biais d'une navette.

Personnel :

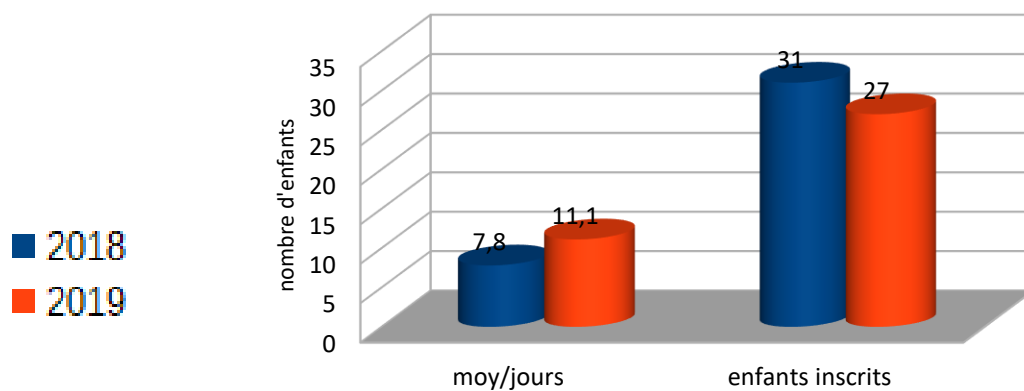
Abjat: 2 agents intercommunaux, l'un intervient sur l'ALSH arc en ciel, l'autre sur l'ALSH les loustics, les mercredis et vacances scolaires.

St Saud: -1 agent intercommunal intervenant également sur l'ALSH l'oasis les mercredis et vacances scolaires.

-1 agent communal conventionné

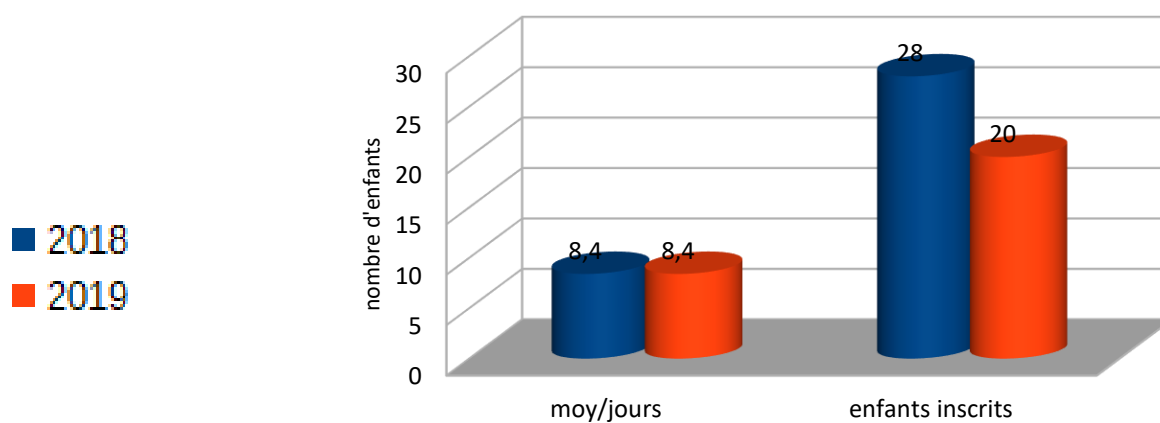
Evolution des effectifs :

Fréquentation de l'accueil Périscolaire de Abjat



On observe une augmentation de la moyenne d'enfant par jour malgré une petite baisse du nombre d'inscrits. En déduction les enfants inscrits sont plus assidus qu'en 2018.

Fréquentation de l'accueil Périscolaire de St Saud



On observe une stabilité du nombre d'enfant malgré moins d'inscrits à l'année.



RPI ST PARDOUX / ST FRONT

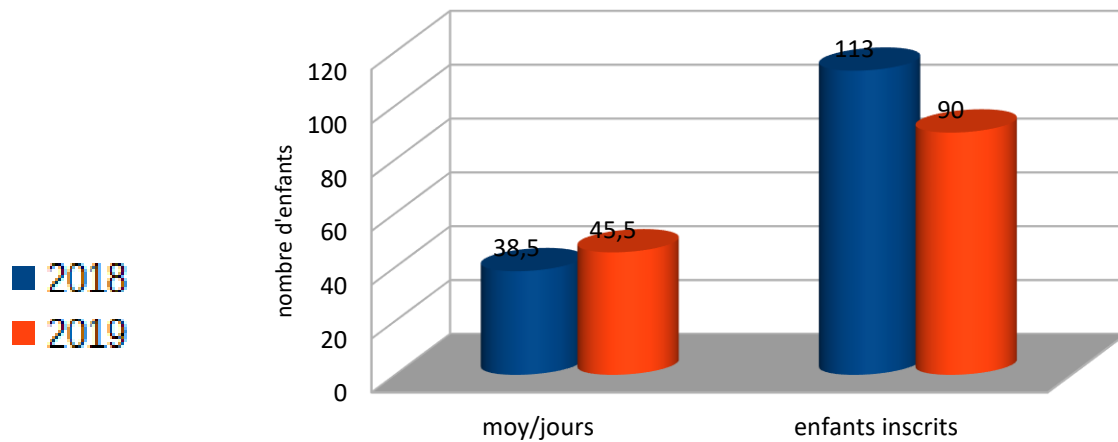
Le RPI St Pardoux St Front est composé de 133 élèves. Il y a deux classes à St Front et 4 à St Pardoux.

Personnel :

Il y a 6 agents sur le RPI, tous intercommunaux. Tous les agents interviennent sur l'ALSH arc en ciel les mercredis et vacances scolaires.

Evolution des effectifs:

Fréquentation de l'accueil Périscolaire de St Pardoux



On observe une augmentation significative du nombre d'enfants par jour malgré une diminution d'enfants inscrits. L'assiduité des enfants sur cet accueil est importante.

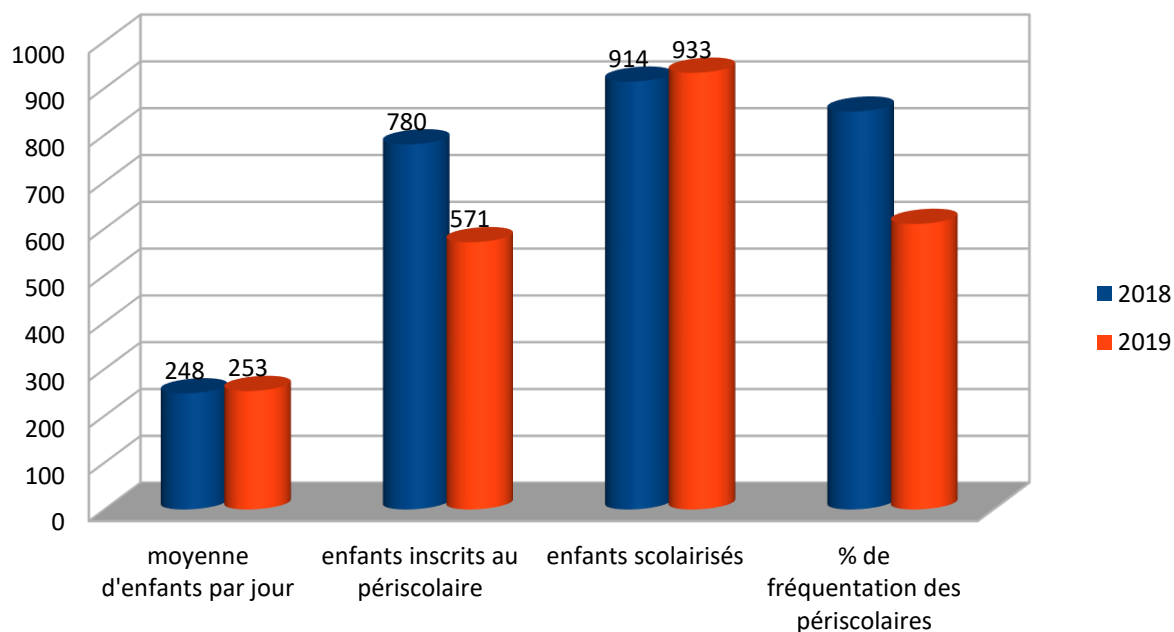


BILAN & ANALYSE

La communauté de communes du Périgord Nontronnais comptabilisait donc 933 élèves de la petite section au CM2 en 2019 contre 914 en 2018.

En 2019, 571 élèves ont fréquenté au moins une fois le périscolaire contre 780 en 2018. La moyenne d'enfants sur les 12 accueils périscolaires est de 253 élèves par jour contre 247 en 2018.

Bilan des fréquentations



- ✗ Nous observons une baisse importante du taux de fréquentation des périscolaires.
- ✗ En effet 61 % des élèves en 2019 ont fréquenté un accueil périscolaire contre 85 % en 2019.
- ✗ Malgré cela, on constate une stabilité du nombre d'enfants par jour sur l'ensemble des périscolaires.
- ✗ Nous constatons donc une plus grande assiduité des enfants qui fréquentent le périscolaire.
- ✗ En analysant ces chiffres, nous pouvons nous apercevoir de l'importance des accueils périscolaires qui répondent à un besoin des familles sur le territoire.

LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

A) LES MERCREDIS

➤ ALSH OASIS



L'équipe d'animation et de direction ALSH Oasis + Local ados

L'ALSH oasis se trouve à St Martial de Valette.

Composition :

- 1 directeur (BAFD)
- 1 directrice adjointe (BPJEPS)
- 7 animateurs

Répartition :

2 équipes :

- 4 animateurs pour les – de 6ans
- 3 animateurs et la directrice adjointe pour les + de 6 ans

La directrice adjointe est au sein de l'équipe en étant également animatrice sur les temps d'activités.

Le tout, sous l'impulsion du coordonnateur enfance jeunesse, également directeur de L'ALSH.

Changements et remarques :

L'année 2019 fut marquée par la stagiairisation de 5 animateurs. Nous retrouvons donc une stabilité autour de l'équipe d'animation. Les effets sont bénéfiques et multiples.

Pour les agents :

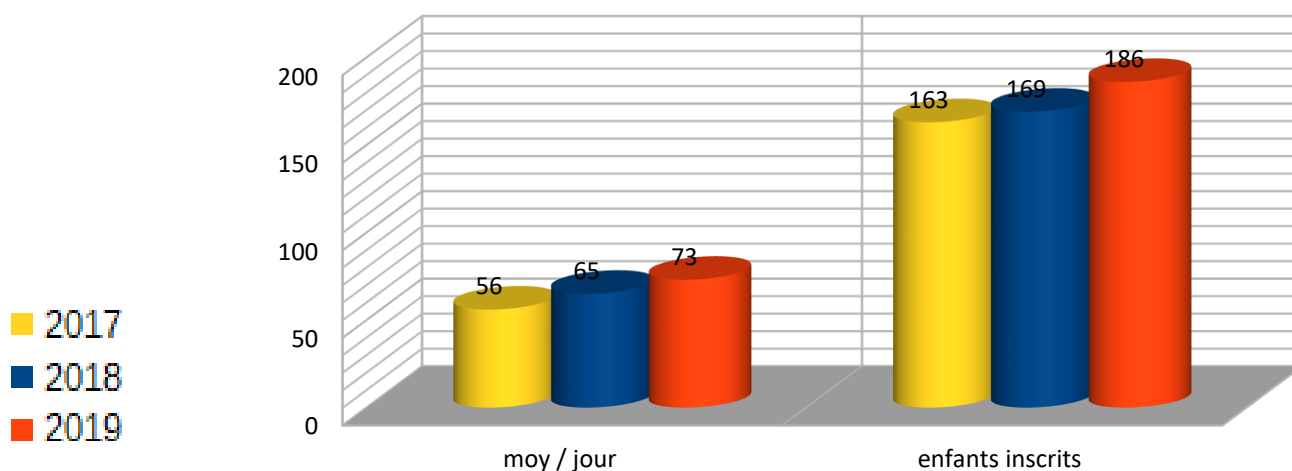
- Sûreté de l'emploi
- Investissement personnel supérieur
- Création de projet à long terme
- Valorisation personnel...

Pour les enfants et les familles :

- Un seul interlocuteur
- Suivi de l'enfant sur du long terme
- Confiance des familles...



Evolution des effectifs uniquement les mercredis :



Nous notons une augmentation significative des effectifs depuis 3 ans.

+ 8 enfants par jour entre 2018 et 2019, cette hausse d'effectif en 2019 sans modification de tarif (contrairement à l'année passée), semble correspondre au travail fourni et à la stabilité de l'équipe d'animation.

La diversité des programmes d'activités et l'introduction de l'école des sports les matins semblent répondre parfaitement à la demande des enfants.

Il est important de signaler que la capacité maximum d'accueil est de 80 enfants par jour. Il est donc arrivé sur certains jours de refuser des enfants par manque de place. La présence de deux autres ALSH sur le territoire peut, de temps en temps, être une solution alternative pour les familles en recherche de places disponibles.

➤ ALSH ARC EN CIEL

L'ALSH arc en ciel se trouve à St Pardoux la Rivière.

Composition :

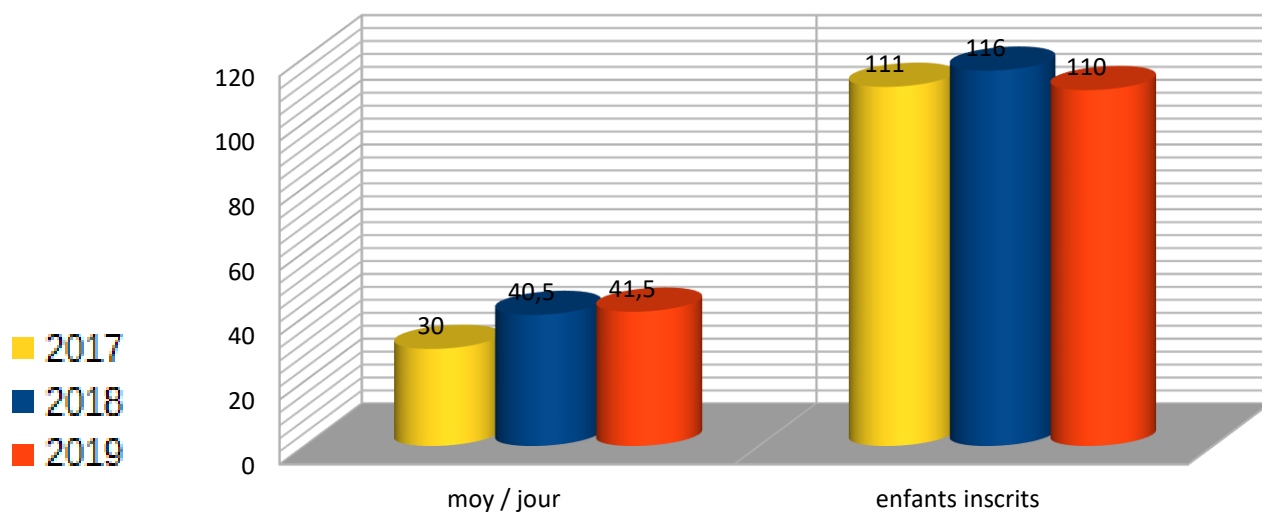
- 1 directeur (BPJEPS)
- 1 directrice adjointe (BAFD)
- 5 animateurs

Répartition :

L'équipe de direction est au sein de l'équipe en étant également en animation sur les temps d'activités.



Evolution des effectifs uniquement les mercredis :



Depuis une hausse significative suite aux changements de tarif entre 2017 et 2018 la moyenne d'enfants a légèrement augmenté en 2019. L'agrément de cet accueil permet d'accueillir 49 enfants maximum par jour. Il se peut donc que l'accueil soit complet certains jours.

➤ LES LOUSTICS

L'ALSH les loustics se trouve à Busserolles

Composition :

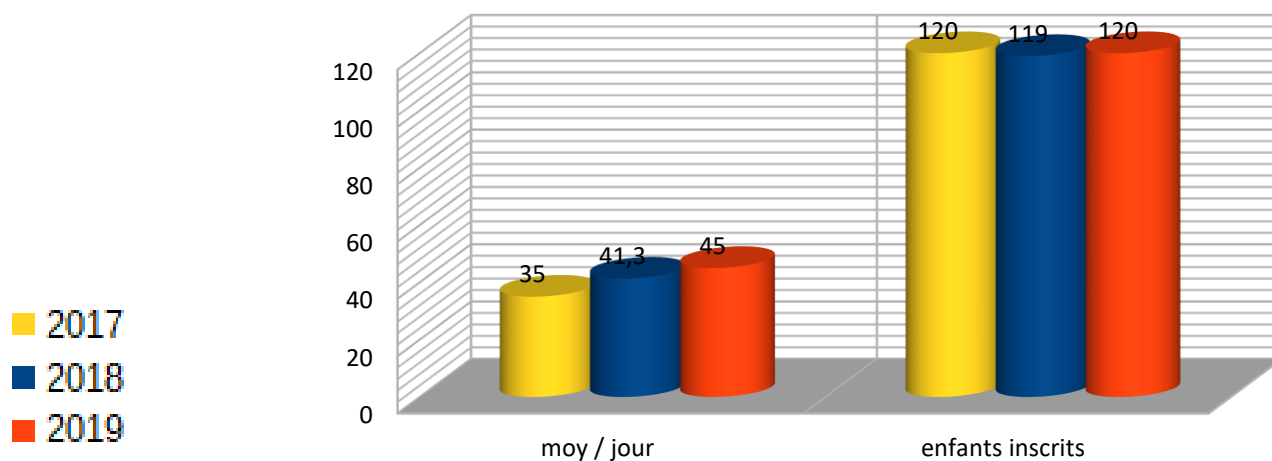
- 1 directeur (BEESAPT)
- 4 animateurs

Répartition :

Le directeur est au sein de l'équipe en étant également en animation sur les temps d'activités.



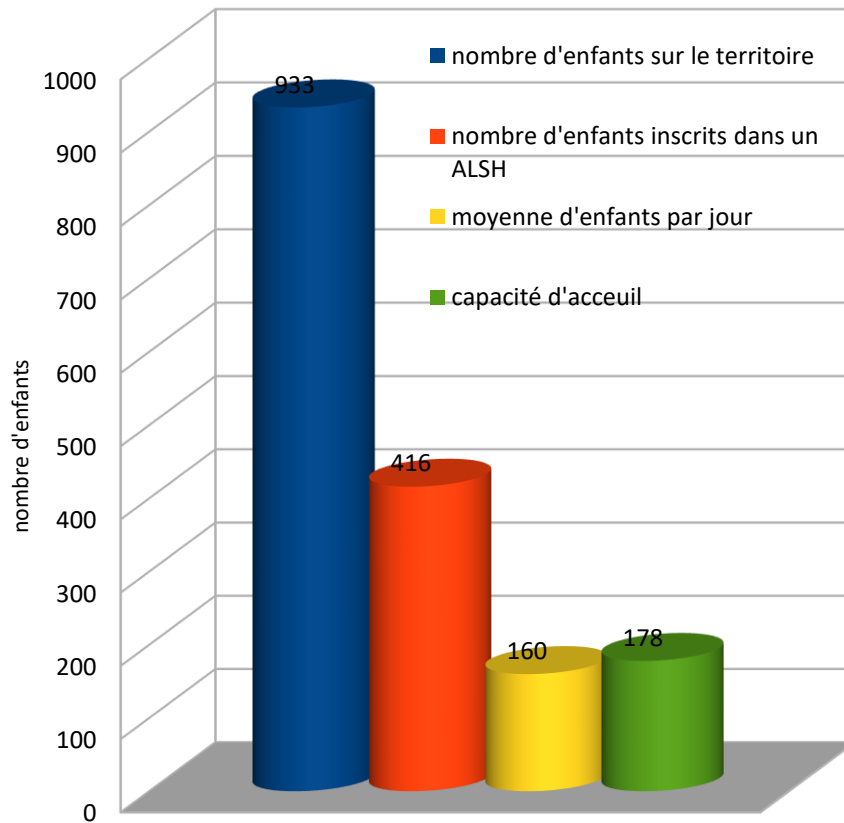
Evolution des effectifs uniquement les mercredis :



Comme sur les autres accueils, nous pouvons noter une hausse des effectifs. L'agrément est aussi de 49 enfants maximums, le taux de remplissage atteint certains jours les 100 %.



Bilan des 3 ALSH du territoire



Sur 933 enfants présent sur la CCPN, 416 d'entre eux ont fréquenté au moins une fois un des ALSH. Soit 45 % des enfants.

160 enfants par mercredi sont présents sur les 3 ALSH soit 17 % de la population 3/11ans.

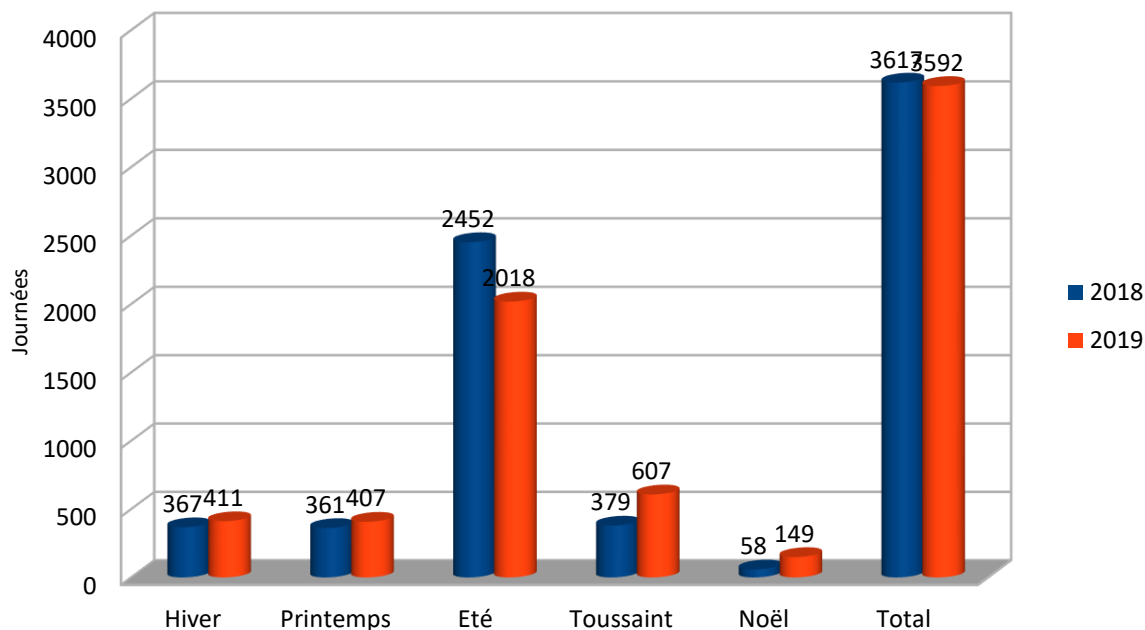
La capacité d'accueil des 3 ALSH est de 178 places. Soit un taux de remplissage de 90 %.

La politique enfance jeunesse du territoire semble parfaitement convenir aux familles.

Les taux de fréquentation des ALSH les mercredis mettent en avant la qualité du travail effectué par tous les acteurs. L'objectif est de continuer ainsi.

B) Vacances scolaires

➤ ALSH OASIS



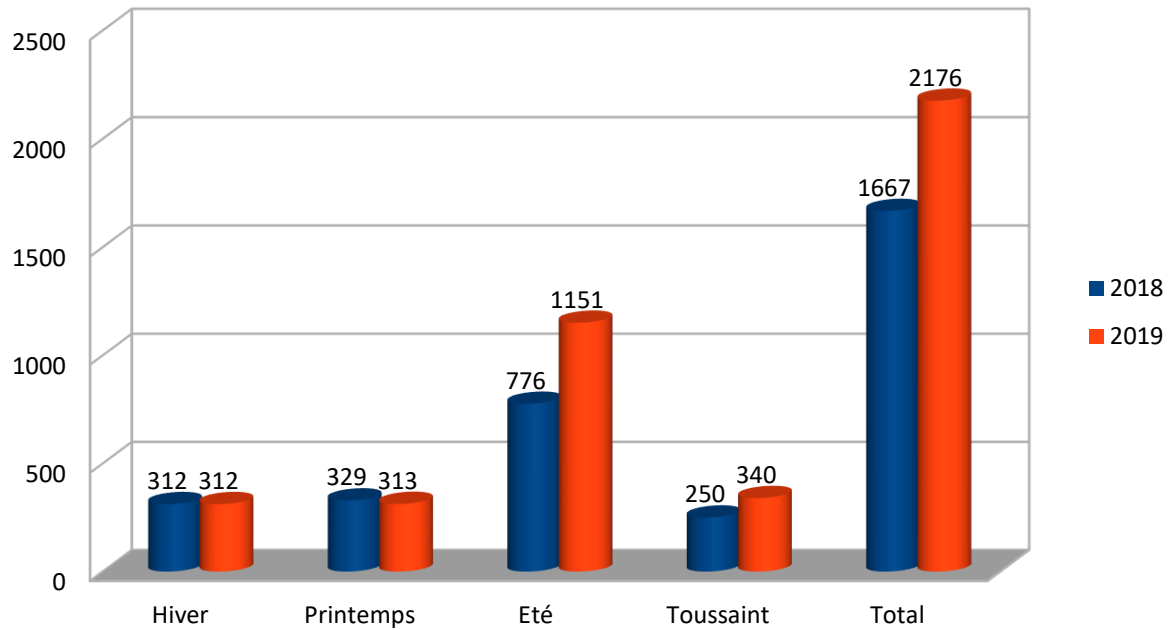
Nous observons une hausse significative du nombre de journées sur les petites vacances. Comme pour la fréquentation des mercredis, la stabilité des animateurs en place explique cela.

Cependant une forte baisse est à signaler l'été. Elle s'explique en partie avec la perte des effectifs ados (11/14ans), qui, l'été 2018 étaient ajoutés au centre de loisirs. A partir de septembre 2018 les effectifs 11/14 ans ont été rattachés à l'accueil ados avec les 14/18 ans. De plus, l'ALSH Oasis compte deux jours de fermeture de plus qu'en 2018 soit une perte de 150 journées environ. Malgré cela le nombre de journées reste conséquent et le travail de qualité.

Le total de journées en 2018 était de 3617 contre 3592 journée soit une perte de 25 journées pour l'ALSH OASIS.



➤ ALSH ARC EN CIEL

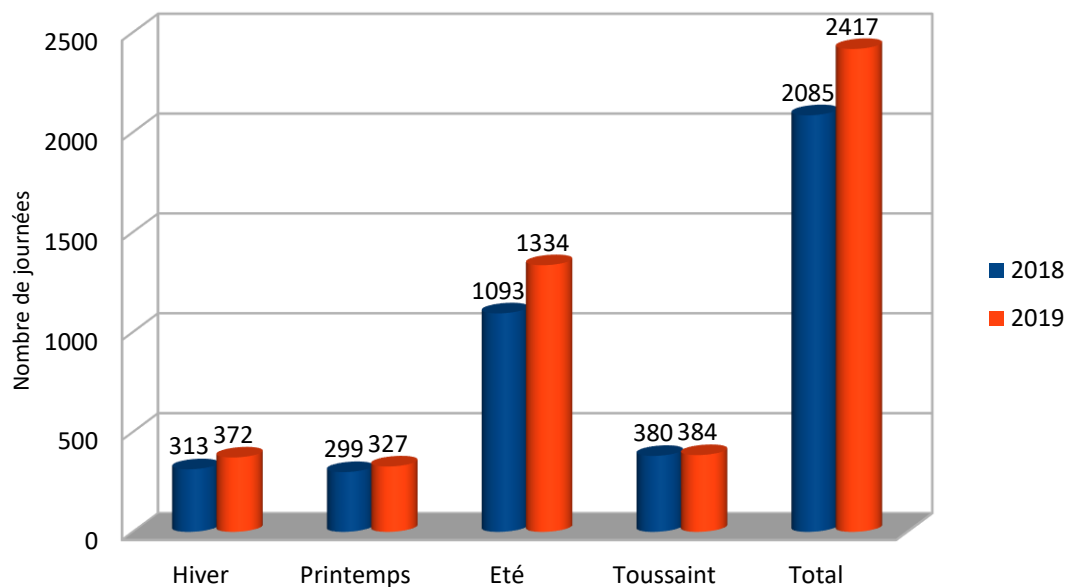


Nous observons une hausse du nombre de journées notamment sur les vacances d'été et de la Toussaint. Comme pour les mercredis, l'ALSH ARC EN CIEL semble correspondre à la demande des familles sur ce territoire. La qualité de travail d'agents expérimentés y est essentielle.

+ 509 Journées sur 2019.



➤ LES LOUSTICS

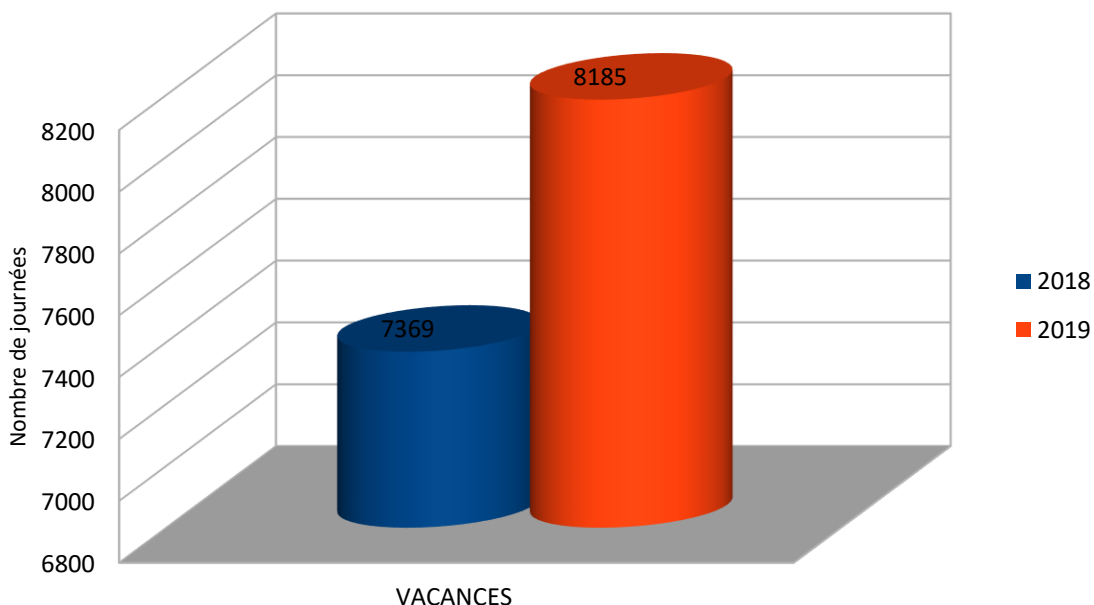


Le nombre de journées a augmenté sur toutes les vacances scolaires de l'année. Après avoir digéré un changement d'équipe complet ces dernières années (animateurs + directeur), cet accueil continu de répondre aux besoins des familles sur ce territoire. Le travail de l'équipe en place porte ses fruits.

+ 332 Journées sur 2019



BILAN & ANALYSE DES VACANCES SCOLAIRES



2018	7 369 journées
2019	8 185 journées

Nous observons une augmentation de + 816 journées sur l'année 2019.

La politique enfance jeunesse du territoire axée sur des tarifs très attractifs, combinée avec la mise en place d'une équipe stable et cohérente entraîne des résultats très satisfaisants.



Sorties et séjours

Séjours	Nombres d'enfants	Nombres de jours
Ski primaire	60	6
Ski ados	44	5
Séjour Meschers 9 / 11 ans	25	5
Séjours été 6 / 8 ans le Lioran	26	5
Séjours des pitchounes 4 / 5 ans	16	3
Séjour été ados le Lioran	40	6
Séjour ados Futuroscope	40	2

En 2019 l'ensemble des séjours affichaient complet. Les tarifs appliqués par la CCPN ainsi que les activités proposées restent très attractifs pour les enfants et les parents.

Le nombre de places disponibles dépend de plusieurs facteurs :

- Facteurs économiques (prise en charge de la CCPN)
- Nombre d'animateurs
- Place dans le(s) bus
- Places disponibles dans les hébergements
- Taux d'encadrement sur les activités ...etc

Les activités en séjours sont souvent nouvelles pour les enfants. En 2019 ils ont pu découvrir :

- Chien traîneau
- Parapente
- Canyoning
- Catamaran
- Rando en montagne... etc



Les sorties :

En 2019 chaque ALSH a choisi ses propres sorties.

Les sorties sont affichées sur les programmes et les enfants du territoire peuvent profiter des sorties qui les intéressent.

Les sorties proposées en 2019 ont été multiples :

- Théâtre marengo
- Aquarium de La Rochelle
- Bowling
- Patinoire
- Parc du Reynou
- Grotte de Villars
- Baptême de l'air
- Vélo rail
- Rochers des aigles
- Walibi
- Festival de Montignac
- Antilles de Jonzac...etc





× Présentation :

L'enfance jeunesse fait partie intégrante de la politique menée par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais. Le secteur ados, appelé **Accueil Jeunes** bénéficie de l'ensemble des choix et des actions des élus du territoire.

L'accueil jeune est divisé en deux entités :

- ✓ Les 11/14 ans : Animatrice Lauriane BAS (responsable)
- ✓ Les 14/18 ans : Animateurs Baptiste REJOU (responsable) et Julien DEFORGE

L'année 2019 fut marquée par l'éclosion d'une véritable « entité ados ». En effet l'augmentation significative des effectifs 11 / 14 ans a entraîné une véritable émulation au sein de l'accueil jeunes. Des projets et des animations communs ont été réalisés tout au long de l'année. La présence d'un local ados (centre-ville de Nontron) associée au travail en collaboration entre ces tranches d'âge a été déterminante dans ce projet de croissance de l'accueil jeunes.

Le développement des effectifs 11/14 ans, représentait notre principal objectif dû à l'omniprésence des 14 / 18 ans sur le territoire grâce au Projet Citoyen. En équilibrant les effectifs et en harmonisant notre travail auprès des adolescents, nous avons pu réaliser une « passerelle » entre 11/14 ans et 14/18 ans. Un suivi des adolescents est donc possible, bénéfique et indispensable.

Enfin, l'effectif des 14/18 ans reste stable. Le projet citoyen fonctionne très bien et permet à de nombreux jeunes du territoire de s'exprimer pleinement. Ce projet, en action depuis 7 ans, est victime de sa réputation en atteignant son nombre maximum de participants depuis 4 ans.

→ Bilan 11/14ans LOCAL ADOS

1 animatrice : Lauriane BAS

L'augmentation constante des effectifs depuis septembre 2018 s'explique de la manière suivante :

✕ Le travail :

La qualité du travail et l'implication de l'animatrice. Le public ados reste très difficile à capter. La personnalité de l'animatrice en place ainsi que la relation avec les ados est primordiale afin d'obtenir des résultats.



✕ Le local :

L'ouverture d'un local ados. Cet outil de travail longtemps souhaité a été déterminant dans la démarche voulu par les animateurs. En louant ce local la CCPN a permis de créer un lieu uniquement destiné aux ados. Ce site a pour intérêt de rassembler ce public pour différentes causes (travail, loisirs, échanges...)

✕ La collaboration :

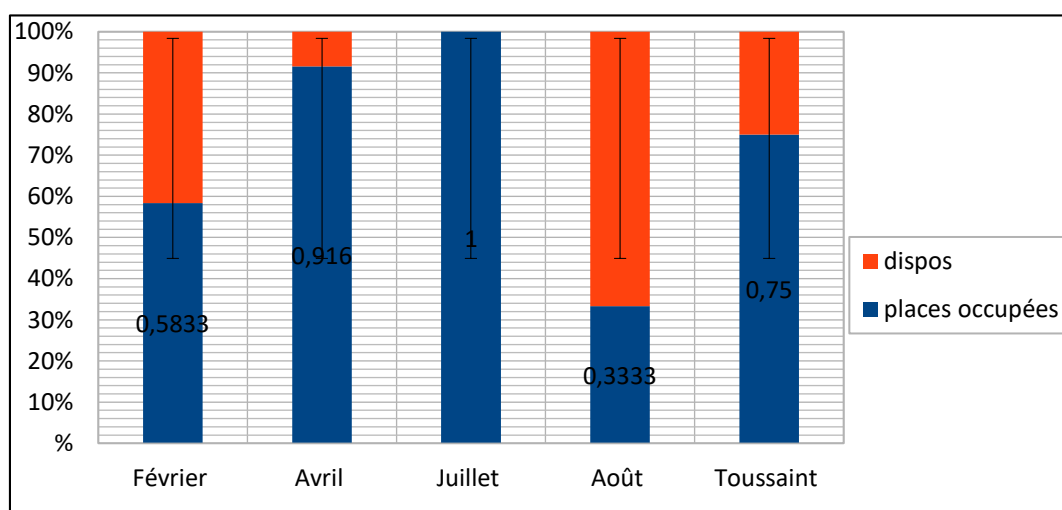
L'objectif était de se servir de la réussite sur les 14/18 ans et profiter de cette dynamique. La collaboration avec les animateurs des 14 /18 ans, ainsi que l'harmonisation de leurs compétences ont participé à cela.

✕ L'accessibilité :

Afin de couvrir le territoire, des navettes ont été mises en place pour amener les jeunes au local ados. Des points de ramassages quotidiens ont lieu à Piégut et Augignac, d'autres pourront ponctuellement être mis en place sur demande.

Les chiffres en 2019 :

Taux d'occupation des 11/14 ans pendant les vacances scolaires



Soit un total de **409 journées** (hors séjour)

Le taux de d'occupation des 11/14 ans est donc en moyenne de 70 % (ligne verte)

La loi en vigueur autorise 12 ados par animateur. La seule présence de l'animatrice permet donc d'accueillir 12 ados maximum par jour. Cependant lorsque le nombre d'ados dépasse 8, les activités doivent se faire sur place par soucis de transport. La présence d'un animateur supplémentaire sur certaines périodes semble nécessaire.

* Il faut ajouter à cela tous les mercredis hors vacances scolaires où le local ados est ouvert. La présence des ados est difficilement quantifiable. Du fait de leurs occupations les mercredis après-midi (UNSS, code, musique...), les ados se servent de cet accueil de manière épisodique dans l'après-midi. C'est donc un lieu de passage fréquenté et spontané.

L'objectif pour 2020 est de maintenir ce taux de remplissage. Cependant la présence des deux animateurs sur les 14/18 ans peut nous permettre de jongler avec les effectifs si besoin.

Après 2 ans de fonctionnement, il apparaît que le local provisoire rue de Verdun ne peut satisfaire complètement les attentes des ados. Il faudra donc revoir la configuration des locaux ou trouver un local plus adapté.

→ [Bilan 14/17 ans 2018 :](#)

Projet Citoyen :

2 Animateurs : Julien / Baptiste

Depuis l'arrivée de Julien en août 2017, deux chantiers sont réalisés simultanément chaque semaine de vacances scolaires.

En 2019 le projet citoyen a très bien fonctionné. 46 ados ont pu réaliser 16 jours de travail en moyenne. Les retours des mairies sont très positifs.

Une enquête de satisfaction a été transmise, afin que les communes participantes puissent évaluer l'organisation générale du projet citoyen ainsi que le travail effectué par les jeunes. Le retour est également positif avec une moyenne de 9/10.

Grâce à l'ensemble des jours réalisés les jeunes pourront partir au ski en février ou à un séjour encore à définir pendant les vacances de la Toussaint.



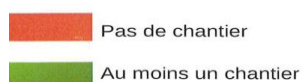
Le projet citoyen en chiffre :

Projet citoyen	Nombre d'ados	Nombres de communes	de chantiers	de	Total des gains
2017	40	13	15		8 133 €
2018	43	12	16		9 849 €
2019	46	15	17		10 054 €

Depuis deux ans le projet citoyen fonctionne à plein régime. Les possibilités d'évolution sont minces. La priorité, reste de maintenir la qualité d'engagement et de satisfaction des ados et des communes du territoire.



Projet Citoyen depuis la fusion



La carte ci-dessus montre l'implication et la confiance des communes en ce projet. En effet 70 % des communes du territoire ont déjà réalisées 1 ou plusieurs chantiers.

Les chantiers en 2019 :

Communes	Descriptif de chantier
CCPN	Peinture des volets + lasure du stade
Busserolles	Lasure bancs + tables
Le Bourdeix	Peinture des grilles du cimetière
Piégut Pluviers	Nettoyage + plantation cimetière

St Saud Lacoussière	Peinture du stade
Savignac de Nontron / Augignac	Peinture d'un pont en commun
St Barthelemy de Bussière	Nettoyage d'un massif de fleurs
Etouars	Création d'une clôture
Bussière Badil	Nettoyage du cimetière
Nontron	Peinture d'un parcours ludique à Jean Rostand
Javerlhac	Peinture de la salle de sport
St Martin le Pin	Peinture des volets de la mairie
Milhac de Nontron	Peinture de la salle des fêtes
Lussas et Nontronneau	Peinture des portes

Ce projet nécessite deux mini-bus en permanence et donc restreint nos possibilités d'accueil à 16 jeunes pour deux animateurs.

Le taux d'occupation pour le projet citoyen est de 100 % toute l'année.

Le projet citoyen est maintenant connu de tous et sa réputation dépasse les frontières de la CCPN. Des collectivités voisines se renseignent sur le projet afin de créer des accueils 14/18 ans.

La quantité d'adolescents ainsi que le nombre conséquent de chantiers n'altèrent pas la qualité du travail réalisé. L'objectif est donc de continuer ainsi.



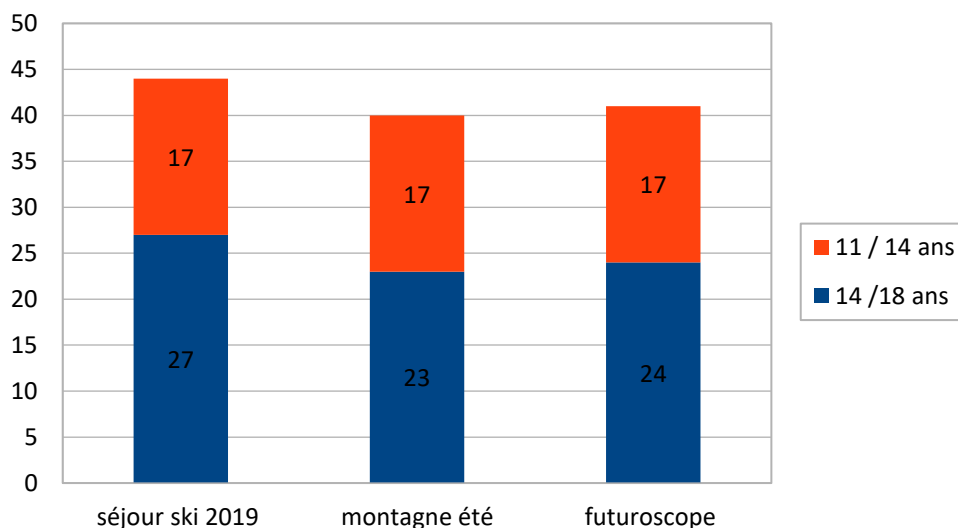
Séjours & Sorties :

Les deux tranches d'âge ont participé en même temps aux mêmes séjours.

Le mélange des tranches d'âge a entraîné une véritable émulation entre les « générations ».

Pour la première année le taux de remplissage des sorties et séjours a atteint les 100%.

En chiffre



Pour chaque séjour les places disponibles étaient entre 40 et 45. Une liste d'attente a été mise en place en cas de désistement.

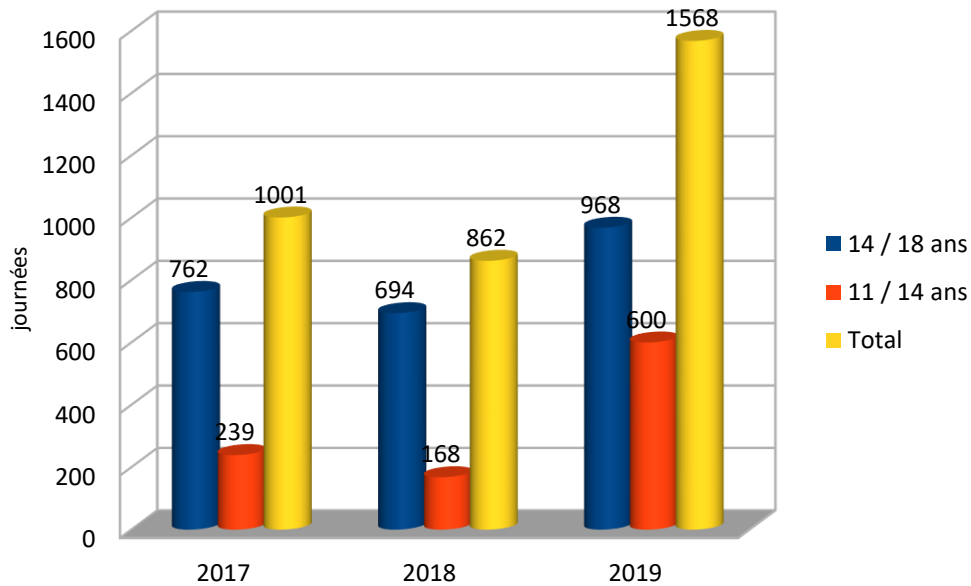
Nous constatons un équilibre entre les deux tranches d'âge.

Les sorties ont rencontré la même réussite que les séjours avec un taux de remplissage de 100%.



Bilan & Fréquentation

Fréquentation de l'accueil jeune Nombres de journées



Le diagramme montre une forte augmentation du nombre de journées sur les deux tranches d'âge. Cette augmentation est encore plus importante sur les 11/14 ans (fois 4) ce qui permet d'amorcer un début d'équilibre avec les 14 /18 ans.

Projections politiques Enfance Jeunesse sur le Territoire

- ✗ Création d'un lieu de vie pour les adolescents plus adapté compte tenu des effectifs en hausse.
- ✗ Accentuer notre démarche pédagogique avec les ALSH (journées passerelles ...).
- ✗ Stabiliser les fréquentations comme en 2019.
- ✗ Convaincre l'ensemble des communes de participer au projet citoyen.



I/ Présentation de la structure multi accueil « lilo bambins »

La structure fonctionne conformément aux dispositions du décret n°2010-613 du 7 Juin 2010 relatif aux établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans.



Historique

Depuis 2008, la communauté de communes du Périgord Nontronnais s'est engagée dans le développement des services petites enfances avec la mise en œuvre notamment d'un nouvel équipement : le multi accueil « lilo bambins ». Ce dispositif a permis d'augmenter la capacité d'accueil répondant ainsi aux familles sur un territoire plus étendu.



Le service

C'est un lieu d'accueil collectif occasionnel et régulier qui accueille les enfants de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans révolus.

L'accueil peut se faire pour quelques heures, en demi-journée ou en journée entière. Le multi accueil « lilo bambins » à une capacité de 30 places.



Le service est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Les périodes de fermetures du service :

- 1 semaine en Avril
- 3 semaines en Aout
- 2 semaines pendant les périodes de Noel

Un calendrier est établi à l'année et remis aux familles



Les missions

Le multi accueil est un lieu d'accueil, d'éveil et de socialisation. Il veille à la santé, à la sécurité et au bien-être de l'enfant ainsi qu'à son développement psychomoteur et contribue à son autonomie. Il favorise l'inclusion des enfants en situation de handicap ou atteint de maladie chronique. Il favorise l'implication des familles à la vie de la structure et contribue à l'accompagnement de la fonction parentale.

Il répond aux familles qui exercent une activité professionnelle, qui sont en formation, en recherchent d'emploi ou ayant un besoin de temps personnel.



Composition de l'équipe

- 1 directrice (éducatrice de jeunes enfants)
- 1 infirmière
- 5 agents d'animation
- 4 auxiliaires de puériculture
- 1 cuisinière
- 2 agents d'entretien



Tarification :

Le tarif horaire est défini selon, le barème de la CNAF dans le cadre de la prestation de service unique (PSU) qui prend en compte les revenus et la composition de la famille. Il est revu tous les ans en Janvier.

II/ LE BILAN QUALITATIF



Les objectifs 2019

1/ Réflexion collective relative à l'accueil et l'accompagnement éducatif des enfants et des familles



- Développer le travail d'aménagement des espaces de vie afin de favoriser la place de l'enfant acteur au quotidien
- Revoir le réaménagement des plans de changes dans chaque section en réponse :
 - à la sécurité physique, affective des enfants,
 - à l'intimité des enfants
 - au développement de l'autonomie
 - aux conditions de travail des professionnelles
- Développer la communication dans le travail d'équipe et la réflexion autour des pratiques professionnelles
- Favoriser des actions de formations individuelles et collectives auprès des professionnelles

2/ Organisation dans le travail

- Développer le travail sur la réorganisation des plannings et l'organisation de l'accueil des enfants au quotidien

3/ Autres mises en œuvre... :

- Poursuivre le travail sur les protocoles d'urgence, d'hygiène
- Réactualiser le projet d'établissement
- Règlement fonctionnement/ financier
- Projet éducatif et pédagogique

4/ Travail partenarial

- Développer le travail partenarial auprès des partenaires éducatifs, sociaux, culturel et de santé.
- Développer le travail avec la coordinatrice petite enfance sur les axes suivant :
- Accompagnement de la fonction parentale
- Développement de la connaissance des services pour favoriser une meilleure lisibilité des services existants
- Développer une analyse et un observatoire des besoins d'accueil des familles sur un territoire étendu
- Développer des actions passerelles (ALSH)



Bilan Année 2019 :

1/ Réflexion collective relative à l'accueil et à l'accompagnement éducatif de l'enfant et de sa famille

La réflexion en équipe se poursuit en plaçant l'enfant progressivement au cœur des échanges. Les besoins de l'enfant, les étapes de développement affectif, intellectuel, moteur, social et langagier sont autant de sujets abordés par les professionnels(le)s.

Ces échanges ont permis de se projeter ensemble sur les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour répondre aux besoins du jeune enfant.



Les espaces de vie des enfants (section des bébés et section des enfants moyens grands) se sont diversifiés en termes de propositions ludiques grâce à un renouvellement de jeux et de jouets.

L'aménagement des espaces et la mise à disposition progressive des jouets dans un environnement pensé en équipe a favorisé la libre expression des enfants répondant ainsi à ce qui leur correspond dans leurs étapes de développement. Chaque enfant grandit différemment, ce qui leur permet de trouver un environnement riche et diversifié.



Ces espaces ont été également pensés pour favoriser des rencontres en petits groupes dans un environnement suffisamment grand pour que ces rencontres et interactions quotidiennes soient sécurisantes.

Cette réflexion est encore à poursuivre, notamment dans l'espace de vie des bébés, le dortoir et le hall.

L'espace de vie des bébés accueille des enfants de 2 mois et ½ à environ 15 mois, il est nécessaire que les enfants puissent expérimenter leur corps, se mouvoir en fonction de leur rythme de développement psychomoteur.

C'est pourquoi des besoins en équipement ont été identifiés et feront l'objet d'une demande pour l'année 2020 :



- Un parcours moteur spécifique aux plus jeunes enfants
- Des porteurs pour accompagner l'enfant vers la marche
- Du mobilier à hauteur d'enfant pour disposer les jouets afin que les enfants puissent expérimenter par eux-mêmes
- Des portiques pour favoriser l'ajustement occulo-manuel et le besoin d'agrippement des bébés qui sont dans la découverte

Le dortoir des bébés : une réflexion a été amorcée pour favoriser le sommeil des enfants dans le dortoir qui réunit différents enfants.

L'objectif est de créer un environnement « sécurisant » pour l'enfant et l'amener vers un endormissement autonome et réparateur. Lui permettre de développer des repères stables dans un environnement autre que celui de la maison.

Des propositions ont été faites par les professionnelles :

- Un hamac (une enveloppe corporelle sécurisante pour l'enfant)
- Des nids

Le hall d'entrée est un espace qui favorise les rencontres entre les parents, entre les enfants et les professionnel(le)s et entre les bébés et les enfants plus grands à différents moments de la journée en petits groupes.

Actuellement, cet espace est très peu aménagé autant pour les enfants que pour les adultes (professionnels et parents).

Des pistes ont donc été proposées pour répondre aux manques et feront également l'objet d'une demande en 2020 :

- Des fauteuils pour permettre une assise pour enfant et adultes
- Du mobilier à hauteur d'enfant pour favoriser les jeux autonomes des enfants
- Des jouets, panneaux sensoriels répondant aux besoins des enfants
- Une cabane



Les espaces de changes des enfants dans la salle des bébés et des enfants moyens grands sont en cours de réflexion et se poursuivra en 2020.

En effet, différentes questions se posent tant au niveau des enfants que des professionnel(le)s.

Certains points soulevés en équipe ont également fait l'objet d'un échange avec la médecine du travail et la PMI et concernent :



- Accessibilité au plan de change : actuellement barrières étroites ne facilitant pas le passage d'un adulte et d'un enfant
- Intimité de l'enfant : les plans de change sont dans l'espace de vie à visibilité des enfants et des adultes professionnels et parents
- L'autonomie de l'enfant : l'espace est exigü, le plan de change ne contient pas d'escalier permettant à l'enfant d'y accéder par lui-même. Un escalier a toutefois été positionné mais dans un espace pas suffisamment sécurisant.
- Les conditions de travail des professionnelles : les professionnel(le)s sont dans la nécessité de porter régulièrement les enfants dans ces moments soit pour les aider à monter ou à descendre du plan de change. Ce qui représente une charge pour l'adulte. Il est nécessaire de répondre aux risques des TMS, pathologies rencontrées dans le domaine de la petite enfance.
- La sécurité de l'espace : ces plans ne sont pas sécurisés sur les côtés et représentent une hauteur importante pour les jeunes enfants dans les deux groupes. Malgré la disponibilité des professionnelles et les relations privilégiées dans ces moments-là avec les enfants, les risques de chutes sont tout de même présents.

Pour répondre à l'ensemble de ces objectifs, il est nécessaire de s'interroger également sur le rôle et la place du professionnel. Il représente, en l'absence du parent, une sécurité affective pour l'enfant. C'est grâce à sa disponibilité psychique et la répartition des professionnelles dans les espaces, que l'enfant va pouvoir, en sécurité, faire ses expériences.

Il est donc nécessaire que les espaces des professionnel(les) soient pensés et d'envisager des fauteuils pour que les relations et observations puissent être menées dans des conditions favorables.

Le rôle et la place des professionnelles de la petite enfance sont en perpétuel ajustement, réflexion et remise en question. Le travail collectif nécessite d'échanger sur les pratiques professionnelles pour une meilleure compréhension des orientations éducatives et tendre ainsi vers une cohérence, un objectif commun dans le travail.

Ce travail prend du temps car il nécessite un cheminement individuel mais aussi collectif afin de répondre à notre mission qui est la qualité d'accueil des enfants et des familles. Chaque professionnelle doit pouvoir avancer à son rythme, dans une démarche constructive en essayant de comprendre l'objectif de travail et de développer des outils pour y parvenir.





C'est pourquoi des journées pédagogiques et des réunions en demi-journées ont été mises en place favorisant ainsi ces échanges, partages d'idées en partant de l'enfant et de la famille.

Des formations professionnelles ont été demandées par l'équipe suite aux entretiens individuels de fin d'année mais des difficultés sont constatées liées à différents refus :

- Les actions de formations demandées en 2019 par le personnel :

Concernant les 11 professionnelles du multi accueil, 10 ont fait au moins une demande.

Les formations demandées sont en cohérence avec le travail éducatif qui se poursuit, cependant les difficultés de pouvoir partir en formation sont présentes.

Sur les 14 formations demandées en 2019, 8 ont pu aboutir.

- Les thématiques demandées :



- Identités sexuelle et sexuée chez le jeune enfant
- Le jeune enfant un corps des mots pour grandir
- Créer des espaces favorisant le jeu de l'enfant
- La bientraitance en équipement d'accueil du jeune enfant (EAJE)
- Le sommeil de l'enfant
- Le partage entre connaissance des parents et savoir des professionnelles
- La place de la parole de l'enfant
- Le massage et l'éveil des sens du jeune enfant
- L'estime de soi dans les relations professionnelles
- La communication et la transmission des informations en équipe et avec les parents
- L'évolution de la fonction de responsable ou comment manager autrement

- Dans une démarche de professionnalisation, deux professionnelles ont fait une demande de VAE : 2 pour une VAE d'auxiliaire de puériculture et 1 pour la VAE d'éducatrice de jeunes enfants. Ceci est extrêmement favorable aussi pour la structure.

La formation PSC1 a été mise en place en Aout 2019 pour l'ensemble des professionnelles du multi accueil sur une journée.

Les journées pédagogiques et les réunions mises en place en 2019 feront l'objet d'une demande pour être reconduites en 2020, pour poursuivre le travail en équipe sur la réflexion du projet éducatif.

2 / L'organisation du travail : structuration

Les plannings des professionnelles et l'organisation de la journée qui en découle ont dû être repensé en équipe.

En effet, les dispositions règlementaires qui régissent l'accueil des enfants et des familles dans un établissement d'accueil des enfants de moins de 6 ans prennent en considération la formation des professionnel(le)s. Ceux qui font partis de l'encadrement des enfants ainsi que le nombre de professionnelles en fonction du nombre d'enfants qui marchent ou non.

Différents paramètres sont également à prendre en compte pour l'accompagnement de l'enfant au quotidien :

- Les temps forts de la journée qui nécessitent la présence et la disponibilité des professionnelles en nombre auprès des enfants :
 - L'accueil de l'enfant et de sa famille le matin et le soir
 - L'accompagnement vers le repas/le goûter
 - L'accompagnement vers la sieste, le change des enfants
 - L'articulation avec les temps de repas des professionnelles entretien des jouets, du linge...



- La réflexion sur la stabilité, et la continuité dans l'organisation favorisant des repères nécessaires à l'enfant en réponse à sa sécurité affective.

Ce travail mis en œuvre en pratique a nécessité des échanges et des réajustements pour tendre vers les objectifs envisagés. Cette démarche se poursuit en fonction des constats observés et des difficultés rencontrées.

- Le protocole d'urgence a été retravaillé en 2019, et devrait être finalisé en 2020 avec une réflexion avec le médecin référent du service ainsi que l'ensemble de l'équipe de la structure.

3/ Autres mises en œuvre :

- La sécurisation du bâtiment :

La porte d'entrée de la structure ainsi que l'ensemble des baies vitrées du bâtiment ont été



sécurisées et vérifiées. Un digicode à l'entrée a été installé et sera mis en place en 2020

- Aménagement de la salle des repas des enfants :

Des auges ont été installées à hauteur d'enfants dans la salle des repas des moyens grands. Cette salle est également mutualisée avec des ateliers de manipulation et d'expressions manuelles (peinture, dessins, gommettes, pâtes à modeler...)

Cette démarche a permis de favoriser l'autonomie des enfants, de développer des jeux d'eau et de répondre aux conditions de travail des professionnel(le)s.

4/ Le développement du travail partenarial

Des rencontres régulières ont eu lieu avec la coordinatrice petite enfance pour faire un état des lieux de la fréquentation des services ainsi que les freins observés.

Une réflexion relative à la connaissance des services s'est amorcée, avec comme piste de travail une plaquette d'information à destination du public. Ce travail se poursuit

5/ Les perspectives de 2020 :

- Poursuivre le travail de réflexion en équipe autour de : l'accueil de l'enfant et de sa famille, le repas, le sommeil et le change
- Développer l'accompagnement éducatif de l'enfant au quotidien
- Travailler sur le positionnement et la posture professionnelle dans la relation avec les enfants et les familles
- Poursuivre le travail sur les plans de change dans les deux groupes et définir des moyens et propositions à mettre en œuvre.
- Travail avec la cuisinière sur l'alimentation du jeune enfant : développement de la cuisine biologique et locale :
 - o Etude de faisabilité financière
 - o Promouvoir l'alimentation responsable en faveur de la petite enfance.
- Revoir le règlement de fonctionnement du multi accueil



III/ LE BILAN QUANTITATIF



Quelques chiffres clés sur l'année 2019....

- Les naissances sur le territoire de 2012 à 2019 (annexe 1)
- Le nombre de familles et d'enfants par lieu d'habitation (annexe 2)
- La répartition de l'emploi des familles (annexe 3)
- Les besoins d'accueil des familles (annexe 4)
- La répartition des heures des contrats des familles (annexe 5)
- L'évaluation des tarifs horaires des familles (annexe 6)
- Les autres modes d'accueil utilisés par les familles (annexe 7)
- Nombre d'enfants par famille (annexe 8)



Sur l'année 2019, 67 familles et 72 enfants ont fréquenté le service du multi accueil



Les constats

Augmentation du nombre de familles sur le service du multi accueil entre 2018 et 2019, passant de 60 à 67 familles. En revanche, on constate une diminution du nombre d'enfants passant de 75 à 72.



Les secteurs d'habitation des familles sont approximativement les mêmes en comparaison à 2018. Il est observé toutefois une diminution du nombre de familles sur le secteur de Piégut passant de 4 enfants à 1, une augmentation passant de 4 à 8 entre 2018 et 2019 sur le secteur de Saint Martial de Valette. 3 familles ont fréquenté le service venant de Saint Martin le Pin.

Pour les familles hors secteurs de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, il est observé une constante dans le nombre de familles fréquentant le multi accueil.



Les besoins des familles :

Sur les 82 contrats réalisés en 2019, 55 sont supérieurs à 20h et la majorité se situe dans une demande entre 36h et 41h par semaine. Ces besoins sont liés à l'emploi sur le territoire.

13 familles ont des demandes qui se situent entre 2h et 20h par semaine. Il est à noter que 28 parents (hommes ou femmes) sont sans activité professionnelle, ou en recherche d'emploi et 2 sont dans une démarche de formation.



Par rapport à 2018, les demandes des familles pour des contrats de moins de 20h ont diminué passant de 22 à 13. Il sera intéressant d'observer si cette tendance se poursuit soit liée à des besoins différents des familles ou par méconnaissance de l'accessibilité pour des accueils occasionnels.

En 2019, 6 familles sont arrivées sur le territoire pour les raisons suivantes :

- Familiales : 1
- Professionnelles : 5 (3 hommes et 2 femmes)

Les familles sont arrivées du Canada, de Cambrai, de Toulouse, d'Indre et Loire et de Charente.

7 familles ont arrêté l'accueil des enfants en cours de contrat pour les raisons suivantes :

- Raisons professionnelles : 7
 - o Déménagement : 6
 - o Perte de travail : 2
 - o Changement de travail/ rapprochement du domicile : 1

4 familles ont changé de contrat pour des raisons professionnelles, pertes d'emploi, ou nouvel emploi, ou formation.

Les familles ont déménagé à Périgueux, Paris, sud de la France, Amérique, Mialet

7 familles ont utilisé le service pour un accueil occasionnel :

- En remplacement d'une assistante maternelle en arrêt maladie
- Pour permettre aux enfants d'aborder la socialisation
- En attente d'un accueil chez une assistante maternelle (contrainte des horaires du travail de la maman)
- Familles en recherche d'emploi



La fréquentation du service multi accueil
« Lilobambins »

- o Le taux d'occupation et le taux de facturation :

- Sur l'année 2019, le taux d'occupation a baissé passant de 69% à 62%.
- L'augmentation du taux de facturation en 2018 qui était de 117.26% est redescendu à 114%

Les réflexions liées à ces variables peuvent s'expliquer par :

- Le créneau horaire entre 17h30 et 18h30 est peu utilisé par les familles
- Les absences des enfants (maladies, congés, convenances personnelles...) ne sont pas toujours remplacées
- Le groupe d'âge des enfants est parfois un frein à l'accueil d'une famille (ex : accueil de 10 enfants dans le groupe des bébés maximum)
- Les départs des enfants vers l'école, en 2019, 24 enfants sont partis à l'école en septembre
- L'arrivée en septembre 2019 de familles qui ne travaillent pas les vendredis après-midi, ayant pour incidence une baisse significative du nombre d'enfants sur ce jour-là.



- Le taux de Facturation :

- Les absences des enfants facturées aux familles
- Le décalage entre les heures réelles et les heures de contrats
- La facturation en avance peut être un facteur générant un décalage entre les heures réelles du mois et les régularisations du mois antérieur.

Suite aux perspectives envisagées en 2018, le travail mis en place :

- Développement d'un suivi et d'un ajustement individualisé des contrats pour répondre au mieux aux besoins des familles.
- Requestionner la facturation en avance en proposant une facturation à échéance permettant une meilleure lisibilité de l'activité sur l'année.



Perspectives année 2020 :

- Développer une meilleure connaissance du service auprès des familles en tant que multi accueil pour favoriser aussi l'accueil occasionnel.
- Poursuivre l'individualisation et le suivi régulier des contrats des familles afin de passer au système de facturation à échéance

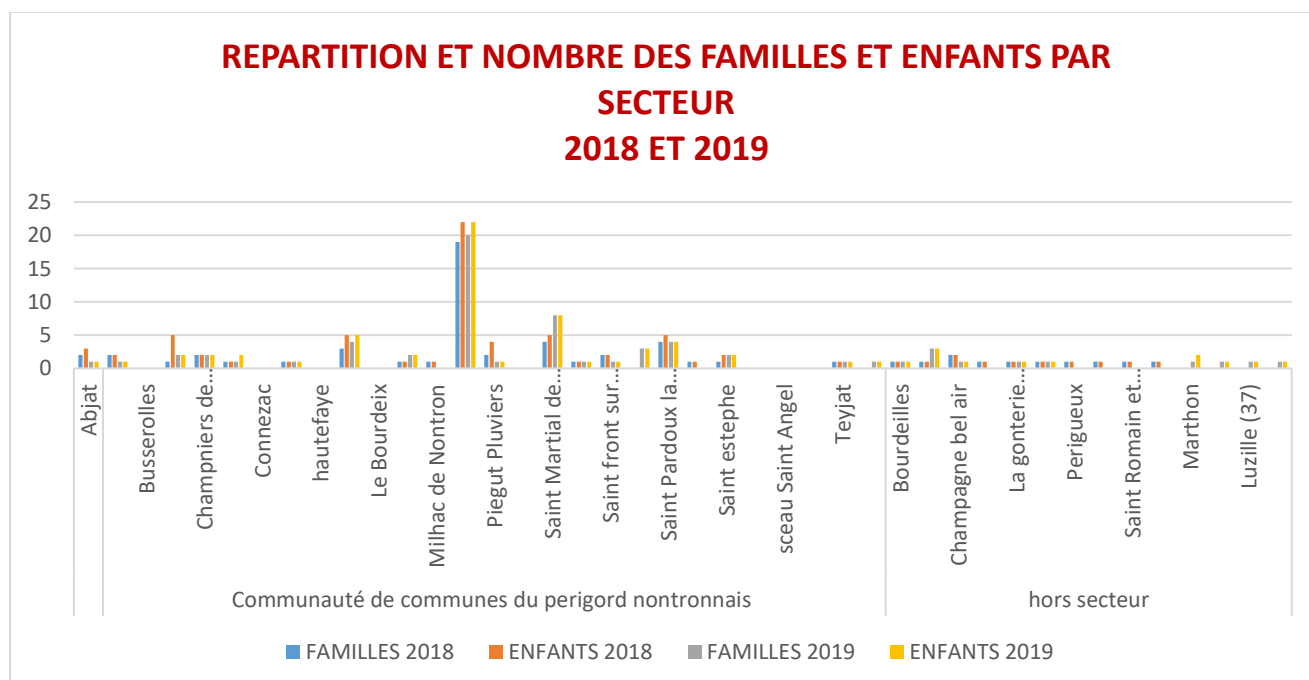
Annexe 1 : Naissance des enfants de moins de six ans de 2012 à 2019

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
NONTRON	61	52	49	58	46	36	57	50
BUSSIÈRE	17	24	16	22	27	15	21	18
ST PARDOUX	23	29	34	22	13	13	11	16
TOTAUX	101	105	99	102	86	64	89	84

Annexe 2 : Nombre de familles et enfants par lieu d'habitation

Communes	Nombre de familles du Multi accueil				
		2018		2019	
		FAMILLES 2018	ENFANTS 2018	FAMILLES 2019	ENFANTS 2019
Communauté de communes du perigord nontronnais	Abjat	2	3	1	1
	Augignac	2	2	1	1
	Busserolles	0	0	0	0
	Bussière Badil	1	5	2	2
	Champniers de reilhac	2	2	2	2
	Champs Romain	1	1	1	2
	Connezac	0	0	0	0
	Etouars	1	1	1	1
	hautefaye	0	0	0	0
	Javerlhac la chapelle	3	5	4	5
	Le Bourdeix	0	0	0	0
	Lussas et nontronneau	1	1	2	2
	Milhac de Nontron	1	1	0	0
	Nontron	19	22	20	22
	Piegut Pluviers	2	4	1	1
	Saint Barthelemy de Bussiere	0	0	0	0
	Saint Martial de Valette	4	5	8	8
	Saint Front la Riviere	1	1	1	1
	Saint front sur nizonne	2	2	1	1
	Saint Martin le Pin	0	0	3	3
	Saint Pardoux la riviere	4	5	4	4
	Saint Saud lacoussiere	1	1	0	0
	Saint estephe	1	2	2	2
	Savignac de Nontron	0	0	0	0
	sceau Saint Angel	0	0	0	0
	Soudat	0	0	0	0
Teyjat	1	1	1	1	
Varaigne	0	0	1	1	
total		49	64	56	60
hors secteur	Bourdeilles	1	1	1	1
	Cantillac	1	1	3	3

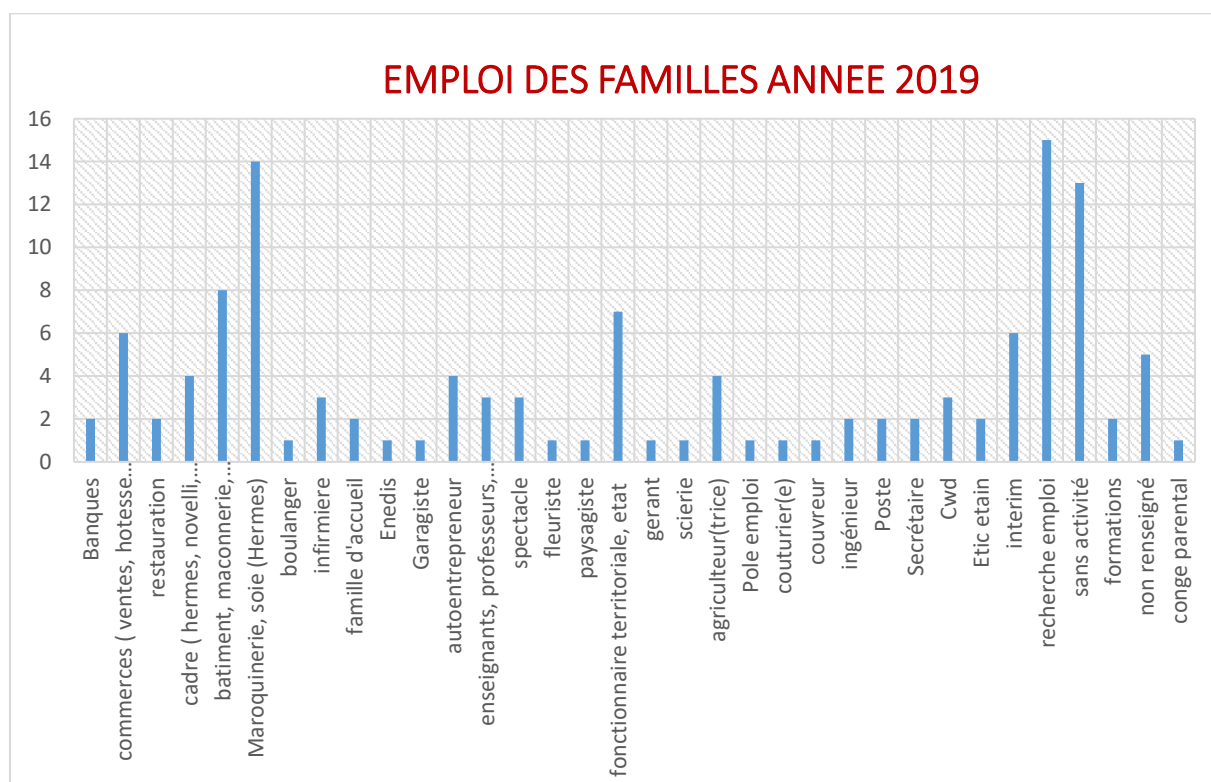
Champagne bel air	2	2	1	1
La chapelle Faucher	1	1	0	0
La gonterie Boulouneix	1	1	1	1
Monsec	1	1	1	1
Perigueux	1	1	0	0
Rudeau Ladosse	1	1	0	0
Saint Romain et Saint Clement	1	1	0	0
Saint Vincent sur l'Isle	1	1	0	0
Marthon	0	0	1	2
Nantheuil	0	0	1	1
Luzille (37)	0	0	1	1
Miallet	0	0	1	1
TOTAL	11	11	11	12
Total	60	75	67	72



Annexe 3 : Répartition de l'emploi des familles

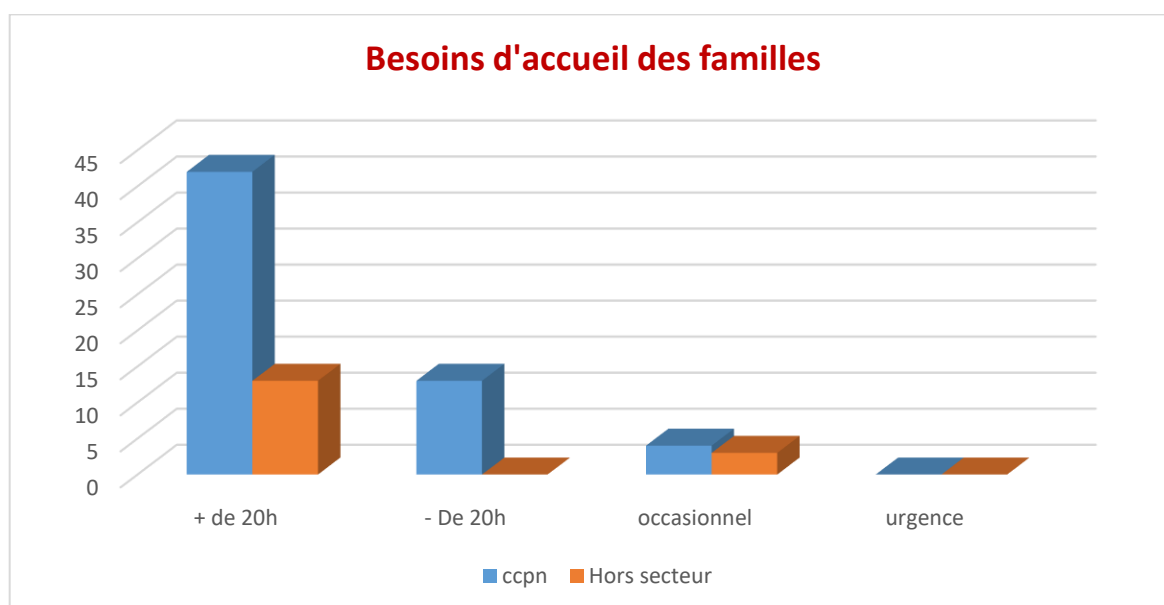
2019	
EMPLOI DES FAMILLES/ RECHERCHE EMPLOI	NOMBRE
Banques	2
commerces (ventes, hotesse de caisse)	6
restauration	2
cadre (hermes, novelli, communication..)	4
batiment, maconnerie, peinture...	8
Maroquinerie, soie (Hermes)	14
boulangier	1
infirmiere	3
famille d'accueil	2

Enedis	1
Garagiste	1
autoentrepreneur	4
enseignants, professeurs, formateur	3
spectacle	3
fleuriste	1
paysagiste	1
fonctionnaire territoriale, etat	7
gerant	1
scierie	1
agriculteur(trice)	4
Pole emploi	1
couturier(e)	1
couvreur	1
ingénieur	2
Poste	2
Secrétaire	2
Cwd	3
Etic etain	2
interim	6
recherche emploi	15
sans activité	13
formations	2
non renseigné	5
conge parental	1
TOTAL	125



Annexe 4 : Besoin d'accueil des familles

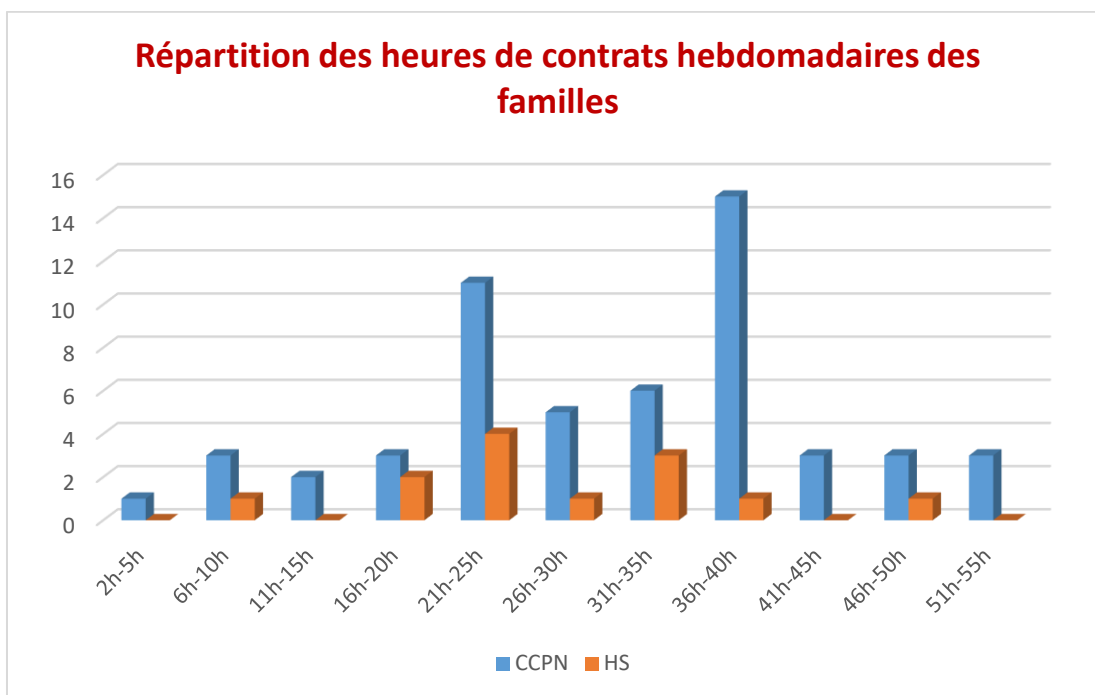
	2019			
	+ de 20h	- De 20h	occasionnel	urgence
ccpn	42	13	4	0
Hors secteur	13	0	3	0
total	55	13	7	0



Annexe 5 : Répartition des heures de contrats des familles et moyenne

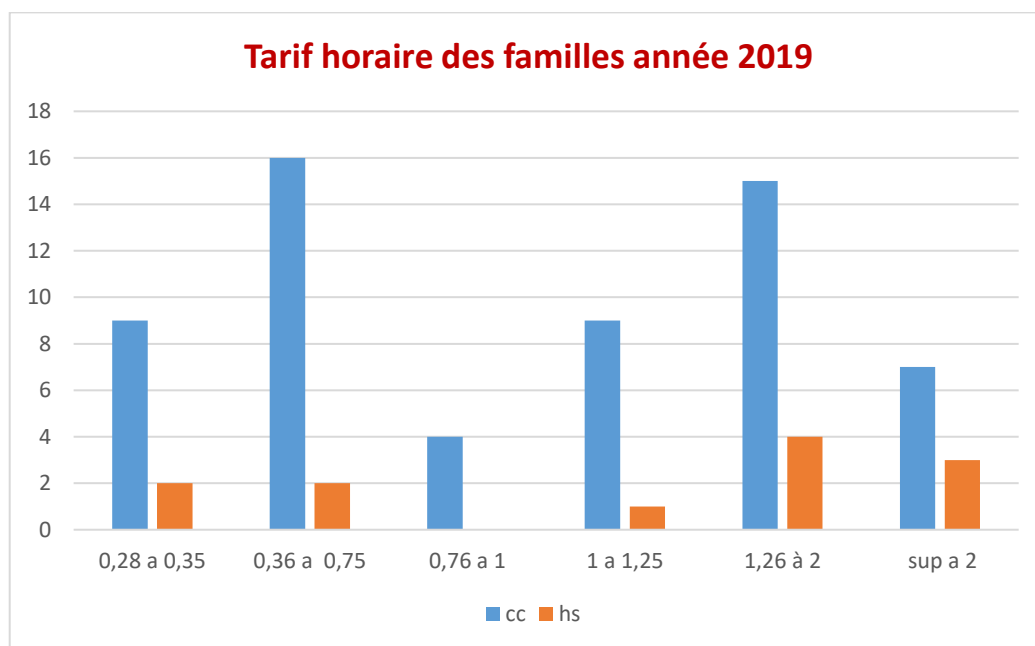
Horaires compris entre :	2019		
	CCPN	HS	total
2h-5h	1	0	1
6h-10h	3	1	4
11h-15h	2	0	2
16h-20h	3	2	5
21h-25h	11	4	15

26h-30h	5	1	6
31h-35h	6	3	9
36h-40h	15	1	16
41h-45h	3	0	3
46h-50h	3	1	4
51h-55h	3	0	3
TOTAL	55	13	68



Annexe 6 : Evaluation des tarifs horaires des familles

	2019		total
	cc	hs	
0,28 a 0,35	9	2	11
0,36 a 0,75	16	2	18
0,76 a 1	4	0	4
1 a 1,25	9	1	10
1,26 à 2	15	4	19
sup a 2	7	3	10
TOTAL	60	12	



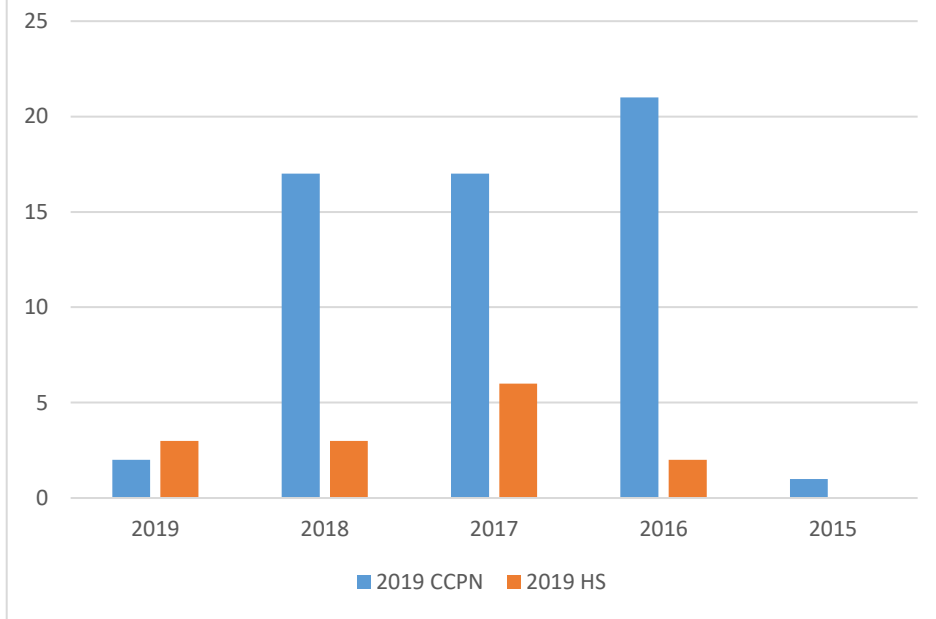
Annexe 7 : Autres modes d'accueil ou de gardes utilisés par les familles

année	territoire	Ecole	Ecole septembre	famille/amis	Ass mat	Famille d'accueil	ALSH
2019	CCPN	2	20	11	4	2	4
	HS	0	4	2	3	0	2
	Total	2	24	13	7	2	6

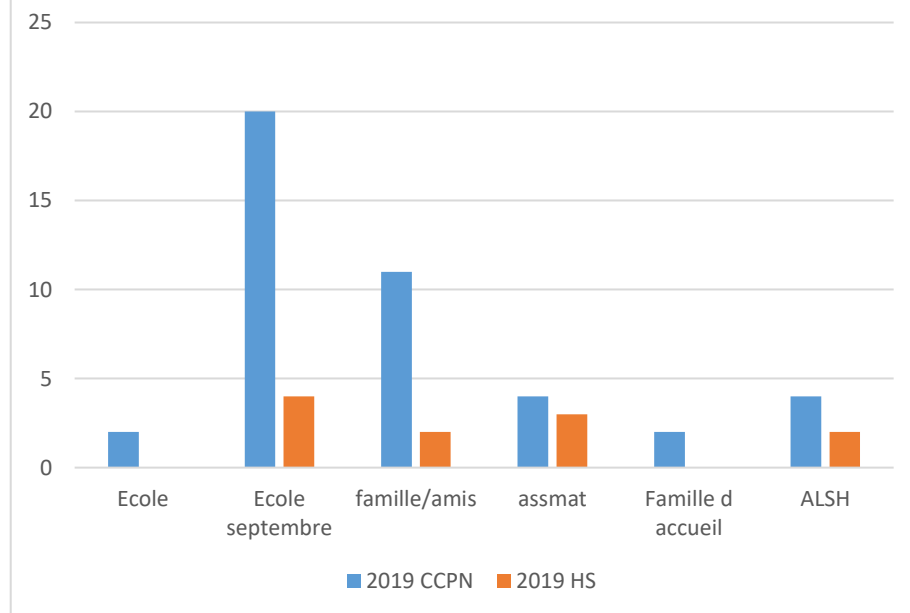
Age des enfants fréquentant le service du multi accueil 2019

		2019	2018	2017	2016	2015
2019	CCPN	2	17	17	21	1
	HS	3	3	6	2	0
TOTAL GENERAL		5	20	23	23	1

Année de naissance des enfants fréquentant le multi accueil

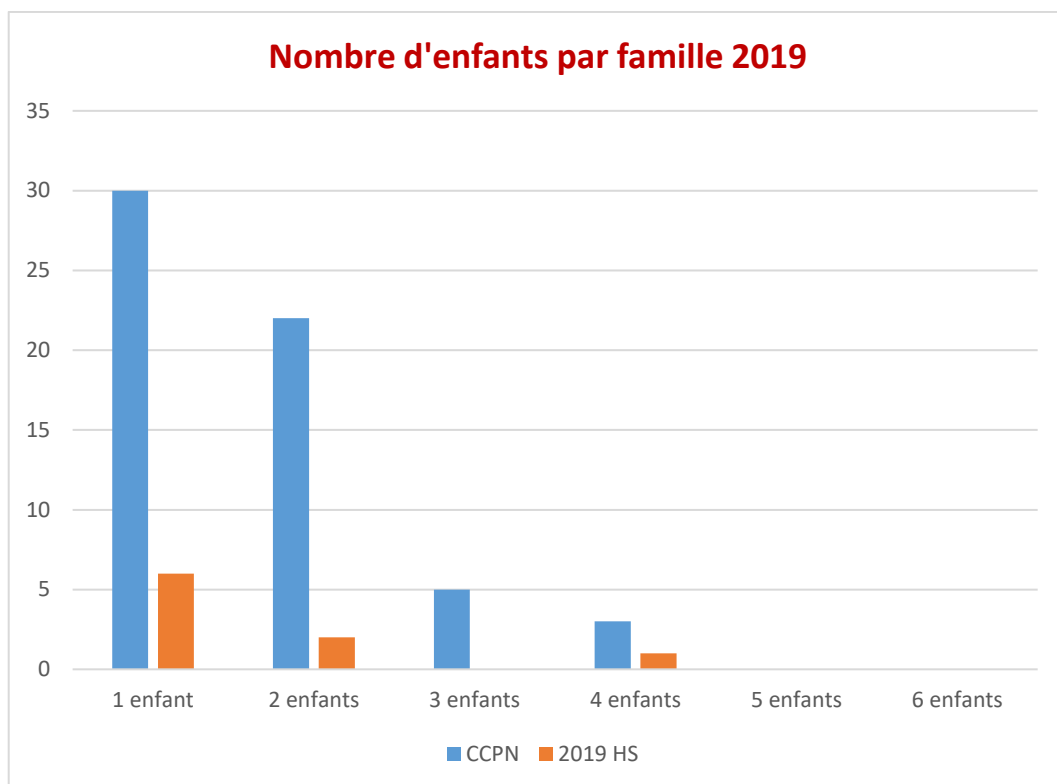


Autres modes d'accueils des familles



Annexe 8: Nombre d'enfants par famille 2019

		1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants
2019	CCPN	30	22	5	3	0	0
	HS	6	2	0	1	0	0
	Total	36	24	5	4	0	0



ESPACE ENFANCE FAMILLES

L'Espace Enfance Familles regroupe plusieurs services et actions en faveur de la toute petite enfance et de la famille.

C'est un lieu d'information, d'écoute et d'accompagnement

Ecoute

Accueil

Soutien

Accessibilité à tous

Coopération

Neutralité

Bienveillance

Respect

Echanges

Gratuité



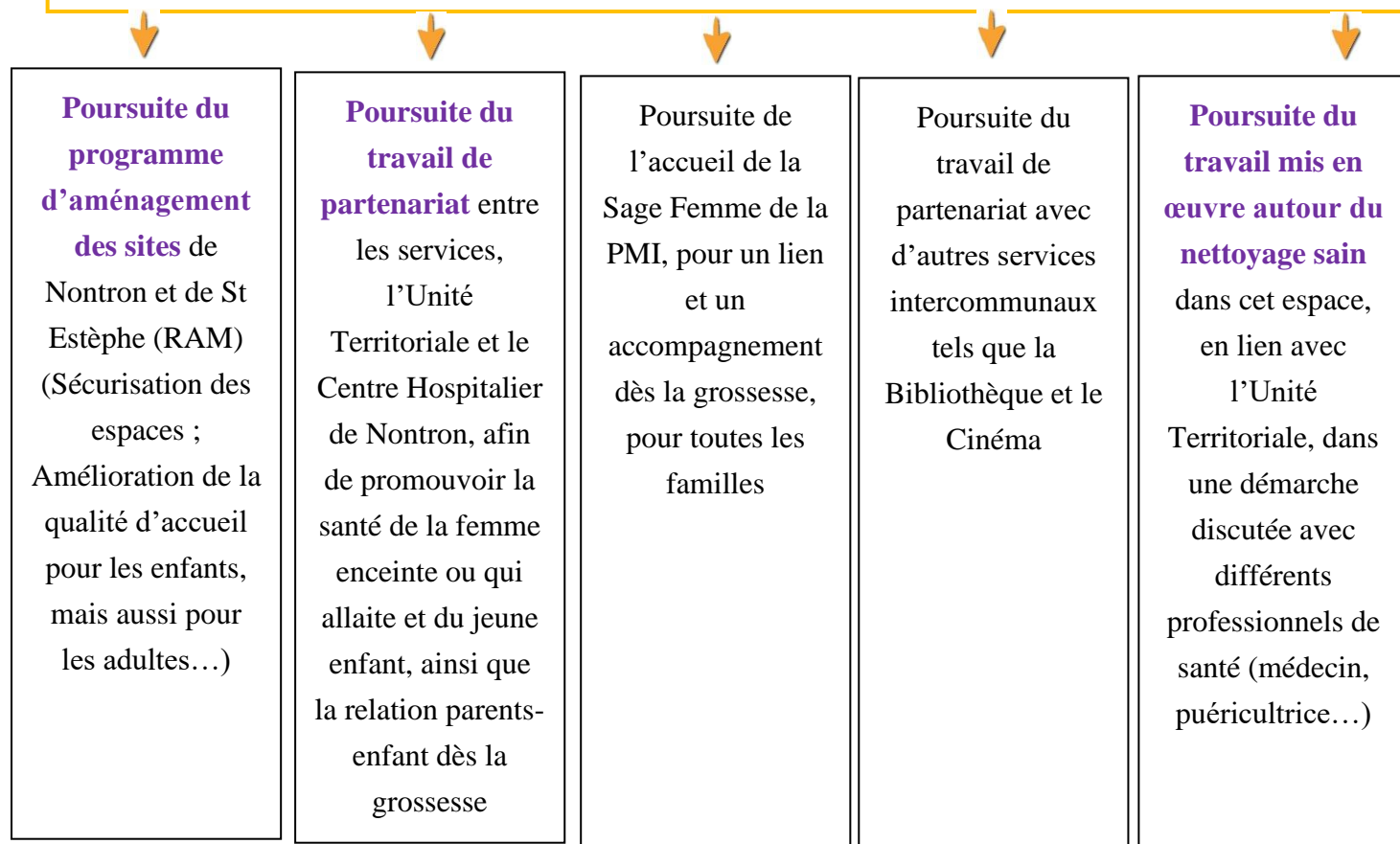
LES ACTIONS SE DEROULANT DANS CE LIEU
Un travail de lien et de partenariats pour un accueil pluriel

DES SERVICES REGULIERS :		DES ACTIONS PONCTUELLES :	L'HEBERGEMENT D'ACTIONS
LE RAM Relais Assistantes Maternelles	LE LAEP Lieu d'Accueil Enfants Parents	Des actions en faveur de la parentalité : Temps d'échanges entre adultes (discussions accompagnées...) Temps ludiques en familles (Spectacles, 1 ^{er} ciné...)	Séances de préparation à l'accouchement (Sage-femme de PMI) Concernent environ 50 à 60 femmes enceintes par an, dépendant de l'UT de Nontron

Les actions qui se déroulent dans ce lieu sont gratuites et accessibles à tous.

Les principes de neutralité, d'égalité de traitement et d'absence de jugement sont des valeurs fortes de ce lieu

Le travail mené en 2019 s'inscrit dans la continuité des actions fortes des années précédentes :



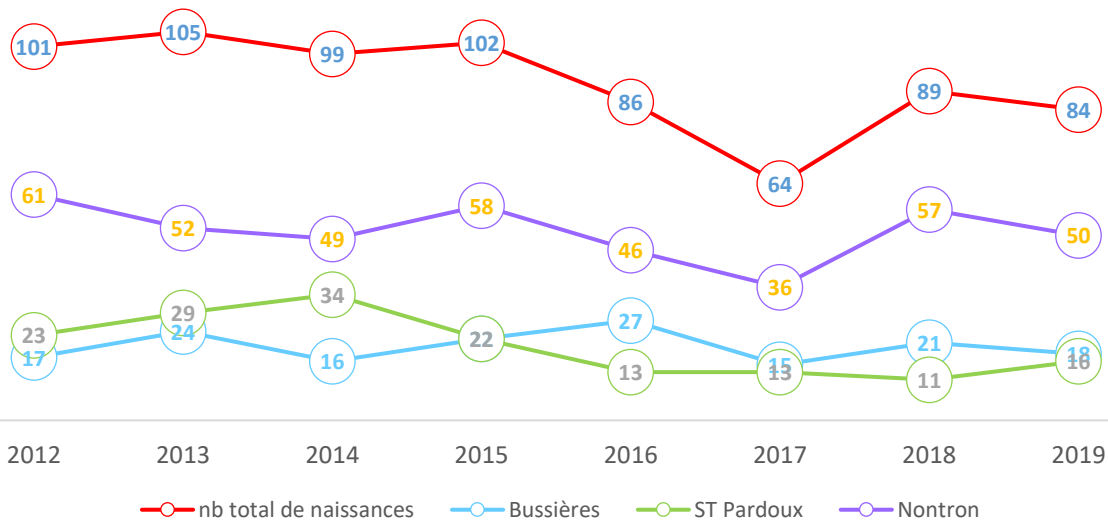
Bilan Quantitatif :

Les services de l'Espace Enfance Famille n'ont pas d'objectifs de quantité de fréquentation, mais uniquement des objectifs de qualité.

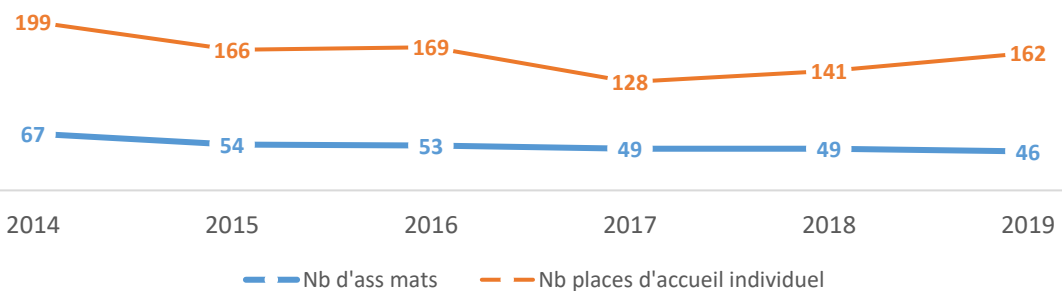
L'idée principale est de répondre au mieux aux besoins des familles et des enfants, mais aussi des assistantes maternelles agréées sur le territoire intercommunal et des gardes à domicile.

Cependant, quelques chiffres peuvent être proposés :

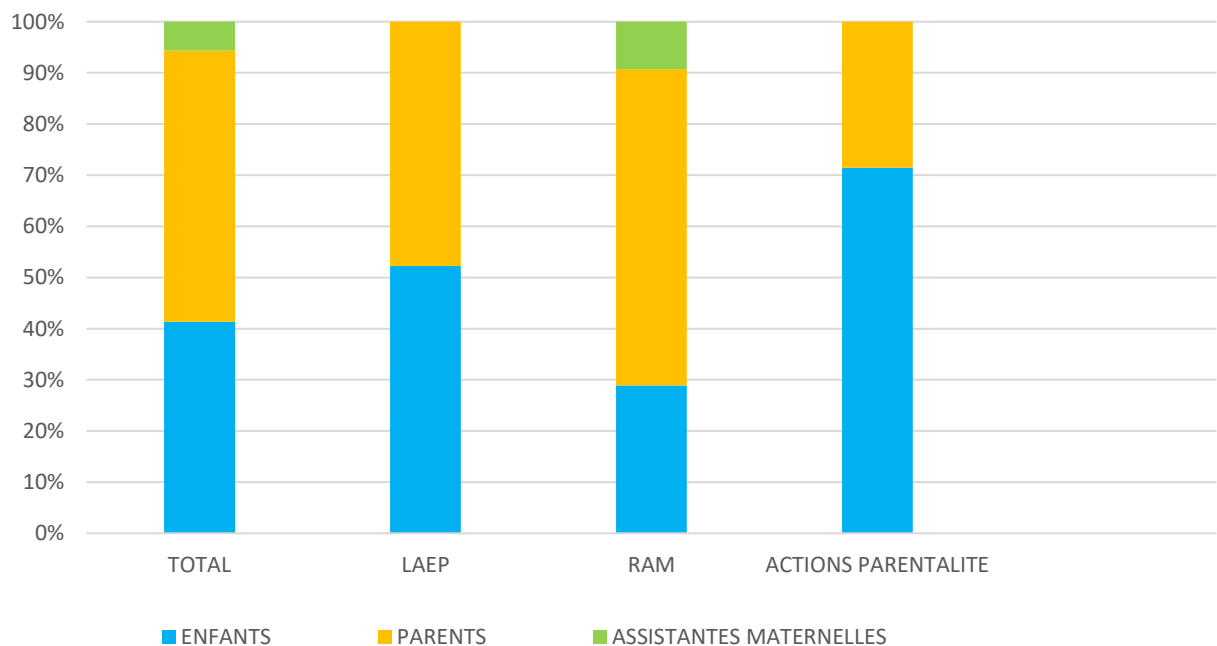
EVOLUTION DES NAISSANCES



EVOLUTION DU NOMBRE D'ASSISTANTES MATERNELLES ET DES PLACES D'ACCUEIL INDIVIDUEL



PARENTS ET ENFANTS DIFFERENTS AYANT FREQUENTE LES SERVICES PRESENTS A L'ESPACE ENFANCE FAMILLES (accueils collectifs et accompagnement administratif)



Le LAEP et le RAM ne sont pas des lieux de garde.
Les enfants restent sous la responsabilité permanente de leur accompagnateur.



Le LAEP « Farandole » Lieu d'Accueil Enfants Parents

Chaque jeudi, hors vacances scolaires, de 9h00 à 11h30
Le LAEP s'adresse aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte

Dans les sillons de la Maison Verte de Françoise Dolto (créée en 1979), les LAEP s'ouvrent à tous, sans contraintes sociales, sans stigmatisations, dans un esprit de bienveillance et de prévenance pour soutenir chaque parent et chaque enfant dans leur expérience de vie.

Le LAEP est un espace de lien social. C'est un lieu convivial et sécurisant pour tous.

Que se joue-t-il dans un LAEP ?

Le LAEP est un lieu d'accompagnement à la fonction parentale

Enfants et adultes y sont accueillis sans jugements

La relation parent/enfant est accueillie et soutenue, là où elle en est

La fréquentation est libre et anonyme et a lieu dans le respect de chacun et en toute confidentialité



Le LAEP offre un lieu de socialisation et d'épanouissement aux enfants.

Il permet à l'enfant de développer son rapport à lui-même, aux autres et au monde.



Il lui permet également de développer sa créativité et favoriser son expression, et l'amène à la vie sociale différente de la vie familiale.



Le LAEP favorise les échanges entre adultes et permet de rompre un potentiel isolé.



Le LAEP conforte et soutient la relation parent/enfant grâce aux échanges et aux actions qui peuvent être mises en place (« actions parentalité » « bébés lecteurs » « mo

Il permet de mettre en œuvre des pistes de solutions aux problèmes rencontrés grâce aux partages d'expériences.



Il favorise la parole et valorise les compétences parentales, mais aussi les capacités de l'enfant, pour que chacun prenne confiance en soi.



Il rythme le quotidien et permet de créer des repères.



Les accueillantes sont des professionnelles formées à l'écoute.

Elles favorisent les inter-relations entre les enfants et les adultes, et veillent au respect de chacun.

La neutralité leur est essentielle afin de permettre à chacun de s'exprimer librement, sans jugements et en toute bienveillance.



Le RAM « Petits Petons » Relais Assistantes Maternelles-Parents-Enfants

Ateliers d'éveil : Chaque mardi (Nontron), jeudi (St Estèphe et vendredi (Nontron), sauf 2^{ème} semaine des vacances scolaires, de 9h30 à 11h30

Permanences administratives : Chaque mardi et chaque jeudi de 13h30 à 19h00, à Nontron
Des rendez-vous à d'autres moments restent possibles.

Il s'adresse aux enfants jusqu'à 4 ans (temps collectifs), aux assistantes maternelles, aux gardes à domicile et aux parents employeurs. Lors des temps collectifs (ateliers d'éveil), les enfants restent accompagnés de leur assistante maternelle ou garde à domicile.


Les RAM ont été initiés en 1989 par la CNAF, afin d'accompagner le 1^{er} mode d'accueil de France. Les missions des ram ont été définies en 2005.


Les RAM n'interviennent pas au niveau de l'agrément des assistantes maternelles (rôle de la PMI) C'est un espace de soutien, d'information, d'échanges...


Des missions nationales

Une mission d'information


Tant en direction des parents que des professionnels de la Petite Enfance :


 Les RAM informent sur les modes d'accueil existant sur le territoire


 Les RAM délivrent une information générale en matière de droit du travail, et orientent vers les services concernés, le cas échéant

 Les RAM informent quant à l'exercice des métiers de la Petite Enfance

Les RAM offrent un cadre de rencontres et d'échanges sur les pratiques professionnelles

 Pour se faire, ils s'appuient sur l'organisation de temps collectifs à destination :

 Des adultes (soirées thématiques...)

 Ou d'activités d'éveil avec les enfants

A travers ces missions, le RAM participe à l'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants. L'action du RAM est projetée puis évaluée tous les 4 ans maximum, afin de rediscuter l'adéquation du projet aux besoins locaux.

LES GRANDS AXES DU PROJET 2018-2020

Favoriser l'identification du RAM comme lieu ressource petite enfance, grâce au travail de partenariat avec les acteurs locaux, notamment dans le cadre de la mise en place de l'Espace Enfance Familles.

Améliorer le soutien aux familles et aux professionnels dans le contexte administratif, grâce à l'enrichissement du volet dédié sur le site internet intercommunal, et à l'accompagnement individuel (rendez-vous, contacts téléphoniques...)

Améliorer la qualité des espaces d'accueil de Nontron et St Estèphe (sécurisation, enrichissement des supports éducatifs...)

Favoriser l'accompagnement des pratiques professionnelles (temps d'échanges ; soirées sur des thèmes spécifiques, avec ou sans intervenant extérieur, articles dans le journal du RAM...)

Actions en faveur de la parentalité : un travail commun entre acteurs locaux et le département de la Dordogne



santé
famille
retraite
services



S'ouvrir à soi et à l'autre pour faire ses propres choix
S'informer
Se questionner
Prendre confiance dans ses propres compétences
Partager
Echanger
Découvrir
Accueillir un message et le discuter entre adultes ou avec son enfant
Trouver des pistes de solutions à ses difficultés

Actions en faveur de l'enfance et de la parentalité en Périgord Nontronnais :

A NONTRON en 2019

3 soirées spéciales
(pour les adultes) De 20h à 21h30

Le 27 septembre :
« L'alimentation de 0 à 3 ans » : Des bases de l'introduction des aliments à l'équilibre

Le 15 novembre :
« L'équilibre alimentaire de 3 à 12 ans »

Le 29 novembre :
« Alimentation et opposition de l'enfant comprendre pour l'aider à mieux manger »

GRATUIT OUVERT A TOUS

(Accueil dès 19h30 autour d'une petite soupe)

Venez échanger entre adultes et recueillir des informations auprès de divers professionnels

L'alimentation De 0 à 13 ans

1 Journée en Famille

DIMANCHE 13 OCTOBRE
De 10h00 à 17h00

10h30 : spectacle pour les 0-4 ans : « Petites miettes »
15h30 : spectacle pour les 3-12 ans : « contes à croquer »

Nombre de places limité : réservation conseillée auprès du RAM : 07 83 90 49 73 ou ram@ccpn.fr

Et tout au long de la journée :
Expos ; ateliers de découvertes ; présence d'une diététicienne ...

A l'Espace Petite Enfance

Espace Petite Enfance
Parking Anatole France 24300 Nontron

Ne pas jeter sur la voie publique



Spectacles alimentaires



Création et dégustation de jus de fruits et légumes frais

Avec l'intervention de Tiffany Lault, diététicienne et de Florence Dorent, éducatrice spécialisée dans la communication et l'accompagnement des comportements de l'enfant

LES ACTIONS EN CHIFFRES :



LE LAEP « Farandole » :

35 séances
35 enfants différents
31 familles
236 passages d'enfants au total
(accompagnés d'1 ou 2 adultes : parents, grand- parents...)

Environ 500 personnes concernées au total par un accompagnement et un soutien dans la vie quotidienne

Ces chiffres sont stables comparativement à 2018



LE RAM « Petits Petons » :

101 accueils collectifs
90 permanences administratives

56 enfants différents
18 assistantes maternelles

1205 personnes accueillies lors des temps collectifs (806 enfants et 399 adultes)
316 personnes accompagnées dans des questions administratives

1521 personnes concernées au total par un accompagnement et un soutien dans la vie quotidienne

Ces chiffres sont en hausse pour l'accueil collectif (+19%) comparativement à 2018 et stables pour l'accueil administratif



LES ACTIONS PARENTALITE :

4 actions :
3 soirées sur le thème de l'alimentation
1 journée famille

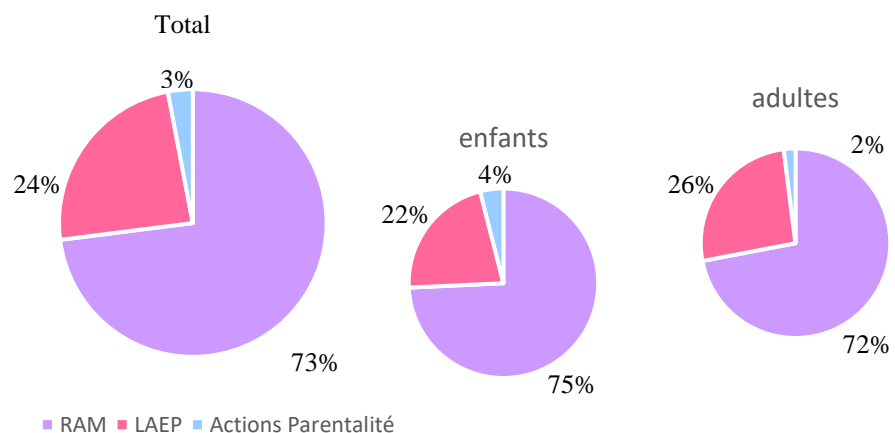
40 enfants différents
16 familles (19 parents)

59 personnes accueillies

Ces chiffres sont en hausse comparativement à 2018

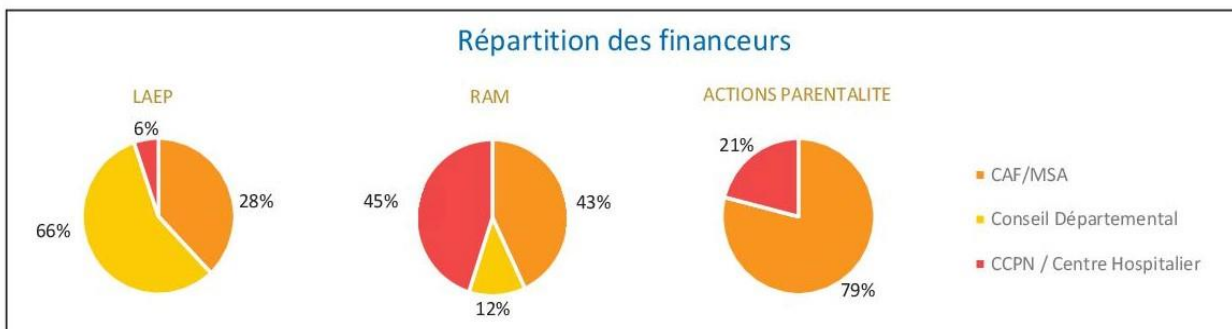
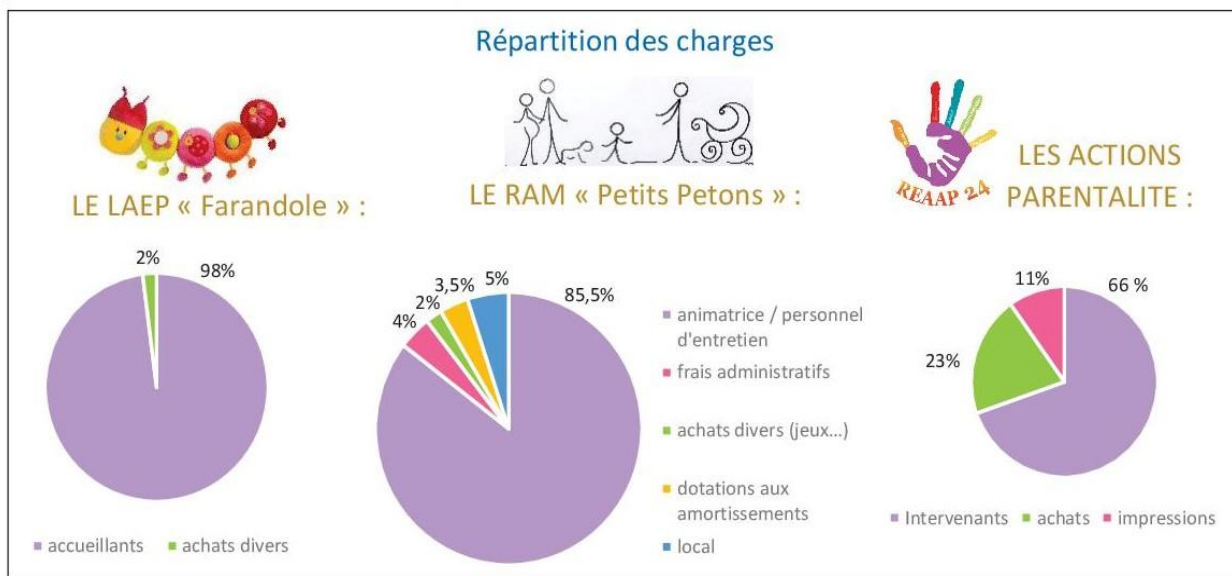
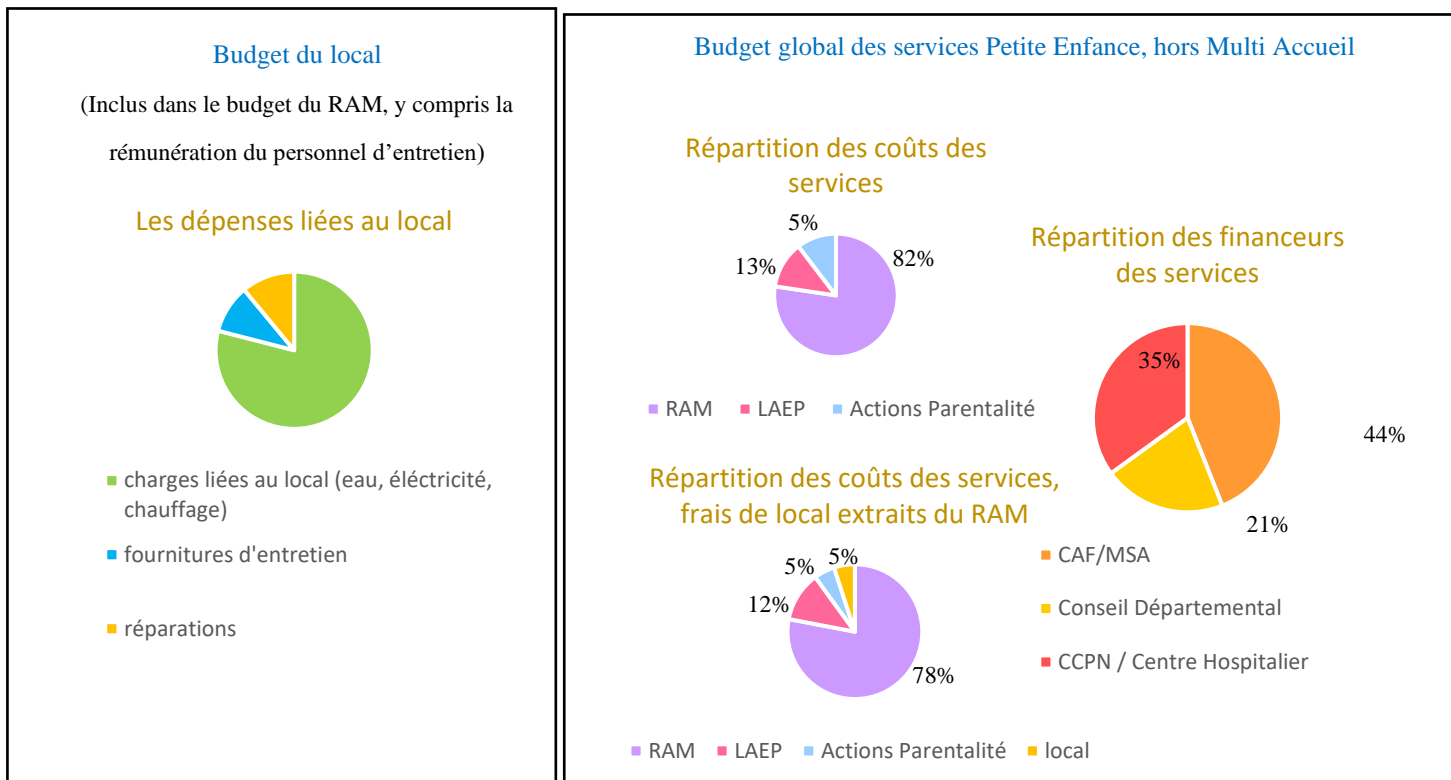
Ces actions sont très fortement soutenues par le réseau REAAP de Dordogne (Réseau Ecoute Appui Accompagnement Parents), coordonnant des financements de la CAF et la MSA

Répartition des fréquentations des actions proposées



L'ESPACE ENFANCE FAMILLES

Le local utilisé par l'Espace Enfance Familles est mis à disposition des différents services, à titre gracieux, par la ville de Nontron. Le site de St Estèphe (RAM) est également mis à disposition à titre gracieux, par la commune de St Estèphe



Culture Bibliothèque - Élu référent : Pascal BOURDEAU

Directeur Général des Services : Fabrice VAN GERDINGE

Responsable du service : Céline LACROIX

Florence BARTEAU-LASTERE : Assistant de conservation du patrimoine (Nontron, 35h)

Chantal DEPLAT : Adjoint technique principal 2^{ème} classe (Nontron, 35 h)

Coraline DELSART : Adjoint du patrimoine 2^{ème} classe (St Martial +coordination du réseau, 17.5)

Marie-Christine MARTIAL : Adjoint du patrimoine 2^{ème} classe (Javerlhac, 2h)

Sophie Maudet, Monique Brouillet, Christiane Roussarie, Jacqueline Lapeyre, Ophélie Martin-Ménager, Sylvaine Granvaud, Nicole Salesses, Mme Tabouret, Catherine Vincent Gaillou, Agathe Parachou, Mme Maslard, Mme Lachaud, Patricia Séjourné, Thérèse Mazières, Carine Gorre : bénévoles (total heures : 36.5h)

Les documents essentiels à la mise en place d'un réseau cohérent et les différentes conventions de partenariats avec la BDDP ont été finalisés et approuvés par délibération en Conseil Communautaire :

- charte de fonctionnement réseau.
- charte documentaire.
- règlement intérieur.
- convention d'adhésion au catalogue.
- dénonciation de la CDL pour gratuité.
- adhésion au Plan Départemental d'Informatisation des bibliothèques du réseau départemental de lecture publique de la Dordogne.

La charte de fonctionnement réseau définit le fonctionnement du réseau en fonction des caractéristiques du territoire dans lequel il s'inscrit.

La charte documentaire établit la politique documentaire du réseau.

Le développement de la lecture publique sur la communauté de communes :

- Le développement d'un réseau de 14 bibliothèques :

- adoption d'un règlement intérieur et d'une politique documentaire uniques,
- acquisitions regroupées sur le réseau,
- actualisation des données des différentes bibliothèques du réseau,
- mise en place de réunions régulières,

- Communication et gratuité

L'adhésion au réseau des Médiathèques en Périgord Nontronnais est devenue gratuite en août 2019. L'adhésion permet d'emprunter des documents sur l'ensemble du réseau et donne accès à la médiathèque numérique de Dordogne. Il n'y a plus de carte. Le réseau Médiathèques en Périgord Nontronnais a maintenant un logo.



Un guide du réseau a été créé, il permet d'informer les personnes intéressées sur les modalités de prêts et les horaires d'ouvertures. Il est présent dans les bibliothèques et sera disponible dans les presses, cabinets médicaux et dans tous les services de la Communauté de Communes. (ci-dessous)

E n pratique

L'inscription aux bibliothèques du réseau est gratuite pour tous, elle est obligatoire pour emprunter des documents, utiliser les espaces multi-médias ou participer aux ateliers. Elle est délivrée sur présentation d'une pièce d'identité ou d'un justificatif de domicile.

Nombre de documents empruntés pour 4 semaines :

	Emprunts max individuels	Emprunts max par famille
Livres	5	30
CD	3	10
DVD	2	5
Périodiques	3	18

Médiathèque numérique

L'inscription donne également accès à la médiathèque numérique en ligne.

Ce service vous permet d'accéder gratuitement et légalement de votre Smartphone, tablette ou ordinateur à cinq grands espaces :

musique, cinéma, savoirs, livres, presse

Il permet également de donner accès aux enfants à un espace sécurisé qui leur est dédié.

Rendez-vous sur biblio.dordogne.fr



MÉDIATHÈQUES EN PÉRIGORD NONTRONNAIS

Guide du réseau

Réseau de 14 bibliothèques

Inscription gratuite

Florence Barbeau-Lastère

Chantal Deplat

Coraline Delsart

Informations :

05.53.56.22.36

mediathequespengordnontronnais@ccpn.fr

Le réseau des bibliothèques de la CCPN, c'est :

14 bibliothèques réparties sur l'ensemble du territoire, gérées par une équipe de salariées et de bénévoles. Vous pouvez emprunter des documents dans n'importe quelle bibliothèque et les rendre où vous le souhaitez. Vous pouvez les réserver en ligne via le portail du réseau et les recevoir dans la bibliothèque de votre choix.

Bibliothèque de Saint Pardoux la Rivière

Mairie

Téléphone : 05.53.60.81.70
Jeu : 15h00-18h00

Bibliothèque de Milhac de Nontron

Bureau de Poste

Jeu : 9h30-12h00

Bibliothèque de Saint Front la Rivière

Mairie

Lundi au vendredi : 9h-12h

Bibliothèque de Saint Saud Lacoussière

Mairie

lundi : 14h30 - 17h

Médiathèque de Nontron

26, rue de Verdun

Téléphone : 05 53 56 22 36

Mardi et mercredi : 10h à 12h / 13h30 à 18h

Jeu : 10h à 12h

Vendredi 10h à 12h / 13h30 à 18h30

Samedi : 9h à 12h

bibli.nontron@wanadoo.fr

Bibliothèque d'Abjat sur Bandat

Mairie

Du lundi au vendredi : 9h - 12h00

Bibliothèque de Javerlhac

Office du tourisme

Mercredi : 10h - 12h

Bibliothèque de St Martial de Valette

École

Téléphone : 05.53.56.05.15

Lundi, Mardi, Jeu : 16h - 17h30

Bibliothèque de Piégut Pluviers

11, rue de la libération

Mme Lapeyre

bib.piegut24360@gmail.com

Mercredi / Vendredi / Samedi :
9h30-12h

Bibliothèque de St Barthélemy de Bussière

Mairie

Du lundi au vendredi : 8h-12h 13h15-17h
samedi : 8h-12h

Bibliothèque de Champniers Reilhac

Maison des associations

Mme Brouillet Monique

Mercredi : 16h-17h

Bibliothèque de St Estèphe

Bureau de poste

du lundi au vendredi : 9h30-12h

Bibliothèque de Teyjat

Place de la mairie

Mercredi : 14h-17h

Bibliothèque de Varaignes

Bureau de poste

lundi au vendredi : 9h30-12h

- Un outil informatique à l'échelle du réseau

Les différents documents nécessaires au paramétrage du SIGB Orphée.net ont été fournis au créateur du logiciel, C3RB. La migration des données du réseau vers ce nouveau logiciel devrait se finaliser courant 2020. Un récolement a été effectué sur les bibliothèques de Nontron et de St Martial. Il a permis d'enlever les erreurs dans le SIGB, facilitant la migration des données. La mise en place d'un opac est en cours, (Online public access catalog), il s'agit d'une présentation « grand public » d'un catalogue des documents informatisés du réseau, il permettra aux adhérents de gérer leurs prêts, réservations etc.

- Une nouvelle médiathèque

Les salariés et les bénévoles du réseau des Médiathèques ont travaillé à la réalisation du projet d'agrandissement de la bibliothèque de St Pardoux la Rivière, (mise en place des dossiers de subventions, demandes de devis...)

Les travaux pour l'aménagement de la bibliothèque ont débuté en janvier 2020. L'ouverture de la bibliothèque est prévue pour septembre 2020.

- Un personnel formé

Cette année 2019, 3 bénévoles ont suivi la formation initiale dispensée par la BDDP.

- Des horaires d'ouverture adaptés

Abjat sur Bandiat : du lundi au vendredi de 9h à 12 h

Champniers Reilhac : le mercredi de 16h à 17h

Javerlhac : le mercredi : 10h-12h

Milhac deNontron : le jeudi de 9h30 à 12h

Nontron : Mardi : 10h-12h ; 13h30-18h

Mercredi : 10h-12h ; 13h30-18h

Jeudi : 10h-12h

Vendredi : 10h-12h ; 13h30-18h30

Samedi : 9h-12h

Piégut-Pluviers : le mercredi et le vendredi de 9h30 à 12h

le samedi de 15h à 17 h

St Barthélémy de Bussière : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h

le samedi de 8h à 12h

St Estèphe : lundi au vendredi de 9h30 à 12h

St Front la Rivière : du lundi au vendredi de 9h à 12h

St Martial : Lundi, mardi et jeudi : 16h-17h30

-

St Pardoux la Rivière : le jeudi de 15h à 18h

St Saud Lacoussière : le lundi de 14h30 à 17h

le jeudi (pour les scolaires) de 14h à 16h30

Teyjat : le mercredi de 14h à 17h

Varaignes : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h

Quelques chiffres de la lecture publique sur le territoire :

Les chiffres pris en compte ne concernent que les bibliothèques du premier réseau existant (Javerlhac, Nontron, St Martial)

Une centralisation des données sur l'ensemble du réseau est prévue pour l'année 2020. Des outils pratiques restent à mettre en place.

PRETS	Adultes	Jeunesse	Total
Livres	13 282	14 568	27 850
Périodiques	194	317	511
Cds	1127	44	1171
DVDs	2158	320	2478
TOTAL	16 761	15 249	32 010

Evolution du service sur 3 ans :

	2017	2018	2019
Collectivités	83	87	87
Documents	15 748 livres 66 CD 62 DVD	16 302 livres 146 CD 164 DVD	livres 16 829 371 CD 476 DVD
Fréquentation	17 576	16 878	21584
Nombre d'adhérents	928	997	932
Total des prêts	28 789	29 138	32 010

L'ensemble des autres bibliothèques compte cette année 200 adhérents qui n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessus.

La baisse notable des adhérents entre 2019 et 2018 correspond au nettoyage de la base informatique. Les bibliothèques du département hors du réseau des Médiathèques en Périgord Nontronnais ont été enlevées.

BUDGET D'ACQUISITION : 15 000 euros

Tableau des acquisitions 2019

	Adultes	Jeunes	Total
Livres	999	733	1732
Abonnements Périodiques	4	2	6
Documents sonores	53	0	53
Total	1056	735	1791

ACTIONS AU SEIN DES ETABLISSEMENTS

- ☞ Service aux scolaires : 15h hebdomadaires (St Martial, Nontron, Piégut)
Accueil des classes, lectures, choix de livres, ateliers autour des auteurs jeunesse et des bibliothèques
- ☞ Séances de contes : lectures improvisées aux usagers des bibliothèques
- ☞ Cercle de lecture à plusieurs (CLAP) : rencontres bimensuelles de lecteurs qui organisent des spectacles de lectures à voix haute. 8 représentations en 2019
- ☞ Partenariat avec le PEMA et le Cinéma : organisation d'expositions et prêts de livres
- ☞ Prix des Etranges lectures : concours organisé par la BDDP qui permet de découvrir des auteurs étrangers. Les lecteurs votent et choisissent leur roman préféré
- ☞ Fête du couteau : organisation d'expositions et prêts de livres
- ☞ Ateliers bébés-lecteurs : accueil du réseau d'assistantes maternelles
- ☞ Festival de la Chevêche : organisation d'expositions et prêts de livres
- ☞ Concours photos Objectif Bibliothèques : les usagers sont invités à prendre des photos sur le thème des bibliothèques. Les photos sont exposées dans la bibliothèque de Nontron et l'ensemble des usagers peut voter pour la photo qu'ils préfèrent. Cette année, 18 personnes ont exposé leurs photos et 200 personnes ont voté.





EXPO. PHOTOS « OBJECTIF BIBLIOTHEQUES »

Du 26 octobre au 25 janvier

- 1 - Gran Via , Madrid, ESPAGNE
- 2 - Bibliothèque de Barre-des-Cevennes, LOZERE
- 3 - Bibliothèque de Barre-des-Cevennes, LOZERE
- 4 - New-York Public Library, USA
- 5 - New-York Public Library, USA
- 6 - British Museum, Londres, GB
- 7 - Ruines de la bibliothèque d'Ephèse, TURQUIE
- 8 - Bibliothèque du Palais de l'Escurial, Madrid, Espagne
- 9 - Bibliothèque de Nontron, DORDOGNE
- 10 - Bibliothèque Nelson Mandela, Vitry-sur-Seine, VAL-DE-MARNE
- 11 - Bibliothèque des jeunes, Blagorechtchensk, RUSSIE
- 12 - Bibliothèque de rue, Moscou, RUSSIE
- 13 - Livraria Lello & Irmão, Porto, Portugal
- 14 - Bibliothèque du Monastère de San Francisco, Lima, PEROU
- 15 - Bibliothèque de Javerlhac, DORDOGNE
- 16 - Bibliothèque de Piégut, DORDOGNE
- 17 - Bibliothèque de Fort-de-France, MARTINIQUE
- 18 - Bibliothèque de Nevsehir, Capadoce, TURQUIE

📖 Ateliers créatifs : ateliers manuels en direction de tous les publics, ils permettent la mise en avant des collections.

POESIE DE PAPIER



Atelier créatif



le mercredi 23 octobre 2019

à partir de 14h00

à la bibliothèque de St Martial de valette

Atelier sur inscription dans les bibliothèques du réseau, matériel fourni, GRATUIT. Atelier à partir de 6 ans. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Pour plus de renseignements appeler le 05.53.56.22.85

IV. SERVICES CULTURELS

CINEMA – Elu référent : PASCAL BOURDEAU

Directeur Général des Services : Fabrice VAN GERDINGE

Responsable du service : Céline LACROIX

Le Louis Delluc en quelques chiffres :

21 841 entrées
303 films proposés et 963 séances programmées
22.6 spectateurs/séance en moyenne
4,45 € de prix moyen

En moyenne, nous proposons entre 16 et 20 séances publiques / semaine.

On note une progression de 8 % des entrées par rapport à l'année 2018.



Le personnel du Louis Delluc :

2,5 équivalents temps plein pour l'exploitation de l'établissement :

- 🎬 1 agent d'animation titulaire-catégorie C 1^{ère} classe à 100%
- 🎬 1 agent d'animation titulaire -catégorie C à 100%
- 🎬 1 agent d'animation contractuel à 50 %

1 agent d'entretien effectue 12h/semaine pour le ménage de l'établissement

Les recettes d'exploitation:

- 🎬 Recettes guichet : 97 125 €
- 🎬 Prime Art & Essai : 7 630 €
- 🎬 Régie publicitaire Censier Publicinex : 414 €
- 🎬 Reversement % confiserie (distributeur automatique) : 310 €



NOTRE BOX OFFICE DE L'ANNEE 2019

LE ROI LION

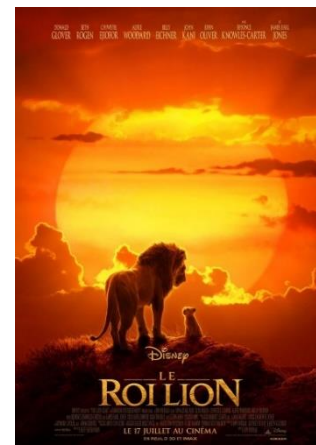
LA REINE DES NEIGES 2

QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ?

TOY STORY 4




COMME DES BETES 2

AU NOM DE LA TERRE



BILAN DES ACTIONS / ANIMATIONS

JANVIER :

-  Festival TELERAMA : opération nationale reprenant les meilleurs titres dans la catégorie « Art&Essai » de l'année passée. Reprise de 8 films à un tarif bas et un taux de location avantageux.
-  Ciné4'heures avec « Les merveilleux contes de la neige » : proposition de jeune public sur le principe d'un film + une animation+ un goûter / Tarif unique 4 € pour tous.
-  Reprise des séances dispositifs d'éducation à l'image : écoles maternelles, primaires, collèges et lycées.



🎬 FEVRIER :

- 🎬 Ciné 4'heures avec « Le quatuor à cornes »
- 🎬 Programmation et séances augmentées pendant les vacances d'hiver.

🎬 MARS :

LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE
29 02 AU 10 MARS 2012
Ven.15 mars à 18h30
Programme de 6 court-métrages **Fais moi rire** (1h23) À partir de 12 ans
Rire : Verbe intransitif. Exprimer la gaieté par un mouvement de la bouche, accompagné d'expirations saccadées plus ou moins bruyantes.
5 €

Ciné 4'heures
Sam.16 mars à 16h00
FOCUS MICHEL OCELOT
Programme de 5 court-métrage (54min) À partir de 5 ans
Lumière sur l'un des plus grands animateurs français : Michel Ocelot, papa de Dili et Kirikou.
4 €
Séance suivie d'un quiz et d'un goûter !

🎬 Partenariat avec le festival naturaliste « La Chevêche » : programmation scolaire et jeune public, 1 ciné débat en ouverture du festival, 2 séances documentaires et 1 ciné goûter.

🎬 La fête du court métrage : programmation de 2 programmes jeune public et tout public.

🎬 Soirée Frissons : programmation de films de genre dont un à 22h15.

🎬 Partenariat avec le Rotary Club de Nontron et Disney dans le cadre de l'opération programmation « DUMBO ». en avant-première de



🎬 AVRIL :

- 🎬 Soirée Jeux Vidéos avec session jeux, présentation des liens entre le cinéma et le monde des jeux + projection du dernier film de Steven Spielberg « Ready Player One ».
- 🎬 Ciné 4'heures avec « Le cochon, le renard et le moulin ».
- 🎬 Ciné discussion autour du documentaire « Bienvenue les vers de terre » en présence du réalisateur François Stuck et de François Hirissou, conseiller en agronomie.



MAI :

- Soirée Frissons : programmation de 2 films de genre dont une séance à 22h15.

JUIN :

- Ciné Discussion en partenariat avec France Alzheimer autour du film « La Finale »

JUILLET / AOÛT :

- Cinéma plein air à Javerlhac en partenariat avec le comité des fêtes ; projection du film d'animation « Toy Story ».
- Cinéma plein air à Saint Pardoux la Rivière en partenariat avec le camping municipal ; projection du film d'animation « Astérix, le secret de la potion magique ».
- Cinéma plein air à Champniers Reilhac en partenariat avec l'amicale laïque ; projection du film d'animation « Comme des bêtes 2 ».



Cinéma en Plein Air*

Ven. 12 juillet
Javerlhac et La Chapelle-St-Robert

-22h00-
Projection en plein-air
Toy Story 4
de Josh Colley (1h40)

Repas/restauration
sur place
organisés et proposés par
les commerçants

Feu d'artifice !

Tarifs :
. 5€
. 4€ (-14ans)

*Organisé en partenariat avec le comité des fêtes de Javerlhac // *Replis salle de la culture*



Cinéma en Plein Air*

Samedi 10 Août
À Champniers et Reilhac

- 22 : 00 -
Projection en Plein Air*
Comme des bêtes 2
(1h26)

(N'hésitez pas à amener
votre transat !)

Boissons,
pop Corn,
Glaces, sur place

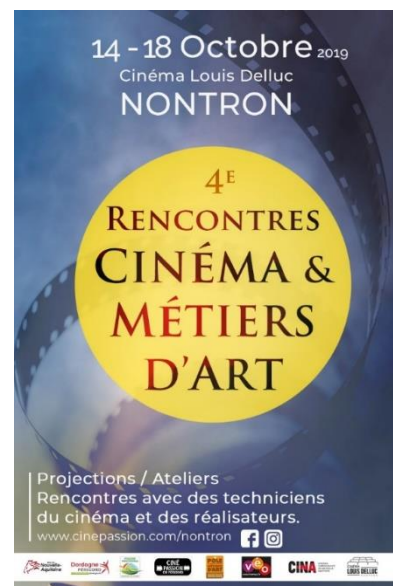
5€ / 4€ pour les -14 ans

* Replis : Salle des fêtes de Champniers Reilhac
Organisé en partenariat avec l'amicale laïque de Champniers - Reilhac et l'association Cinépassion en périgord

OCTOBRE :

- Soirée Frissons avec la programmation de 3 films de genre à la suite.

- 🎬 Ciné 4 heures avec « Le rêve de Sam ».
- 🎬 Avant-première du film d'animation « Shawn le mouton ».
- 🎬 4^{ème} Rencontres Cinéma et Métiers d'Art.
- 🎬 Programmation renforcée sur les vacances de Toussaint.



🎬 NOVEMBRE / Mois du documentaire :

- 🎬 Reprise des dispositifs d'éducation à l'image (écoles, collèges, lycée).
- 🎬 Ciné 4 heures avec la programmation du documentaire « Dans les bois ».
- 🎬 Ciné discussion autour du documentaire « L'Heure des loups » en partenariat avec l'association « Préservons nos troupeaux des loups en Limousin ».
- 🎬 Soirée Carte blanche aux lycéens de Nontron avec la programmation du film du patrimoine « L'Armée des ombres » ; discussion à l'issue de la projection et temps convivial autour d'un repas partagé.

Ciné 4 heures

Un film + une animation + un goûter

Samedi 30 novembre à 16h00

Loups tendres et loufoques
6 courts métrages (52 min)
À partir de 3 ans
Des loups, en veux-tu, en voilà ! Ils roulent des mécaniques, s'imaginent régner sur tous les autres animaux, mais au fond, c'est bien connu : les loups ont tous un cœur d'artichaut ! Six courts métrages pour découvrir toutes leurs facettes, dans une large palette de techniques d'animation !

Samedi 14 décembre à 16h00

Peter-Pan
Walt Disney (1h16)
A partir de 4 ans
Wendy devient une grande fille. Aussi passe-t-elle sa dernière nuit dans la nursery avec ses jeunes frères. C'est cette nuit-là que Peter Pan choisit pour les entraîner dans un grand voyage au pays imaginaire.
Projection suivie d'un quizz !
Et du goûter de Noël !

🎬 DECEMBRE

- 🎬 Le mois de décembre est caractérisé par une programmation scolaire spécifique liée à la séance de NOËL ; nous accueillons près de 700 élèves.
- 🎬 Une programmation à destination des comités d'entreprise est également proposée.
- 🎬 Ciné 4 heures avec la projection de « Loups tendres et loufoque ».

- 🎬 Séance en partenariat avec le RAM et à destination des tout petits dès 12 mois ; projection de « Gros pois et petits points ».
- 🎬 Renforcement de la programmation et des séances durant les vacances de NOËL.

Education à l'image :

- 🎬 Le cinéma Louis Delluc poursuit son rôle d'acteur et de partenaire professionnel de l'éducation à l'image via les dispositifs nationaux que sont « école & cinéma », (comprenant depuis cette année le développement de « maternelle et cinéma ») et toujours « collège au cinéma » et « lycéen et apprenti au cinéma ».
- 🎬 C'est ainsi 800 élèves de la maternelle au lycée qui, dans le cadre scolaire, ont eu accès à plusieurs séances dans l'année, pu découvrir des œuvres cinématographiques dans la salle de cinéma. Ils ont tous bénéficiés d'un accompagnement pédagogique.
- 🎬 + Des séances aménagées spécialement en relation avec les professeurs (Thématique « la justice au cinéma », Philosophie, Anglais,...).

Animation Jeune Public :

🎬 Ciné 4'heures saison 4 !

7 séances spéciales (**Film Art & Essai + animation + goûter**) à 16h, un samedi par mois adaptées à un public de 4 à 8 ans.

335 entrées et une fréquentation moyenne de 48 spectateurs par séance.

Partenariat avec la bibliothèque de Nontron, CPIE, Biocoop...

Exemple d'animation : Quizz, atelier film animation, Atelier ciné-philo, expositions, ...

+ séances à la demande auprès des ALSH de la communauté de communes ainsi qu'une intervention dans les locaux du centre de loisirs de Nontron pour la réalisation d'un atelier « fond vert ».

+ 2 séances « Mon premier ciné » pour les tout-petits en partenariat avec le RAM (séance de 20 minutes)

*Saison Jeune public
2019-2020*

Ciné 4'heures

*Un film + une animation + un goûter
Un samedi par mois au cinéma
Louis Delluc de Nontron*

- Les prochains rendez-vous 2019 -

Sam. 28 septembre :
le voyage de Sam (dès 3 ans)
Sam. 26 octobre :
Ratatouille (RAM) (dès 5 ans)
Sam. 2 novembre :
Loup tendre et loufoque
Sam. 30 novembre
Dans les bois (mois du doc) Dès 6ans)
Sam. 14 décembre :
les 101 dalmatiens

Cinéclub du lycée de Nontron en 2019

Un atelier tous les 15 jours au lycée.

Organisation d'une soirée « Cinéma et jeux vidéo, univers parallèles » (45 spectateurs).

Lancement à la rentrée 2019/2020 de la 3^{ème} saison avec une programmation autour de la thématique « film culte » (« L'armée des ombres », « La Cité de la peur »).

SOIRÉE CINÉMA ET JEUX VIDÉO
VENDREDI 5 AVRIL À 18H30
AU CINÉMA LOUIS DELLUC, NONTRON

PRIX
6,50 € la soirée

18h30 **CINÉMA ET JEUX VIDÉO : DES UNIVERS PARALLÈLES**
Test de jeux sur grand écran de cinéma, discussions...

20h00 **REPAS**
Possibilité de restauration sur place

21h00 **READY PLAYER ONE (2018)**
de Steven Spielberg

The poster features a purple background with white and yellow text. At the bottom, there are four character portraits: a young woman, a man in a futuristic suit, a man in a white shirt, and a man in a red hat holding a gun. A small movie poster for 'Ready Player One' is also visible.

VOYAGES EN CÉRAMIQUE

2 FÉVRIER
9 MARS 2019
CHÂTEAU DE NONTRON (24)

EXPOSITION
EXPÉRIENCES DE CÉRAMISTES À TRAVERS LE MONDE
Boris Cappe
Tristan Chambaud-Héraud
Patricia Masson
Virginie Preux

www.metiersdartperigord.fr

Entrée libre et gratuite
10h-12h et 14h-18h - du lundi au samedi
05 53 60 74 17 - contact@metiersdartperigord.fr

GRAND VILLAGE

Lithographies
Tissages EXPOSITION

30 MARS
10 JUIN 2019
CHÂTEAU DE NONTRON (24)

Les artistes de
l'Atelier le Grand Village
et Côme Touvay

www.metiersdartperigord.fr

Entrée libre et gratuite
10h-12h et 14h-18h - du lundi au samedi
05 53 60 74 17 - contact@metiersdartperigord.fr

INSPIRATION NATURE

EXPOSITION
MÉTIERS D'ART
CHÂTEAU DE NONTRON (24)

29 JUIN
31 AOÛT
2019

Un partenariat
Pôle Expérimental Métiers d'Art
de Nontron et du Périgord-Limousin
ResoCUIR et Ville de Saint-Junien

www.metiersdartperigord.fr

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE
10h-12h et 14h-18h
ouvert tous les jours de juillet et août
05 53 60 74 17 - contact@metiersdartperigord.fr

MERVEILLEUX & FANTASTIQUE

DANS LES
MÉTIERS D'ART

EXPOSITION
21 SEPTEMBRE
2 NOVEMBRE
2019
CHÂTEAU DE NONTRON (24)

www.metiersdartperigord.fr

Entrée libre et gratuite
10h-12h et 14h-18h - du lundi au samedi
05 53 60 74 17 - contact@metiersdartperigord.fr

Ricochet

Couteau et savoir-faire

Studio Monsieur - designers
Exposition
23 novembre 2019 - 1^{er} février 2020
Château de Nontron (24)

www.metiersdartperigord.fr

Entrée libre et gratuite
du lundi au samedi - 10h-12h et 14h-18h
05 53 60 74 17 - contact@metiersdartperigord.fr

10^e SALON
RUE des MÉTIERS d'ART

NONTRON
25 26 27 Périgord (24)
OCTOBRE

DÉCORATION
MODE
ART DE LA TABLE
CRÉATEURS
ATELIERS
EXPOSITION VENTE

www.metiersdartperigord.fr

14 - 18 Octobre 2019
Cinéma Louis Delluc
NONTRON

4^e
RENCONTRES
CINÉMA &
MÉTIERS
D'ART

Projections / Ateliers
Rencontres avec des techniciens
du cinéma et des réalisateurs.
www.cinepassion.com/nontron

EXPOSITION du
CONCOURS un couteau
INSPIRATION NATURE

14 juillet - 31 août -
Château de NONTRON

ENTRÉE LIBRE
du lundi au samedi - 10h-12h et 14h-18h
ouvert tous les jours de juillet et août
www.metiersdartperigord.fr

Dossier suivi par Sophie ROLIN, Directrice – contact@metiersdartperigord.fr - 05 53 60 74 17

Château de Nontron - Avenue du général Leclerc 24300 NONTRON

du lundi au samedi, tous les jours en juillet et août, 10h00 - 13h00 et 14h00 - 18h00

Entrée libre et gratuite - accès handicapés - www.metiersdartperigord.fr

SERVICE MÉTIERS D'ART

Transversalité Culture / Tourisme / Artisanat / Economie

Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord Limousin

Expositions – administration : Château, avenue du Général Leclerc 24300 NONTRON

Ateliers – cours : avenue du Général Leclerc, ancien siège de la CCPN 24300 NONTRON

Résidence - réserves : Espace Métiers d'Art, 48-50, rue Antonin Debidour 24300 NONTRON

L'équipe :

Directrice : Sophie ROLIN, 1 ETP

Responsable des publics : Camille AURIERE, 1 ETP

Agent d'accueil et entretien : Aurore LACROIX, 1 ETP (depuis février)

Responsable de la Boutique Métiers d'Art : Philippe CIAIS (salarié de l'association PEMA et non de la CCPN)

Responsable de la Fête du couteau et des associations : Anaïs RATINEAUD, 1 ETP (depuis novembre 2018).

A noter : Nous avons Camille AURIERE depuis novembre 2018, Aurore LACROIX depuis février 2019 et Anaïs RATINEAUD, qui s'occupe de la Fête du Couteau et des associations a également intégré le service en novembre 2018. Il a donc fallu former ces trois personnes, par ailleurs tout à fait efficaces et compétentes, tout au long de l'année.

Missions :

L'objet du Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord-Limousin est de favoriser et de participer au développement du secteur métiers d'art sur la Communauté de communes du Périgord Nontronnais, en Périgord Vert et plus largement sur le territoire du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Le Pôle Expérimental Métiers d'Art organise des expositions et propose des actions de sensibilisation des scolaires et du grand public.

Il soutient les professionnels métiers d'art en créant une dynamique propice à l'émulation, en proposant des formations et en favorisant la promotion de leur activité.

La priorité du Pôle Expérimental Métiers d'Art est de structurer et de coordonner ses efforts afin de :

- développer l'organisation d'expositions, conférences, animations, formations et autres activités,
- développer un travail pédagogique et de sensibilisation aux métiers d'art auprès de tous les publics,

- mettre en place des résidences de designers, artistes et professionnels dans le domaine des métiers d'art,
- favoriser l'installation de professionnels métiers d'art en Périgord Vert, sur le Parc naturel régional Périgord-Limousin et plus particulièrement sur la Communauté de communes du Périgord Vert Nontronnais,
- accompagner et faciliter le développement de l'activité des professionnels métiers d'art,
- établir des partenariats entre les divers acteurs du secteur professionnel des métiers d'art et entre les communes du Périgord Vert et du Périgord-Limousin,
- animer l'Espace Lames et Métaux,
- favoriser la redynamisation et le développement de l'activité économique, touristique et culturelle des communes de la Communauté de communes du Périgord Nontronnais.

Objectifs 2019 :

- Mener à bien le programme prévisionnel d'expositions et actions.
- Maintenir le nombre de visiteurs (grand public et scolaires) et renforcer les actions auprès des scolaires.
- Renforcer la collaboration avec les acteurs des métiers d'art régionaux et nationaux.

Réalisations et résultats :

exposition	nombre de jours ouvrables	nombre de visiteurs
Voyages en céramique	32	1346
Grand Village	63	2768
Inspiration nature	64	6271
Merveilleux et fantastique	38	3826
Ricochet	32	759
Espace Lames et métaux	54	1054
TOTAL	283	16024

Nombre de visiteurs en 2019 : 16024. En 2019 nous avons accueilli un nombre record de visiteurs et dépassé largement nos objectifs.

Nombre des scolaires et jeunes : 2134. 90 classes, hausse la fréquentation des scolaires.

Professionnels métiers d'art concernés par les actions du PEMA : plus de 150.

5 expositions au Château de Nontron.

La programmation 2019 aura été particulièrement riche en partenariats, avec des propositions de qualité de professionnels des métiers d'art à la fois locaux et venus de toute la France. L'exposition « Voyages en céramique » a montré la capacité des créateurs locaux à s'enrichir de leurs expériences à l'étranger, « Grand village, lithographies et tissages » ouvrait les portes de 2 ateliers et mêlait métiers d'art et art contemporain, « Inspiration nature » montrait la collaboration étroite entre le PEMA et Resocuir, « Merveilleux et fantastique » notre capacité à travailler en collaboration avec le Cinéma Louis Delluc dans le cadre des Rencontres du Cinéma

et des Métiers d'Art, enfin « Ricochet – Couteau et savoir-faire » concluait deux ans de résidences des Studio Monsieur autour de l'emblématique couteau, en lien étroit avec les savoir-faire locaux. Entre temps nous aurons aussi participé aux JEMA, organisé une rencontre publique avec les designers, un concours de création coutelière avec La Fête du Couteau, organisé une exposition photo avec Clic-Clac Nontron, fêté la 10^e édition du salon Rue des Métiers d'Art, collaboré avec le Pnr PL pour la promotion des métiers d'art etc.

Le public a été au rendez-vous et semble apprécier la dynamique du Pôle puisque nous enregistrons une très forte hausse de fréquentation qui dépasse les 16000 visiteurs (12515 en 2018, 14125 en 2015). Le PEMA est l'heureux **lauréat des Trophées du tourisme, catégorie « Médiation et Patrimoine »**.

Et bien sûr, cette année aura été marquée par les préparatifs en vue de la restauration du Château de Nontron et du développement du PEMA qui débiteront en 2020 !

Autres actions, partenariats, etc. menés en 2019 :

- Accueil de délégations, conseil sur le montage de structures dédiées aux métiers d'art
- Diffusion d'informations aux professionnels métiers d'art, aide à l'organisation de marchés, mise en relation marchés / professionnels métiers d'art etc.
- Participation aux ateliers sur le mécénat de l'association « Ville et Métiers d'Art », aux rencontres régionales d'Ateliers d'Art de France et à celles sur l'art contemporain organisées par le Frac Aquitaine et Astre...
- Pôle ressource métiers d'art : envois et diffusion de contacts professionnels métiers d'art, aide aux manifestations, marchés du territoire.

Médiation et public scolaire :

- Toutes les expositions font l'objet d'un important dispositif de médiation : visites guidées + ateliers.
- Partenariats avec le Pnr-PL et avec l'artothèque de Pessac pour la mise à disposition de mallettes pédagogiques.
- Jeu de piste des Jardins des Arts.
- Elaboration de nouveaux programmes pour 2020-2021 (Manufacto avec la Fondation Hermès, programme d'Education Artistique et Culturelle sur le design et les métiers d'art avec l'ACDDP...).

Communication / presse / médias :

Réalisation systématique, pour chaque action (expositions, évènements, stages etc.) de communiqués et dossiers de presse envoyés à un fichier de plus de 250 contacts presse locale, régionale et nationale, grand public et spécialisée.

En moyenne une 20^{aine} d'articles par an dans la presse nationale et locale.

5 passages France Bleu Périgord, 3 reportages sur France 3 et Noa, etc.

Diffusion au moins deux fois par mois d'une newsletter (3500 contacts).

Réseau sociaux : 6569 suiveurs de la Page Facebook du Pôle, 1135 pour la page de la Boutique et 1895 de la page Rue des Métiers d'Art. 517 abonnés Twitter, 1239 abonnés sur Instagram.

Budget :

La mise en place et le suivi des expositions et des évènements ainsi que la médiation, l'accueil et le gardiennage sont assurés par 3 postes à plein temps pris en charge par **la Communauté de communes du Périgord Nontronnais** et mis à disposition par convention à l'association PEMA.

La mise à disposition et l'entretien des locaux, le téléphone, internet, l'électricité, le chauffage, l'eau, certains frais d'envois, l'assurance des expositions sont pris en charge directement par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (convention de partenariat avec le Pôle Expérimental Métiers d'Art).

Dépenses :

Charges à caractère général : (résidence, frais de déplacement, téléphone, électricité, assurance etc.) : 22 460.00 €

Salaires + charges : 92 770.00 €

Subventions : 6 750.00 €

Recettes : 292.00 €

COÛT TOTAL à la charge de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais :
121 688.00 €

L'association Pôle Expérimental Métiers d'Art de Nontron et du Périgord Limousin perçoit par ailleurs des subventions de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, du Conseil départemental de la Dordogne, du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, d'Ateliers d'Art de France, du Parc naturel régional Périgord-Limousin et plus ponctuellement sur certains projets : de la Commune de Nontron, de la DRAC Aquitaine et de partenaires privés.

Ces subventions financent le programme d'expositions et d'évènements du PEMA (communication, transport des œuvres, assurances supplémentaires, démonstrations – animations, vernissages, matériel etc.).

Les expositions et évènements en détail :

Voyages en céramique

Exposition : 2 février – 9 mars

4 céramistes membres du PEMA, 3 expériences de voyages... avec : Boris Cappe, Tristan Chambaud-Héraud, Patricia Masson, Virginie Preux.

La résidence de Patricia Masson au Pérou et l'exposition bénéficient d'un partenariat avec l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, la DRAC Nouvelle-Aquitaine et Ateliers d'Art de France.

Habitué à accueillir des designers en résidence, le PEMA changeait de point de vue et présentait les parcours à travers le monde de 4 céramistes locaux à travers une exposition en forme de carnets de voyage qui présentait photos, souvenirs et œuvres en céramique.

En août 2016, Boris Cappe et Virginie Preux se rendent en Russie pour participer à un Symposium de céramique à Gavrillov-Yam. Il s'agit de découvrir d'autres paysages, de faire des rencontres mais aussi et surtout de vivre une expérience de création collective avec des céramistes venus du monde entier. Ils partagent un atelier, des techniques, des savoir-faire et cuisent dans un four à bois de type Noborigama. Ils renouvellent ainsi leur art et leurs créations au contact des autres et d'une terre nouvelle.

En septembre 2018, Tristan Chambaud-Héraud participe à un workshop dans le Montana, aux Etats-Unis. Il y rencontre de nombreux céramistes américains, crée des pièces, expose, mais, en véritable connaisseur et collectionneur de céramique, il revient en Dordogne les bras chargés des créations de ses collègues !

D'octobre à décembre 2018, Patricia Masson se rend en résidence au Pérou, au Cotto Ceramic Studio à Lima. Elle part avec le désir de nourrir sa démarche du dialogue avec une autre culture, de créer des pièces contemporaines inspirées des traditions et croyances locales et de la culture pré-inca. Au centre de sa production péruvienne, le Cuchimilco, sorte d'amulette protectrice. Elle présente une installation de ces petits personnages mais aussi des pièces supports de nouvelles expérimentations techniques et imprégnées de ce qu'elle a appris avec les céramistes de l'atelier. La résidence et l'exposition étaient soutenues par l'Agence culturelle départementale et la Drac Nouvelle-Aquitaine dans le cadre d'un accompagnement professionnel et par Ateliers d'Art de France.

Ces carnets de voyages de céramistes sont surtout le récit d'expériences et d'échanges humains qu'ils ont partagé avec nos visiteurs lors de l'exposition.

Sur 32 jours ouvrables : 1346 visiteurs (moyenne : 42 visiteurs par jour),

Dont 612 scolaires.

4 professionnels métiers d'art concernés



Illustrations :

Vue de l'exposition ; « Cuchimilco » par Patricia Masson ; sculptures en céramique de Boris Cappe et Virginie Preux ; bol en céramique de Tristan Chambaud-Héraud.

Photos J-Y Le Dorlot.

Grand Village – lithographies et tissages

Exposition : 30 mars – 10 juin

En partenariat avec l'Atelier le Grand Village

L'exposition proposait un dialogue entre les œuvres lithographiques de Francis van der Riet et d'artistes internationaux et les créations textiles de Côme Touvay, toutes réalisées à l'Atelier Le Grand Village, en Charente-Limousine.

Francis van der Riet, artiste lithographe, constitue peu à peu un atelier idéal, mêlant presses et outils de pointe. Il y invite des artistes en résidence pour produire des tirages lithographiques. L'exposition présentait un panorama des œuvres créées à Grand Village, par des artistes internationaux : des œuvres singulières et une grande variété d'expressions offerte par la technique de la lithographie. Côme Touvay, designer textile, spécialiste à la fois du tissage artisanal et industriel présentait des créations et recherches personnelles : DIAMONES une installation de 20 mini-textiles tridimensionnels, "le rideau de la nuit" réalisé pour CODE DE NUIT, SAMA un projet issu d'une réflexion sur le signe graphique, le langage et l'altérité. Parachevant ce dialogue, une pièce exceptionnelle tissée en partenariat avec le fabricant belge VERILIN, prototype présenté pour la première fois au public. Il s'agit d'un savant travail de structures textiles permettant une restitution en 70 nuances de gris pour révéler toutes les subtilités d'une œuvre de Diane Victor.

L'exposition mettait les visiteurs en immersion dans l'ambiance des ateliers, en présence d'une presse lithographique et d'un métier à tisser.

Les artistes : Francis van der Riet, Côme Touvay, Michael Barnes, Sasha Bitzer, Léon de Bliqy, Anne-Catherine Charbonnier, Aaron Coleman, Christiaan Diedericks, Celia Eid, Pauline Gutter, Kellie Hames, Yuki Hasegawa, Banele Khoza, NINA Kovacheva, Donna McKellar, Mongezi Ncaphayi, Bambo Sibiyi, Valentin Stefanoff, Suzanne Touvay, Jan Vermeiren, Diane Victor, Wilma.

Evènements dans le cadre de l'exposition :

samedi 8 juin : **Rencontre avec l'artiste sud-africaine Diane Victor**, un moment de partage unique durant lequel l'artiste a présenté son travail et réalisé une démonstration exceptionnelle de dessin à la suie. (30 participants)

samedi 13 avril, la chorale La Tireta Duberta a donné un concert dans les salles d'exposition à l'occasion du **festival l'Enchantada**. (80 visiteurs)

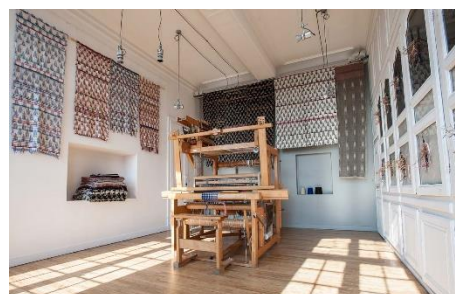
Samedi 13 avril, 15h, gratuit : Atelier tissage avec Sylvie Lemal : (12 participants)

L'exposition était ouverte pendant la **Foire des Potiers de Bussière-Badil** et le **Marché des Tisserands de Varaignes**.

Sur 63 jours ouvrables : 2768 visiteurs (moyenne : 44 visiteurs par jour),

Dont 417 scolaires.

3 professionnels métiers d'art et 20 artistes internationaux concernés.



Illustrations :

Rencontre avec Diane Victor, photo

PEMA ; vues de l'exposition - Photos J-Y

Le Dorlot ; concert de la Tireta Duberta,

photo PEMA.

Inspiration Nature

Exposition : 29 juin – 31 août au Château de Nontron

Et 27-29 septembre à la Halle aux grains de Saint-Junien pendant

Les Portes du Cuir.

En partenariat avec Resocuir et la ville de Saint-Junien



“Inspiration nature” présentait les créations sur ce thème d’une trentaine de professionnels des métiers d’art membres du Pôle et de ResoCUIR.

La nature comme lien entre les savoir-faire du cuir et ceux des autres métiers d’art, la nature comme matière première, comme esthétique ou comme vision.

L’écologie, le développement durable, les ressources naturelles, les matières nobles sont au cœur des pratiques et de la définition des métiers d’art. L’exposition présentait ainsi des créations en fibres végétales, terre, bois... et bien sûr en cuir, réalisées par des artisans céramiste, graveur, maroquinier, modiste, sellier, mosaïste et bien d’autres encore.

La nature est aussi leur source d’inspiration pour des objets ou décors aux motifs paysagers.

Le PEMA est partenaire de ResoCUIR et des Portes du Cuir depuis leurs débuts.

Le cuir est en effet un matériau emblématique du Périgord-Limousin, l’intégralité de la filière y est présente et aujourd’hui les entreprises et institutionnels sont rassemblés au sein d’un cluster : ResoCUIR. Par ailleurs, la ville de St-Junien, labellisée Ville et Métiers d’Art, à l’instar de Nontron, et engagée dans ResoCUIR accueillait le salon des Portes du cuir 2019.

Cette exposition a été imaginée comme une forme de collaboration nouvelle entre les adhérents de ces institutions et a renforcé les liens entre les partenaires.

Nous avons choisi de programmer cette exposition en période touristique afin de faire découvrir les savoir-faire métiers d’art et la créativité à l’œuvre en Périgord-Limousin et les structures qui favorisent leur épanouissement.

Les créateurs : membres PEMA : Marilia Schetrite, Pierre Carcauzon, Marie-Paule Thuaud, Thomas Villette, Sylvie Rusé, Claire Lecreux, Sandrine Rongier, Amélie Hélin, Véro & Didou, Kristiane Hink, Virginie Bois, Michelle Combeau, Denis Sardin, Sue Wilks, Chris Pelletier, Atelier Martin. Membres du PEMA et de ResoCUIR : Brigitte Paillet, Laëtitia Fortin, Caroline Samuel – La Cakoquinerie. Membres de ResoCUIR : Agnelle, Antares, Sophie Guilloux, Chamberlan, [Daguet](#), Decourt Fils, [LIMgroup – CWD](#), Nadège Séguy.

Hors-les-murs : Les Portes du Cuir : L’exposition a été présentée du 27 au 29 septembre à la Halle aux grains de Saint-Junien pendant Les Portes du Cuir.

595 visiteurs à Saint-Junien.

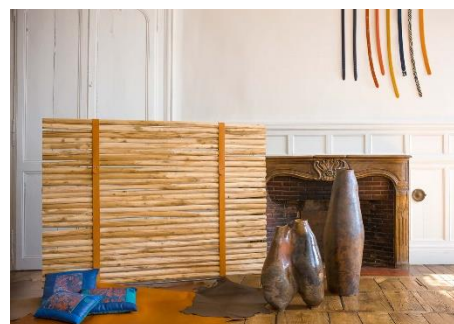
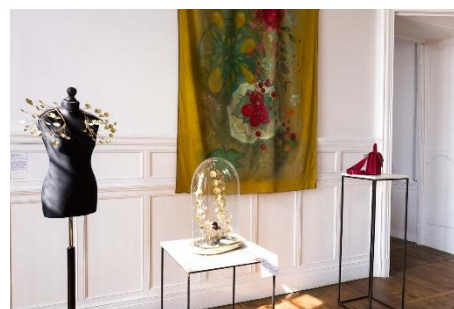
Sur 64 jours ouvrables : 6271 visiteurs (moyenne : 98 visiteurs par jour),

Dont 189 scolaires.

27 professionnels métiers d’art concernés.

Merveilleux et fantastique

Exposition : 21 septembre – 2 novembre



Illustrations : Virginie Bois, vues de l’exposition, CWD – photos JY Le Dorlot. L’exposition à Saint-Junien – photo PEMA.

Dans le cadre des Rencontres du Cinéma et des Métiers d'Art en partenariat avec le Cinéma Louis Delluc de Nontron (CCPN) et Cinépassion en Périgord.



De nombreux créateurs métiers d'art sont proches de l'univers du merveilleux et du fantastique tant par leurs savoir-faire, à l'instar des forgerons, couteliers, couturiers, selliers, brodeuses, créateurs de bijoux, que par l'imaginaire que certains développent autour de cette thématique dans leurs créations : céramistes, graveurs, sculpteurs sur pierre, marionnettistes, etc.

Les œuvres présentées puisaient dans l'univers visuel et décoratif, évoquant une ambiance, un décor, l'« esprit » du merveilleux et du fantastique ou prenaient les termes de manière plus littérale et illustrative (héros, récits etc.).

Dragons et autres créatures côtoyaient ainsi visions fantastiques et lames de chevalier.

Le public a notamment pu admirer « La cape de St-Junien » réalisée par Laëtitia Fortin avec le CRAFT-Limoges (cuir et porcelaine), les dragons et lutins en céramique de Jean-Pierre Petit, les lames suspendues du coutelier Yann Régibier, les personnages mi-animaux mi-végétaux de Chris Pelletier, les créations chamaniques de l'artiste céramiste Agata Kawa ou encore les rois et reines dorés de la brodeuse Nadja Berruyer qui était également à l'honneur au cinéma.

En effet, cette année, le thème du « merveilleux et du fantastique » faisait le lien avec les Rencontres Cinéma et Métiers d'Art. Une projection rencontre avec la brodeuse Nadja Berruyer était programmée. (Plus de détails sur les Rencontres cinéma et Métiers d'Art page suivante.)

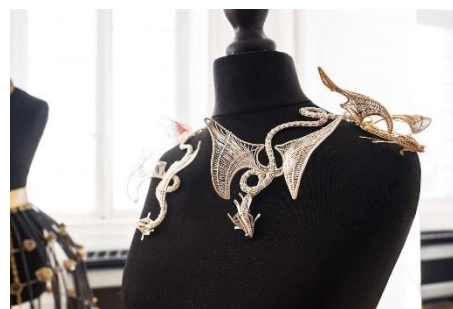
Les créateurs métiers d'art : Nadja BERRUYER, Jean-Pierre PETIT -

Au grès des lutins, Marie-Paule THUAUD, Marilia SCHETRITE, Agata KAWA, Chris PELLETIER, Laëtitia FORTIN et le CRAFT-Limoges, Yann REGIBIER, Michel LEMANS, Amélie HELIN, Pierre CARCAUZON, Les trois rats laveurs, Virginie BOIS, Ludivine SOISSON, Armel BARRAUD, Valérie TANFIN, Sviatlana SERBIN, Anne LE DORLOT, Nathalie ROBIN, Lydie CLERGERIE, CHAMBERLAN.

Sur 38 jours ouvrables : 3826 visiteurs (moyenne : 101 visiteurs par jour),

Dont 862 scolaires et accompagnateurs.

23 professionnels métiers d'art concernés.



Illustrations : « Brodeuse » par Nadja Berruyer ; Dragons en grès par Jean-Pierre Petit ; Parure dragons par Marilia Schetrite ; Sculptures de Pierre Carcauzon et Lydie Clergerie ; Soulier par Chamberlan – photos JY Le Dorlot.

Rencontres Cinéma et Métiers d'Art

Èvènement : du 14 au 18 octobre au Cinéma Louis Delluc à Nontron

En partenariat avec la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, le Cinéma Louis Delluc à Nontron et Cinépassion en Périgord.



Ateliers – projections – rencontres : A la découverte des coulisses du cinéma, rencontres avec les techniciens, chefs décorateurs, réalisateurs etc.

Ces rencontres, qui mettent en lumière ceux qui œuvrent dans les coulisses du cinéma, **s'articulent autour des points forts qui lient les métiers d'art au cinéma.** Il s'agissait de la 4^e édition des rencontres qui sont un succès, notamment auprès des lycéens et des professionnels métiers d'art.

Cette année, la collaboration avec le cinéma était renforcée avec le choix d'une thématique commune autour du « merveilleux et du fantastique ». Les créations de la brodeuse Nadja Berruyer étaient exposées au Château quand une projection rencontre avec la brodeuse et la réalisatrice du documentaire « Nadja berruyer, brodeuse » était programmée au cinéma. Le PEMA invitait ses adhérents à cette projection ainsi qu'à celle de « Les fils de l'homme » en présence de la costumière Chloé Aubry

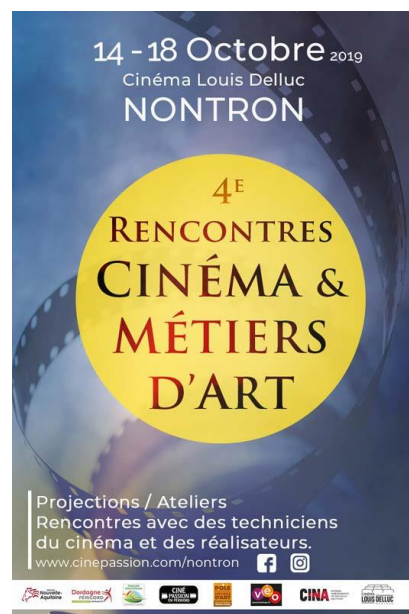
Le lundi 14 octobre, les lycéens des sections métiers d'art ont rencontré des chefs-décorateurs, costumiers, réalisateurs etc. Les élèves ont assisté à une projection de film afin d'établir le lien entre un défi technique et sa concrétisation artistique. Ces rencontres mêlaient une vraie proposition culturelle à une ouverture vers de nouveaux horizons professionnels.

Cette année la programmation s'appuyait sur la série *Game of Thrones*, et la projection du long métrage *Gaspard va au mariage* d'Antony Cordier, ainsi que sur la visite de l'exposition « Merveilleux et fantastique ».

Nous accueillions ainsi **Chloé AUBRY, Costumière, et Philippe CABRIÉ, décorateur.** Tous deux ont travaillé sur les costumes et les décors des diverses saisons de *Game of Thrones*. Ils vivent en Dordogne et ont accepté de venir parler de leur travail et de partager leur passion avec les lycéens. Nous accueillions également **Julia LEMAIRE, chef décoratrice** du film *Gaspard va au mariage* d'Antony Cordier, tourné en Dordogne.

9 classes des lycées Jean-Rostand d'Angoulême, Albert Claveille de Périgueux, Portes d'Aquitaine de Thiviers, Jean Rostand d'Angoulême et Toulouse-Lautrec de Bordeaux, soit **203 élèves**, ont assisté à cette journée ce qui confirme le réel intérêt porté par les lycées au dispositif. Nota-bene : 2 classes d'Angoulême ont dû annuler leur participation en raison d'une alerte météo.

En marge des rencontres, les chefs-décorateurs Philippe Cabrié et Julia Lemaire et la costumière Chloé Aubry ont pu visiter l'entreprise bottier sur-mesure Chamberlan avec la directrice Sophie Engster.



Nous poursuivons la mise en œuvre du **répertoire de la filière métiers d'art pour les besoins du cinéma en région Nouvelle-Aquitaine**. Plusieurs réunions ont eu lieu cette année avec Cinépassion en Périgord, le PEMA, les services métiers d'art et cinéma de la Région, la Chambre de Métiers de la Dordogne et le département. Le projet est en bonne voie de concrétisation.

Les Rencontres du Cinéma et des Métiers d'Art sont portées par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, en partenariat avec le PEMA de Nontron, Ciné passion en Périgord et avec le soutien du Conseil départemental de la Dordogne.



Illustrations : Une lycéenne dans l'exposition ; visite de Chamberlan avec Philippe Cabrié, Julia Lemaire et Chloé Aubry.

Ricochet – Couteau et savoir-faire - Studio Monsieur, designers

Exposition : 23 novembre 2019 – 1^{er} février 2020

Résidence^(s)
de l'Art en Dordogne

Exposition de fin de résidence au PEMA, dans le cadre des Résidences de l'Art en Dordogne, un dispositif coordonné par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord.

En collaboration avec : La coutellerie nontronnaise, Michel Lemans – coutelier forgeron, La coutellerie Le Périgord, Natacha Baluteau – émailleuse d'art, Pierre Carcauzon – sculpteur et tailleur de pierre, Caroline Samuel - maroquinière

Depuis janvier 2018, le PEMA accueille, dans le cadre des Résidences de l'Art en Dordogne, le duo de designers Studio Monsieur, composé de Romain Diroux et Manon Leblanc. Cette résidence autour du design et des métiers d'art leur a permis de travailler en collaboration avec des professionnels des métiers d'art du territoire, lors de nombreux séjours. La démarche de création de Studio Monsieur s'élabore autour de la mise en valeur des savoir-faire traditionnels et des ressources locales ; les matières et les processus de fabrication sont pour eux source d'innovation. Lors de leur résidence à Nontron, c'est ce même principe qu'ils appliquent aux spécificités du Périgord-Limousin. Ils choisissent un objet emblématique du nontronnais, le couteau, et des matériaux locaux, la pierre, le cuir, l'émail, le bois et le métal. L'exploration des matières et des savoir-faire donne naissance à une nouvelle typologie de couteaux.

Avec la coutellerie Nontronnaise, Studio Monsieur a détourné les caractéristiques traditionnelles que sont la virole en laiton et la pyrogravure pour la réalisation de couteaux pour enfants. Les compétences multiples du coutelier-forgeron Michel Lemans leur permettent de développer des expérimentations avec d'autres savoir-faire métiers d'art. Ainsi, avec le sculpteur de pierre, Pierre Carcauzon, ils glanent des galets pour réaliser des couteaux de poche que l'on caresse au creux de la main. Avec Caroline Samuel, la maroquinière, ils mettent au point un concept de manche-étui en cuir. Enfin, avec Natacha Baluteau, émailleuse d'art, ils allient la matière précieuse au modèle du manche d'outil pour un couteau franc et élégant.

L'exposition présente les prototypes et le processus créatif lié à chaque projet.

Autres actions en lien avec les Résidences de design et métiers d'art :

Vendredi 10 mai : **rencontre publique** avec les designers et les artisans.

Suite de la résidence de Samuel Accoeberry : Le designer nous offre en dépôt permanent pour la collection les pièces de mobilier réalisées lors de sa résidence avec Benoît Obé et Alexander Hay.

Sur 32 jours ouvrables : 759 visiteurs (moyenne : 24 visiteurs par jour),

dont 167 scolaires.

6 professionnels métiers d'art concernés.



Illustrations : Vue du vernissage ; couteau « Nuance » ; couteaux « Petit-Duc » et « Grand-Duc » ; couteau « Ricochet » ; couteau « Eclipse » - photos Jonathan Barbot.

Autres actions :

Partenariat avec le Parc naturel régional Périgord-Limousin

Le Parc et le PEMA sont associés depuis de nombreuses années pour valoriser les professionnels des métiers d'art. Ils expérimentent et travaillent à des concepts d'actions à mener au plus proche des attentes des professionnels métiers d'art et des habitants.

En 2019, le Parc a recruté un cabinet, Mme Kotoba, chargé de la promotion du secteur des métiers d'art en Pnr Périgord-Limousin. Il mène sa mission en collaboration avec le Parc et le PEMA.

Cette agence de presse doit promouvoir un « Périgord-Limousin, Terre de Métiers d'Art » : qualifier l'identité du territoire par la promotion, rendre visible l'offre Métiers d'Art du territoire (professionnels mais aussi lieux dédiés...) et positionner le territoire comme terre d'accueil de professionnels.

Il doit assurer la promotion du secteur des Métiers d'Art en s'appuyant sur la promotion des professionnels Métiers d'Art impliqués dans la démarche en vue de capter une clientèle locale, touristique et nationale et développer leurs marchés.

La mission se termine fin février 2020. Nous pourrions alors en faire un bilan.

Journées européennes des métiers d'art - 6 avril

Comme chaque année, le Pôle s'est associé à cet événement national à travers un voyage original à la découverte des métiers d'art de notre territoire.

L'exposition « Lithographies et tissages de l'Atelier le Grand Village », au Château présentait Le Grand Village, un lieu d'exception, au cœur de la campagne de Charente-Limousin, où deux passionnés ont installé leurs ateliers et invitent des artistes venus du monde entier. Les participants ont pu bénéficier d'une **visite guidée de l'exposition et s'essayer au tissage** sur le métier à tisser de Côme Touvay.

Nous leur proposons ensuite de partir avec nous, en bus au départ de Nontron, pour une visite guidée des ateliers métiers d'art de nos adhérents, en Périgord-Limousin. Travail du cuir et de la terre, **Caroline Samuel, maroquinière et Kristiane Hink, céramiste**, nous ont ouvert leurs portes !

Par ailleurs, **5 professionnels des métiers d'art de l'association ont ouvert leur atelier au public.**

Trophées du tourisme et de l'innovation Dordogne-Périgord :

La remise des TROPHÉES DU TOURISME ET DE L'INNOVATION DORDOGNE-PÉRIGORD, décernés par le Comité Départemental de Tourisme de la Dordogne et son jury, a eu lieu le 24 octobre.



Nous avons l'immense honneur d'être lauréats dans la catégorie "**Valorisation du patrimoine et médiation**". C'est le patrimoine immatériel des savoir-faire des métiers d'art qui est récompensé mais aussi tous les membres de notre association (bénévoles, professionnels des métiers d'art, collectivités et associations partenaires), l'équipe du PEMA, la Communauté de communes du périgord nontronnais, ses habitants, ses élus et ses services, qui se démènent pour le dynamisme culturel, touristique et économique de notre territoire rural ! Ce trophée récompense aussi l'action d'incubateur et d'expérimentation du Pôle à travers toutes les actions menées avec nos partenaires culturels tels que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat en Dordogne, Ateliers d'Art de France, l'Agence culturelle Dordogne-Périgord, le Parc naturel régional Périgord-Limousin, CinéPassion Périgord, le cinéma Louis Delluc, la Foire des Potiers de Bussière-Badil, Fils et Métiers, le Pays Périgord Vert, les arts au mur Artothèque de Pessac... et tous les autres !



Illustrations : Tissage sur le métier de Côme Touvay; visites des ateliers de Caroline

C'est Aurore Lacroix, nouvelle chargée d'accueil du PEMA, qui a rejoint l'équipe en janvier 2019 et a de nombreuses compétences en tourisme et communication, qui a monté le dossier de candidature.

Itinérance nontronnaise autour des métiers d'art et du patrimoine :

La ville de Nontron met en œuvre un plan de valorisation de la cité comprenant des embellissements paysagers, la création d'une itinérance pédestre autour des métiers de l'artisanat, du patrimoine immatériel et de la vie quotidienne et l'implantation d'ateliers métiers d'art. La commune, accompagnée par le PEMA, a souhaité impliquer les professionnels métiers d'art dans cette démarche, de la conception à la réalisation. Il s'agissait de travailler sur de la signalétique et des supports plus emblématiques comprenant la réalisation de mobilier urbain, réalisés par des ateliers métiers d'art. La première étape a été concrétisée. **8 ateliers y ont participé** : Tony BIZIERE + Pierre LAURENT (feronniers), Pierre CARCAUZON (sculpteur sur pierre), Marilia SCHETRITE (maître verrier), la COUTELLERIE NONTRONNAISE représentée par Claudine Faye, Alexander HAY (ébéniste), Kristiane HINK (céramiste), Sandrine COMBES (mosaïste) et Natacha BALUTEAU (émailluse)



Ils ont créé et réalisé une signalétique pour le parcours, un guide pour la déambulation dans Nontron. Au total, 48 panneaux ont été réalisés et seront installés dans la ville très prochainement.

Le PEMA a coordonné le groupe de travail et sert d'intermédiaire pour la rémunération des ateliers.

Budget participatif Dordogne-Périgord, dépôt d'une candidature en partenariat avec Quatre à Quatre (Marché céramique de Bussière-Badil) :

« Développer des actions culturelles et de formations autour de la céramique » :

4 à 4 et le PEMA s'associent et souhaitent acquérir du matériel mutualisé afin de réaliser des projets communs innovants autour de la céramique : workshops, symposiums, ateliers, projets collectifs, partage de savoir-faire etc. Ces deux institutions du territoire verraient leurs identités et leurs valeurs de défense et de soutien aux métiers d'art renforcées.

Education nationale :

En plus de ses activités habituelles concernant les publics scolaires (cf. bilan des publics), le PEMA met en œuvre de nouveaux projets avec l'Education nationale. Dans un premier temps, nous souhaitons travailler de concert avec la Cité scolaire Alcide Dusolier afin de toucher plus largement les collégiens et lycéens, de les sensibiliser aux métiers d'art et de susciter des vocations.

Nous travaillons avec la Délégation aux Arts Académiques et à la Culture du rectorat afin de mettre au point une fiche action sur les métiers d'art pour faciliter le dépôt de projets par les professeurs.

Enfin, nous souhaitons permettre aux élèves de notre territoire de participer au projet « Manufacto » porté par la Fondation Hermès... à suivre !

Réunions, rencontres, visites etc.

Entre autres, le PEMA s'est déplacé cette année au salon Révélation à Paris afin de préparer une éventuelle participation ; nous avons assisté aux ateliers sur le mécénat de l'association « Ville et Métiers d'Art », aux rencontres régionales d'Ateliers d'Art de France et à celles sur l'art contemporain organisées par le Frac Aquitaine et Astre...

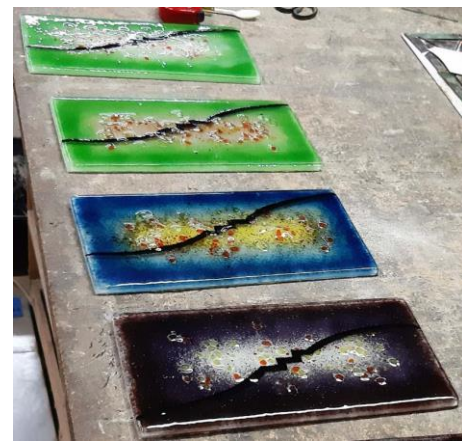
Pays Périgord Vert :

Le Pôle s'implique dans le développement du territoire. Il est membre du GAL (Groupe d'Action Locale) du Pays Périgord Vert et participe à l'étude des demandes de subventions Leader et au soutien des initiatives locales.

Partenariats évènementiels

Le PEMA a été partenaire et s'est impliqué à travers des moyens humains, administratifs ou de communication dans les divers évènements métiers d'art du territoire : la Foire des Potiers de Bussière-Badil, le Marché des Tisserands de Varaignes, la Fête du Couteau à Nontron.

La responsable de la Fête du Couteau a par ailleurs intégré l'équipe du Pôle.



Illustrations :

Prototypes de signalétique – signe par Sandrine Combes, la Coutellerie nontronnaise, Marilia Schetrite.

Programme de rénovation du Château de Nontron et de développement du Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord-Limousin :

Ce programme a pour objectif :

- De renforcer l'attractivité du territoire en soutenant son développement économique, culturel et touristique.
- De développer un outil au service des métiers d'art en Périgord vert.
- De développer une vitrine d'excellence pour les métiers d'art en Nouvelle-Aquitaine.
- De sauvegarder et transmettre un monument historique au cœur du territoire.

De nouvelles réunions ont eu lieu en 2019, avec nos principaux partenaires et financeurs : la Communauté de Communes du Périgord nontronnais, la Commune de Nontron, la DRAC, la Région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Dordogne, le Pays Périgord Vert, l'ATD.

Le dossier est validé. Le cabinet d'architecte Atelier-RK de Montignac a été sélectionné comme maître d'œuvre. Les travaux devraient débuter en septembre 2020.

Le montage du dossier auprès de la Fondation du Patrimoine est en cours. Un dossier va également être déposé auprès de la Mission Bern.



Espace Lames et Métaux

Exposition permanente

Exposition du concours « un couteau Inspiration Nature »,

un partenariat Fête du Couteau, CCPN, PEMA, « La Passion des Couteaux »,

Exposition « Photos de la Fête du couteau 2018 » par Clic-Clac

Le PEMA anime, au sein du Château, l'Espace Lames et Métaux, constitué de deux salles consacrées à des expositions de couteaux.

Exposition permanente de l'Espace Lames et Métaux :

Exposition de couteaux d'exception, couteaux d'art et couteaux de région prêtés par les couteliers fidèles de la Fête du Couteau.

Exposition des couteaux d'art de la collection de l'Espace Lames et Métaux.

Expositions août 2019 :

Concours « un couteau Inspiration Nature » : A l'occasion de la 24^e Fête du Couteau à Nontron, la CCPN, « La Passion des Couteaux » et le PEMA ont organisé un concours de création coutelière.

Le couteau gagnant du concours, « **Premier Prix de la Fête du Couteau 2019** », a été acheté par la Communauté de Communes et fait partie de la collection permanente de l'Espace Lames et Métaux.

Les couteliers participants : Eric Albarado, La Coutellerie nontronnaise, Sylvain Berthommé – Farol, Philippe Boyrie, Nathalie Robin – Coutellerie Le Cellois, Hervé Maunoury, Thierry Desnoix, Coutellerie Le Périgord.

Le lauréat du concours : Hervé Maunoury – Lames des Bois pour son couteau « L'âme des bois ».

Exposition « Photos de la Fête du couteau 2018 » par Clic-Clac Nontron

L'association de photographes amateurs Clic-Clac Nontron a présenté une exposition de photos de l'édition 2018 de la Fête du Couteau, dans les salles de l'Espace Lames et Métaux.

Sur 54 jours ouvrables, hors programmation autres expositions métiers d'art :

1054 visiteurs (moyenne : 20 visiteurs par jour)



Illustrations :

Couteau « L'âme des bois », hervé Maunoury ; vues de l'exposition photos.

Rue des Métiers d'Art

10^e Salon des métiers d'art de Nontron

Evènement : 25, 26 et 27 octobre 2019

La 10^e édition du salon Rue des Métiers d'Art s'est déroulée les 25, 26 et 27 octobre, pendant les vacances de la Toussaint. 30 exposants, tous professionnels métiers d'art, dans les domaines de la mode, des arts de la table et de la décoration étaient répartis sur 3 sites couverts dans le centre-ville de Nontron.

L'ensemble du salon était concentré autour de la Mairie. Sous la halle, mais aussi sur la place Alfred Agard et Voie de Thame. La configuration de ces espaces permet une circulation idéale du public.

Associé aux activités du PEMA (exposition « Merveilleux et fantastique » et Boutique Métiers d'Art) et aux ateliers-boutiques métiers d'art du centre-ville, le salon constituait un parcours vivant, du Château à la Mairie.

Des animations et thématiques à l'honneur : le salon a été l'occasion pour les visiteurs de découvrir les métiers d'art et de rencontrer les artisans. Les professionnels métiers d'art ont réalisé des démonstrations : vannerie (Romuald Belisson) et tissage (Benoît Piet).

Des ateliers gratuits étaient proposés : émail par Amandine Barry et dentelle de métal par Armel Barraud. Ces ateliers ont connu un vrai succès.

Cette 10^e édition était l'occasion d'inviter à nouveau des **créateurs emblématiques** qui ont séduit nos visiteurs lors des précédents salons. Nous invitons également 10 nouveaux venus, car **la nouveauté et la découverte** restent au cœur de l'identité de notre salon. Enfin, les **membres du Pôle** Expérimental Métiers d'Art et les professionnels de la région avaient bien sûr toute leur place.

Les moyens humains mis en œuvre : forte implication des partenaires locaux et des bénévoles. L'équipe du PEMA (4 personnes) et 25 bénévoles ont assuré la conception, l'organisation, l'installation, l'accueil et l'animation du salon.

Le personnel des services techniques de la Mairie de Nontron et de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais a largement apporté son soutien à l'équipe du PEMA (notamment accrochage des banderoles, montages des stands, électricité, fléchage, ménage etc.). La Mairie de Nontron a également mis plusieurs locaux à disposition.

La communication : Le PEMA a assuré une communication à l'échelle locale, régionale et nationale autour de cet événement (affiches, cartons d'invitation, dépliants, insertions presse, achat d'espace radio, flyers, internet et réseaux sociaux etc.). Les



visiteurs ont reçu un dépliant avec une présentation de chacun des exposants (coordonnées et visuels).

Résultats :

Les exposants, professionnels des métiers d'art :

Rue des Métiers d'Art a rassemblé 30 ateliers et entreprises métiers d'art : dont 7 de Dordogne, 13 d'autres départements de Nouvelle-Aquitaine et 10 d'autres régions ; dont 10 adhérents à Ateliers d'Art de France. Les trois-quarts des exposants ont été renouvelés. Tous ont proposé à la vente des créations mêlant exigence, savoir-faire et qualité.

Les professionnels métiers d'art ont réalisé un **chiffre d'affaire moyen de 800,00 €**, chiffre à nouveau en hausse par rapport à l'année dernière et dans la bonne moyenne.

Le public :

L'entrée est à 2,00€ pour le grand public, elle est gratuite pour les moins de 16 ans, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA. Sur 3 jours ouvrables, nous avons comptabilisé 1701 entrées payantes et un total de **1971 visiteurs** venus principalement de Dordogne, Haute-Vienne, Charente et Région parisienne. Après une très forte baisse en 2018 nous retrouvons à nouveau une belle fréquentation sur le salon.

Nous avons toujours des retours très positifs des visiteurs, tous ont loué la diversité et la qualité des créations exposées. **Rue des Métiers d'Art remplit de ce point-de-vue son rôle de vitrine de l'excellence des savoir-faire et de l'innovation créative en Nouvelle-Aquitaine.**

Les Partenaires publics : Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, Mairie de Nontron, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental de la Dordogne.

Les Partenaires privés : Ateliers d'Art de France, Domaine de Montagenet, Crédit Mutuel, Sud-Ouest, France Bleu, Rotary Club Nontron.



Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord-Limousin REVUE DE PRESSE 2019

Guide vert Michelin- Guide Lonely Planet

Publications récurrentes : Ici&Là ; Echo de la Dordogne ; Sud-Ouest ; Dordogne Libre ; le Courrier français

Reportages généraux :

- NoA (chaîne télé Nouvelle-Aquitaine + france3 Périgords)
Emission "Tous les chemins mènent à vous", Direct vendredi 11 janvier
Reportages Coutellerie nontronnaise + Sylvie Capellino + PEMA

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/dordogne/perigord/nontron-au-bonheur-metiers-art-1610461.html>

- Sud-Ouest – 1^{er} juin 2019 – 2 pages : « Le château bientôt restauré » + vidéo

Résidence de Samuel Accoceberry :

- Air France Magazine, septembre 2019.

Exposition : « Voyages en céramique »

- Sud-Ouest, samedi 16 février, page culture + vidéo
- Echo de la Dordogne (1/2 page)
- magazine Elle (parution Aquitaine, du 10 mai).

JEMA :

- Sud-Ouest 4 avril
- Dordogne Libre du 6 avril

Exposition « Grand Village – Lithographies et tissages »

- Reportage France 3 Périgords – NoA : le 29 avril 2019

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/dordogne/perigord/tissage-art-s-expose-nontron-24-1662669.html>

Exposition « Inspiration nature »

- Magazine Elle (parution Aquitaine)
- France Bleu Périgord, « ça vaut le détour », lundi 26 août 16h00

Exposition « Merveilleux et fantastique »

- Art & Décoration octobre 2019
- France bleu, Isabelle Karl, mercredi 9 octobre 18h
- Le Populaire du centre

Rue des Métiers d'Art :

- Maison & Jardins actuels n°53
- Charente Libre
- Sud-Ouest + vidéos, mercredi, dimanche
- France bleu, Isabelle Karl, mercredi 23 octobre 18h
- Le Populaire du Centre, 16 octobre 2019
- France 3 Périgords, jeudi 24 octobre

Résidence Studio Monsieur

- Sud-Ouest, 10 mai 2019, sur la conférence rencontre

- Marie Godfrain, Ideat ? M Le Monde ?
- Sud-Ouest Le Mag, page shopping couteau Petit Duc
- Sud-ouest, 30 novembre
- Parcours des Arts ?
- Junkpage décembre 2019
- France Bleu Périgord, Bruno Guyot, 3 diffusions semaine du 18 au 22 novembre.

Retrouvez les vidéos du Pôle sur notre chaîne Youtube :

<https://www.youtube.com/channel/UCQRcB9JUz4OSKy3EbX4cMOQ>

Retrouvez toute l'actualité

sur Facebook : <https://www.facebook.com/poleexperimentalmetiersdart/>

sur instagram : https://www.instagram.com/polemetiersdart_nontron/

sur twitter : <https://twitter.com/PoleMetiersdArt>

sur Pinterest : <https://fr.pinterest.com/nontron/>

Responsable du service : Anaïs RATINEAUD



La Fête du Couteau, organisée par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais a lieu chaque année depuis 24 ans à Nontron. Cette manifestation met à l'honneur le savoir-faire coutelier, héritage important de notre territoire. Artisans, créateurs et revendeurs du monde entier s'y retrouvent pour partager leur passion avec le grand public. La 24^{ème} édition de la Fête du Couteau s'est déroulée les **3 et 4 Août 2019**. Une centaine d'exposants étaient au rendez-vous.

Moyens humains mis en œuvre :

● Personnel

Une nouvelle personne est arrivée au mois de novembre au poste de responsable de l'organisation de la Fête du Couteau (Anaïs Ratineaud). Une période d'un mois et demi a permis une bonne passation. Il faut noter également que l'installation du bureau d'organisation de la Fête dans les locaux du Pôle Expérimental des Métiers d'Art (PEMA) a renforcé la cohérence du Pôle culture et événementiel de la Communauté de Communes. L'équipe s'est trouvée renforcée, enrichie par les échanges et le partage des savoir-faire.

Le bon déroulement de la manifestation tient aussi à la bonne coordination entre les services techniques de la CCPN et de la mairie de Nontron : tout le monde a travaillé en bonne intelligence pour que l'événement soit une réussite.

Le travail avec le PEMA commence bien en amont de la manifestation et est essentiel. Il a notamment pris en charge l'organisation du concours de création coutelière ainsi que les inscriptions aux stages de forge, d'art pariétal et de scrimshaw.



● Bénévoles

La Fête du Couteau a la chance d'avoir une équipe de bénévoles motivée, très impliquée et enthousiaste. L'équipe d'organisation ainsi que les services techniques prend plaisir à travailler pendant les deux jours à leur côté. Il faut donc les remercier chaleureusement pour leur aide puisque sans eux, la manifestation ne pourrait pas avoir lieu. Cette année les bénévoles étaient au nombre de 35 dont 9 pour lesquels il s'agissait d'une première participation. Aussi le bénévolat a connu un léger renouvellement de ses membres cette année. Cela forme une équipe de personnes en nombre suffisant mais l'événement aurait besoin de davantage de bénévoles. En effet cette année parmi eux certains étaient présents sur une journée contrairement aux années précédentes où les bénévoles s'engageaient à être présents les 2 jours de la Fête. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Enfin parmi les bénévoles on compte plusieurs agents de la CCPN et élus : ce qui souligne l'implication de la Communauté de Communes.



Communication :

● Web

Depuis 2018 les efforts sont maintenus pour favoriser la communication sur les réseaux sociaux (Facebook ; Instagram) avec des publications plus régulières et plus nombreuses plus la manifestation se rapproche en date.

Le projet de cette année était la création d'un site web pour la Fête du Couteau mais un choix a dû être fait au niveau budgétaire entre développer davantage les démonstrations proposées, ce que nous avons fait, et créer un site. Cependant différents devis ont été demandés et la somme nécessaire avoisine les 3 000€. Nous réfléchissons à des pistes (partenariats privés) pour financer ce projet. Nous avons acheté des noms de domaine en vue d'une future création de site internet et nous avons relié un nom de domaine à la page du PEMA dédiée à la manifestation. Ce qui nous permet de mettre en avant comme lien : www.feteducouteau.fr sur nos supports de communication.

Le dossier de presse a été diffusé en ligne et la page de la Fête du Couteau sur le site du PEMA a été actualisée régulièrement (plan du salon, noms des couteliers mis à jour etc.)

● Papier

-La campagne d'affichage publicitaire formats abribus et 4X3m a été la même que l'an passé excepté sur Libourne.

-800 affiches en 40X60cm, 100 affiches format A4 (plus appréciées des commerces) et 13 400 flyers ont été distribués.

-Nous avons effectué par nos propres moyens la distribution d'affiches en 40X60cm et flyers

sur le territoire de la CCPN, ainsi que dans les commerces sur les axes principaux en allant vers Angoulême, vers Périgueux et vers Limoges. Nous avons également déposé (circuits vers Périgueux, Angoulême et Limoges) ou envoyé des affiches et des flyers dans les offices de tourisme du Périgord et quelques offices de départements voisins (Cognac, Sainte, Ribérac, Libourne, Poitiers, Tulle, Brive, Figeac, Villeneuve S/ lot etc.). Au total : 5400 flyers et 400 affiches ont été distribués ainsi.

-500 affiches et 6 000 flyers ont été distribués sur le grand Périgueux et le grand Angoulême par 2 diffuseurs.

-1500 flyers ont été distribués dans la soirée du samedi 13 juillet lors de la Fête du Pain à Mensignac par 2 bénévoles et l'organisatrice et 500 flyers ont été distribués par 1 bénévole le samedi 6 juillet lors de la Félibrée à Périgueux.

-Affichages sur le salon : nous avons acheté cette année 2 banderoles de 6m sur 60cm. Une afin de signaler davantage l'entrée côté Rue de Verdun puisqu'il avait été constaté les années précédentes que les visiteurs avaient du mal à repérer les entrées du salon et une pour mettre en avant le Pôle démonstration situé dans la cour de l'école Anatole France.

• Presse



La campagne auprès de la presse est semblable à celle menée depuis 2 ans. La Fête du Couteau est apparue dans les revues spécialisées *Excalibur* et *La Passion des Couteaux*, dans *l'Echo*, dans le numéro de juillet-août du magazine *Dordogne Ici&Là*, dans *l'Annuaire de la Chasse*, dans le *Collectionneur&Chineur*. Cette année elle figurait aussi dans l'annuaire des *Carnets de Route Métiers d'art* et dans l'agenda du Parc Naturel Régional Périgord Limousin.



Comme tous les ans, *Sud-Ouest* a également réalisé un supplément de 8 pages dans le *Sud-Ouest* du 1^{er} août, ainsi qu'un article dans le numéro du week-end. Le programme du salon a aussi été inséré dans le *Sud-Ouest TV Mag*, ainsi que dans le *Version Femina*.

• Radio

Les spots publicitaires diffusés sur France Bleu Périgord et Limousin ont été renouvelés et un reportage sur place a été réalisé.

• Photo

Le partenariat avec Clic Clac Nontron, association locale de photographie a été renouvelé. Les photos conviennent à notre communication. Il faudra veiller autant que possible à maintenir ce précieux partenariat.

Résultats :

• Fréquentation

4568 entrées payantes et 1091 entrées gratuites (invités, - de 16 ans) ont été comptabilisées, contre respectivement 3807 et 994 en 2018. On totalise donc 5659 visiteurs, contre 4801 en 2018.

C'est 858 entrées de plus qu'en 2018, soit une hausse d'environ 18% par rapport à l'année dernière et 1552 entrées en moins ; soit une baisse d'environ 21,5% par rapport à 2017 qui fût une bonne année en termes de fréquentation. On peut donc parler d'une plutôt bonne fréquentation pour cette année 2019.

Le salon a bénéficié de bonnes conditions climatiques puisque le soleil était présent cependant la chaleur avoisinait les 28°C ce qui était plutôt assez élevé mais nous avons cette année réorganisé le salon en mettant en place des pagodes plus grandes afin d'abriter les couteliers et le public des intempéries aussi ceci fut positif.

On peut donc penser que la moindre fréquentation du salon depuis quelques années est due à d'autres facteurs. Peut-être la baisse générale du pouvoir d'achat d'où moins de visiteurs car moins d'acheteurs potentiels. Il faut noter aussi que les salons couteliers en France se multiplient depuis quelques années. Cette multiplicité rend le grand public difficile à capter. Également, il faut constater que le salon s'est déroulé cette année lors du chassé-croisé des touristes de juillet/août aussi faudra-t-il faire attention au choix de la date pour les années à venir. Enfin, nous allons devoir réfléchir davantage à ce que nous pouvons proposer pour attirer davantage de public sur le salon. Innover dans les propositions de démonstrations, réfléchir à des pistes pour enrichir la manifestation.

• Couteliers

Les couteliers étaient encore nombreux au rendez-vous sur le salon puisque nous avons accueillis 87 stands d'exposant couteliers et 9 stands de démonstrations dont Savoir fer en Quercy, la Belgian Knife Society et la Confrérie du Couteau Le Thiers®, L'association 3F3M qui regroupent chacun 7 à 10 couteliers artisans forgerons. De plus, le salon s'est vu de nouveau décerné 2 prix mettant en à



l'honneur le savoir-faire coutelier. Le prix François-Xavier Salle (rédacteur en chef du magazine *La Passion des couteaux*) récompensant de jeunes créateurs et le prix de création coutelière organisé en partenariat avec



le Pôle Expérimental des Métiers d'Art qui propose aux couteliers d'innover dans leurs réalisations puisque chaque année un thème différent est choisi.

🕒 Nouveautés 2019

Il est à noter que cette année, la Fête a accueilli 7 nouveaux couteliers sur les stands exposants dont le gagnant du concours de création coutelière de cette année Mr Maunoury. Ces nouveaux participants ont apporté du dynamisme et du renouveau à la manifestation.

De plus, nous avons mis en place un véritable « Pôle démonstrations » située sur le plateau du



bas du salon puisque nous avons réunis la plupart des démonstrations au même endroit. Cela a permis d'avoir un lieu attractif et dynamique au cœur de la Fête avec un nouveau coutelier accueilli cette année Mr Simonetti qui a fait une démonstration de forge de lame en acier damas. Il a su faire partager son enthousiasme et sa passion au public, bien secondé aux côtés de la BKS et de Savoir fer en Quercy.

La Fête a également accueilli en son sein l'association 3F3M d'Etouars qui a fait le montage du bas fourneau dans l'enceinte du salon contrairement à 2018 où il était à l'extérieur. Certains visiteurs sont ainsi revenus voir le dimanche la continuité du travail présenté le samedi.



Tout cet ensemble a permis de donner davantage de vie à la manifestation, de le rendre plus attractif. Enfin le plan d'implantation a été revu cette année. Des pagodes plus grandes ont été mises en place pour permettre davantage de protection des intempéries (soleil ou pluie) sur le salon pour un meilleur confort des couteliers et du public. Malgré la réticence de certains couteliers avant la Fête, les retours lors de la manifestation étaient très positifs. Aussi l'organisation peut se féliciter du nouvel aménagement.



Financements et Partenariats :

● Subventions

Cette année la demande de subvention auprès du Conseil départemental a été renouvelée et une demande auprès de la Région Nouvelle Aquitaine a été faite. Une subvention de 4 000 euros a été accordée par le Conseil Départemental et une de 2 000 euros a été accordée par la Région. En tout 6 000 euros ont été accordés soit environ 7,5% du budget total de la manifestation.

● Partenaires financiers privés :

Le nombre de partenaires privés a doublé puisque nous avons 10 partenaires pour cette 24^e édition contre 5 en 2018 et 2017. Les fidèles sont toujours au rendez-vous (Gan, Super U, Crédit Agricole, Eiffage, Crédit Mutuel). Nous avons pu compter de nouveau cette année sur un ancien partenaire : Eurovia Aquitaine et nous avons 4 nouveaux partenaires. (Le Saloir du Périgord ; Entreprise Chèvrefeuille ; Entreprise Puyzillou ; Bricomarché). Il faudra poursuivre les démarches pour trouver de nouveaux soutiens privés et continuer à leur démontrer l'importance de la manifestation pour le territoire et la pertinence de lui apporter du soutien.

● Autres partenariats :

Le partenariat avec l'association 3F3M s'est développé pour cette 24^e édition. Ils sont apparus sur tous nos supports de communication, ont réalisé l'animation du bas-fourneau, et ont bénéficié d'un stand sur le salon. Nouveauté, une conférence sur « La métallurgie en nontronnais au 17 et 18^e siècles » a eut lieu pendant le salon le samedi après-midi. Ce partenariat est à poursuivre est

à développer (autres conférences, peut-être à destination des professionnels et pas seulement du grand public etc.)



Nous avons travaillé avec les centres de loisirs de la CCPN : ils ont de nouveau bénéficié des ateliers « A la découverte de la préhistoire » la semaine précédant la Fête, à titre gratuit pour les enfants. Les retours sont positifs cela nous semble donc à poursuivre.

Impact économique de la manifestation sur le territoire :

La Fête du Couteau a accueilli pas loin de 6 000 visiteurs lors de la manifestation aussi pour la ville de Nontron il y a des retombées économiques positives. Les hébergements, la restauration, les boutiques du centre-ville, les sites touristiques environnants, l'office de tourisme, tous ont bénéficié de la tenue de la Fête du Couteau. Il est très compliqué de chiffrer ces retombées, mais elles sont bien là.

Impact local, départemental, régional et dans le monde coutelier professionnel :

La Fête du Couteau reste un temps fort estival en Périgord Vert et en Région Nouvelle-

Aquitaine. La renommée de cet événement s'étend hors des frontières régionales, au vu des visiteurs venus de toute la France, et même d'au-delà (Belgique, Europe).

La Fête du Couteau de Nontron reste un des plus importants salons couteliers en France avec Coutellia à Thiers et le SICAC et le FICX à Paris. C'est une manifestation d'envergure, renommée dans le monde de la coutellerie. Chaque année le comité d'organisation se voit contraint de mettre en place une liste d'attente de candidats exposants, ce qui montre bien la réputation de la manifestation. L'événement attire de nombreux visiteurs néophytes et des collectionneurs. Il faudra d'ailleurs veiller à maintenir l'intérêt que ceux-ci portent à l'évènement aux vues de la multiplicité des salons couteliers qui se développent. Et peut-être trouver des idées innovantes pour les faire venir.



Responsable du service : Anais RATINEAUD

FORUM INTERCOMMUNAL DES ASSOCIATIONS 2019



Le second Forum intercommunal des associations a eu lieu samedi 7 septembre de 10h à 17h à la salle des fêtes et à la maison des sports de Nontron. Organisé par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais avec l'aide de la Mairie de Nontron il a réuni 55 associations des domaines sportif, culturel et caritatif. Les buts de cette manifestation sont divers : présenter à la population du territoire les associations existantes sur le secteur, susciter l'envie de s'inscrire à une nouvelle activité de loisirs mais aussi mettre le tissu associatif en avant et favoriser les rencontres entre les différentes associations du territoire.

Des stands étaient installés afin de présenter l'activité, d'informer le public et d'échanger voire même de réaliser des adhésions. De nombreuses démonstrations se sont déroulées tout au long de la journée : danse, musique, chant occitan, bowling

anglais, tennis, badminton, initiation aux échecs, sculpture sur bois, tissage, aikido, yoga, karaté, judo, full contact, etc. La Gaule nontronnaise et la Sauce paysanne ont proposé des stands de restauration au public et également aux membres des associations.

Le Forum Intercommunal aura lieu chaque année début septembre (forum 2020 prévu le samedi 5 septembre), organisé par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais en partenariat avec la Mairie de Nontron.









AIDE AUX ASSOCIATIONS

Le dynamisme de la vie associative est une des richesses de la vie locale et contribue au développement éducatif, culturel, social et sportif des habitants. La Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (CCPN) peut intervenir sous forme d'une aide financière pour soutenir des actions spécifiques conduites par des associations ou aider au fonctionnement. Par l'attribution de subventions, elle a la volonté d'accompagner les associations dans la réalisation de leurs projets et dans leurs actions (soutien financier, logistique, technique...).

La Communauté de Communes peut dans le cadre du développement touristique, culturel et sportif intervenir par le biais de subventions en milieu associatif pour financer des animations liées aux loisirs, à la culture et aux sports d'intérêt communautaire. Sont déclarées d'intérêt communautaire, les associations dont l'action dépasse les limites communales, selon les critères édictés dans le règlement d'attribution adopté en conseil communautaire. (règlement d'attribution consultable sur le site de la CCPN : <https://www.perigord-nontronnais.fr/> Onglet Les services>Service Culture>Associations).

La politique communautaire repose sur la volonté forte des élus d'établir un véritable partenariat avec les associations. La Communauté de Communes affirme le rôle important tenu par les associations dans la vie du territoire et les accompagne dans leurs actions par le biais de subventions directes (aides financières) et indirectes / en nature (prêts de matériels, mise à disposition de personnel, prêt de locaux ou infrastructures, prêt de véhicules.....).

Les subventions sont allouées selon le règlement des subventions et la grille de critères établis et après validation en commission Culture et en Conseil Communautaire. (grille de critères et règlement d'attribution consultables sur le site de la CCPN <https://www.perigord-nontronnais.fr/> Onglet Les services>Service Culture>Associations).

Chaque année, fin novembre/début décembre, le dossier de demande de subvention auprès de la Communauté de Communes est envoyé à ceux qui en font la demande auprès du service des associations de la CCPN par mail à : cultureccpn@gmail.com et est téléchargeable sur le site internet de la CCPN https://www.perigord-nontronnais.fr (Onglet Les services>Service Culture>Associations).

Le dossier est à retourner complété au service Associations de la CCPN avec les pièces demandées avant le 31 janvier.

Dans le domaine culturel, la CCPN travaille en collaboration avec le Conseil Départemental de la Dordogne dans le cadre de deux dispositifs du département : SICC (Soutien aux Initiatives Culturelles Concertées) et Pratiques Amateurs. En 2019, 7 associations ont bénéficié du dispositif SICC et 2 associations entraient dans le cadre des Pratiques Amateurs.

En 2019, 36 demandes d'aides ont été faites auprès de la CCPN. La Communauté de Communes est venue en aide à 16 associations dans le domaine culturel (événementiel et fonctionnement), 11 associations sportives (événementiel et fonctionnement), 5 associations à caractère économique ou social. Une enveloppe de 53 300€ a été allouée à ces associations dont 21 550 € pour la culture, 15 800€ pour le sport et 15 950 € pour le domaine économique et social.

IV. TOURISME

**Office de Tourisme Intercommunal du Périgord Nontronnais – Elu référent :
Gérard SAVOYE**

Directeur Général des Services : Fabrice Van Gerdinge

Responsable du service Economie- Tourisme : Delphine BERNARD

I/ ORGANISATION



Horaires d'ouverture Nontron :

Toute l'année :

Lundi au vendredi : 9h – 12h30 / 13h30 – 17h.

Ouvert les samedis matins : 9h – 12h30

Haute saison (juillet-août) : lundi au vendredi : 10h – 18h.

Samedi : 10h – 12h30 / 13h30 – 18h.

Dimanche, jour férié : 10h – 12h30 / 13h30 – 17h.

Horaires d'ouverture Piégut :

Toute l'année :

Lundi 13h30 – 17h

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 9h – 12h30 et 13h30 – 17h

Samedi 9h – 12h30

En Juillet et août

Lundi 14h30 – 18h

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 9h – 12h30 et 14h30 – 18h

Samedi 9h – 12h30

Horaires supplémentaires juillet – août (accueil assuré par Mme Lapeyre)

Dimanche et lundi 10h – 12h

Horaires d'ouverture Varaignes :

Lundi, vendredi et samedi 14h-17h

Jeudi 9h-12h et 14h-17h

En Juillet et août

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi 10h-12h et 14h-18h

Samedi et dimanche 14h-18h

Horaires d'ouverture Saint-Pardoux-la-Rivière :

En Juillet et août

Lundi au dimanche 9h-12h30

II/ MISSIONS REALISEES

- ❖ Accueil physique et « à distance » (téléphone, numérique, courrier)
- ❖ Traitement courriers papier, mails
- ❖ Création du guide touristique CCPN et plans de ville de Nontron et Piégut
- ❖ Mise à jour des documents : guide pratique, calendrier des manifestations, feuillet gourmand, activités et loisirs, brochure des hébergements, affiches et tracts, carte des PDIPR St-Pardoux-la-Rivière...
- ❖ Préparation et réalisation des animations mises en place par l'association, prise de réservations
- ❖ Création d'un dossier de candidature d'un circuit Terra Aventure sur la commune de Nontron (*validé le 21 février 2020*) et mise en place d'un parcours à Piégut.
- ❖ Programmation des activités sportives de pleine nature « Eté Actif » en partenariat avec le CD24
- ❖ Prise de réservations pour des événements d'associations locales et pour les animations de l'Eté Actif
- ❖ Hébergeurs : visite des meublés et chambres d'hôtes souhaitant paraître dans la brochure des hébergements, aide et conseils au classement - taxe de séjour, mise à jour d'un « dossier hébergeur » remis à chacun pour la saison (manifestations du secteur, infos pratiques, restaurants, documentation touristique ...)
- ❖ Gestion et récolte de la Taxe de Séjour
- ❖ Gestion de la documentation, participation aux bourses aux dépliants du département et des départements voisins (échanges de documentation avant la saison)
- ❖ Visite commentée de la ville de Nontron et du Musée des Tisserands et de la Charentaise
- ❖ Réunions avec les partenaires : CDT24, PNR Périgord-Limousin, Appel à Projet NOTT Grand Périgieux, Flow Vélo...
- ❖ Participation aux actions des partenaires institutionnels (exemple : Châteaux en Fête avec le CDT24, Itinérance Nontronnaise avec la mairie de Nontron, Grande Boucle du PNR)
- ❖ Mise à jour des documents touristiques des partenaires (PNR, Périgord Découverte, Dordogne en Famille...)
- ❖ Mise à jour du SIRTAQUI : manifestations, hébergements, ...
- ❖ Mise à jour du site internet de l'OT et des pages Facebook
- ❖ Statistiques de fréquentation
- ❖ Assistance aux personnes venues consulter internet sur l'ordinateur mis à disposition au bureau de Piégut (service gratuit) et sur le site internet de la SNCF à Nontron
- ❖ Rotation des agents dans les 4 bureaux en remplacement des absents

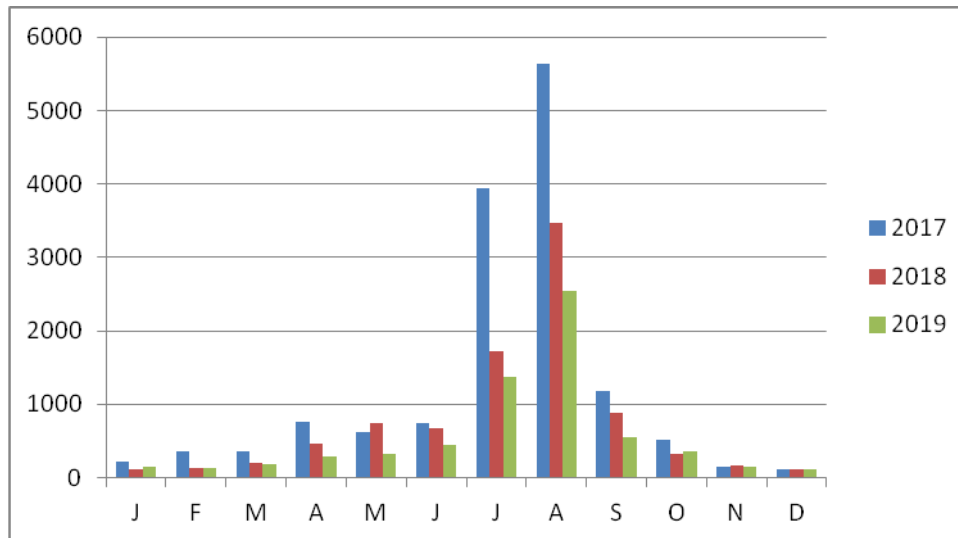
III/ FREQUENTATION TOURISTIQUE :

Nontron : 6578 visiteurs en 2019 (9016 en 2018), **79,87%** de la clientèle est **Française**.

(stand fête du couteau : + 452 visiteurs soit 6.43% sur un global de 7030 visiteurs)

Parmi les **20,13%** restant, on note pour la clientèle étrangère une majorité d'**Anglais 6,51 %** (9,77% en 2018), puis **Hollandais 5,49%** (4.41% en 2018), puis **Belges 3,15%** (3,03% en 2018) puis les **Espagnols 1,78%** (1,36% en 2018) et enfin les **Allemands 1,40%** (1,24 % en 2018)

Une bonne vingtaine d'autres nationalités soit 1,81% sont entrées demander des renseignements au bureau dont les 4 premières sont les américains, les suisses, les irlandais et les écossais. *(Puis de façon moindre : les australiens, les canadiens et les luxembourgeois. Les autres nationalités sont marginales).*



Téléphone reçus : Nontron : 1025 en 2019 (1203 en 2018)

Mails reçus : Nontron : 2411 en 2019 (3021 en 2018)

Courriers (départ) : Nontron : 167 en 2019 (211 en 2018)

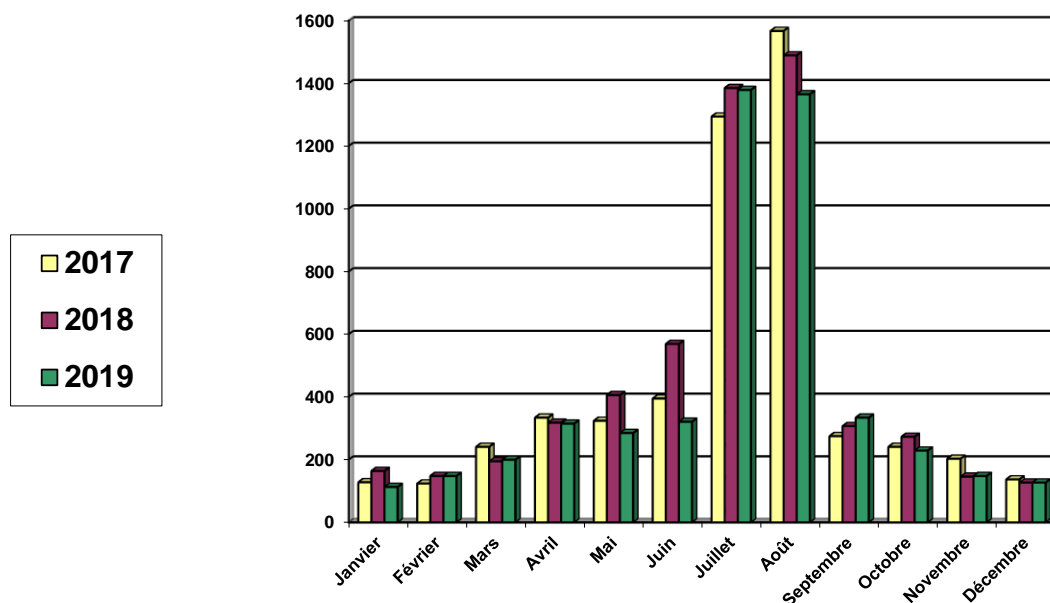
Courriers (reçus) : Nontron : 151 en 2019 (114 en 2018)

Piégut : 4978 visiteurs en 2019 (5527 en 2018, 5263 en 2017)

74,60% de la clientèle est Française.

Concernant la clientèle étrangère, 16% est Britannique, 5,10% vient des Pays-Bas, 2,30% de Belgique, 0,62% d'Allemagne, 0,40% d'Espagne et 0,98% d'autres nationalités (espagnoles, italiennes, suisses, suédoises, canadiennes, polonaises, israélienne, néo-zélandaises).

Graphique comparatif années 2017 -2018 -2019



	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	TOTAL
2017	128	124	241	334	324	395	1294	1567	275	241	203	137	5263
2018	164	148	195	318	406	569	1385	1489	307	273	146	127	5527
2019	113	148	200	315	285	321	1379	1365	334	229	148	127	4978

Téléphone (appels reçus) : 657 en 2019 (798 en 2018, 769 en 2017)

Mails : 1359 en 2019 (1311 en 2018, 1040 en 2017)

Courriers (reçus) : 92 en 2019 (108 en 2018, 153 en 2017)

Courriers (départ) : 150 en 2019 (214 en 2018, 351 en 2017)

ACCUEIL HORS LES MURS

Le mercredi matin sur le marché en juillet et août : stand tenu par Cathy, Orane et Christèle

Varaignes : 1311 visiteurs en 2019

86,30% de la clientèle est Française.

Concernant la clientèle étrangère, 5,90% est Britannique, 5,90% vient des Pays-Bas, 2,90% de Belgique, 0,70% d'Allemagne, 0,10% d'Espagne.

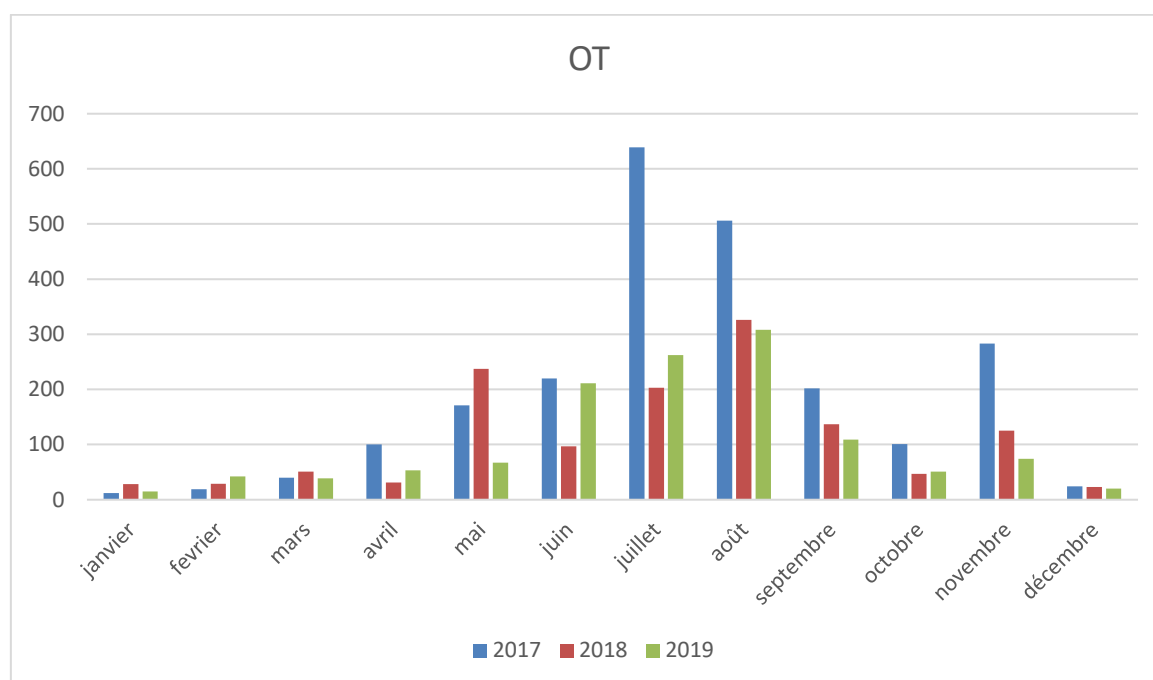
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
15	42	39	53	67	211

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
262	368	109	51	74	20

FREQUENTATION TOURISTIQUE VARAIGNES

TOTAL :: 2317 en 2017 1395 en 2018 et 1311 en 2019

Graphique comparatif années 2017-2018-2019 OT



Téléphone (appels reçus) : 136

Mails (envoyés): 263

Courriers (départ) : 44

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
0	21	29	4	28	1260

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
83	72	60	28	1008	8

TOTAL : 2601

Entrées payants : adultes : 207 personnes ; enfants (+ de 10 ans) et groupes : 99 personnes

(Tarifs : adultes 3,80 €, enfants et groupes : 2,30 €)

Pour un montant total de billets vendus de **1014,30 €**

Journées du Patrimoine (visites gratuites) : 43 personnes

Donc un total de **349 entrées**

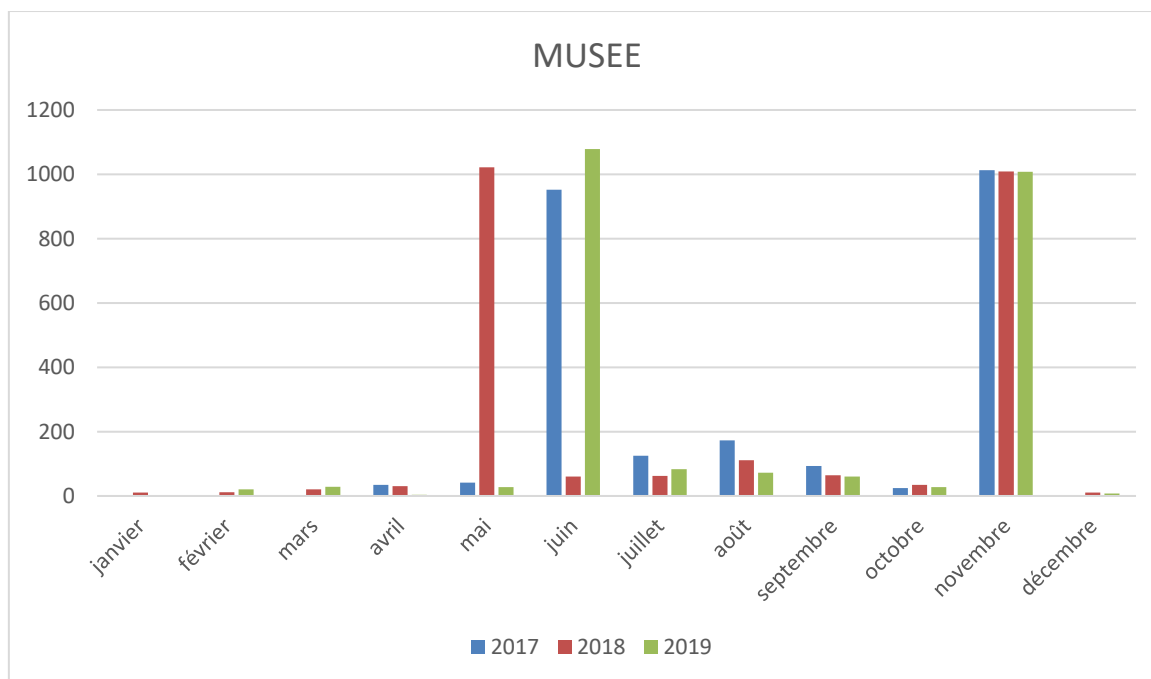
Pendant la Foire aux Dindons et le Marché de Tisserands, le musée est ouvert en visite libre :

- 1079 personnes pour le Marché des Tisserands;

- pas de chiffre exact pour la Foire aux Dindons (trop nombreux) estimation : 1000 personnes.

Graphique comparatif années 2017-2018-2019 MUSEE

TOTAL : 2459 en 2017 ; 2448 en 2018 ; et 2415 en 2019



IV/ ACCUEIL HORS LES MURS:

- Week-end de la **Fête du Couteau** les 4 et 5 août à **Nontron** :

148 personnes sont entrées à OT le samedi

109 personnes sont entrées à OT le dimanche

257 personnes sont entrées à l'OT sur les deux jours (225 en 2018).

L'OT partageait un stand avec la caisse des entrées du plateau coutelier, rue de Verdun.

271 personnes se sont présentées le samedi au stand (176 en 2018)

181 personnes se sont présentées le dimanche au stand (256 en 2018)

452 personnes se sont présentées au stand sur les deux jours (432 en 2018)

- Le mercredi matin sur le **marché de Piégut** en juillet et août : stand tenu par Orane, Christèle et Caty

V/ ANIMATIONS:

De l'Office de Tourisme :

- **Visites de ville les mercredis du 10 juillet au 28 août**, 2€ : 48 personnes dont 3 enfants gratuit soit 90 € (32 en 2018)

- **Visites de ville (groupes)** : 2 groupes, dont 1 annulé (35 personnes)

- **Programme de « l'Eté Actif en Périgord Nontronnais » :**

Activités sportives de pleine nature organisées en partenariat avec le CD24 et l'OT de Piégut. Les activités proposées sont à prix réduits ;

L'OT de Nontron et Piégut étaient chargés d'organiser le programme et de prendre les inscriptions.

Le règlement des activités se faisaient directement auprès des prestataires.

De l'Association :

Foire aux cadeaux 17/11/19 à Piégut-Pluviers

35 exposants et environ 600 visiteurs.

Manifestation organisée en parallèle avec la bourse au vélo du Cycloclub.

- **Soirée brochettes** 20/07/19 à Varaignes

Bénéfice : 531,74 €



VI/ VENTE DE DEPLIANTS :

Total des recettes à Nontron : 1 414,30€

- ❖ Sentiers de randonnées Pays Nontronnais (2,50€) : **230** soit **575€**
- ❖ Sentiers de randonnée Pays de ST Pardoux (2,30€) : **79** soit **181,70**
- ❖ Sentiers de randonnée Pays de Piégut (2,50) : **68** soit **170€**
- ❖ Chamina sentiers de randonnée PNR Périgord-Limousin (15,50€) : **12** soit **186**
- ❖ A la Découverte de Nontron (5€) : **3** soit **15€**
- ❖ Jeu de Piste à Nontron (2€) : **44** soit **88€**
- ❖ Balade à vélo en Dordogne (1€) : **20** soit **20€**
- ❖ Au fil des rues (1€) : **15** soit **15€**
- ❖ Dordogne 101 sites et monuments (15€) : **2** soit **30€**
- ❖ Sur les traces des Illustres en Périgord (9,90€) : **2** soit **19,80€**
- ❖ Visites commentées ville (2€/pers) : **45** (+ *enfants*) soit **90€**
- ❖ (le groupe de 35 personnes de la fédération départementale de Pêche n'a pas payé + le groupe annulé)
- ❖ Gobelets réutilisables : **13** soit **13€**
- ❖ Porte-clés : **1** soit **5€**
- ❖ Photocopies : (0,20€) : **29** soit **5,80€**

Total des ventes à Piégut : 1183,80€

- ❖ Sentiers PDIPR Piégut - Varaignes : **166** soit **450€**
- ❖ Sentiers PDIPR Nontron : **35** soit **87,50€**
- ❖ Sentiers PDIPR Saint-Pardoux : **18** soit **41,40€**
- ❖ Circuits cyclo Dordogne : **9** soit **9€**
- ❖ Cartes IGN Piégut : **1** soit **11€**
- ❖ Cartes postales : **81** (dont 7 cartes postales anciennes) soit **42,50€**
- ❖ Livres : **15** soit **227€**
- ❖ Gobelets réutilisables : **80** soit **80€**
- ❖ Porte-clés : **44** soit **220€**
- ❖ Jeu de piste : **5** soit **5€**
- ❖ Photocopies : **52** soit **10,40€**

Total des ventes à Varaignes: 266,10€

- ❖ Topo Guide Seuil Charente Périgord : **7** soit **10,50€**
- ❖ Sentiers de Randonnée Piégut-Varaignes, St-Pardoux-la-Rivière, Nontron : **52,60€**
- ❖ Boucle de Briolet : **1** soit **5€**
- ❖ Livre PNR à pied : **1** soit **15,50€**
- ❖ Porte-clés Dindons : **2** soit **8€**
- ❖ Porte-clés OT : **3** soit **15€**
- ❖ Cartes postales : **199** soit **99,50€**
- ❖ Paires de mini-charentaises : **20** soit **60€**

VII / GESTION DE LA TAXE DE SEJOUR

Taxe de Séjour 2019 : **25 293€**

+ 1 930 € correspondant au versement des plateformes Air BNB & HomeAway / Aritel
= montant global pour l'ensemble du territoire.

Les plateformes Booking, Vintage Travel et Novasol n'ont pas payé leur part, elles ont pourtant bien été utilisées par nos hébergeurs.

La CCPN a confié la gestion de la Taxe de Séjour à l'OT du Périgord Nontronnais, à la suite du départ de Sandy Lamonnerie début novembre. Deux agents, Christèle au bureau de Nontron et Patricia au bureau de Piégut, se sont partagé le territoire.

VIII / WIFI TERRITORIAL :

Rappel : c'est un système sécurisé, en conformité avec la loi, de bornes Wifi extérieures mises en réseau et réparties sur le territoire de la CCPVN.

Elles permettent aux touristes de se connecter à internet depuis leur smartphone ou leur tablette en Wifi et accéder aux informations dont ils ont besoin.

Pour se connecter, il suffit de sélectionner le réseau Wifi «PERIGORD VERT » ou « WIFI PUBLIC ». Une fois sur le réseau, il faut entrer son adresse mail et cocher « J'accepte les conditions... » et si on le souhaite cocher de recevoir les informations touristiques.

Il faut ensuite aller dans sa boîte mail pour valider l'adresse mail renseignée dans le réseau Wifi. Le temps imparti pour cette dernière étape est de 15 min, passé ce délai l'utilisateur est déconnecté.

Après s'être connecté une première fois, l'utilisateur pourra se reconnecter automatiquement lorsqu'il sera à proximité d'une borne Wifi Territorial.

Portail d'accueil personnalisé à l'OT

PERIGORD VERT
NONTRONNAIS
Communauté de communes

Bienvenue sur le réseau WiFi Perigord Vert.

Vous êtes connecté sur le hotspot : JAV24-001,
pour accéder à internet, entrez votre e-mail et veuillez
accepter les conditions générales d'utilisation.

Votre E-mail :

Lire les conditions d'utilisation // CGU

Ce service requiert une validation
des CGU.

Lire disponibles hors connexion.
www.tourisme-nontron.fr

Le portail d'accueil a été personnalisé et fait apparaître le site internet de l'OTI afin d'accéder

directement aux informations touristiques (agenda des manifestations, sites à visiter...).

27 bornes ont été installées sur le territoire de la CCPN depuis 2016

- Office de Tourisme Nontron, Mairie de Nontron, Centre aquatique/Centre de loisirs St Martial de Valette, Bourg de Saint-Saud-Lacoussière, Bourg de St-Front-la-Rivière, Lac des Nouailles à Nontron (côté accorbranche), Bourg d'Abjat-sur-Bandiat, Bourg de Javerlhac, Salle des fêtes de Champs-Romain, Bourg de Saint-Martial-de-Valette, Bourg de Milhac-de-Nontron, Bourg de Busserolles, Bourg de Champniers-et-Reilhac, Bourg de Connezac, Bourg de Hautefaye, Bourg du Bourdeix, Bourg de Lussas-et-Nontronneau, Office de Tourisme de Piégut et Varaignes, Bourg de Savignac-de-Nontron, Bourg de Saint-Estèphe, Bourg de Saint-Front-sur-Nizonne, La Paillote de Saint-Saud-Lacoussière, l'Auberge du Presbytère Saint-Barthélémy-de-Bussière, Bourg de Soudat, Bourg d'Augignac et BIT St-Pardoux-la-Rivière.

Ces bornes, ainsi connectées à un même réseau, permettront aussi à l'OT de dégager des statistiques précises : nombres de connexions ou de reconnexions sur chaque commune, les tranches horaires, les jours, les nationalités...

On compte **13 410 connexions sur l'année 2019** (14 611 en 2018)

Nombre de connexions du 01/01 au 31/12/19



INFORMATIONS SUR LE GRAPHIQUE

Ce graphique correspond au Nombre de connexions effectué par le(s) client(s).
Dans une même journée, un client peut ouvrir plusieurs sessions s'il se reconnecte à différents moments.

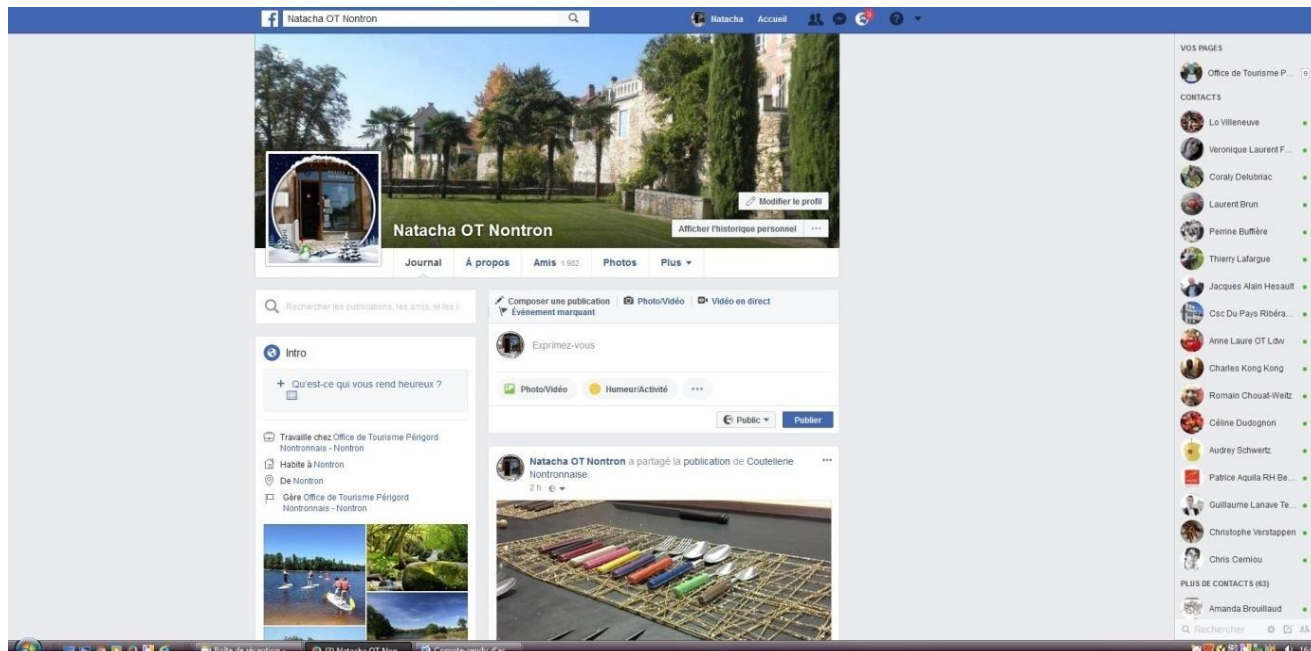
FOCUS SUR LE GRAPHIQUE

13410 connexions totales enregistrées
27 hotspot(s) concerné(s)
7587 connexions automatiques
Soit 56.58 % de reconnexions automatiques

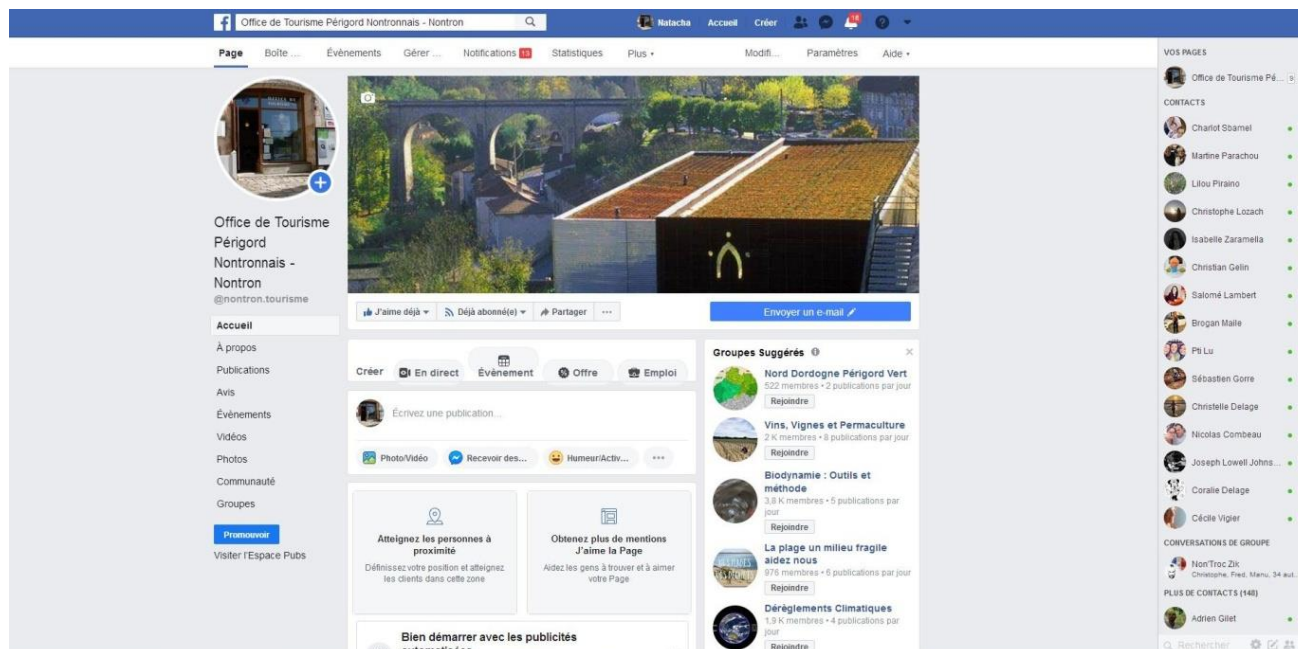
IX/ PAGES FACEBOOK :

NONTRON :

- Page « Natacha OT Nontron » : 2 542 « amis » (2400 en 2018)

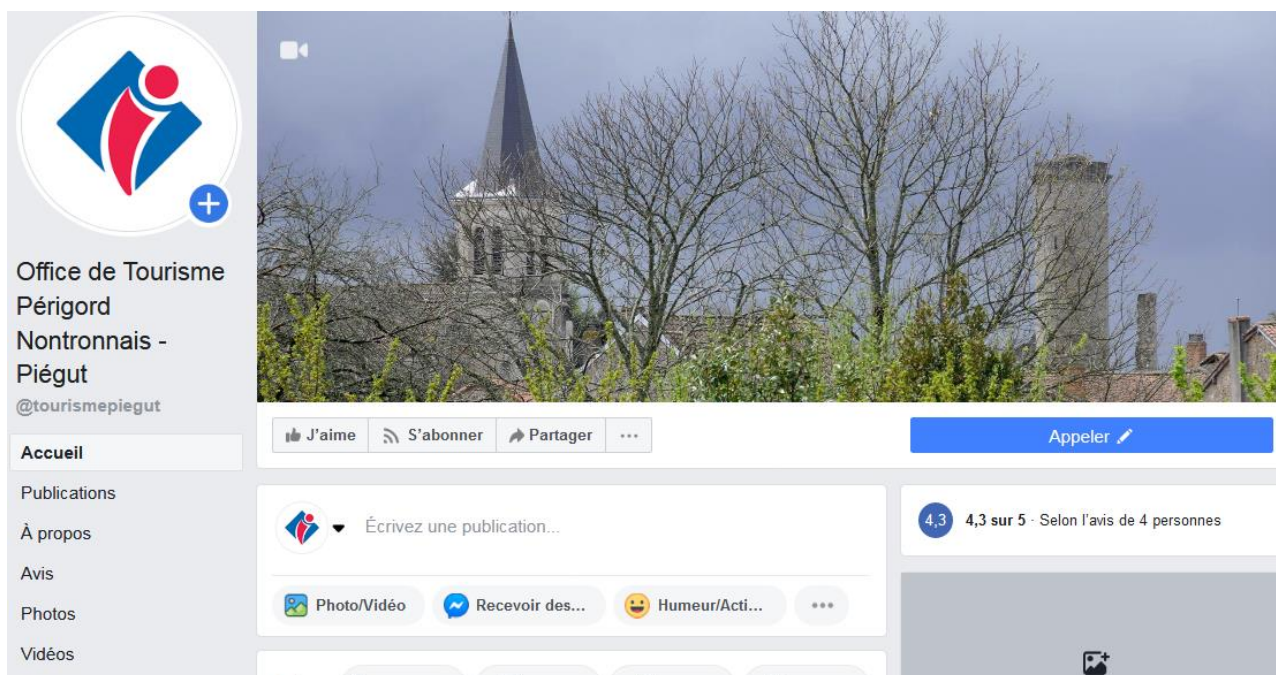


- Page « Office de Tourisme Périgord Nontronnais – Nontron » : 1533 mentions « j’aime » (1395 en 2018) et 1608 « abonnés » (1458 en 2018)



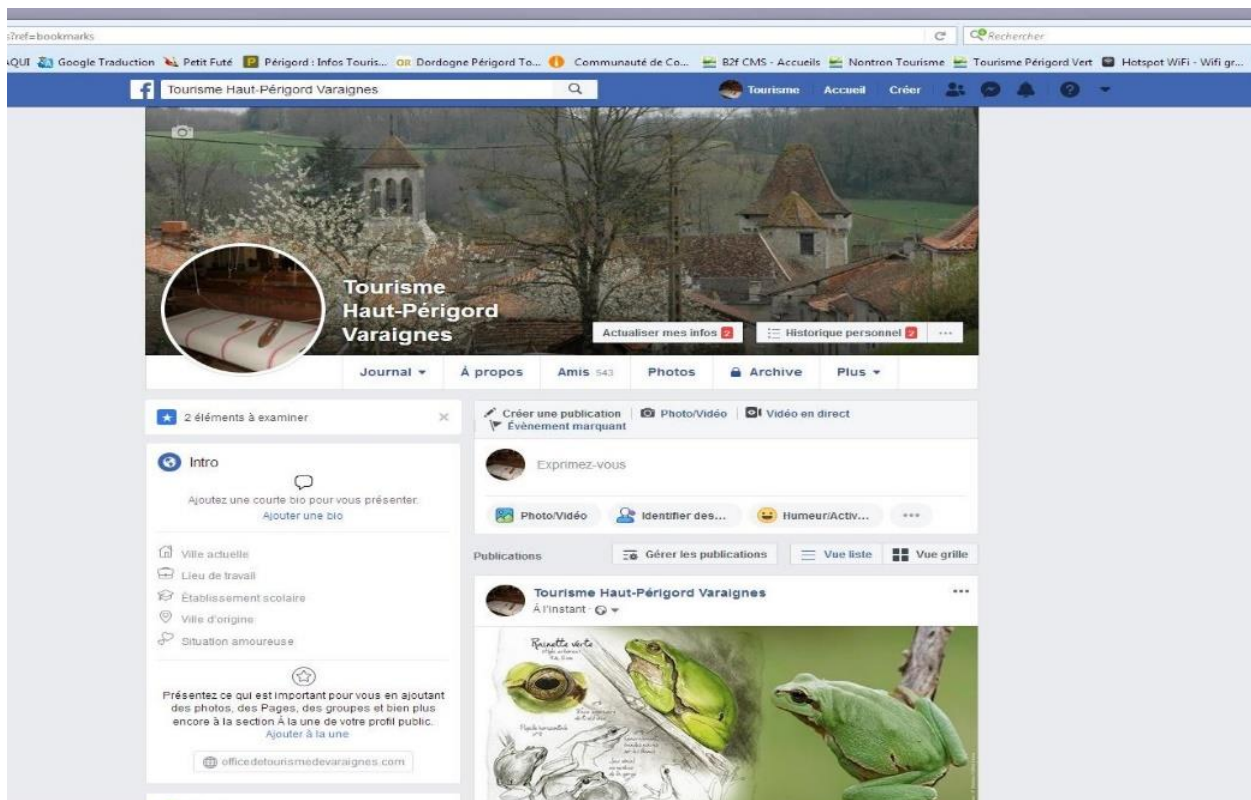
PIEGUT :

- Page « Office de Tourisme Périgord Nontronnais – Piégut » : 983 « abonnés ».



VARAIGNES: -

Page « Tourisme Haut-Périgord Varaignes » : 539 « amis ».



Ce réseau social permet de publier les animations du territoire et de partager les publications affichées par les partenaires/prestataires/socio-pros, ou « amis » de la page (assos, comité des

fêtes, élus)....

Les pages sont mises à jour quotidiennement et les réponses aux messages reçus via Messenger sont faites rapidement.

X/ ACTIONS POUR 2020

- ❖ Refonte site internet (inutilisable depuis décembre 2019)
- ❖ Mise en place du parcours Terra Aventura à Nontron
- ❖ Participation à « Bordeaux fête le vin » du 18 au 21 juin avec le PNR Périgord-Limousin
- ❖ Gestion de la Taxe de Séjour
- ❖ Participation à l'organisation de « Châteaux en Fête » avec le CDT24
- ❖ Rédaction du contenu des panneaux RIS « Flow Vélo »
- ❖ Participation aux ateliers thématiques projet NOTT

VI. CIAS

Centre Intercommunal d'Action Social du Périgord Nontronnais

Vice-Président charge du CIAS : René LALISOU

Responsable du service : Sylvie VIROULAUD

GENERALITES

COLLECTIVITE :

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Périgord Nontronnais

Siège social : 22 rue Carnot - 24300 NONTRON

Tél : 05.53.60.80.40

Courriel : cias-nontron@orange.fr

Antenne de Piégut : rue André Masfrand – 24360 PIEGUT PLUVIERS

Tél : 05.53.56.55.90

Courriel : cias.hp@orange.fr

Le territoire d'intervention est celui de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (CCPN), composé de 28 communes. Avec une densité de population moyenne de 22,7 habitants au km², hors commune de Nontron (contre 45,7 hab/km² au niveau départemental), l'habitat est de type rural dispersé, qui pose le problème de proximité du service rendu. De plus, le vieillissement de la population constitue un phénomène démographique majeur sur le territoire, puisque presque la moitié de la population est retraitée.

Le service d'aide à domicile est divisé en 3 secteurs d'intervention : Nontron, Piégut et St Pardoux. Le siège, situé à Nontron, accueille les services administratifs et le personnel d'encadrement des secteurs de Nontron et St Pardoux. Une permanence est assurée le jeudi matin à St Pardoux la Rivière, et un mardi par mois à St Saud Lacoussière, par les référentes de ce secteur. Une antenne est installée à Piégut Pluviers, qui accueille les référentes de ce secteur.



Le CIAS du Périgord Nontronnais gère un Service d'Action Sociale et un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

Agréments du SAAD au 1^{er} janvier 2017 :

- Agrément N° SAP262406580 délivré par la Préfecture de la Dordogne
- Autorisation n° 17-001 délivrée par le Conseil Départemental de la Dordogne (CD 24)

Accueil administratif – horaires d'ouverture :

Accueil du public du lundi au vendredi :

Nontron : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Piégut : de 9 h à 16 h 30

Une astreinte administrative est organisée en dehors des heures d'ouverture des bureaux.

Interventions du service d'aide à domicile :

Les interventions à domicile sont organisées 7 jours sur 7, entre 7 h 30 et 20 h, étant précisé que les week-end et jours fériés, le SAAD assure uniquement les prestations d'aide à la personne.

Fédération :

Le CIAS du Périgord Nontronnais est adhérent aux Unions Nationale et Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS et UDCCAS).

ORGANISATION :

Conseil d'Administration :

Président : RESTOIN Marcel	
Membres élus	Membres nommés
LALISOU René	MALLET Patricia
LASTERE Guy	ALLAFORT Christine
VILLETTE Pascale	LECOURT Christine
PORTE Jean-Pierre	LAGARDE Sylvette
BELLY Mauricette	FOUGERON Nathalie
VILLECHALANE Jean-Pierre	GLENISSON Valérie
COMBEAU Maurice	MARTIAL Florence
NEVERS Juliette	BONNEROT Michèle
DELAGE Christiane	ROCHARD Jeanne
CARABIN Erwan	ROCHER Maryse
BERNARD Francine	LAFORGE Jean-Marie

Mr LALISOU René est le Vice-président délégué du CIAS.

Organigramme :

Directrice Sylvie VIROULAUD					
Service Aide à Domicile			Service Administratif		Service Commun CCPN - CIAS
Secteur Nontron	Secteur St Pardoux	Secteur Piégut	Accueil Action Sociale	Comptabilité	Ressources Humaines
Coordinatrices / Référentes	Coordinatrices / Référentes	Coordinatrices / Référentes	Aurore HAMELIN	Agnès MANSIERE	Catherine MARQUILLIE Nadine CHAUVET
Christelle VIEILLEMARD Marie-Hélène DESMOULIN	Myriam MAIGROT Melynda MARROIS	Joelle BOURDEAU Sylvie FREDOU			
Intervenantes à Domicile	Intervenantes à Domicile	Intervenantes à Domicile			

LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

LES ACTIVITES PROPOSEES :

Le CIAS du Périgord Nontronnais propose trois services sur le territoire :

Un service d'action sociale générale :

Ce service consiste à aider les personnes dans l'étude et la constitution des dossiers à caractère social. Il comprend une commission d'aide à la population pour l'attribution de secours.

Nos services sont en contact permanent avec les services sociaux du département tels que : Pôle emploi, Sécurité Sociale, Caisse d'Allocations Familiales, Centre Médico-Social, Conseil Départemental, auprès des organismes tels que E.D.F., Télécom, Centre des Impôts, caisse de retraite, etc.

Un service prestataire d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) :

Le but essentiel du SAAD est d'accompagner les usagers dans leur vie quotidienne afin de vivre le plus longtemps possible dans leur lieu d'habitation.

Il est du rôle de chacun des intervenants d'essayer d'offrir un soutien à domicile optimal et adapté aux attentes et aux besoins des personnes accompagnées.

Ce service comprend deux catégories de personnel :

- L'Aide à Domicile qui accompagne à l'entretien du lieu de vie et à maintenir le lien social.
- L'Auxiliaire de Vie qui intervient de façon soutenue auprès des personnes les plus dépendantes (titulaire d'un titre ou diplôme, ayant reçu une formation qualifiante, ou ayant une expérience de plus de 3 ans dans le métier) dans l'accomplissement des gestes essentiels de la vie quotidienne.

Un service mandataire :

La personne aidée reste employeur, mais le CIAS lui propose du personnel et la décharge de toutes les démarches administratives. Il ne reste qu'un employeur concerné par ce service en 2019.

LES BENEFICIAIRES DU SAAD :

Le service d'aide à domicile est intervenu auprès de 800 bénéficiaires au cours de l'année 2019, contre 831 bénéficiaires en 2018 (soit une baisse de 3.73%).

Nombre de bénéficiaires par tranche d'âge :

Tranches d'age	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans			
Entre 20 ans et 40 ans	2	1	3
Entre 41 ans et 60 ans	17	18	35
Entre 61 ans et 80 ans	60	119	179
Entre 81 ans et 90 ans	111	257	368
Entre 91 ans et 100 ans	56	141	197
Plus de 100 ans		5	5
Age non renseigné	4	9	13
** TOTAUX **	250	550	800

Le service d'aide à domicile intervient principalement auprès de personnes très âgées, près de 72 % des bénéficiaires étant âgés de plus de 80 ans.

Les personnes aidées sont majoritairement des femmes, à 68,75 %.

Répartition par situation familiale :

Situation familiale	Nombre bénéficiaires	Nombre accords	Nombre heures
Célibataire	67	117	9 285,25
Concubin(e)	10	12	556,25
Divorcé(e)	25	47	3 799,75
Inconnue	47	75	4 165,25
Marié(e)	318	640	41 598,50
Pacsé(e)	1	1	54,00
Séparé(e)	3	7	694,25
Veuf(ve)	329	679	52 794,00
TOTAUX	800	1 578	112 947,25

Les personnes vivant seules à leur domicile représentent plus de la moitié des bénéficiaires du service, pour un nombre d'heures à hauteur de près de 60 % de l'activité totale.

Répartition par secteur :

Secteur	Nombre bénéficiaires	Nombre accords	Nombre heures
Secteur de Piégut	282	594	39 127.25
Secteur de St Pardoux	202	387	29 658.50
Secteur de Nontron	316	597	44 161.50
TOTAUX	800	1 578	112 947.25

Répartition par commune :

Commune	Nombre d'habitants	Nombre de bénéficiaires
ABJAT SUR BANDIAT	636	27
AUGIGNAC	837	45
BUSSEROLLES	519	22
BUSSIERE BADIL	402	15
CHAMPNIERS REILHAC	483	23
CHAMPS ROMAIN	309	9
CONNEZAC	78	5
ETOUARS	152	5
HAUTEFAYE	131	6
JAVERLHAC ET LA CHAPELLE ST ROBERT	881	34
LE BOURDEIX	238	10
LUSSAS ET NONTRONNEAU	321	16
MILHAC DE NONTRON	543	31
NONTRON	3 252	159
PIEGUT PLUVIERS	1 224	88
SAVIGNAC DE NONTRON	190	7
SCEAU SAINT ANGEL	123	5
SOUDAT	92	8
ST BARTHELEMY DE BUSSIERE	219	11
ST ESTEPHE	632	42
ST FRONT LA RIVIERE	541	25
ST FRONT SUR NIZONNE	159	7
ST MARTIAL DE VALETTE	816	32
ST MARTIN LE PIN	289	9
ST PARDOUX LA RIVIERE	1 205	88
ST SAUD LACOUSSIERE	857	48
TEYJAT	281	11
VARAIGNES	429	12
Total	15 839	800

Répartition par tranches d'heures :

Tranches d'heures	Nombre de bénéficiaires	%
Moins de 4 heures	237	29,63
Entre 4 heures et 9 heures	239	29,88
Entre 10 heures et 16 heures	175	21,88
Entre 17 heures et 19 heures	23	2,88
Entre 20 heures et 29 heures	60	7,50
Entre 30 heures et 39 heures	33	4,13
Entre 40 heures et 49 heures	23	2,88
Entre 50 heures et 59 heures	6	0,75
Entre 60 heures et 69 heures	1	0,13
Entre 70 heures et 100 heures	2	0,25
Plus de 101 heures	1	0,13
TOTAL	800	100,00

Plus de la moitié des bénéficiaires (59,51%) est dans la tranche de moins de 10 heures de prise en charge mensuelle, alors que 8,27 % bénéficient de plus de 30 heures mensuelles (contre 6,85% en 2018).

Mouvement de bénéficiaires :

Entrées :

Le nombre de nouveaux bénéficiaires au cours de l'année s'élève à 135 dossiers (contre 169 nouveaux dossiers en 2018), ce qui représente 7 179.50 heures.

Sorties :

Motif de sortie	Hommes	Femmes	TOTAL
ARRET PAR LE BENEFICIAIRE	4	6	10
CHANGEMENT D'ADRESSE	1	3	4
DECES	23	31	54
DEPART MAISON DE RETRAITE	13	27	40
FIN DE PRISE EN CHARGE	11	38	49
HOSPITALISATION	2	3	5
Non renseigné	2	3	5
TOTAL	56	111	167

Le nombre de dossiers arrêtés en cours d'année est moins élevé qu'en 2018, soit 167 dossiers en 2019 au lieu de 199 au cours de l'année 2018.

Plus de 56% des motifs de sortie sont le décès ou le départ du bénéficiaire en maison de retraite. Le nombre est toutefois inférieur à 2018 (94 personnes au lieu de 119 en 2018)

Les fins de prises en charge représentent près de 30 % des motifs de sortie. Il s'agit essentiellement de prises en charge ponctuelles accordées par les mutuelles ou les aides au retour au domicile après hospitalisation.

LES RESSOURCES HUMAINES

LE PERSONNEL :

Service Action Sociale :

Le Service Action Sociale est assuré par l'agent d'accueil à raison de 30% de son temps de travail.

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

- Personnel administratif

Le personnel administratif comprend 9 personnes, dont 7 à temps complet, 1 personne à temps non-complet et 1 personne pour 70% de son temps au SAAD et 30% au Service Action Sociale. Le Service des Ressources Humaines est assuré à la Communauté de Communes, conformément à la convention de service commun, créé au 1^{er} septembre 2018.

Le poste de psychologue est vacant au 01/01/2019 suite à la démission de l'agent qui assurait les groupes de parole.

- Personnel d'intervention

Le SAAD a employé 88 intervenants à domicile à titre permanent au cours de l'année 2019, 38 personnes en contrat de remplacement à durée déterminée (CDD), 1 personne en contrat PEC (parcours emploi compétence) et 1 personne en emploi d'avenir.

En 2019, les mouvements de personnel se décomposent comme suit :

- 2 départs en retraite,
- 4 agents en disponibilité, dont 1 agent licencié pour invalidité au terme de la disponibilité pour raisons de santé,
- 6 stagiairisations.

Répartition des agents selon le statut :

PERSONNEL PERMANENT	Service administratif		Intervenants à domicile	
	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP
Disponibilité			4	3,2
Retraités			2	1,54
Contrats aidés			2	1,5
Stagiaires			6	4,63
Titulaires	9	8,56	71	59
TOTAL	9	8,56	85	69,87
CDD DE REMPLACEMENT				
CDD de - 3 mois	2	2	11	6,84
CDD de 3 à 6 mois			5	3,2
CDD de + 6 mois			20	15,06
TOTAL	2	2	36	25,1

Le personnel titulaire (ou stagiaire) représente 63,63 équivalent temps plein (ETP), soit 3,16 ETP de plus qu'en 2018 en raison du remplacement de personnel parti à la retraite au cours de l'année 2018.

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 31/12/2019

CADRE D'EMPLOI	GRADE	FONCTION	DUREE HEBDO	NOMBRE POSTES	Pourvus	
REDACTEUR TERRITORIAL	Rédacteur Principal de 1ère classe	Directeur	35	1	1,00	
	Rédacteur Principal de 2ème classe	Administrative	35	1	1,00	
ADJOINT ADMINISTRATIF	Adjoint administratif principal de 1e classe	Administrative	35	2	2,00	
		Administrative	30	1	1,00	
	Adjoint administratif principal de 2e classe	Administrative	35	2	2,00	
		Administrative	35	2	2,00	
PSYCHOLOGUE	Psychologue	Psychologue	0,35	1		
AGENT SOCIAL	Agent social Principal de 1e classe	AD/AVS	35	3	3,00	
		AD/AVS	33	1	1,00	
		AD/AVS	27	1	1,00	
		AD/AVS	30	2	2,00	
		AD/AVS	35	11	11,00	
		AD/AVS	33	1		
		AD/AVS	32	2	2,00	
		AD/AVS	31	1	1,00	
		AD/AVS	30	8	8,00	
		AD/AVS	28	4	4,00	
	Agent social Principal de 2e classe	AD/AVS	27	14	13,00	
		AD/AVS	25	1	1,00	
		AD/AVS	24,50	1	1,00	
		AD/AVS	20	1	1,00	
		AD/AVS	16	1	1,00	
		Agent social	AD/AVS	35	1	
			AD/AVS	31	1	1,00
			AD/AVS	30	4	3,00
			AD/AVS	28	1	1,00
			AD/AVS	27	24	24,00
			AD/AVS	25	1	1,00
			AD/AVS	24	1	1,00
		PEC	Agent social	AD/AVS	20	1
AD/AVS	16			2		
AD/AVS	20			2	1,00	

Age moyen au 31/12/2019

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
Adjoints administratifs			
Adjoint administratif	49 ans	2	2
Adjoint administratif ppal 1° cl	46 ans	3	2.86
Adjoint administratif ppal 2° cl	45 ans	2	2
Agents Sociaux Territoriaux			
Agent social	46 ans	29	22.31
Agent social ppal 1° classe	54 ans	7	6.43
Agent social ppal 2° classe	52 ans	42	34.93
Hors corps/cadre d'emplois			
Agent sans Grade	43 ans	24	16.75
Rédacteurs territoriaux			
Rédacteur principal 1° cl.	54 ans	1	1
Rédacteur principal 2° cl.	58 ans	1	1

Age moyen de la collectivité : 48 ans

L'ABSENTEISME :

Arrêts de travail	Nombre de jours		Total 2019	Pour mémoire 2018	Différence
	Personnel administratif	Personnel d'intervention			
Maladie ordinaire - 8 jours		161	161	213	- 52
Maladie ordinaire 8 jours et +	19	414	433	505	- 72
Maladie ordinaire + 30 jours	67	1 419	1 486	2 011	- 525
S.Total	86	1 994	2 080	2 729	- 649
Longue ou grave maladie		3 153	3 153	2 406	747
Accident travail et maladie pro		306	306	490	- 184
Maternité		280	280	306	- 26
S.Total	-	3 739	3 739	3 202	537
Total	86	5 733	5 819	5 931	- 112

Le taux d'absentéisme représente 13,41 % du temps de travail (contre 13,08 % en 2018).

Les congés de maladie ordinaire sont en diminution par rapport à l'année 2018 (3 agents ont repris leur travail à temps partiel thérapeutique). Il faut également noter une diminution des accidents du travail et/ou maladies professionnelles.

En revanche, le nombre de jours d'arrêts pour longue ou grave maladie est en augmentation de 31 %, et représente 6,87 ETP.

L'absentéisme du personnel a un impact très important :

- au niveau de l'organisation du travail, afin d'assurer le service par le remplacement du personnel d'intervention en arrêt (mise en place de tutorat, gestion des plannings de remplacement, communication des modifications aux bénéficiaires, etc.).
- au niveau financier, le coût est estimé à 154 172 € pour l'année 2019. Ce montant comprend le maintien de salaire de l'agent en arrêt, déduction faite des indemnités journalières perçues. Il est plus élevé qu'en 2018 (+ 3 774 €) malgré une diminution du nombre de jours d'arrêts de travail. La raison principale est le non-remboursement des indemnités journalières pour 3 agents en arrêt de longue durée, malgré leur maintien de traitement.

L'EVOLUTION DES CARRIERES :

PPCR :

13 agents ont bénéficié d'un reclassement indiciaire au titre du Protocole Parcours professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) au 1^{er} janvier 2019.

Avancements d'échelon :

Au cours de l'année 2019, 44 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon.

Avancements de grade :

Trois intervenants à domicile ont bénéficié d'un avancement de grade :

- 3 agents au grade d'agent social remplissant les conditions d'avancement au grade d'agent social principal de 2^e classe, soit 1 agent au 1/04/2019 et 2 agents au 01/07/2019.

Modification du temps de travail :

Une modification du temps de travail a été accordée à 7 intervenantes à domicile, soit 2 agents dont la durée de travail hebdomadaire est passée de 25 heures à 27 heures, et 5 agents dont la durée de travail hebdomadaire est passée de 27 heures à 30 heures au 01/05/2019.

LES COMPETENCES :

Les diplômes :

Diplôme Intervenants	Nombre de personnes
DEAVS	12
CAFAD	3
BEP ou BP (services à la personne)	8
Titre Employé polyvalent	3
Autre diplôme (aide soignante, infirmière)	1

Les formations continues :

Organisme	Formation	Service	Durée en heures	Durée en jours	Nombre d'agents
CNFPT	Le responsable de secteur garant de la qualité des interventions de l'aide à domicile	administratif	18	3	2
GEH Prev	Devenir animateur en prévention des risques professionnels dans la structure d'aide et de soin à domicile	administratif	21	3	2
CNFPT	Le développement des compétences des membres des CHSCT	administratif	18	3	1
CNFPT	Responsable de secteur : communication et management	administratif	18	3	3
CNFPT	De l'évaluation de la dépendance des personnes âgées à l'élaboration du plan d'aide	administratif	12	2	1
CNFPT	Développer les compétences et l'autonomie de ses collaborateurs	administratif	12	2	1
	S.Total	administratif	99	16	10
CNFPT	La formation d'intégration	intervenants à domicile	30	5	5
CNFPT	La communication et le travail en équipe	intervenants à domicile	12	2	3
CNFPT	Professionnalisation des aides à domicile	intervenants à domicile	72	12	6
CNFPT	Les troubles de la déglutition	intervenants à domicile	6	1	4
CNFPT	Les limites de l'intervention : savoir dire "non"	intervenants à domicile	6	1	4
CNFPT	Bientraitance dans l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie	intervenants à domicile	18	3	3
CNFPT	Sensibilisation aux TMS	intervenants à domicile	6	1	5
CNFPT	La place et le rôle des proches aidants dans la relation d'accompagnement de la personne en perte d'autonomie	intervenants à domicile	12	2	2
CNFPT	L'écoute et la prise en charge de la douleur de la personne en perte d'autonomie	intervenants à domicile	12	2	3
CNFPT	L'accompagnement de fin de vie	intervenants à domicile	18	3	3
CNFPT	L'acquisition des compétences d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique	intervenants à domicile	21	3	2
CNFPT	Le développement des compétences des membres des CHSCT	intervenants à domicile	18	3	1
CNFPT	La maladie d'Alzheimer et la communication	intervenants à domicile	12	2	1
CNFPT	Le confort, la sécurité, l'aide aux activités motrices et aux déplacements des personnes en perte d'autonomie	intervenants à domicile	18	3	1
GEH Prev	Les aides techniques : accompagnement à la mobilité	intervenants à domicile	7	1	2
CH Nontron	Ergonomie	intervenants à domicile	3	0,5	41
	S.Total	intervenants à domicile	271	44,5	86
TOTAL 2019			370	60,5	96

Le CIAS adhère au Plan de Formation Mutualisé du Périgord Vert élaboré par le CNFPT de la Dordogne.

La formation du personnel d'intervention est en augmentation par rapport à 2018, en raison d'une nouvelle mise en place de la formation en ergonomie dispensée par le Centre Hospitalier de Nontron, d'une part, de la mise en œuvre des formations liées au programme « aidants, aidés, une qualité de vie à préserver » sur le deuxième semestre 2019, et de plusieurs nouveautés dans l'offre de formation du CNFPT (notamment à destination des responsables de secteur).

Le recrutement après une période d'immersion :

Le recrutement du personnel d'intervention est parfois difficile, en raison du manque de candidats sur le marché du travail. Cet état de fait a été particulièrement marqué au cours du 4^{ème} trimestre 2019.

Le CIAS participe à plusieurs initiatives, en partenariat avec les services présents sur le territoire. Ainsi, les offres de recrutement sont régulièrement diffusées, et la présentation du service et de la fiche de poste de l'intervenant à domicile est faite par la directrice (seule ou accompagnée d'une référente de secteur ou d'une intervenante à domicile) auprès de groupes de candidats potentiels, soit en 2019 :

- A la Mission Locale de Thiviers, le 15 février et le 1^{er} octobre 2019,
- A la MFR de Nontron, le 14 mai 2019,
- Au Pôle Emploi de Nontron, le 05 juillet 2019.

Des périodes de mise en situation en milieu professionnel ont permis de recruter 11 personnes, soit la moitié des CDD signés au cours de l'année. La découverte du métier ou de l'organisation du service, par le biais de l'immersion auprès des personnels du SAAD, permet de s'assurer de l'intérêt et des compétences du stagiaire accueilli.

Organisme	Nombre de stagiaires	Nombre de recrutement
Lycée Professionnel	10	1
Pôle Emploi	16	9
Mission Locale	1	
MFR	11	
Alaije	1	1
Collège	2	
TOTAL	41	11

Le SAAD a accueilli 41 stagiaires en 2019 (26 au cours de l'année 2018), dont 6 dans les services administratifs. Ces périodes d'immersion ont donné lieu à 11 contrats de travail (7 en 2018).

Il faut noter une forte mobilisation des services pour organiser ces périodes de stage : entretien préalable, conventionnement, tutorat, planification, bilan de stage.

L'ancienneté des agents :

Service	Moins de 3 ans	3 à 6 ans	7 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Administratif			2	7	9
Intervenants	35	20	6	51	112
Total	35	20	8	58	121
%	28,93	16,53	6,61	47,93	

Presque la moitié du personnel est présent dans le service depuis plus de 10 ans, ce qui confère un certain niveau de compétence. Toutefois, le nombre de contrats à durée déterminée reste élevé compte tenu des nombreux arrêts de travail du personnel permanent au cours de l'année, et d'une augmentation brutale de l'activité en fin d'année.

Les entretiens annuels d'évaluation :

Les entretiens annuels d'évaluation du personnel sont effectués par le supérieur hiérarchique direct, selon l'organigramme mis en place, à partir du mois de décembre et sur une durée moyenne d'un mois.

Les comptes rendus d'entretien permettent l'actualisation des fiches de poste, du plan de formation, le calcul individuel du RIFSEEP, les perspectives d'évolution individuelles et collectives.

L'ACTIVITE DU SAAD

LA REPARTITION DES HEURES EFFECTUEES :

Activité des 5 dernières années

Activité	2015	2016	2017	2018	2019
Heures prévues	119 000	114 345	116 415	115 650	113 400
Heures réalisées	118 844	117 248	115 431	113 963	112 947
		- 1 596	- 1 817	- 1468	- 1 016

La baisse d'activité, constatée depuis ces dernières années, s'est confirmée en 2019, en moindre proportion par rapport aux années précédentes. Les raisons principales sont :

- Les nombreux décès ou départs des bénéficiaires en maison de retraite,
- Les nouveaux dossiers avec une prise en charge moins élevée par rapport aux pertes d'heures,
- Des accords de prise en charge reçus tardivement, ne permettant pas d'assurer les prestations de façon rétroactive,

- Une période estivale très chaude et très longue, avec une incidence importante sur la santé des personnes les plus fragiles.

Répartition des heures par secteur géographique :

Secteur	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
Piégut	3 126,75	3 160,00	3 359,75	3 257,50	3 185,00	3 027,00	3 211,50	3 150,00	3 295,75	3 580,50	3 400,25	3 373,25	39 127,25
St Pardoux	2 497,25	2 473,50	2 563,25	2 542,50	2 486,00	2 467,25	2 537,00	2 375,25	2 360,75	2 535,25	2 425,50	2 425,00	29 688,50
Nontron	3 632,25	3 578,50	3 670,75	3 592,25	3 621,50	3 554,00	3 756,25	3 660,00	3 776,50	3 797,50	3 646,50	3 845,50	44 131,50
TOTAL	9 256,25	9 212,00	9 593,75	9 392,25	9 292,50	9 048,25	9 504,75	9 185,25	9 433,00	9 913,25	9 472,25	9 643,75	112 947,25

Il faut noter une progression d'activité sur le secteur de (+ 2,41 %) par rapport à l'année 2018, mais une baisse de l'activité sur le secteur de Piégut (- 1,09%) et une baisse encore plus importante sur le secteur de Saint-Pardoux-La-Rivière (- 5,19 %).

Répartition par financeur :

Financeur	Heures prévues	Heures effectuées	pourcentage d'activité
APA	77 902,00	77 786,75	68,87
PCH	2 630,00	2 777,00	2,46
AIDE SOCIALE	476,00	268,00	0,24
Total Département	81 008,00	80 831,75	71,57
CARSAT	7 825,00	7 692,75	6,81
MSA	3 773,00	3 209,75	2,84
RSI	2 200,00	2 003,25	1,77
CNRACL	2 117,00	1 698,50	1,50
Autres caisses	2 637,00	889,00	0,79
Total Caisses	18 552,00	15 493,25	13,72
CPAM	115,00	78,50	0,07
Mutuelles	827,00	901,00	0,80
SAP	2 350,00	2 359,00	2,09
Taux plein bénéficiaires	10 548,00	13 283,75	11,76
Total autres	13 840,00	16 622,25	14,72
TOTAL	113 400,00	112 947,25	100,00

L'activité du SAAD est destinée principalement aux personnes en perte d'autonomie. En effet, les heures financées par le Département et les caisses de retraite représentent 85 % de l'activité.

Le Conseil Départemental reste le principal financeur du service, avec près de 69 % de l'activité réalisée pour les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA). Le nombre d'heures effectué dans le cadre de l'APA est toutefois en baisse par rapport à l'année 2018 (79 310 H réalisées en 2018, soit une baisse de 1 523,25 H en 2019).

Par ailleurs, le nombre d'heures réalisé en taux plein chez les bénéficiaires est en hausse par rapport à 2018 : 12 084,75 H réalisées en 2018, soit + 1 199 H en 2019.

NB : Plusieurs prises en charges (nouvelles demandes ou révisions) ont reçu un accord différé, notamment en APA et en CARSAT, obligeant certains bénéficiaires à prendre des heures à taux

plein en attendant l'accord de la caisse.

Il faut noter la faible activité liée aux heures de Service à la Personne (SAP), comprenant les heures effectuées à l'entretien de locaux administratifs ou aux prestations dites « de confort », à hauteur de 2,09 % de l'activité totale.

L'ACTION SOCIALE

L'ACTION SOCIALE GENERALE :

Le poste d'action sociale est assuré par l'agent d'accueil pour 30 % de son temps de travail.

Il comprend le suivi des locations des logements dont le CIAS est propriétaire, les prêts de mobylettes (en partenariat avec l'AFAC 24), les élections de domicile (43 dossiers en 2019), les secours d'urgence, l'aide administrative à la population (au bureau du CIAS ou sur rendez-vous au domicile des personnes demandeuses) et l'organisation des réunions de la commission d'aide à la population.

Répartition du nombre de personnes aidées par commune :

Commune	Nombre d'aides demandées
AUGIGNAC	2
BUSSEROLLES	2
BUSSIERE BADIL	1
CHAMPNIERS REILHAC	1
CHAMPS ROMAIN	2
CONNEZAC	1
JAVERLHAC	3
LUSSAS	2
MILHAC DE NONTRON	5
NONTRON	8
PIEGUT PLUIVERS	7
ST BARTHELEMY DE B	2
ST ESTEPHE	5
ST MARTIAL DE VALETTE	2
ST PARDOUX LA RIVIERE	3
ST SAUD LACOUSSIERE	1
TEYJAT	1

La Commission d'aide à la population :

La commission d'aide à la population est composée du Vice-président délégué du CIAS, de 6 membres élus et de 6 membres nommés au Conseil d'Administration. Elle a notamment pour compétence l'attribution par décisions d'aides et secours aux personnes qui en font la demande auprès des assistantes sociales. Le Vice-Président délégué est également autorisé à attribuer des secours d'urgence à hauteur de 150 € maximum.

Le CIAS a reçu 48 demandes au cours de l'année 2019, représentant un montant total de 5583,08 € (3 personnes ont fait 2 demandes dans l'année)

NB : 3 demandes ont été accordées, puis annulées :

- 2 pour justificatifs non fournis dans un délai de 3 mois
- 1 en raison du déménagement de la personne avant la fin de la procédure

- 1 chèque de service qui n'a pas été retiré par le demandeur

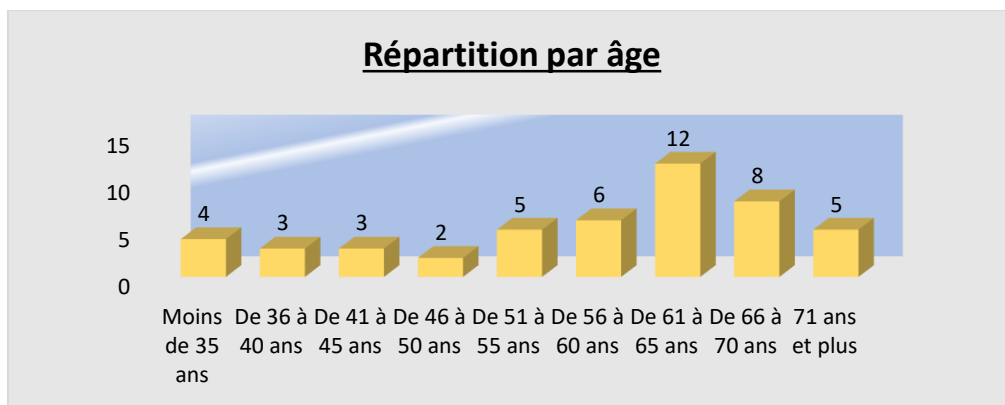
Montant total alloué : 3204,52€

- 700,00 € en chèques de service remis au demandeur,
- 2504,52 € payés aux fournisseurs.

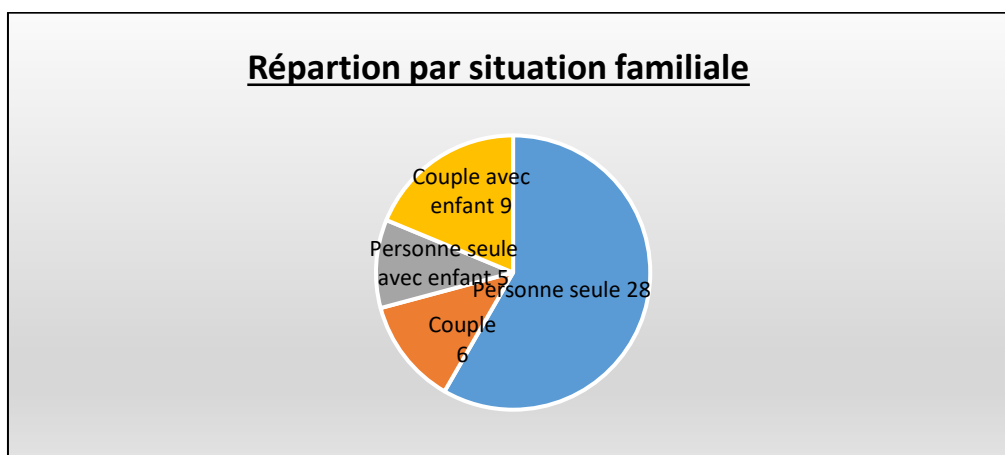
Montant total rejeté : 2068,56€

- 1164,56 € pour des aides rejetées en totalité,
- 904,00 € pour des aides rejetées partiellement.

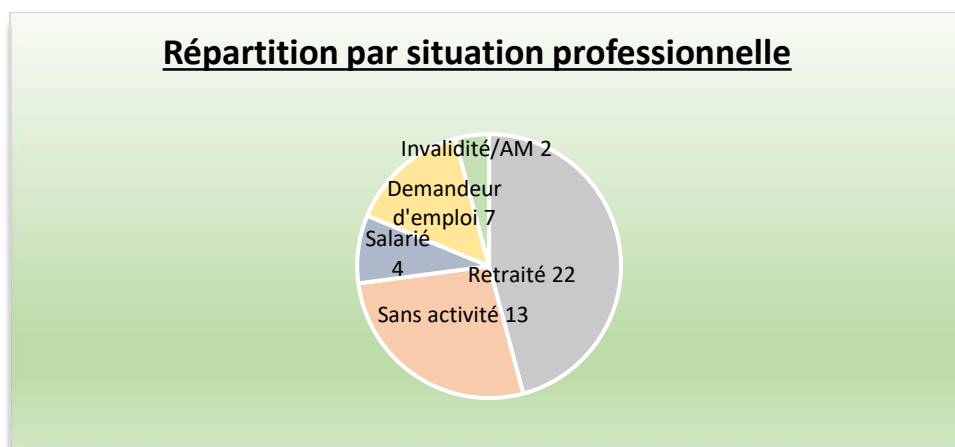
Nombre de demandeurs par tranche d'âge :



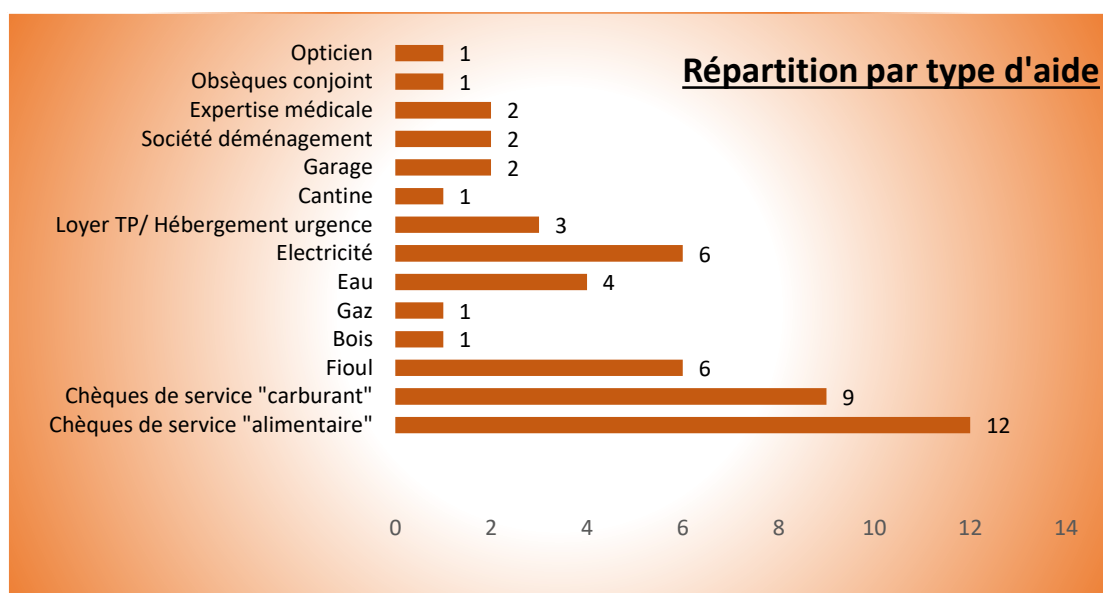
Nombre de demandeurs par situation familiale :



Nombre de demandeurs par situation professionnelle :



Répartition des aides :



LE SERVICE MANDATAIRE :

Le Service Mandataire est intervenu chez 2 employeurs, qui ont rémunéré 2 employés à domicile au cours de l'année. L'un des deux employeurs est passé en mode prestataire au 01/02/2019.

Le CIAS ne perçoit que le montant de l'adhésion annuelle et des frais de gestion, le paiement des salaires et des charges étant directement versés par la personne âgée employeur.

Au cours de l'année, 92 heures ont été effectuées, le montant perçu par le CIAS au titre de l'adhésion et des frais de gestion s'élevant à 168,06 €.

LES ELEMENTS BUDGETAIRES DU CIAS

Budget Principal

Le CIAS est propriétaire des locaux situés 22 rue Carnot à Nontron. Il en assume donc les dépenses (charges courantes et emprunts), et perçoit les loyers pour les parties mises en location (bureaux et 3 logements).

Ce budget porte également le Service Action Sociale et le Service Mandataire.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	Budget 2019	CA 2019
Charges à caractère général	101 390,00	46 192,20
Autres charges de gestion courante	6 550,00	4 534,52
Charges financières	796,79	250,31
Charges exceptionnelles	257,21	155,72
Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 006,00	11 006,00
TOTAL DEPENSES	120 000,00	62 138,75
RECETTES		
Résultat de fonctionnement reporté	3 240,51	3 240,51
Atténuation de charges	770,00	772,96
Produits des services, du domaine et ventes diverses	7 300,14	8 050,46
Autres produits de gestion courante	25 460,00	25 323,18
Produits exceptionnels	83 229,35	25 220,00
TOTAL RECETTES	120 000,00	62 607,11
Résultat 2019		468,36

Les dépenses :

Les charges à caractère général comprennent les fournitures d'eau, de gaz, d'électricité et de petit équipement, ainsi que les taxes foncières et la participation au budget du SAAD (pour 37 074,53 €).

Les autres charges de gestion courante sont les secours versés aux personnes nécessiteuses en 2019.

Les charges financières représentent les intérêts d'emprunt de l'année et le rattachement des ICNE.

Les charges exceptionnelles sont les frais liés aux chèques de service.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections concernent les dotations aux amortissements.

Les recettes :

Un excédent de fonctionnement de l'exercice 2018 a été reporté en 2019, pour 3 240,51 €.

Les atténuations de charges concernent le remboursement d'un trop perçu de cotisations d'assurance statutaire de l'année 2018.

Les produits des services comprennent le remboursement des frais de gestion des employeurs du service mandataire, et les charges reversées par les locataires.

Les autres produits de gestion sont les revenus des immeubles en location.

Les produits exceptionnels comprennent la subvention versée par la CCPN, pour 25 000 € et l'annulation des chèques de service non utilisés en 2018.

L'exercice 2019 présente un excédent cumulé de la section de fonctionnement d'un montant de 468,36 €.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

INVESTISSEMENT	Budget 2019	CA 2019
Dépenses	29 524,14	11 581,22
Recettes	29 524,14	29 511,48
<i>dont report exercice antérieur</i>		18 118,14
Résultat 2019		17 930,26

Les dépenses réalisées en investissement concernent le remboursement de l'annuité d'emprunt (pour 8 036,68 €), le remboursement de la caution à l'un des locataires (pour 387,34 €) et le remplacement de 2 volets roulants défectueux (pour 3 157,20 €).

Les recettes d'investissement regroupent l'encaissement de la caution d'un nouveau locataire, l'amortissement des biens et l'excédent reporté de l'exercice 2018.

L'exercice 2019 présente un excédent cumulé de la section d'investissement d'un montant de 17 930,26 €.

LES ELEMENTS BUDGETAIRES DU SAAD Budget Annexe

LA TARIFICATION DU SAAD :

1- Au 1^{er} janvier 2019, les tarifs en vigueur étaient :

Prestations Caisses de retraite (tarif CNAV) :	20,50 € / heure
Autres prestations (tarification départementale) :	
• Aide à Domicile :	20,99 € / heure

- Auxiliaire de Vie : 22,32 € / heure

2- A compter du 1^{er} mai 2019, l'arrêté de tarification SAPA-SAD n° 18-010 fixe les tarifs du SAAD comme suit :

- Prestations Caisses de retraite (tarif CNAV) : 20,50 € / heure
 Autres prestations (tarification départementale) :
- Aide à Domicile : 21,35 € / heure
 - Auxiliaire de Vie : 21,75 € / heure

Il faut noter que le tarif de la CNAV n'a pas changé depuis 2017.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Le résultat d'exploitation :

DEPENSES	Budget 2019	CA 2019
Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	144 200,00	137 641,61
Groupe II Dépenses afférentes au personnel	2 573 515,00	2 555 267,71
Groupe III Dépenses afférentes à la structure	80 764,00	73 746,99
TOTAL DEPENSES	2 798 479,00	2 766 656,31
RECETTES		
Groupe I Produits de la tarification et assimilés	2 445 356,00	2 357 191,17
Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	265 985,60	278 490,40
Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	87 137,40	37 619,50
TOTAL RECETTES	2 798 479,00	2 673 301,07
Résultat 2019		- 93 355,24

LES DEPENSES :

Les dépenses du groupe I - exploitation courante :

Les achats de fournitures, pour 13 164,57 €, comprennent essentiellement les dépenses de carburant pour les véhicules de service, les fournitures administratives et les équipements individuels des agents (blouses, gants,...).

Les autres services extérieurs regroupent le transport d'usagers, pour 4 823,12 €, les frais de déplacement du personnel et les réceptions, pour 109 111,84 € (incluant une régularisation de

2018 et l'augmentation réglementaire des indemnités au 01/03/2019), et les frais postaux et de télécommunication, pour 10 542,08 € (comprenant une partie de la régularisation de facturation de la Sté Orange, suite à une erreur de code client ; les factures étaient adressées à la Mairie de Nontron depuis 2 ans).

Les dépenses du groupe II – personnel :

Les dépenses de personnel s'élèvent à 2 555 267,71 € et représentent 92,36 % du budget total du SAAD.

Le compte 641 (rémunérations) s'élève à 2 118 084,06 €.

Le service commun RH (compte 621) représente 42 840,45 €.

Quelques dépenses relatives aux rémunérations sont détaillées ci-dessous :

- Les rémunérations comprennent des régularisations de salaire de 2018, à hauteur de 20 291,27 €, en raison du reclassement rétroactif de congés de maladie ordinaire en congé de grave maladie (ou maladie de longue durée) par les services de médecine professionnelle.
- Le régime indemnitaire (RIFSEEP) représente 130 479,55 € (NB : le rapport d'activité 2018 comporte une erreur ; en effet, les indemnités à hauteur de 180 256,35 regroupent plusieurs indemnités, le RIFSEEP s'élevant alors à 129 043,96 €).
- Les autres indemnités (astreintes, dimanches et jours fériés, congés payés, supplément familial) s'élèvent à 67 293,03 €. NB : L'harmonisation des astreintes, au 01/02/2019, et l'augmentation du nombre d'heures effectuées les dimanches et jours fériés (+15,86 % par rapport à 2018), ont généré un surcoût de 6 562,27 €.
- Les emplois en contrat aidé concernent une personne en emploi d'avenir pendant 6 mois et une autre en contrat PEC (parcours emploi compétences) à partir de novembre 2019, pour un montant annuel de 9 886,35 €.

Le compte 645 (cotisations sociales) s'élève à 276 500,73 €.

Les autres charges s'élèvent à 133 710,23 €, avec les particularités suivantes :

- Des allocations de chômage ont été versées à 2 personnes, pour un montant de 7 223,26 €.
- Les œuvres sociales (CDAS et participation à la prévoyance) s'élèvent à 21 975,69 €.
- La cotisation CNP (sur appel d'offre effectué fin 2018) s'élève à 71 478,05 €.
- Les frais de médecine professionnelle (visites d'expert, frais médicaux liés aux accidents du travail ou maladies professionnelles) s'élèvent à 2 003,10 €.

Les dépenses du groupe III – structure :

Ce groupe de dépenses comprend :

- les frais de locations mobilières et immobilières (bureaux du SAAD, copieur, machine à affranchir), pour 21 045,08 €.
- l'entretien et la maintenance du matériel (véhicules de service, maintenance informatique, etc.), pour 22 879,40 €.
- les primes d'assurance : multirisque, véhicules, responsabilité civile, pour 3 498,21 €.
- les concours divers (UDCCAS, CDG 17 pour le calcul des indemnités de chômage, etc.), pour 2 381,63 €.
- les frais de la ligne de trésorerie et les frais d'encaissement des CESUS préfinancés, pour 3 990,34 €.
- les titres annulés sur exercice 2018, pour 882,18 €, et les dotations aux amortissements pour

13 496,15 €.

LES RECETTES :

Les produits de la tarification – groupe I :

Les produits de tarifications s'élèvent à 2 357 191,17 €, soit 88,17 % des recettes de l'exercice 2019, répartis comme suit :

- Produits à la charge du département : 1 484 501,45 € (contre 1 497 848,99 € en 2018)
- Produits à la charge de l'utilisateur : 623 175,38 € (contre 589 252,36 € en 2018)
- Produits à la charge d'autres financeurs : 249 514,34 € (contre 274 854,79 € en 2018).

Les produits d'exploitation – groupe II :

Ce groupe comprend :

- Les prestations de service à la personne (SAP), soit 48 059,80 €,
- La participation des usagers pour les courses, soit 4 823,12 €,
- Les subventions liées à la signature du CPOM avec le Département, soit 13 348 € (au titre du fonds d'appui aux bonnes pratiques), d'une part, et celles relatives au « programme aidants, aidés », soit 19 260 € de la Conférence des Financeurs et 18 333 € de la CARSAT.
- Le remboursement sur rémunérations du personnel, soit 174 664,89 €, comprenant les indemnités journalières des agents en congés de maladie, pour 166 504,43 €, la participation de l'Etat pour les contrats aidés (6 769,40 €), et le remboursement de cotisations pour 1 391,06 €.

Les produits financiers et autres produits – groupe III :

Ce groupe comprend des mandats annulés sur exercice antérieur (244,97 €), la cession d'un véhicule défectueux (300 €), et la participation du budget principal, pour 37 074,53 € (soit 22 074,53 € liés à la répartition des charges de l'année, et 15 000 € issus de la subvention de la CCPN).

L'exercice 2019 présente un déficit de la section de fonctionnement d'un montant de 93 355,24 €.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

INVESTISSEMENT	Budget 2019	CA 2019
Dépenses	63 709,03	1 515,11
Recettes	63 709,03	63 709,03
<i>dont report exercice antérieur</i>		48 578,88
Résultat 2019		62 193,92

Les dépenses d'investissement concernent l'achat de matériel informatique : renouvellement d'un ordinateur.

Les recettes d'investissement comprennent la sortie de l'inventaire du véhicule en cession, pour

1634 € restant à immobiliser, l'amortissement des immobilisations, pour 13 496,15 € et le report de l'excédent antérieur.

L'exercice 2019 présente un excédent cumulé de la section d'investissement d'un montant de 62 193,92 €.

LES POINTS FORTS DE L'ANNEE 2019

Harmonisation des congés :

Le mode d'attribution des congés a été harmonisé sur les 3 secteurs, par mesure d'équité entre les agents et de cohésion au sein du service. Les agents de chaque secteur sont divisés en 3 groupes (prioritaire, facultatif et non-prioritaire). Le principe est d'accorder les congés en alternant les groupes chaque année, en tenant compte de 2 choix par période de congés et par agent.

Harmonisation des astreintes administratives :

L'organisation des astreintes n'avait pas été modifiée depuis la fusion (au 01/01/2017), et chaque secteur était resté sur son propre mode de fonctionnement : astreintes uniquement le week-end sur les secteurs de Nontron et St Pardoux, avec une indemnisation forfaitaire et de la compensation, et astreintes à la semaine (week-end compris) sur le secteur de Piégut, avec uniquement de la compensation.

A partir du 1^{er} février 2019, les astreintes sont assurées à tour de rôle par les 6 référentes de secteur, en dehors des heures d'ouverture du bureau, week-end compris, au moyen d'un téléphone portable dédié. Les agents concernés sont indemnisés selon la réglementation en vigueur.

Déplacements du personnel :

Frais de déplacement : l'indemnité de remboursement a été revalorisée au 01/03/2019 selon un décret du 26 février 2019.

Voitures de service : 2 véhicules ont nécessité de nombreuses réparations. L'un d'entre eux n'a pas pu être réparé. Il reste donc 3 voitures de service en circulation, soit 1 par secteur.

Fin des groupes de paroles :

Les groupes de paroles se sont arrêtés au 31/12/2018 en raison de la décision de la psychologue, qui animait ces groupes, de ne pas renouveler son contrat en 2019.

Après un bilan réalisé sur ces groupes de paroles, une réflexion est menée sur le moyen de compenser le manque occasionné pour les participants : organiser des groupes animés par des professionnels du Centre Hospitalier de Nontron (dans le cadre du SPASAD), organiser des réunions de coordination sur chaque secteur, afin que les professionnels intervenant chez les mêmes bénéficiaires puissent échanger sur les difficultés rencontrées, etc.

Programme aidants, aidés de la CARSAT :

Le SAAD est inscrit dans le programme « aidants, aidés, une qualité de vie à préserver » porté par la CARSAT Aquitaine, et les actions ont été essentiellement mises en place au cours du 2^{ème} semestre 2019.

Les ateliers organisés par la CARSAT, avec l'accompagnement d'un cabinet d'ergonomie, ont permis de mettre en œuvre plusieurs actions :

- la création d'un Pool Prévention, composé de la directrice, de 3 référentes de secteur et de 3 intervenantes à domicile, représentant les 3 secteurs d'intervention du service. Les réunions du Pool ont permis d'établir l'organigramme en Santé et Sécurité au Travail, le circuit de repérage des risques, la mise à jour du DUERP, et la commande d'aides techniques (livraison début 2020),
- la formation du personnel en lien avec le programme,
- la visite du CICAT (centre d'information et de conseil sur les aides techniques) par 10 agents (encadrants et intervenantes à domicile),
- des diagnostics réalisés au domicile des personnes aidées, qui ont permis l'achat de 47 aides techniques par les bénéficiaires sur les conseils du SAAD. Par ailleurs, 10 agents ont bénéficié d'une dotation ponctuelle en aides techniques issues du stock disponible (dons de bénéficiaires ou programme CARSAT antérieur).

Actions de prévention :

Le CIAS est conventionné avec l'Association CASSIOPEA, concernant la mise à disposition d'un local pour une permanence mensuelle, la récupération de matériel de téléassistance, des échanges d'informations susceptibles d'apporter une amélioration des conditions de vie des bénéficiaires communs.

Au cours de l'année 2019, des séances de prévention santé seniors ont été organisées par l'Association CASSIOPEA, le CIAS ayant participé par la diffusion des flyers aux bénéficiaires du service, et par la représentation du service lors des séances (intervention de la directrice, distribution de plaquettes) :

- 5 séances, du 26 juin au 24 juillet 2019 : Ateliers numériques seniors, à Nontron,
- Le 2 octobre 2019 : Tout savoir sur la mémoire, à Nontron,
- Le 26 novembre 2019 : Prêtons l'oreille à notre audition, à Piégut Pluviers.

Par ailleurs, le CIAS a assuré la communication et participé aux actions de l'ASEPT (association santé éducation et prévention sur les territoires) :

- Le 15 mai 2019 : réunion d'information sur le thème « vols, escroqueries, cambriolages, démarchages abusifs : seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! », à Bussière Badil,
- Le 30 octobre 2019 : comédie musicale « Avant, j'étais vieux ! », à Nontron.

De même, le CIAS a fait la promotion et a assisté à la journée organisée par le Conseil en Développement Durable du Périgord Vert, qui s'est déroulée à Nontron le 5 décembre 2019. Le thème de la journée était : une rencontre pour bien vieillir « y a plus de vieillesse ! » en Périgord Vert.

VII. EAU ET ASSAINISSEMENT

REGIE EAU – Elu référent: Alain LAPEYRONNIE

Responsable du Service : Bertrand VILLEVEYGOUX



SERVICE INTERCOMMUNAL DES EAUX

de la région de Nontron

REGIE DE L'EAU

Ses projets :

Grâce à un budget d'investissements de plus de 3 270 000 € sur les deux prochaines années, la Régie de l'Eau souhaite pérenniser les installations de production et de distribution d'eau potable existantes, mais aussi confirmer son action entamée depuis de nombreuses années en matière de préservation de la ressource en eau.



La création de nouveaux équipements, la recherche de ressources en eau, l'effort de réhabilitation des réseaux, associées aux actions de sensibilisations à un usage raisonné de l'eau constituent les actions portées par la régie de l'eau pour garantir le respect des normes sanitaires, améliorer le goût et la qualité de l'eau distribuée, tout en assurant la préservation des milieux aquatiques.

La démarche engagée depuis la fin 2019 conduira à court terme à la mise en place d'un Plan Général de Sécurité Sanitaire de l'Eau en relation étroite à notre opérateur économique en charge de l'exploitation des ouvrages et de la distribution de l'eau sur notre territoire.

**O' PERIGORD
NONTRONNAIS**



A compter du 1^{er} janvier 2021, la création de la SEMOP **O'PERIGORD NONTRONNAIS**, initie un modèle de coopération novateur et transparent pour la gestion du service de l'eau avec un actionnaire public, la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (40%), et un actionnaire privé, Saur (60%).

Ce mode de gouvernance participatif permettra de suivre la réalisation des engagements contractuels et de disposer de l'information sur le fonctionnement du service en continu.

De nombreuses actions sont programmées entre 2020 et 2021 :



- Intensifier les efforts faits en matière de recherche de fuites sur le réseau,
- Renforcer la sécurisation de l'alimentation en eau potable en recherchant une nouvelle ressource à gros débit ($>100\text{m}^3/\text{h}$).
- Assurer la mise en œuvre du Plan Général de Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE) sur l'ensemble du territoire.
- Création de stations d'alertes sur les cours d'eau alimentant le plan d'eau de Moulin Pinard afin d'anticiper tout risque de pollution,
- Poursuite du programme de réfection des ouvrages vieillissants, réservoir, surpresseur, usine...,
- Poursuite d'un important programme annuel de renouvellement et de renforcement des canalisations,
- Extension du réseau pour faire face au développement de l'habitat.
- Proposer des actions d'animation sur la préservation de la ressource en eau par la création d'une Maison de l'Eau dynamique.

LES CHIFFRES CLES SUR LE SECTEUR DESSERVI PAR SAUR



6 ouvrages de prélèvement

4 stations de production
626 013 m³ produits sur la période de relève ramenées à 365 jours
507 518 m³ facturés sur la période de relève ramenées à 365 jours
14 686 m³ importés sur la période de relève ramenées à 365 jours
6 115 m³ exportés sur la période de relève ramenées à 365 jours



26 ouvrages de stockage
5 308 m³ de stockage

634 584 m³ distribués sur la période de relève ramenées à 365 jours

13 stations de surpression

100% des analyses bactériologiques conformes
100% des analyses physico-chimiques conformes

655,222 kms de réseau
6 146 branchements dont **40** neufs

34 fuites sur conduites réparées
15 fuites sur branchements réparées

78,65% de rendement de réseau
0,57 m³/km/jour d'Indice linéaire de perte
Rendement réseau et ILP Indicateurs du Maire

Prix de l'eau : **3,28** € TTC / m³
Au 1^{er} janvier 2020 pour une facture de 120 m³

LES CHIFFRES CLES SUR LE SECTEUR DESSERVI PAR SUEZ



1 ouvrage de prélèvement



1 station de production

338 999 m³ produits sur la période de relève ramenées à 365 jours

233 652 facturés sur la période de relève ramenées à 365 jours

3 019 m³ importés sur la période de relève ramenées à 365 jours

0 m³ exportés sur la période de relève ramenées à 365 jours



3 ouvrages de stockage

1 770 m³ de stockage

342 018 m³ distribués sur la période de relève ramenées à 365 jours

3 stations de surpression



66,4 kms de réseau

2 213 branchements

dont **4** neufs

100% des analyses bactériologiques conformes

100% des analyses physico-chimiques conformes



16 fuites sur conduites réparées

38 fuites sur branchements réparées



66.4% de rendement de réseau

4.15 m³/km/jour d'Indice linéaire de perte

Rendement réseau et ILP Indicateurs du Maire



Prix de l'eau : **2,65** € TTC / m³

Au 1^{er} janvier 2019 pour une facture de 120 m³

LES TRAVAUX DE **RENOUVELLEMENT** ET DE **RENFORCEMENT** REALISES PAR LA COLLECTIVITE EN 2019

N° Tranche	Communes concernées	Secteurs	Montant HT des Travaux	Linéaire de réseau concerné
107	Piégut Pluviers & St Estèphe	Raccordement du village de Puygaut sur le réseau de Lacaujamet	7 528,00 €	65 ml en PVC Ø63mm
108	Augignac	Prolongement de la vidange du réservoir de La Cornadelle	6 440,50 €	55 ml en PVC Ø160mm 24 ml en PVC Ø200mm
108	Toutes	Mise en œuvre de stabilisateurs de pression aval	77 477,50 €	45 ml en PVC Ø63mm
108	Nontron	Suppression de doubles conduites au Ruisseau de l'étang	4 457,00 €	34 ml en PEHD Ø32mm (1 branchement)
108	St Front sur N.	Suppression de doubles conduites entre le bourg et Laugeas	17 686,00 €	65 ml en PVC Ø63mm
108	St Front sur N.	Rationalisation du réseau d'alimentation du village d'Eyport	10 478,00 €	15 ml en PVC Ø63mm 130 ml en PEHD Ø32mm (2 branchements)
108	St Barthélémy de B.	Suppression de doubles conduites entre Lapeyre et Le Trieux	5 944,50 €	2 branchements
109	Busserolles	Renouvellement de conduite à Trépeix	60 903,25 €	10 ml en PVC Ø63mm 565 ml en PVC Ø110mm 8 branchements
115	Nontron	Renouvellement de conduite à l'école Maternelle	24 580,00 €	99 ml en PVC Ø63mm 1 branchement
115	Lussas et N. et Bussière Badil	Renouvellement de conduite à Puyfagnoux Déplacement de conduite à Tartou	57 036,36 €	568 ml en PVC Ø63mm 9 branchements 82 ml en PEHD Ø50mm 2 branchements
115	Javerlhac et la Chapelle St R.	Pose d'une vanne de sectionnement sur la conduite de refoulement du Surpresseur	2 039,38 €	
116	St Martial de V.	Déplacement de conduite dans le secteur de Gédimat	20 376,40 €	216 ml en PVC Ø63mm (1 branchement)
111	Teyjat	Déplacement de conduite entre Bellevue et la Rondée	124 312,29 €	100 ml en PEHD Ø50mm 30 ml en PVC Ø63mm 1200 ml en PVC Ø90mm
93	Javerlhac et la Chapelle St R.	Création d'un surpresseur à la Chapelle Saint Robert	124 389,53 €	
113	Nontron	Renouvellement de conduite à Font Charlepe et sur la Place des Droits de l'Homme	48 870,59 €	105 ml en PVC Ø90mm 223 ml en PVC Ø110mm 23 ml en PVC Ø140mm 3 branchements
105	Busserolles	Démolition de la station de pompage abandonné à Grosnay à Busserolles	10 000,00 €	
105	Busserolles	Diagnostic réglementaire du forage de La Goute	7 150,00 €	
105	St Front sur N.	Diagnostic réglementaire du forage de Puybaronneau	26 750,00 €	
105	Nontron	Rénovation du surpresseur de Fonladier	7 400,00 €	
105	Nontron	Fin du renouvellement des conduites acier par des conduites Inox 316L au réservoir du Lycée, renouvellement de l'armoire électrique et mise en place d'un extracteur d'air dans la chambre des vannes	15 000,00 €	

Soit un investissement de **445 713.99€HT** sur **3 654 mètres linéaires**

Et un investissement de **192 6541.67 €HT** la création d'ouvrages et l'entretien du patrimoine

**POSE DE STABILISATEURS DE
PRESSION**



**RENOUVELLEMENT CANALISATION
CHAUFFOUR – BELLEVUE**



**DIAGNOSTIC ET REHABILITATION
FORAGE DE PUYBARRONNEAU**



**ABANDONT DE LA
SOURCE DE GROSNEY**



**CREATION DU SURPRESSEUR
DE LA CHAPELLE ST ROBERT**

Les Missions du service public d'assainissement :

Service d'assainissement collectif :

Les collectivités assurent notamment ([articles L. 2224-7 et suivants du code général des collectivités territoriales](#)) le contrôle des raccordements au réseau public de collecte,

- la collecte,
- le transport,
- l'épuration des eaux usées,
- l'élimination des boues produites,
- les travaux de mise en conformité des ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées à la partie publique du branchement sur demande du propriétaire et les travaux de suppression ou d'obturation des fosses et autres installations de même nature à l'occasion du raccordement de l'immeuble,
- pour les immeubles non raccordés au réseau public de collecte, la collectivité assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif,
- la sanction des infractions.

Les missions du SPANC

Le SPANC intervient pour :

- assurer l'instruction des dossiers d'assainissement ;
- apporter des conseils techniques ou réglementaires aux usagers, pour le traitement individuel de leurs [eaux usées](#) ;
- vérifier la conformité réglementaire d'un projet ;
- vérifier la conception technique, l'implantation et la bonne exécution des travaux d'installation de la filière d'assainissement non collectif ;
- effectuer les [contrôles](#) obligatoires des travaux et de fin de travaux ;
- effectuer le contrôle périodique de fonctionnement des installations, tous les 4 à 8 ans (au maximum tous les 10 ans) ;
- effectuer le [diagnostic de fonctionnement](#) et d'entretien.

Le service de l'assainissement est un service public obligatoire pour les communes qui doivent prendre obligatoirement en charge les dépenses relatives aux systèmes d'assainissement collectif et les systèmes de contrôle des systèmes d'assainissement non collectif, comme le précise l'[article L. 2224-8 du code général des collectivités territoriales](#)

Service public d'assainissement collectif

Réalisations 2019 :

- Travaux d'assainissement

Réhabilitation de l'assainissement à NONTRON : Avenue de la Gare et rue Font Charleppe pour un montant de 125 539 ,32 € HT

- Varaignes Diagnostic assainissement 7890€ HT
- Abjat sur Bandiat 98778,73€HT
- Programme de renouvellement 2019
 - Renouvellement d'une pompe JAVERLHAC
 - Renouvellement du sofrel à PIEGUT PLUVIERS
 - Renouvellement roues pompes Saint Pardoux la rivière

Projet de création d'un système d'assainissement à javerlhac la chapelle Saint robert : frais étude 13142€

Création assainissement collectif du bourg de Saint Estèphe : 1617€ HT

Objectifs 2020/2021 :

Afin de réduire les pollutions liées aux rejets des eaux usées dans le milieu naturel, les actions envisagées sont :

- la réhabilitation et la restructuration des réseaux d'assainissement afin de supprimer
- les rejets directs aux cours d'eau et d'améliorer le transfert des eaux usées vers les unités de traitement.
- la création de nouvelles stations d'épuration ou l'amélioration des performances épuratoires de certaines unités de traitement existantes, l'amélioration de la gestion et l'entretien des réseaux et des stations d'épuration (autosurveillance...),
la réhabilitation des assainissements non collectifs prioritaires
- la réalisation de diagnostics et de schémas d'assainissements intégrant le zonage aux usées et eaux pluviales

Objectif opérationnel : Réduire la pollution d'origine domestique

Actions 1 : Equiper le territoire en assainissement collectif

- Collecte, transfert et traitement

REDUIRE	Localisation	Nature de l'opération	MO	Masse d'eau	PRIORITE	commentaires
LA POLLUTION et LES REJETS DIRECTS	SAINT ESTEPHE	CANALISATIONS OUVRAGE DE TRAITEMENT	CCPN	DOUE	1	Travaux en cours
	JAVERLHAC LA CHAPELLE TASSAT	CANALISATIONS ET OUVRAGE DE TRAITEMENT	CCPN	DOUE	1	Etudes à valider
	SOUDAT	CANALISATIONS ET OUVRAGE DE TRAITEMENT	CCPN	BANDIAT	1	Etudes à valider

L'incidence des rejets d'assainissement constitue une des principales sources d'altération de la qualité des eaux notamment au regard de la pollution phosphorée.

Création de nouvelles infrastructures

Actions 2 : Améliorer les équipements d'assainissement collectif existants

-Amélioration du fonctionnement des réseaux (diagnostiquer les réseaux, renouveler les réseaux, mettre en séparatif les tronçons en unitaire, limiter les eaux claires parasites eaux parasites de captage (EPC) et eaux parasites d'infiltration (EPI)), diagnostic réseaux, fiabiliser le fonctionnement des dispositifs de relevage et des déversoirs d'orage),

-Amélioration du traitement des eaux usées,

-Réduire l'impact des rejets sur les milieux récepteurs,

-Optimisation du niveau de performance des stations de traitement.

	Localisation	Nature de l'opération	MO	Masse d'eau	PRIORITE	Commentaires
REHABILITATION DES OUVRAGES	VARAIGNES	CANALISATION OUVRAGE DE TRAITEMENT	CCPN	BANDIAT	1	4eme trimestre 2020
	JAVERLHAC	Montage Marché de travaux de mise en séparatif	CCPN	BANDIAT	2	Etudes à valider
	BUSSIERE BADIL	Montage du projet de travaux- diagnostic réalisé	CCPN	BANDIAT	2	Report 2021
	SAINT SAUD LACOUSSIERE	Diagnostic des réseaux et de la station	CCPN	DRONNE	2	Démarrage 2020

	MILHAC DE NONTRON	Diagnostic des lagunes	CCPN	DRONNE	3	Démarrage 2021
--	----------------------	------------------------	------	--------	---	----------------

Bilan SPANC 2019

	TOTAL/commune																	
	CET																	
	type filière								Avis									
	CU	DR	PC	DP	VTS	CM	DBF	CC	Tranchées	FSND	FSVND	Filtre compact	Microstation	Phyto	F	FSR	D	
Abjat sur Bandiat	0		0	0	3	7	0	5	5	0	1	1	1	0	3	6	0	23
Augignac	8	0	2	1	0	9	0	5	5	0	0	0	0	0	1	4	0	30
Busserolles	1	0	2	0	2	12	0	3	1	0	0	0	0	1	3	0	0	22
Bussière-Badil	1	0	1	0	0	5	0	2	1	0	0	0	0	0	1	0	0	10
Champniers-Reilhac	2	0	7	0	1	6	0	7	3	2	0	1	0	0	5	1	0	29
Champs-Romain	1	0	0	1	1	5	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9
Connezac	0	0	0	0	0	0	17	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	18
Etouars	0	0	0	0	0	2	0	2	1	1	0	0	0	0	1	2	0	6
Hautefaye	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Javerlhac et la Chapelle St Robert	0	0	2	0	0	6	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	9
Le Bourdeix	1	0	2		1	2	0	2	1	0	0	1	0	0	3	1	0	10
Lussas et Nontronneau	0	0	1	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	4
Nontron	11	0	1	0	3	15	2	4	0	1	0	0	0	0	0	1	0	37
Milhac de Nontron	1	0	0	0	0	3	0	3	0	0	2	0	0	0	2	0	0	9
Piégut-Pluviers	1	0	1	0	2	7	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14
Saint Front la Rivière	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Savignac de Nontron	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Sceau Saint	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

angel																		
Soudat	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	1	0	3
Saint Barthélémy de Bussière	0	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Saint Estèphe	4	0	2	0	0	14	0	5	1	1	1	2	0	0	5	0	0	30
Saint Front Sur Nizonne	1	0	0	0	0	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
Saint Martin le Pin	3	0	0	0	0	4	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8
Saint Martial de Valette	5	0	0	0	0	6	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14
Saint Pardoux la Rivière	5	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8
Saint Saud Lacoussière	6	0	1	0	2	20	1	7	1	1	0	0	0	1	3	1	1	40
Teyjat	1	0	0	0	0	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	1	0	7
Varaignes	0	0	1	0	4	5	121	4	0	0	1	0	0	0	0	1	0	136
TOTAL	52	0	29	2	21	137	141	67	19	8	5	6	1	2	29	21	1	
Nombre total d'ANC contrôlés								278										
Nombre de conformité															50			
TOTAL	490																	

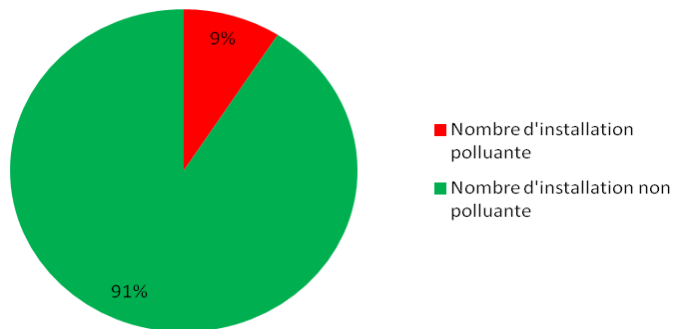
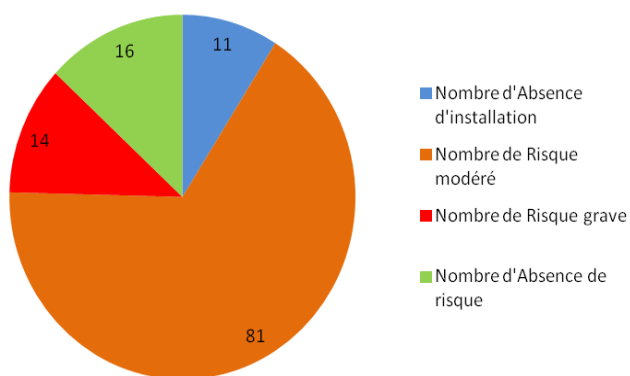
Cu : certificat urbanisme, PC : permis de construire, DP : déclaration préalable, VTS : visite terrain simple, cm : contrôle mutation, cc : contrôle conception, cet : contrôle exe travaux, Diagnostic de Bon fonctionnement DBF

Diagnostic de bon fonctionnement 2019 : VARAIGNES

Activité SPANC

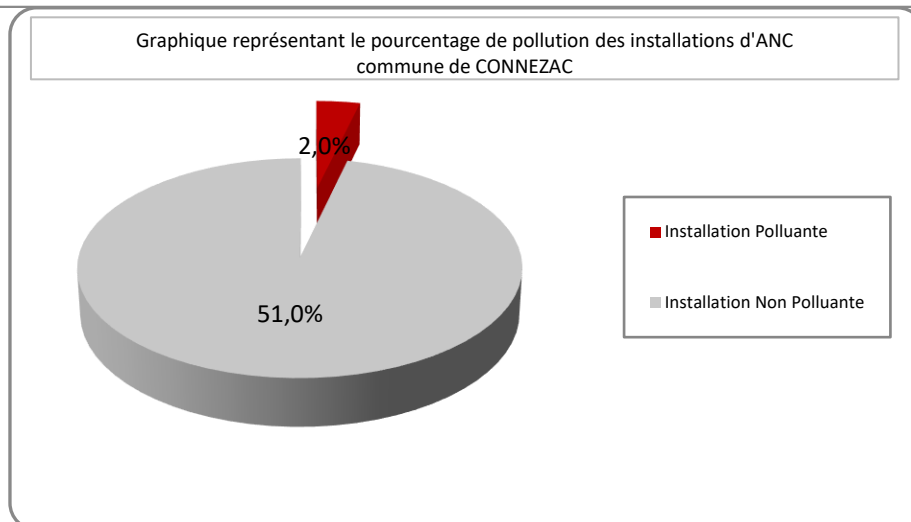
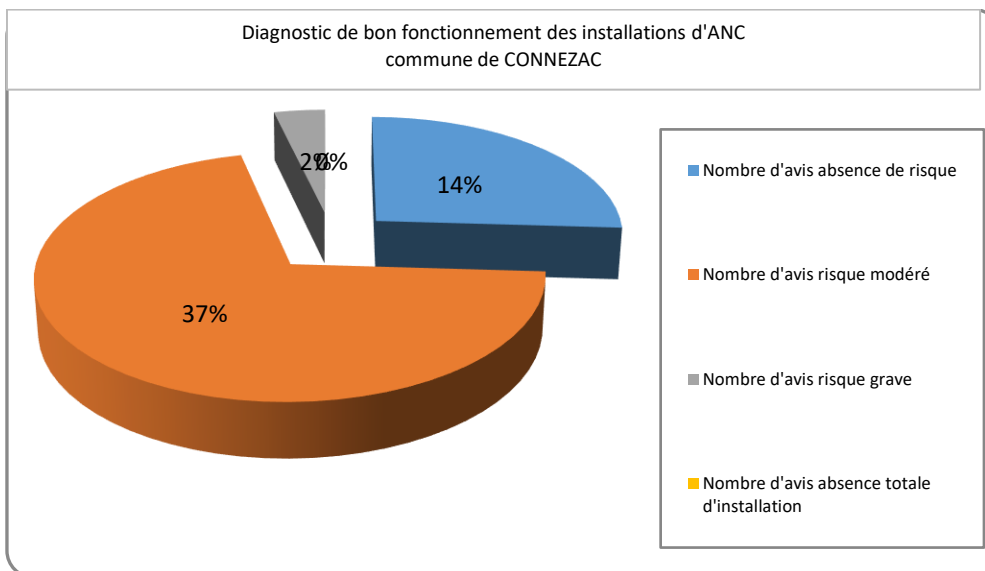
Diagnostic Bon Fonctionnement

- Varaignes terminée le 21/08/2019



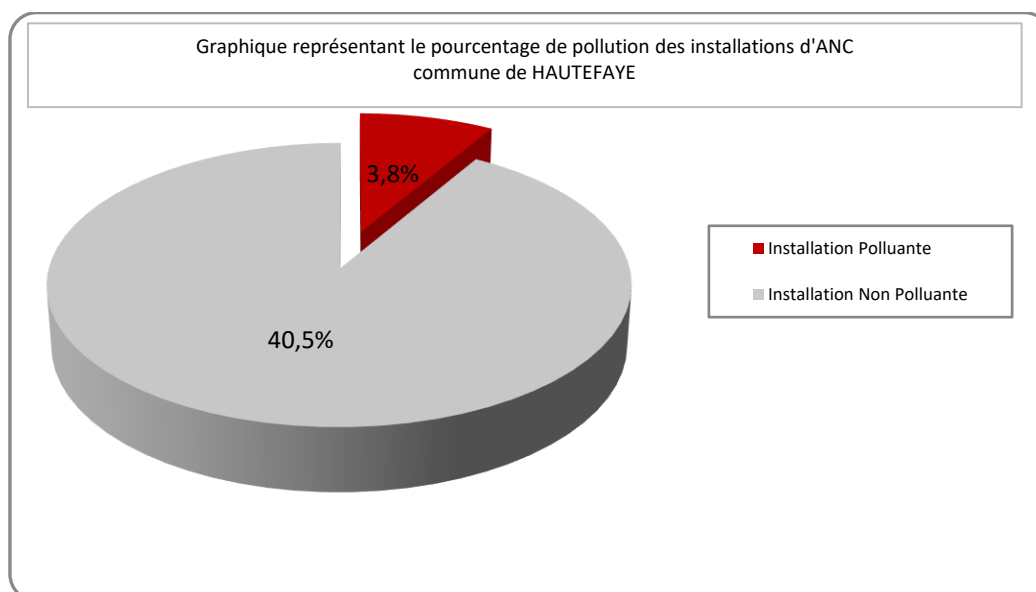
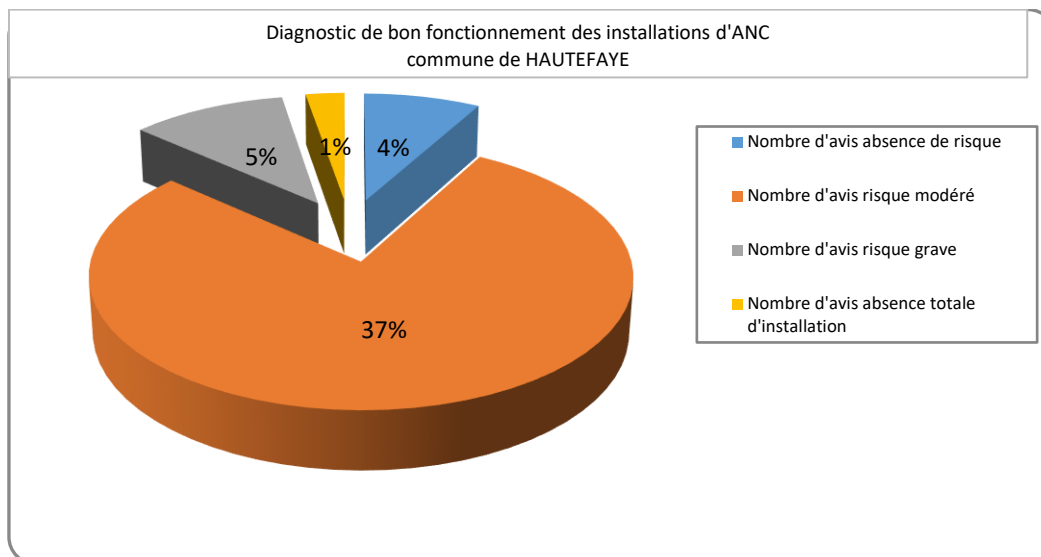
CONNIZAC : 51 INSTALLATIONS

Nombre d'avis absence de risque	7	14%
Nombre d'avis risque modéré	19	37%
Nombre d'avis risque grave	1	2%
Nombre d'avis absence totale d'installation	0	0%
Nombre d'installation restant à contrôler	22	45%
Nombre d'installation à contrôler	51	100%
Installation Polluante	1	2,0%
Installation Non Polluante	26	51,0%



HAUTEFAYE : 79 INSTALLATIONS

Nombre d'avis absence de risque	3	4%
Nombre d'avis risque modéré	29	37%
Nombre d'avis risque grave	4	5%
Nombre d'avis absence totale d'installation	1	1%
Nombre d'installation restant à contrôler	42	53%
Nombre d'installation à contrôler	79	100%
Installation Polluante	3	3,8%
Installation Non Polluante	32	40,5%



Service entretien 2019

- 165 vidanges sur le territoire de la communauté de communes dont 280m³ traitées sur l'UTMV et 7,4m³ de graisses
- 55 interventions d'entretien sur les réseaux (postes, curage et stations)

Objectif 2020 :

- Diagnostic de bon fonctionnement sur la commune SAVIGNAC de NONTRON, ET SCEAU SAINT ANGEL à partir du 15 juillet 2020.
- Vidanges et entretiens préventifs des réseaux

II. BILAN GLOBAL DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF SUR LA COMMUNE DE SAINT PARDOUX LA RIVIÈRE EN 2019

1. Bilan des contrôles périodiques de 2019

En 2019, 59 habitations sont concernées par une campagne de visites relative aux contrôles périodiques.

Le tableau ci-dessous récapitule l'état du parc global d'installations d'assainissement de la commune de SAINT PARDOUX LA RIVIÈRE:

	2019	
	Immeubles visités	40
Propriétaires absents	9	15.25%
Contrôles annulés (Habitation Inhabitée, installation récente)	10	16.95%
Immeubles recensés	59	100 %

Le tableau ci-dessous récapitule les taux de conformité du parc global d'installations d'assainissement de la commune de SAINT PARDOUX LA RIVIÈRE :

	2019	
	Absence d'installation	2
Installation "Non Conforme" : Travaux sous 4 ans	5	12.50%
Installation "Non Conforme " : Travaux sous 1 an en cas de vente"	18	45%
Installation "ne présentant pas de défaut"	15	37.50%
Total	40	100 %

Dans le cadre de la campagne de visites relative aux contrôles périodiques, le taux global de conformité des dispositifs d'ANC est de **37,50 %** sur la commune de SAINT PARDOUX LA RIVIÈRE

Les **62,50 %** des installations d'ANC « **Non conformes** » restantes, se répartissent selon les situations suivantes:

- Rejet de surface impliquant un risque sanitaire,
- Un défaut de structure impliquant un risque de sécurité,
- Des installations incomplètes, sous dimensionnées ou avec des dysfonctionnements majeurs.
- Vérifications insuffisantes des éléments principaux (manque d'accès, etc...)

II. BILAN GLOBAL DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF SUR LA COMMUNE DE SAINT FROND LA RIVIÈRE EN 2019

1. Bilan des contrôles périodiques de 2019

En 2019, 222 habitations sont concernées par une campagne de visites relative aux contrôles périodiques.

Le tableau ci-dessous récapitule l'état du parc global d'installations d'assainissement de la commune de SAINT FRONT LA RIVIÈRE :

	2019	
	Immeubles visités	166
Propriétaires absents	42	19%
Contrôles annulés (Habitation Inhabitée, installation récente)	14	6%
Immeubles recensés	222	100 %

Le tableau ci-dessous récapitule les taux de conformité du parc global d'installations d'assainissement de la commune de SAINT FRONT LA RIVIÈRE :

	2019	
	Absence d'installation	10
Installation "Non Conforme" : Travaux sous 4 ans	17	10,24%
Installation "Non Conforme" : Travaux sous 1 an en cas de vente	57	34,33%
Constatations insuffisantes	44	26,51%
Installation "ne présentant pas de défaut"	38	22,90%
Total	166	100 %

Dans le cadre de la campagne de visites relative aux contrôles périodiques, le taux global de conformité des dispositifs d'ANC est de **22,90%** sur la commune de SAINT FRONT LA RIVIÈRE.

Les **77,10 %** des installations d'ANC « **Non conformes** » restantes, se répartissent selon les situations suivantes:

- Rejet de surface impliquant un risque sanitaire,
- Un défaut de structure impliquant un risque de sécurité,
- Des installations incomplètes, sous dimensionnées ou avec des dysfonctionnements majeurs.
- Vérifications insuffisantes des éléments principaux (manque d'accès, etc...)